3 1761 07824648 5

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Toronto

http://www.archive.org/details/scrittieditiedin13mazz

# SCRITTI

EDITI ED INEDITI

DI

# GIUSEPPE MAZZINI.

VOLUME XIII.

(POLITICA - Vol. V).

IMOLA,
COOPERATIVA TIPOGRAFICO-EDITRICE
PAOLO GALEATI.

—

1912.

DG
552
.8
M27
v.13

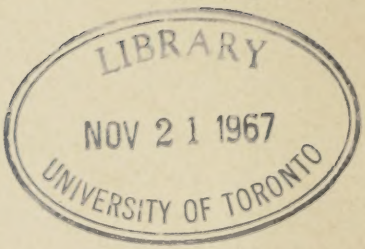

Rosselin, Editeur, 21 Quai Voltaire Paris.

Imp. Kaeppelin 17 Quai Voltaire Paris.

*Mazzini.*

# EDIZIONE NAZIONALE

DEGLI SCRITTI

DI

# GIUSEPPE MAZZINI.

# SCRITTI

EDITI ED INEDITI

DI

# GIUSEPPE MAZZINI.

VOLUME XIII.

(POLITICA - VOL. V).

IMOLA.
COOPERATIVA TIPOGRAFICO-EDITRICE
PAOLO GALEATI.

—

1912.

# SCRITTI POLITICI

EDITI ED INEDITI

DI

# GIUSEPPE MAZZINI.

VOLUME V.

IMOLA,
COOPERATIVA TIPOGRAFICO-EDITRICE
PAOLO GALEATI.

—

1912.

PROPRIETÀ LETTERARIA.

VITTORIO EMANUELE III

PER GRAZIA DI DIO E PER VOLONTÀ DELLA NAZIONE

RE D'ITALIA.

Ricorrendo il 22 giugno 1905 il 1° centenario della nascita di Giuseppe Mazzini:

Considerando che con memorabile esempio di concordia, Governo ed ordini rappresentativi han decretato a Giuseppe Mazzini un monumento in Roma, come solenne attestazione di riverenza e gratitudine dell'Italia risorta verso l'apostolo dell'unità;

Considerando che non meno durevole né meno doveroso omaggio alla memoria di lui sia il raccoglierne in un'edizione nazionale tutti gli scritti;

Sulla proposta del nostro Ministro, Segretario di Stato per l'Istruzione Pubblica;

Abbiamo decretato e decretiamo:

Art. 1.

Sarà fatta a cura e spese dello Stato una edizione completa delle opere di Giuseppe Mazzini.

Art. 2.

A cominciare dall'anno finanziario 1904-905 e pel compimento della edizione predetta sarà vincolata per le spese occorrenti la somma di lire settemila cinquecento, sul capitolo del bilancio del Ministero della Pubblica Istruzione per incoraggiamento a pubblicazioni di opere scientifiche e letterarie, da erogarsi con le forme prescritte dal vigente regolamento di contabilità generale dello Stato.

Art. 3.

Una Commissione nominata per decreto Reale avrà la direzione dell'edizione predetta.

Ordiniamo che il presente decreto, munito del sigillo dello Stato, sia inserto nella Raccolta ufficiale delle leggi e dei decreti del Regno d'Italia, mandando a chiunque spetti di osservarlo e di farlo osservare.

Dato a Roma, addì 15 marzo 1904

VITTORIO EMANUELE.

ORLANDO.

*Visto*, Il Guardasigilli: RONCHETTI.

# *INTRODUZIONE.*

*Dei dieci articoli che sono compresi in questo volume, nove sono gli ultimi che il Mazzini pubblicò nel periodico* La Jeune Suisse, *e di essi uno, cioè il quinto, fu da lui tradotto e pubblicato in gran parte nel quinto volume dell'edizione daelliana, alla quale, come s'è già detto altrove, egli provvide di per sé fino all'ottavo volume; fu poi ristampato nella sua integrità nel dodicesimo dell'edizione stessa, in quello cioè che fu preparato da Aurelio Saffi, quando l'antica « Commissione Editrice degli Scritti di G. Mazzini » pensò di riunire e di pubblicare tradotti una ragguardevole serie di articoli estratti dall'accennato periodico. Non fu tuttavia il solo che il Mazzini volle ammettere nella raccolta dei suoi Scritti, in quanto, da quelle importantissime lettere che fece credere essere state inviate da Bienne, nelle quali egli, fuggiasco, nascosto non si sa dove, perseguitato dalla polizia svizzera, protestava fieramente per le misure eccezionalmente severe che erano state prese a danno degli esuli da parte del governo elvetico, cui ammoniva dei pericoli ai quali andava esposto seguendo una politica remissiva: da tali lettere, il Mazzini estrasse alcuni brani che inserí nel quinto volume, e precisamente nella seconda di quelle* Note autobiografiche, *stese, come*

*è noto, a guisa di commento ai suoi Scritti riuniti nell'edizione daelliana.*

*In tal modo, due dei nove articoli, cioè il terzo ed il quinto, la Commissione può risolutamente ascrivere al Mazzini. L'ultimo, come s'è visto, non dà argomento ad alcuna ragione in contrario: il primo, che la Commissione ha ritenuto giusto di intitolare* Corrispondenze da Bienne, *comprende sei lettere, le quali vanno dal 20 maggio, nove giorni prima che l'estensore di esse, insieme con Agostino Ruffini e con Harro Harring, fosse arrestato mentre trovavasi nel quieto ritiro di Grenchenbad, al 12 luglio 1836, cioè undici giorni prima che* La Jeune Suisse *fosse violentemente soppressa. Però il Saffi, senza dirne il motivo, ne pubblicò solamente due, intitolandole* La questione dei proscritti, *ossia la terza, che è quella che il Mazzini aveva già tradotta e in gran parte ristampata, e l'ultima; ma che pure le altre debbano assegnarsi al Mazzini con certezza di non andare errati, si deduce da più ragioni, sia dal contesto di esse e da quella specie di collegamento fra una e l'altra, per cui la narrazione degli avvenimenti, di eccezionale gravità per la Svizzera, in quei mesi minacciosamente incitata dai governi francese ed austriaco di mandar via tutti i rifugiati politici, a qualunque nazione appartenessero, procede ordinata e si sviluppa gradatamente per entro le lettere stesse, sia dal fatto che in tutta la serie di* La Jeune Suisse *non compariscono se non queste sei lettere nella forma di* Corrispondenze da Bienne.

*D'altra parte, anche il Cironi, in quegli appunti per una* Bibliografia Mazziniana, *tutt'ora inediti, dei quali la Commissione fece cenno altrove,* [1] *aveva av-*

[1] *Nell'* Introduzione *al vol. I dell'ediz. nazionale.*

*vertito che al Mazzini si doverano assegnare piú lettere delle* Corrispondenze da Bienne *che non quante glie ne attribuí poi il Saffi: se non che egli, pur dichiarando, in una nota prefissa all'elenco degli articoli del Mazzini, inseriti in* La Jeune Suisse, *di aver compilato l'elenco stesso di su una copia completa del periodico, sulla quale il Mazzini, a richiesta dell'amico, avera segnato « ciò che apparteneva a lui. »* (1) *tolse dal periodico di Bienne l'indicazione di sole quattro lettere, cioè le due che furono tradotte dal Saffi, e la seconda e la quinta. Ma nonostante la sua dichiarazione, è lecito ammettere che il patriota pratese non sia stato sempre un esatto bibliografo degli Scritti mazziniani; egli infatti, come fu già avvertito nei precedenti volumi,* (2) *non comprese nel suo elenco articoli quali* Le peuple et le pouvoir, Appel aux patriotes, La Propagande, *che il Saffi giustamente assegnò al Mazzini; e, ciò che deve recar meraviglia, perché quando s'accinse a compilare la bibliografia mazziniana era già escito a luce il quinto volume dell'edizione*

(1) *« Tolgo la indicazione degli articoli scritti da Giuseppe Mazzini in questo giornale — dichiarava il Cironi, — da una collezione completa, nella quale egli stesso, in settembre 1854, segnò, a mia richiesta, ciò che apparteneva a lui. Questa copia, in aprile 1855, la spedii da Zurigo a Londra dietro premurosa sua insistenza, e vi giunse mutilata. È rarissima oggi, quasi introvabile anche in Svizzera. » E nel chiudere l'accennato elenco, avvertiva: « Questi sono gli scritti che appartengono a Giuseppe Mazzini nel giornale* La Jeune Suisse, *il cui ultimo foglio uscí il 23 luglio 1836, sotto n. 6, anno II. Vedi all'articolo che precede l'indicazione di questi scritti, sotto il titolo* Jeune Suisse, *per il modo con cui cessò il giornale. »*

(2) *Ved. le* Introduzioni *ai voll. VI e VII.*

*daelliana,* [1] *non ammise nell'elenco quello intitolato* La Nationalité, *in forma di lettera al periodico spagnuolo* El Propagador, *che pure il Mazzini avera tradotto e pubblicato in gran parte nel più volte ricordato volume.*

*
* *

*Dei rimanenti articoli estratti da* La Jeune Suisse, *uno solo, il primo di tutta la serie, fu dal Saffi tradotto e pubblicato, di modo che gli altri si ristampano qui per prima volta. Quelli segnati ai nn. II, IV e VII furono compresi dal Cironi nel suo elenco bibliografico: restano per tanto tre articoli, il sesto, l'ottavo e il nono, che la Commissione ha ritenuto doversi assegnare al Mazzini per le ragioni che qui si espongono.*

*Il sesto e l'ottavo sono in intimo collegamento fra di loro, perché in uno s'afferma l'idea che il popolo e non già il Governo svizzero o la Dieta, avrebbe dovuto provvedere alla revisione del patto del 1815, e alla fine di esso si accenna all'altro, col quale sono additate le vie per giungere a questa revisione. Ora, chi abbia presente quanto ebbe già ad esprimere il Mazzini su questo stesso argomento in altri articoli di* La Jeune Suisse, *specialmente in quello sulla* Necessità d'una costituente, [2] *può facilmente avvedersi che negli articoli dei quali si fa cenno ricorrono le medesime idee, e financo le medesime frasi, senza contare che certi ricorsi storici, come quello in cui s'accenna alla delibe-*

(1) *Infatti il Cironi ricorre spesso a questa edizione nella sua bibliografia.*

(2) *Ved. l'ediz. nazionale, vol. VI, pp. 51-54. Com'è noto, quest'articolo fu dal Mazzini tradotto e ristampato nel quinto volume dell'edizione daelliana.*

*razione presa il 23 gennaio 1573 da una parte delle provincie fiamminghe durante la guerra contro Filippo II, certi paralleli tra le condizioni in cui versava in quell'anno la Svizzera e i tempi di Carlo I d'Inghilterra e dei successori di Luigi XIV di Francia corrispondono al pensiero del Mazzini, il quale, con larghi e severi studi di storia, si compiaceva nell'esame e nel raffronto dei grandi problemi di lotte di popolo. Allo stesso modo, e per queste stesse considerazioni, il nono articolo, che è un'acerba rampogna contro l'* Associazione Nazionale Svizzera *e contro giornali, quali, ad esempio, l'* Helvétie *e il* Volksfreund, *scritto a sei giorni di distanza da quello in cui l'eroico giornale di Bienne desisteva da una lotta con armi tanto disuguali, si deve aggiungere alla serie di quelli che il Mazzini scrisse per* La Jeune Suisse. *Infatti, chi abbia presenti le lettere di quei mesi al Melegari, riconoscerà facilmente che anche in esse il Mazzini esprime il suo grande rammarico riguardo alle critiche contenute, sia pure con velati accenni, nell'* Helvétie: *ma quello che permette di rimuovere ogni dubbio, è il ricordo della polemica sostenuta nell'anno precedente tra* La Jeune Suisse *e l'* Europe Centrale, *e specialmente contro il Fazy, a proposito della pubblicazione di* Foi et avenir: *chi preferisce di istituire raffronti piú minuti non ha se non da mettere in relazione l'ultima parte di questo articolo con le note che furono apposte alle lettere DCCIX e DCCXX dell'epistolario.*

*
* *

*In un articolo di* La Jeune Suisse *del 22 luglio 1835, che la Commissione, dopo molte esitanze, ha col-*

*locato tra quelli di dubbia attribuzione, accennandosi ai rigori usati in Francia e nella Svizzera contro la stampa periodica, si leggono queste parole: « Ils (gli uomini del potere) voulaient tuer la presse, et la presse les tue. Ils ont tué la* Tribune *en France, et voilà le* Reformateur *qui dit: Je suis la* Tribune *et autre chose encore. Ils s'étaient réjouis en Suisse, en voyant tomber l'*Europe Centrale: *voilà* La Jeune Suisse *s'élevant à sa place. Chacun organe de l'opinion publique qui se produit leur est un ennemi de plus; chaque écrivain qui surgit leur trace au mur, pour profession de foi, le* Mane, Teckel, Pharès, Demain tu mourras, *de Balthazar. Ils supprimeraient tous les journaux qu'ils n'auraient rien fait. La brochure est là. » Ed infatti, quando, per le ragioni che furono altrove esposte,* (1) La Jeune Suisse *si vide costretta a interrompere le sue pubblicazioni, il Mazzini pensò subito che per difendere apertamente l'associazione della* Giovine Svizzera *dalle aspre critiche che le venivano mosse, e per protestare contro le persecuzioni che s'infliggevano agli esuli, occorreva che qualche opuscolo fosse diffuso nel popolo svizzero. Per mezzo del Melegari si rivolse quindi all'avv. Giovanni Mandrot, di Losanna, il quale, accettato l'invito, e « dietro note » che gli inviò il Mazzini, nell'agosto del 1836 stese e pubblicò l'opuscolo, divenuto ormai rarissimo, intitolato* Quelques mots en faveur des proscrits, (2) *che parve al Mazzini « scarno, troppo laconico, troppo poco sviluppato, » ma che tuttavia, per l'autorità che godeva il « vecchio avvocato, »*

(1) *Ved. l'*Introduzione *al vol. IV dell'ediz. nazionale.*

(2) *Per la storia di quest'opuscolo ved. le lettere* DCCVII, DCCIX, DCCXI, DCCXVII *e* DCCXIX, *nel vol. XII dell'ediz. nazionale.*

*era in grado di disporre « l'opinione pubblica a porgere orecchio a un' altra difesa piú completa che qualcuno » avrebbe preparata « un po' piú tardi.* (1) *» Ora, da quanto apparisce dalle lettere di quei mesi indirizzate al Melegari, non tardò l'occasione perché fosse preparato un nuovo opuscolo; e questa si prestò quando il Roschi, prefetto di Berna, che il Vorort aveva incaricato di una inchiesta all' indirizzo dei proscritti, quasi a rendere legittime le misure repressive del Governo Svizzero, sul quale premeva sempre piú minaccioso l'ambasciatore di Francia, rese nota la relazione che aveva steso sui risultati dell' inchiesta. Parve quindi al Mazzini che fosse giunto il momento di prendere egli stesso la penna, per rilevare le inesattezze contenute nella relazione del Roschi, e per protestare contro l' inumano trattamento che si stava prendendo a danno degli esuli. E fu allora che, in quella stessa tipografia di Bienne, da dove per poco piú d' un anno erano usciti i centotredici numeri di* La Jeune Suisse, *e che da pochi mesi era stata acquistata da un gruppo di patrioti svizzeri a capo dei quali era il dr. Giovanni Rodolfo Schneider, fu stampata, dopo molte sue insistenze, la traduzione tedesca dell' opuscolo dell' avv. Mandrot, piú innanzi indicato, a cui egli aggiunse un' appendice. In essa erano presi ad esame, tanto la relazione del Roschi, quanto la nota del 27 settembre 1836, indirizzata dal duca di Montebello, ambasciatore di Francia, al Governo svizzero,* (2) *e sulla paternità dell' appendice stessa, che fu pubblicata ano-*

(1) *Lettera alla madre del 6 settembre 1836. Il Mazzini, spiegando poi chi poteva essere questo* qualcuno, *aggiungeva : « forse quel tale che v' interessa. »*

(2) *Questa nota, che fu pubblicata dai giornali liberali svizzeri, trovasi ora ristampata nel vol. XII dell' ediz. nazionale.*

*nima nell'accennato opuscolo.* [1] *non poteva nascere dubbio di sorta, pel fatto che in una lettera al Rosales del novembre 1836, il Mazzini, annunciando come imminente la pubblicazione della « traduzione tedesca della* brochure *Mandrot. » dichiarava di avervi « aggiunto un'appendice su Roschi ; » se non che la Commissione avrebbe dovuto limitarsi a riprodurre il testo di tale appendice in una lingua nella quale non era stata scritta e di procurare di essa una seconda traduzione, volendola riportare anche in italiano : onde bisogna essere grati al prof. G. Tobler, dell'università di Berna, il quale ha avuto la fortuna di averne rintracciato l'autografo,* [2] *che il Mazzini stese in francese e inviò al dr. Schneider, perché fosse tradotto in tedesco e pubblicato in appendice all'opuscolo : e poiché l'autografo mazziniano, per cessione degli eredi del dr. J. R. Schneider, e per il cortese intervento del dr. Giambattista Pioda, Ministro Plenipotenziario della Confederazione Svizzera in Italia, è recentemente passato in possesso della Commissione, così viene ora pubblicato per prima volta nella sua redazione originale, accompagnato, come per tutti gli articoli mazziniani di* La Jeune Suisse, *d'una versione italiana.*

***

La Jeune Suisse, *la quale ha fornito alla Commissione tanto materiale di scritti da formare quasi*

[1] *L'edizione, assai rara, che contiene la traduzione tedesca dell'opuscolo del Mandrot con l'appendice del Mazzini fu descritta nel vol. XII, pp. 157-158, dell'edizione nazionale. In esso fu anche riprodotto il facsimile del frontispizio.*

[2] *Fu descritto nel breve, ma succoso articolo intitolato* Mazzini Briefe *nell'*Anzeiger für schweizerische Geschichte, *an. 1907,*

*tre volumi dell'edizione nazionale, contiene anche altri articoli che non si possono con certezza attribuire al Mazzini, ma che tuttavia, per contenenza e per somiglianza d'argomenti trattati, meritano di essere additati agli studiosi del pensiero mazziniano. Seguendo pertanto lo stesso metodo che fu usato nel primo volume, quando si vollero far noti alcuni altri articoli dell'* Indicatore Genovese, *oltre quelli che si poterono accertare essere stati stesi dal Mazzini, la Commissione ha creduto utile di costituirne una serie a sé, e di pubblicarli nel presente volume col titolo di* Scritti di dubbia attribuzione. *Naturalmente, ciascuno di essi ha un titolo maggiore o minore a entrare in questa serie; ma il secondo avrebbe potuto essere ammesso con plausibili ragioni fra quelli che furono ritenuti autentici, se le firme che vi furono apposte da coloro che facevano parte della « Commissione di* La Jeune Suisse » *non avessero costituito una naturale ragione per dichiararsi di contrario avviso. A ogni modo, è giusto notare qui che l'accenno fatto al programma del periodico, e che frasi come queste: « Nous approchons d'une époque dans laquelle on ne demandera plus à un homme: D'où viens-tu? mais: Qu'as-tu fait? — D'une époque dans laquelle on ne demandera plus à la créature de Dieu: Quel est ton nom? mais: Quelle est ta foi? — Quand cet homme aura répondu: Ma foi c'est la vôtre, c'est la foi en Dieu et dans l'humanité...., » che si rinvengono identiche, sia in un Bollettino della Congrega Centrale della* Giovine Europa, (1) *sia nell'ar-*

*n. 1). Ved. anche nel numero seguente dello stesso periodico la nota del prof. A. Stern,* Nachtrag zu dem Artikel « Mazzini-Briefe. »

(1) *Quello del febbraio 1835, pubbl. nel vol. IV, pp. 200-231, dell'ediz. nazionale. Ved. specialmente a p. 211.*

*ticolo intitolato* La Propagande. [4] *costituirebbero tali argomenti da decidersi per la prima assegnazione.*

* * *

*Nelle note ai volumi terzo e quarto dell'epistolario la Commissione credette opportuno di dar luogo a un buon numero di documenti, col convincimento che gli stessi sarebbero stati di vantaggio per gli studiosi degli scritti mazziniani, ai quali non sarebbe stata facile impresa quella di rintracciarli per entro i varii periodici svizzeri che si pubblicarono negli anni in cui il Mazzini dimorò in più luoghi della Confederazione Elvetica. Tuttavia v'era ancora da spigolare nei periodici stessi, e specialmente in qualche articolo di* La Jeune Suisse. *La Commissione ha quindi completata la raccolta di queste interessanti testimonianze, collocandole in appendice al presente volume: figura fra esse primo lo scritto dell'avvocato Mandrot in favore dei proscritti, perché, come fu già osservato più innanzi, alla stesura del raro opuscolo ebbe direttamente a concorrere il Mazzini, con note, che furono rimesse al Mandrot per mezzo del Melegari.*

*Ecco infine l'indice ragionato degli articoli contenuti nel volume:*

I. Sur les dangers qui menacent la Suisse.

[*In* La Jeune Suisse, *ecc., n. 89 del 4 maggio 1836. Fu tradotto e pubblicato in S. E. I.,* **XII,** *324-329. Non è registrato nella* Bibliografia *del Cironi*].

[4] *Vol. VII, p. 192, dell'ediz. nazionale.*

II. Sur la discussion de la motion Stockmar.

[*In* La Jeune Suisse, *ecc., n. 91 dell' 11 maggio 1836. È compreso nella* Bibliografia *del Cironi. Qui si traduce e si ristampa per prima volta*].

III. [Correspondances de Bienne].

[*In* La Jeune Suisse, *ecc., nn. 94, 105, 106, 2, 3 e 4 del 21 maggio, 29 giugno, 2, 6, 9 e 13 luglio 1836. Di queste sei lettere, la terza fu in parte tradotta e pubblicata in S. E. I.,* **V,** *202-203 e di là, nella sua integrità, in S. E. I.,* **XII,** *338-344, dove fu pure tradotta e pubblicata, a pp. 344-351, la sesta. Nella* Bibliografia *del Cironi sono indicate solamente la seconda, la terza, la quinta e la sesta*].

IV. [La question des proscrits].

[*In* La Jeune Suisse, *ecc., n. 101 del 15 giugno 1836. È indicato nella* Bibliografia *del Cironi. Qui si traduce e si ristampa per prima volta*].

V. [Lettres d'un Proscrit].

[*In* La Jeune Suisse, *ecc., n. 102 del 18 giugno 1836. Fu in gran parte tradotto e pubblicato in S. E. I.,* **V,** *204-206, e di là, nella sua interezza, in S. E. I.,* **XII,** *330-337. È pure indicato nella* Bibliografia *del Cironi*].

VI. L'opinion publique et la Diète.

[*In* La Jeune Suisse, *ecc., n. 104 del 25 giugno 1836. Non è compreso nella* Bibliografia *del Cironi. Qui si traduce e si ristampa per prima volta*].

VII. Le tir fédéral.

[*In* La Jeune Suisse, *ecc., n. 106 del 2 luglio 1836. È compreso nella* Bibliografia *del Cironi. Qui si traduce e si ristampa per prima volta*].

VIII. Les différentes voies pour arriver à la réforme du pacte.

[*In* La Jeune Suisse, *ecc., nn. 2 e 7 del 6 e del 23 luglio 1836. Non è compreso nella* Bibliografia *del Cironi. Qui si traduce e si ristampa per prima volta*].

IX. Pourquoi attaque t-on *La Jeune Suisse*.

[*In* La Jeune Suisse, *ecc., n. 5 del 16 luglio 1836. Non è compreso nella* Bibliografia *del Cironi. Qui si traduce e si ristampa per prima volta*].

X. [Osservazioni sulla relazione Roschi.]

[*Furono pubblicate, tradotte in tedesco, nell'opuscolo* Einige Worte zu Gunsten der Flüchtlinge, nebst einigen Bemerkungen über den Bericht des Herrn Roschi: *Biel, gedruckt in der Buchdruckerei von Schneider und Comp., 1836, pp. 27-39. L'originale francese trovasi ora depositato presso la Commissione. Per altre notizie vedi più innanzi. Qui si ritiene utile di inserire l'unita nota che in forma di conclusione fu seguito all'appendice. Essa reca la firma dei « proprietarii della tipografia di Bienne, » cioè lo Schneider e Comp. « Quando ci fu rimesso il manoscritto dell'unita appendice, alcuni amici ci avvertirono di stare in guardia a intraprenderne la stampa, perché in tal caso potevamo attirarci l'odio di determinate persone. Nonostante, essendo per noi malleradore tanto il nome del Mandrot quanto la fedeltà della presente traduzione, coraggiosamente ci accingemmo a tale pubblicazione (della quale, in ogni caso, ci saranno grati gli storici futuri), anche col proposito di corrispondere al desiderio di quella parte di pubblico della Svizzera tedesca, che non vuole giudicare alla stregua di relazioni partigiane. Dichiarando di non volere giustificare singole azioni di singoli rifugiati, affermiamo che è nostro convincimento, fondato sui fatti, che per molti fu commesso un insigne atto d'ingiustizia. A tutti coloro che lo conoscevano, appare infatti quasi ridicolo che Z. B., un certo speziale di Hennisca, comparisca nella lista di quelli che furono proscritti per mene politiche, specialmente quando s'è saputo ch'egli in Inghilterra si trova nella massima miseria, e non sa come potrà sfuggire alla fame. Di quali mene politiche è egli mai incolpato? Quando è stato interrogato? Domande simili sono superflue; si brancolò attorno con cieco furore, purché fosse raggiunto lo scopo.*

*Se non che la mente umana ha purtroppo la proprietà di presupporre facilmente tra le cose una coesione, un ordine, un carattere [illegible] maggiore di quella che vi si riscontra; e in*

*tal caso costruisce paralleli, corrispondenze, relazioni che non esistono.*

*Così accadde al signor Roschi, il quale — come apparisce chiaramente da questo scritto, — deve possedere al massimo grado una tale qualità. Ed è probabile sia accaduto che nella sua relazione abbia sorvolato su fatti a lui noti, perché contrastavano con la coesione da lui supposta.*

*Il signor Roschi, tra l' altro, s' affatica a mettere il giornale* La Jeune Suisse *in relazione con la* Giovine Germania, *e quindi accoglie con piacere la dichiarazione dello Schüler, il quale affermò che fu deciso di fondare la medesima in un' adunanza di deputati della* Giovine Italia. *Anche noi fummo presenti a quell' adunanza, e possiamo quindi in coscienza dichiarare falsa l' asserzione. Ma il signor Roschi dice pure (pag. 42) che la deputazione della* Giovine Germania *di Bienne si trovò indotta a esortare tutti i* clubs *di appoggiare il giornale* La Jeune Suisse; *e infatti noi ricordiamo che il signor Schüler fece siffatta proposta alla società degli azionisti; però sappiamo pure che al signor Roschi è nota la risposta che gli fu fatta, e che egli tiene nelle sue mani la prova scritta di come fu respinta con sdegno la proposta dello Schüler. Un relatore imparziale avrebbe ritenuto conveniente di dire ciò; ma sarebbe stato in contrasto con la su indicata coesione.*

*Il signor Roschi dà un gran peso al fatto che nella tipografia di Bienne furono anche stampati opuscoli politici; ma se egli, per le leggi vigenti sulla stampa, lo qualificò un delitto, avrebbe potuto verificare che nella medesima, dacché è passata nelle mani degli attuali proprietari, non si stampano piú simili opuscoli; però egli tace anche su questa circostanza, per ragioni che non ci sono note, ma che è lecito supporre si limitino a questo, che si vede di mal occhio che la città di Bienne abbia dentro alle sue mura anche una tipografia.* »

## SCRITTI DI DUBBIA ATTRIBUZIONE.

I. [Art. che com. « L'horizon politique, ecc. »].

[*In* La Jeune Suisse, *ecc., n. 6 del 18 luglio 1835*].

II. *La Jeune Suisse* est un journal national.

[*In* La Jeune Suisse, *ecc., n. 7 del 22 luglio 1835*].

III. Documens diplomatiques.

[*In* La Jeune Suisse, *ecc.*, *n. 8 del 25 luglio 1835*].

IV. Nationalité et propagande.

[*In* La Jeune Suisse, *ecc.*, *n. 17 del 26 agosto 1835*].

V. Kapsdort, Kalisch et Toeplitz.

[*In* La Jeune Suisse, *ecc.*, *n. 25 del 16 settembre 1835*].

VI. Le bourreau de la Pologne.

[*In* La Jeune Suisse, *ecc.*, *n. 41 del 17 novembre 1835*].

VII. [Art. che com. « La lutte entre les nationalités, ecc. »].

[*In* La Jeune Suisse, *ecc.*, *nn. 45, 46 e 47 dei 2, 5 e 9 dicembre 1835*].

VIII. [Art. che com. « Il résulte de la circulaire, ecc. »].

[*In* La Jeune Suisse, *ecc.*, *n. 54 del 2 gennaio 1836*].

IX. Un rapprochement.

[*In* La Jeune Suisse, *ecc.*, *n. 76 del 19 marzo 1836*].

X. Les ambassadeurs à Berne.

[*In* La Jeune Suisse, *ecc.*, *n. 100 dell' 11 giugno 1836*].

XI. Que nous veut-on? ou la grande restauration européenne.

[*In* La Jeune Suisse, *ecc.*, *nn. 5 e 6 dei 16 e 20 luglio 1836*].

I.

# SUI PERICOLI

# CHE MINACCIANO LA SVIZZERA.

SUR LES DANGERS

# QUI MENACENT LA SUISSE.

Nous ne savons si nous nous trompons, mais il nous semble que les orages s'amoncèlent sur notre patrie. Le calme au sein duquel nous vivons ne nous en impose pas, il est pour nous ce silence sombre et oppressif qui présage la tempête.

On s'étonne peut-être de ce langage : on cherche autour de soi et l'on ne trouve que la prospérité et la paix. Un brandon de discorde avait été jeté par des mains perfides, au milieu d'une population confiante et aveugle : le gouvernement l'a étouffé aussitôt et a poursuivi les coupables. Ainsi pourquoi ces craintes, pourquoi ces alarmes !

---

Se non andiamo errati, a noi sembra che le procelle si vadano addensando sulla nostra patria. La calma in cui ora viviamo non c'illude ; per noi è il silenzio cupo, opprimente, che precede la tempesta.

Questo linguaggio desterà forse stupore ; nel guardarci attorno non si vede se non prosperità e quiete. Un tizzo di discordia fu gettato da mani perfide in mezzo ad una popolazione fidente e cieca ; il Governo l'ha tosto soffocato e ha dato la caccia ai colpevoli. Perché dunque questi timori, e d'onde questo allarme ?

Ah! vous ne comprenez pas, Suisses! Oh! en effet, vous ne devez pas comprendre. Vous jetez un coup d'œil étourdi sur votre patrie exclusivement, vous parcourez la surface des choses sans chercher jamais à les pénétrer; et quand vous n'avez rencontré aucun signe flagrant de danger, lorsque rien de brusque ne vous a heurté vous dites: C'est bien; la Suisse est heureuse et libre.

Ainsi vous raisonnez. Mais abandonnez donc un moment cet esprit étroit de nationalité, ou bien ne l'abandonnez pas, mais, au nom de cet égoïsme national, portez vos regards au de là des limites de votre patrie et voyez s'il ne se passe rien qui puisse vous faire craindre, de près ou de loin, pour *votre* bonheur et *vos* libertés.

Comptez ce qui reste debout des peuples qui s'étaient levés au retentissement du canon de 1830.

---

Ah! voi non intendete, o Svizzeri! Non dovete difatti intendere. Voi rivolgete uno sguardo spensierato sulla vostra patria soltanto; percorrete la superficie delle cose, senza mai cercare di approfondirle; e quando non incontrate alcun segno evidente di pericolo, quando nulla vi commove d'improvviso, voi dite: Sta bene; la Svizzera è libera e felice.

Così ragionate. Ma scostatevi per un istante dallo spirito strettamente nazionale, o piuttosto, senza scostarvene e in nome di quello stesso egoismo nazionale, varcate con lo sguardo oltre i limiti della vostra patria, e vedete se non vi sia nulla, da presso o da lungi, che possa farvi temere per la *vostra* felicità e per le *vostre* libertà.

Guardate che n'è dei popoli che erano sorti al tuono del cannone del 1830. Voi siete il solo che sia rimasto

Vous êtes le seul! Tandis que vous jouissez des libertés que vous avez conquises, les autres ont tout perdu. Il en est un plus infortuné encore, un peuple *martyr*, qu'un brigand couronné a rayé de la liste des nations! Et vous ne comprenez pas que vous seuls maintenant devez être le but des attentats du despotisme? Vous ne comprenez pas que ce drapeau qui flotte sur vos Alpes et sur lequel vous avez écrit: *liberté*! est un insulte aux drapeaux des rois sur lesquels ils ont écrit: *oppression*! Vous ne comprenez pars qu'ils craignent que de ce foyer républicain que vous entretenez, il ne s'échappe quelque jour une de ces étincelles qui embrasent les trônes?

Voyez. La chaîne qui les unit se resserre de plus. De l'orient à l'occident, du nord au midi, les rois maintenant se tiennent par la main, et le lien qui les unit est puissant, voyez-vous: il y a entr'eux

---

in piedi! Mentre voi godete delle libertà che vi siete conquistate, gli altri hanno perduto tutto. Ve n'ha uno più sventurato ancora; un popolo *martire*, che un brigante coronato ha cancellato dal novero delle nazioni. E non intendete che voi soli ora dovete necessariamente servir di mira agli attentati del dispotismo? Non intendete che la bandiera che sventola sulle vostre Alpi — e sulla quale scriveste: *Libertà* — è un insulto ai vessilli dei re, sui quali sta scritto: *Oppressione*? Non intendete ch' essi paventano che da questo focolare repubblicano, alimentato da voi, non sorga un giorno una di quelle scintille che inceneriscono i troni?

Vedete. La catena che li unisce va restringendosi ognor piú. Dall' Oriente all' Occidente, dal Settentrione al Mezzogiorno, i re si tengono oggi per la mano; e il vincolo che li unisce, lo vedete pure, è possente; v' ha

solidarité de crimes: ils savent que l'un ne peut tomber sans entraîner les autres dans sa chûte. Un moment ahuris par le canon populaire, ils ont marché à l'aveugle, se suspectant les uns les autres: mais, maintenant, ils se sont reconnus et embrassés. Les royautés constitutionnelles on dit aux royautés absolues: Nous ne voulons que ce que vous voulez, mais nous gouvernons un peuple capricieux qui tient au mot *constitution*: laissez-nous donc arriver à notre but commun à l'aide de ce mot. Aussi voyez cet échange d'attentions, de délicatesses, ce touchant accord de volontés. Voyez comme un coup frappé au nord a son retentissement au midi. Le territoire de Cracovie est violé, de malheureux proscrits qui y avaient trouvé un asile sont chassés: et vous apprenez aussitôt que le gouvernement français expulse de la capitale leurs frères en patrie et

---

tra loro solidarietà di delitti: sanno che uno di essi non può cadere senza trascinar seco gli altri. Per un momento, rintronati dal cannone popolare, brancolarono come ciechi, sospettosi gli uni degli altri: ma ora si sono riconosciuti ed abbracciati. Le monarchie costituzionali hanno detto alle monarchie assolute: Noi vogliamo ciò che voi volete, ma abbiamo che fare con popoli che hanno l'ubbia di dar valore alla parola *costituzione*: lasciateci dunque raggiungere lo scopo che abbiamo comune con voi, sotto l'egida di questa parola. — Per ciò, vedete qual ricambio di cortesie, di riguardi, quale commovente accordo di volontà è tra loro! Vedete come un colpo che risuoni al Nord, trovi eco al Sud, il territorio di Cracovia è violato; gl' infelici proscritti che vi avevano trovato asilo ne sono scacciati; e tosto si viene a sapere che il Governo francese discaccia dalla sua Capitale i loro fratelli di patria

en infortunes, qui avaient eu l'audace de songer encore à l'affranchissement de leur chère Pologne.

Et vous pensez que les rois vont en rester là. Vous croyez qu'après avoir étouffé toutes les voix qui avaient osé crier: liberté! ils vous laisseront répéter ce mot: vous croyez que lorsque autour d'eux tout est tombé, vous seuls devez rester debout? Vous vous trompez! Votre tour est venu.

Les ambassadeurs ont fait connaître la volonté de leurs maîtres. Votre presse a des organes énergiques qui dénoncent leurs forfaits et ils veulent les étouffer aussi. Lorsqu'aucune voix ne vous tiendra en éveil contre leurs criminelles intentions ils auront bon marché de vous. Les rois ont parlé; ceci est positif. Tous leurs diplomates sont réunis à Berne; c'est là que dans leurs conciliabules ils méditent la destruction de vos libertés. Votre plus mortel ennemi est

---

e di sventura, che avevano osato di lavorare nuovamente alla emancipazione della loro amata Polonia.

E credete che i re staranno contenti a questo? Credete voi che dopo avere soffocato ogni voce che osasse gridare: Libertà! permetteranno a voi di ripeter quella parola? Che, mentre intorno ad essi tutto è caduto, voi soli potrete rimanere in piedi? V' ingannate! La vostra volta è giunta.

Gli ambasciatori hanno fatto conoscere la volontà dei loro padroni. La vostra stampa ha voci virili che denunziano i loro misfatti, ed essi intendono a sopprimerla. Allorché non udrete piú alcun grido che vi faccia stare all' erta contro le loro colpevoli intenzioni, sarà loro agevole di prendere il sopravvento. I re hanno già parlato; e senza ambagi. Tutto i diplomatici si sono riuniti a Berna; quivi nei loro conciliaboli essi meditano la distruzione

Louis Philippe. Voyez cette recrudescence de mesures coercitives envers Bale-Campagne. C'est lui qui a parlé le premier et le plus haut contre votre liberté de la presse, parce que c'est lui qui est menacé le plus immédiatement.

Déja des voix se sont élevées pour vous dénoncer les secretes intrigues du gouvernement français à l'occasion des troubles du Jura. Il semble qu'on a surpris sa main attisant le feu de la discorde. Une entrevue mystérieuse de l'abbé Belet avec M.r de Montigny chargé d'affaires de France, la question qui a dû être traitée de l'éventualité d'une séparation du Jura catholique et de sa réunion à la France, les notes saisies sur le premier et qui viennent à l'appui de ces faits — tout cela ne vous dit-il rien?

Le gouvernement français ne s'arrête pas là. Il veut encore intervenir dans le différend entre la Suisse

delle vostre libertà. Il vostro piú mortale nemico è Luigi Filippo. Vedete la recrudescenza dei suoi provvedimenti coercitivi verso Basilea-Campagna. Egli per primo ha alzato la voce sopra ogni altra contro la vostra libertà di stampa, perché si sente piú immediatamente minacciato.

Si sono già udite parole che denunciano i segreti maneggi del Governo francese nell'occasione dei torbidi del Jura. Pare si sia scoperta la mano che attizzava il fuoco della discordia. L'abboccamento misterioso dell'abate Belet col sig. di Montigny, incaricato d'affari della Francia; la questione, che deve essere trattata, dell'eventuale separazione del Jura cattolico per annetterlo alla Francia; le Note trovate sul primo e che vengono in appoggio di questi fatti — tutto questo non vi dice nulla?

Il Governo francese non si contenta pertanto di ciò. Esso vuole altresí intervenire nella contesa tra la Sviz-

et le pape, touchant les articles de la conférence de Baden. Vous verrez qu'il vous contestera le droit que tout état doit se réserver vis-à-vis de l'église, et qu'il voudra que, dans votre état républicain, il soit réservé une tribune aux doctrines ultramontaines. N'entendez-vous pas déjà quelques journaux suisses, organes stipendiés du despotisme, gonfler leurs voix et insulter chaque jour à vos principes? Tout se lie, tout s'enchaîne.

En vérité, quand on vous voit dans cette tranquillité d'esprit, impassibles et froids en présence de tout ce qui se passe chez vous et à l'extérieur, on dirait que vous n'avez jamais eu à supporter d'insolentes humiliations de la part de vos ennemis, on dirait que votre drapeau républicain ne s'est jamais abaissé devant les drapeaux du despotisme, on dirait que vous n'avez jamais été insultés par des ambassadeurs royaux.

---

zera e il Papa, rispetto agli articoli della Conferenza di Baden. Vedrete che vi contesterà il diritto che ogni Stato dovrebbe riservarsi in faccia alla Chiesa; e vorrà che, nel vostro Stato Repubblicano, sia riservata una tribuna per le dottrine ultramontane. Non udite voi già alcuni giornali svizzeri, organi stipendiati del dispotismo, alzar la voce per insultare ogni giorno ai vostri principii? Tutto si collega e si concatena.

In verità, al vedervi cosí tranquilli d'animo, impassibili e freddi davanti a tutto ciò che avviene all'interno e all'estero, si direbbe che non avete mai dovuto sottostare ad umiliazioni insolenti da parte dei vostri nemici; si direbbe che la vostra bandiera repubblicana non ha mai piegato davanti ai vessilli del dispotismo; che non foste mai stati oltraggiati da ambasciatori regi.

Ce n'est donc pas à vous que les rois on dit un jour : « Des hommes ont voulu renverser notre pouvoir pour lui substituer un gouvernement semblable au vôtre, ces hommes ont échappé à notre vengeance et ont trouvé chez vous un asile protecteur : nous voulons que vous les chassiez ? » Ce n'est donc pas à vous qu'un Bombelles a dit : « Des ouvriers se sont permis dans votre etat libre de faire des vœux pour la liberté de leur patrie, et ont ainsi insulté à la puissance de mon maitre : nous voulons que vous les expulsiez, ou sinon...? »

Que si c'est à vous pourtant qu'on a tenu ce langage insolent qui a produit l'effet qu'on en attendait, si c'est vous qu'on insulte encore aujourd'hui en attaquant vos frères de Bâle-Campagne, si c'est contre vous qu'on médite de nouveaux attentats, comment nous expliquerons-nous donc votre impassibilité ?

---

Non dissero forse a voi un giorno i re : « Vi sono uomini che hanno tentato rovesciare il nostro potere, per sostituirvi un Governo simile al vostro : questi uomini si sono sottratti alla nostra vendetta, e hanno trovato fra voi un asilo che li protegge. Noi vogliamo che ne siano scacciati ? » Forse che un Bombelles non disse a voi : « Alcuni operai hanno osato nel vostro libero paese esprimer voti per la libertà della loro patria, e hanno per tal modo insultato alla potenza del mio padrone : noi vogliamo che voi li scacciate, altrimenti....? »

E se è vero che questo insolente linguaggio vi è stato rivolto, ottenendo l'effetto desiderato ; se è vero che oggi pure vi s'insulta, assalendo i vostri fratelli di Basilea-Campagna, e che si meditano nuovi attentati contro di voi, quale spiegazione potrà darsi alla vostra impassibilità ?

Oh! sans doute, vous n'êtes pas devenus indignes de la liberté; ce sont bien des cœurs républicains qui battent sous vos poitrines, vous n'avez pas subi les outrages qui vous ont été infligés sans que la rougeur vous montât au front; vous avez pleuré sur les peuples qui, moins heureux que vous, sont devenus la proie du despotisme; vous avez réchauffé leurs proscrits au foyer domestique, et quand on vous les a arrachés, vous ne les avez vu partir qu'avec douleur. Oh! oui, vous avez bien senti toutes ces nobles et généreuses inspirations, et si vous avez borné là l'expression de vos sentimens, c'est que vous avez reconnu que l'union qui constitue la force des états vous manquait: vous avez vu dans votre patrie, au lieu d'un peuple vingt-deux peuples, vous avez été frappés de votre faiblesse en présence de l'ennemi puissant qui vous étreint de tous côtés.

---

Oh! certo, voi non vi siete resi indegni della libertà; il cuore che vi batte nel seno è pur sempre repubblicano; non avete piegato agli oltraggi che vi sono stati inflitti, senza che il rossore vi salisse alla fronte: avete pianto sui popoli che, meno felici di voi, sono caduti preda del dispotismo; avete raccolto intorno al vostro focolare domestico i loro proscritti; e quando ve li hanno strappati, li avete veduti partire con dolore. — Sí, voi avete sinceramente accolto tutte le nobili e generose ispirazioni; e se vi siete limitati a quella espressione dei vostri sentimenti, egli è perché avete riconosciuto che l'unione, che costituisce la forza degli Stati, mancava tra voi: avete veduto nella vostra patria ventidue popolazioni, invece d'un solo popolo; siete rimasti sgomenti della vostra debolezza dinanzi al nemico potente che v'incalza da ogni parte.

Votre faiblesse! voilà donc l'unique cause de votre inertie.

Enfans de l'Helvetie! si vous connaissez la cause de cette faiblesse, il ne tient qu'à vous d'être forts. Unissez vous donc, multipliez vos associations, imposez silence à cet esprit de rivalité de canton à canton; ne voyez chez vous que ce qu'il y a réellement, des fils d'une même patrie: devenez un peuple *Un*. Appuyez de toute votre énergie ceux de vos gouvernemens qui sont entrés dans une bonne voie; faites qu'ils y persévèrent. Stimulez-les, poussez-les, s'il le faut; quand ils vous verront debouts et infatigables, le cœur ne leur manquera pas, ils sauront prendre vis à-vis de vos ennemis une attitude ferme et digne. Si malgré cela l'étranger osait encore porter sur vos libertés une main téméraire, dressez-vous alors de toute la hauteur d'un peuple libre!

---

La vostra debolezza! È questa l'unica cagione della vostra inerzia.

Figli d'Elvezia! Se riconoscete la causa che vi fa deboli, sta in voi, ed in voi soltanto, il farvi forti. Unitevi dunque; moltiplicate le vostre associazioni; imponete silenzio allo spirito di rivalità tra Cantone a Cantone. Non dovete vedere fra voi se non ciò che esiste di fatto; i figli di una stessa patria. Siate un popolo unito e concorde. Appoggiate con tutta la vostra energia quelli tra i vostri Governi che si sono messi sulla buona via; fate che perseverino in quella. Stimolateli, spingeteli, se occorre; quando essi vi vedranno pronti e risoluti, il loro coraggio sorgerà invincibile; sapranno prendere di fronte ai vostri nemici un contegno fiero e dignitoso. E se, malgrado ciò, lo straniero attentasse ancora con mano temeraria alle vostre libertà, allora inalzatevi a tutta l'altezza d'un popolo libero!

# II.

# SULLA DISCUSSIONE

# DELLA MOZIONE STOCKMAR.

SUR LA DISCUSSION

# DE LA MOTION STOCKMAR.

---

La motion de M.r Stockmar, membre du conseil exécutif, *a été prise en considération* par le grand-conseil, dans sa séance du 6 mai, à la majorité de 86 voix contre 41. La proposition sera par conséquent soumise à l'examen du conseil-exécutif, qui fera un rapport au grand-conseil; c'est alors que cette autorité prendra une décision définitive.

La sympathie que cette motion a rencontrée dans le grand-conseil, dans le peuple et dans une partie de la presse, nous donne l'assurance qu'elle n'ira pas

---

La mozione del signor Stockmar, membro del Consiglio Esecutivo, *è stata presa in considerazione* dal Gran Consiglio, nella seduta del 6 marzo, a maggioranza di 86 voti contro 41. La proposta sarà in conseguenza sottoposta all' esame del Consiglio Esecutivo, che stenderà un rapporto al Gran Consiglio; solo allora quell' autorità prenderà una decisione definitiva.

Il favore che questa mozione ha incontrato nel Gran Consiglio, nel popolo, e in una parte della stampa, ci dà assicurazione che non andrà a marcire nelle cartelle

pourrir dans les cartons du conseil-exécutif. Nous ne craignons pas non plus, quel que soit d'ailleurs le rapport du conseil exécutif, qu'elle échoue à la derniere épreuve; la seule inquietude que nous pourrions avoir serait que le principe de la publicité n'en sortit pas dans toute sa purete, et qu'il ne fût qu'incompletement appliqué aux seances du conseil exécutif. C'est là l'impression produite sur notre esprit par la discussion sur la prise en considération; car, à l'exception d'un seul, ceux qui ont appuyé la motion se sont prononces pour une publicité partielle. Cependant, il est vrai qu'il n'y a qu'un petit nombre de députés, amis de la publicité, qui aient pris la parole en cette occasion, et que le plus grand nombre d'entr'eux et les plus zelés partisans du principe se sont réservés pour la discussion decisive.

---

del Consiglio Esecutivo. Né anche temiamo, qualunque sia del resto la relazione del Consiglio Esecutivo, che naufragherà alla prova finale; la sola preoccupazione che potremmo avere sarebbe che il principio della pubblicità non ne uscisse in tutta la sua integrità, e che non fosse se non incompletamente applicato alle sedute del Consiglio Esecutivo. Questa è l'impressione prodotta sulla nostra immaginazione dalla discussione riguardante la presa in considerazione; poiché, ad eccezione d'un solo, coloro che hanno appoggiata la mozione, si sono pronunciati per una pubblicità parziale. Tuttavia, è vero che non v'è se non un piccolo numero di deputati, amici della pubblicità, che abbiano presa la parola in quell'occasione, e che la maggior parte di essi e i più zelanti partigiani del principio si sono riservati per la discussione definitiva.

Lorsque M.r Stockmar, le 11 décembre 1835, jour de sa nomination au conseil-exécutif, annonça sa motion sur la publicité des séances de cette autorité, nous avons vu dans cette proposition la demande de la réalisation du principe de la souveraineté populaire. Formulant en ce sens notre opinion, nous avons, dès le 16 décembre, fait connaître à nos lecteurs le texte de la proposition; le 19, nous avons fait un appel aux patriotes bernois pour les engager à appuyer la motion; et le 30 décembre, nous avons fait connaître la décision prise par la société patriotique de Bienne, d'adresser à cet effet une pétition au grand-conseil.

Depuis, dans quatre articles ayant pour titre : *de la publicité gouvernementale*, publiés dans nos numéros des 2, 16, 20 et 27 janvier, nous avons examiné la question sous toutes ses faces, avec calme et impartialité.

---

Quando il signor Stockmar, l' 11 dicembre 1835, giorno della sua nomina al Consiglio Esecutivo, annunciò la sua mozione sulla pubblicità delle sedute di quel consesso, abbiamo visto in tale proposta la domanda della realizzazione del principio della sovranità popolare. Formulando in questo senso la nostra opinione, abbiamo, sino dal 16 dicembre, fatto conoscere ai nostri lettori il testo della proposta; il 19, abbiamo fatto un appello ai patrioti bernesi per esortarli ad appoggiare la mozione; e il 30 dicembre abbiam fatto conoscere la decisione presa dalla società patriotica di Bienne, di indirizzare a questo scopo una petizione al Gran Consiglio.

In seguito, in quattro articoli col titolo: *Della pubblicità governativa*, pubblicati nei numeri 2, 16, 20 e 27 gennaio, abbiamo esaminata la questione sotto tutti gli aspetti, con calma e imparzialità.

Chez nous, la publicité ne saurait reposer, comme plusieurs institutions de quelques états modernes, libres ou demi-libres, sur une pensée de méfiance envers le gouvernement : elle n'est pas le résultat d'efforts faits pous établir en faveur des gouvernés le plus grand nombre possible de garanties contre les gouvernans; elle découle du principe de l'harmonie qui doit exister entre le peuple et le gouvernement, de ce principe qui dit que l'organisation doit être telle, que la confiance puisse régner partout et n'être jamais trompée.

Or, à cet effet, il doit y avoir contact, communication, action continuelle du peuple au gouvernement. Là où cette communication n'existe pas, il ne saurait y avoir qu'une confiance aveugle, faible et incertaine. Une confiance aveugle dégénère facilement en servitude; une confiance faible inocule sa faiblesse au

---

Presso di noi, la pubblicità non potrebbe essere fondata, come parecchie instituzioni di alcuni stati moderni, liberi o semi liberi, sopra un senso di diffidenza nei riguardi del governo; essa non e il risultato di sforzi fatti per fissare in favore dei governati il piú gran numero possibile di garanzie contro i governanti; deriva dal principio dell'armonia che deve esistere tra popolo e governo, da quel principio il quale prescrive che l'organizzazione deve esser tale, che la fiducia possa esistere sotto tutti gli aspetti e non essere mai ingannata.

Ora, per ottener ciò, vi deve essere contatto, comunicazione, azione continuata dal popolo al governo. Là dove questa comunicazione non esiste, non potrebbe esservi se non una fiducia cieca, debole ed incerta. Una fiducia cieca degenera facilmente in servilità; una fiducia de-

gouvernement, et les conséquences funestes retombent sur le peuple.

Il n'y a que la publicité qui puisse servir de remède radical à cet inconvénient. Elle place la nation dans la voie d'un progrès calme et continu, et supprime pour elle la nécessité des révolutions violentes. Elle débarrasse le pouvoir de l'immense responsabilité que le secret fait peser sur lui. Sous le régime du secret, la pensée du gouvernement n'est que la pensée de quelques hommes, et nullement celle du peuple. Le peuple ne peut pas prévenir les fautes du gouvernement; il ne peut que les punir. Il cherche des garanties dans des lois sévères sur la responsabilité et dans des mesures répressives, qui, en leur qualité de maux nécessaires, ont tous les inconvéniens qu'enfante la méfiance. Le secret produit une séparation, une lutte continuelle entre le peuple et le

---

bole inocula la sua debolezza al governo, e le conseguenze funeste ricadono sul popolo.

Non v'è se non la pubblicità che possa servir di rimedio radicale a un tale inconveniente. Essa pone la nazione sulla via d'un progresso calmo e continuo, e sopprime per lei la necessità delle rivoluzioni violente. Libera il potere dall'immensa responsabilità che il segreto fa pesare su di esso. Sotto il regime del segreto, il pensiero del governo non è se non quello di qualche uomo, e non già quello del popolo. Il popolo non può prevenire gli errori del governo; non può se non punirli. Cerca garanzie nelle leggi severe sulla responsabilità e nelle misure repressive, le quali, nella loro qualità di mali necessari, hanno tutti gl'inconvenienti che nascono dalla diffidenza. Il segreto produce una separazione, una lotta continua tra il popolo e

gouvernement : il pousse ce dernier à la résistence lorsqu'il se sent assez fort ; — il le rend irrésolu et pusillanime lorsqu'il se sent faible. L'opposition des patriotes, en pareil cas, n'est pas dans la nature des choses, mais seulement dans des circonstances extérieures, qui disparaissent lorsque la volonté du peuple règne partout : c'est-à-dire, dès que le secret a fait place à la publicité dans sa plus grande extension.

La publicité est le premier élément de l'harmonie, la pierre fondamentale de l'édifice d'une confiance réciproque. Elle force le pouvoir d'aller en avant, en tenant l'esprit du peuple dans une activité continuelle : tandis que toutes les autres garanties contre les abus du pouvoir ne peuvent faire autre chose que de rendre impossible une marche rétrograde.

A l'heure qu'il est, nos ennemis le plus redoutables sont l'inertie et la peur : ce sont ces ennemis-

---

il governo : spinge quest'ultimo alla resistenza quando si sente forte abbastanza : — lo rende irresoluto e pusillanime quando si sente debole. L'opposizione dei patrioti, in simil caso, non è nella natura delle cose, ma solo nelle circostanze esteriori, le quali spariscono quando la volontà del popolo regna sovrana ; cioè, da quando il segreto ha dato il posto alla pubblicità nella sua piú larga estensione.

La pubblicità è il primo elemento dell'armonia, la pietra angolare dell'edifizio di una fiducia reciproca. Essa obbliga il potere di andare innanzi, tenendo il pensiero del popolo in una attività continua : mentre tutte le altre garanzie contro gli abusi del potere non possono far altro che rendere impossibile un cammino retrogrado.

Nel momento presente, i nostri nemici piú pericolosi sono l'inerzia e la paura : son essi che deve vincere la pubblicità, dando una vita nuova al corpo sociale.

que doit vaincre la publicité en donnant une nouvelle vie au corps social.

Alors le pouvoir ne tremblera plus; il verra derrière lui le peuple prêt à l'appuyer de son bras vigoureux.

La nation verra clair; elle pourra dire où elle veut aller.

La presse ne vivra plus d'une pensée de méfiance; au lieu de faire une opposition stérile, elle pourra diriger, conseiller, aider tous ceux qui veulent le bien du pays.

Le peuple commencera son éducation nationale; il manifestera sa volonté et ses besoins d'une manière calme et solennelle.

La publicité est dans le principe de la souveraineté populaire. Elle en est une conséquence naturelle; elle n'est pas une innovation ajoutée à ce principe. Son application n'entraîne pas le moindre

---

Allora il potere non tremerà piú; vedrà dietro di sé il popolo pronto a sorreggerlo col suo braccio vigoroso.

La nazione ci vedrà chiaro; potrà dire dov'essa vuole andare.

La stampa non vivrà piú con un senso di diffidenza; invece di fare un'opposizione sterile, potrà dirigere, consigliare, aiutare tutti coloro che vogliono il bene del paese.

Il popolo inizierà la sua educazione nazionale; esprimerà la sua volontà e i suoi bisogni con forma calma e solenne.

La pubblicità è nel principio della sovranità popolare. Ne è una conseguenza naturale; non già una innovazione aggiunta a questo principio. La sua applicazione non ar-

changement de la loi fondamentale: son rejet rend au contraire la souveraineté populaire illusoire en détruisant tout moyen de l'exercer.

Sans la publicité, la souveranité du peuple se réduit au droit de choisir ses maitres.

Les adversaires de la publicité se rejettent particulièrement sur les relations extérieures et emploient le grand mobile de la *peur*. Le secret, disent-ils, est la règle générale. Partout autour de nous on repousse la publicité; en l'adoptant nous détruirions l'équilibre. C'est tout le contraire qui est vrai. L'équilibre est détruit, tant que nous n'opposerons aux représentans des forces monarchiques que quelques hommes qui ne représentent rien: il sera rétabli dès le moment où nous opposerons aux ambassadeurs royaux la nation; dès le moment où l'émancipation politique du peuple sera complétée par la publicité,

---

reca il menomo cambiamento alla legge fondamentale: l'essere respinta rende invece la sovranità popolare illusoria, distruggendo ogni mezzo per esercitarla.

Senza la pubblicità, la sovranità del popolo si riduce al diritto di scegliersi i suoi padroni.

Gli avversari della pubblicità si riparano specialmente dietro le relazioni estere e agitano il grande spettro della *paura*. Il segreto, dicono, è la regola generale. Ovunque, attorno a noi, non è ammessa la pubblicità; adottandola, distruggeremmo l'equilibrio. Questo è tutto il contrario della verità. L'equilibrio è distrutto tutte le volte che opporremo ai rappresentanti delle forze monarchiche alcuni uomini che non rappresentano nulla; sarà ristabilito dal momento in cui opporremo agli ambasciatori regii la nazione; dal momento in cui l'emancipazione politica del popolo sarà completata con la pubblicità, la quale

qui donnera à la nation la conscience de sa participation aux affaires publiques, et ce sentiment de dignité qui caractérise les grands peuples. Tout cela, nous l'avons dit, et nous l'avons développé.

La discussion du 6 ne nous a rien appris de nouveau; elle n'a rien réfuté de ce que nous avions avancé.

La plus grande partie des adversaires de la publicité ont déclaré, que, pour leur propre compte, comme fonctionnaires publics, ils désireraient la publicité, parce qu'alors le peuple serait à même d'apprécier la conduite de ses gouvernans. Nous ne doutons pas de la sincérité de ses déclarations; mais nous devons faire observer que ceux qui les ont faites n'ont reconnu que les inconvéniens du secret par rapport au pouvoir, et n'ont pas aperçu les avantages que le peuple doit recueillir de la publicité.

---

darà alla nazione la coscienza della sua partecipazione agli affari pubblici, e quel sentimento di dignità che caratterizza i grandi popoli. Tutto ciò l'abbiamo detto e l'abbiamo spiegato.

La discussione del 6 non ci ha rivelato nulla di nuovo; non ha smentito ciò che abbiamo enunciato.

La maggior parte degli avversari della pubblicità han dichiarato, che, per conto loro, come funzionari pubblici, desidererebbero la pubblicità, perché allora il popolo sarebbe in grado di giudicare la condotta dei suoi governanti. Non dubitiamo della sincerità delle loro dichiarazioni: ma dobbiamo fare osservare che coloro che le hanno fatte non hanno riconosciuto se non gl'inconvenienti del segreto rispetto al potere, e non hanno scorto i vantaggi che il popolo deve raccogliere dalla pubblicità. Hanno

Ils ont aussi, comme nous l'avions prévu, mis en avant les négociations diplomatiques comme une chose tout à fait incompatible avec la publicité. Or, c'est precisement là où la publicité est le plus nécessaire. Trop longtemps nous sommes allés chercher nos armes dans le camp de nos ennemis, et nous avons toujours été battus: il est temps que nous en cherchions d'autres qui nous conviennent mieux, et celles-ci nous le trouverons dans la force et dans le sentiment du peuple.

Si les négociations avec l'étranger sont telles que le peuple ne doive pas les connaître, il vaut mieux les abandonner; nous n'y perdrons rien.

Le principe de la publicité doit régner dans l'administration comme il règne dans la législation et dans la juridiction. Il doit être adopté dans sa plus grande extension, et comme règle générale. Les exceptions

---

pure, come l'abbiamo previsto, messo innanzi i negoziati diplomatici come una cosa del tutto incompatibile con la pubblicità. Ora, è precisamente per quelli che la pubblicità è più necessaria. Per troppo lungo tempo siamo andati a cercare le nostre armi nel campo nemico, e siamo stati sempre sconfitti; è tempo che noi ne cerchiamo altre che ci convengano meglio, e queste le troveremo nella forza e nel sentimento del popolo.

Se i negoziati con lo straniero saran tali che il popolo non debba conoscerli, val meglio abbandonarli: non vi perderemo nulla.

Il principio della pubblicità deve regnare nell'amministrazione come regna nella legislazione e nella giurisdizione. Deve essere adottato nella sua maggiore estensione, e come regola generale. Le eccezioni devono essere

doivent être réduites au plus petit nombre possible et ne doivent être admises que pour des motifs imperieux.

Nous ne nous attendions par à voir un représentant du peuple Bernois combattre la publicité par de grossières invectives, de dégoutantes platitudes puisées dans le réceptacle des plus ignobles déclamations absolutistes: « Les tribunes publiques, a-t-il dit, ne seraient occupées que par des gens oisifs, des vauriens et des fainéans; les hommes laborieux ne quitteraient pas leurs occupations pour venir assister à nos délibérations. » En vérité, quand on n'a à son service que de pareilles pauvretés, on devrait avoir honte de s'en servir; ces brutalités ne méritent point de réponse. Le peuple sait d'ailleurs que la publicité n'est pas tant dans le nombre et la moralité des auditeurs, que dans de la *presse*, qui s'empare des délibérations et les communique au public.

---

ridotte al minor numero possibile e non devono essere ammesse se non per motivi imperiosi.

Non ci aspettavamo di vedere un rappresentante del popolo Bernese combattere la pubblicità con invettive volgari, con trivialità disgustose, attinte nel ricettacolo delle piú ignobili declamazioni assolutiste: « Le tribune pubbliche, ha egli detto, non sarebbero occupate se non da gente oziosa, da cialtroni, e da fannulloni; gli uomini laboriosi non abbandonerebbero le loro occupazioni per venire ad assistere alle nostre deliberazioni. » Veramente, quando non si può disporre se non di simili meschinità, si dovrebbe avere vergogna di servirsene; queste brutalità non meritano alcuna risposta. Del resto, il popolo sa che la pubblicità non è tanto nel numero e nella moralitá degli uditori, quanto della *stampa*, che s'impadronisce delle deliberazioni, e le comunica al pubblico.

III.

# CORRISPONDENZE DA BIENNE.

## [CORRESPONDENCES DE BIENNE].

### [I].

Bienne, 20 mai.

« Laissez-vous emprisonner, laissez-vous prendre, a dit un grand maître, le vigneron Paul Louis Courier, mais publiez votre pensée. — Ce n'est pas un droit, c'est un devoir. — La vérité est toute à tous. — Ce que vous connaissez utile, bon à savoir pour un chacun, vous ne le pouvez taire en conscience; et comme il n'y a point d'homme qui ne croie ses idées utiles, il n'y en a point qui ne soit tenu de

---

### I.

Bienne, 20 maggio.

« Lasciatevi imprigionare, lasciatevi prendere, ha detto un grande maestro, il vignaiuolo Paolo Luigi Courier, ma rendete noto il vostro pensiero. — Non è questo un diritto, è un dovere. — La verità è tutta per tutti. — Ciò che voi ritenete utile, buono a sapersi da ognuno, non lo potete tacere in coscienza; e poiché non v'è alcun uomo che non creda utili le sue idee, cosí non ve n'è alcuno che non sia

les communiquer, et répandre par tous les moyens possibles — parler est bien, écrire est mieux, imprimer est excellente chose, et la meilleure qui se puisse faire, car, si votre pensée est bonne, on en profite, mauvaise, on la corrige et l'on profite encore. — Mais l'abus!.... Sottise que ce mot. Ceux qui l'ont inventé, ce sont ceux qui vraiment abusent de la presse, en trompant, calomniant, et empêchant de répondre. »

Les admirables paroles de Paul Louis Courier, que notre ami le vigneron vaudois paraît avoir méditées, lui aussi, sont le programme que nous avons adopté. Nous avons dit : pour arriver à la découverte et à la formation des doctrines sociales sur lesquelles puissent enfin se reposer nos pauvres sociétés modernes, endolories de tant de maux et travaillées de tant de doutes, il n'est rien de mieux à faire que

tenuto a comunicarle, e diffonderle con tutti i modi possibili, — parlare è bene, scrivere è meglio, stampare è eccellente cosa, e la migliore che si possa fare, perchè, se il vostro pensiero è buono, se ne trae profitto, cattivo, si corregge e se ne trae profitto lo stesso. — Ma l'abuso!... Com'è sciocca questa parola. Coloro che l'hanno inventata, sono quelli che veramente abusano della stampa, ingannando, calunniando, e impedendo di replicare. »

Le mirabili parole di Paolo Luigi Courier, che il nostro amico vignaiuolo valdese sembra anch'egli aver meditate, sono il programma che noi abbiamo adottato. Abbiam detto: per giungere alla scoperta e alla formazione delle dottrine sociali sulle quali possano in conclusione fare affidamento le nostre povere società moderne, afflitte da tanti mali e travagliate da tanti dubbi, non v'è nulla di

d'accueillir toutes les doctrines progressives, et de les encourager toutes, aussitôt qu'on y reconnaît le sentiment de sincérité et le zèle d'avenir dont toute œuvre populaire doit être empreinte, sous peine de ne vivre que de la vie d'un parti, car, la bonne foi est dans les masses, la mauvaise foi dans les coteries. Nous désirons ce tribut des lumières et des inspirations de chacun, parce qu'il crée une ardente et vive émulation qui conduit à la vérité, une sainte concurrence pour le bien moral, la seule qui puisse avoir notre sympathie dans une société où les conditions de liberté et de concurrence universelle ne nous paraissent qu'une amère dérision, jetée par la bourgeoisie riche ou commanditée à la démocratie qui n'a ni l'un ni l'autre de ces deux avantages. Ainsi, pour nous, la réforme sociale c'est le but, la politique c'est le moyen, notre arme c'est la liberté de la presse.

---

meglio da fare se non accettare tutte le dottrine progressive, e incoraggiarle tutte, subito che si riconosca in esse il senso di sincerità e lo zelo di avvenire di cui ogni opera popolare deve recar l'impronta sotto pena di non vivere se non della vita d'un partito, perché la buona fede è nelle masse, la cattiva fede nelle conventicole. Desideriamo questo contributo di lumi e di ispirazioni da ognuno, perché esso suscita un'ardente e viva emulazione che conduce alla verità, una santa concorrenza per il bene morale, la sola che possa avere la nostra simpatia in una società in cui le condizioni di libertà e di concorrenza universale non sembrano se non un'amara derisione, gettata dalla borghesia ricca o autoritaria alla democrazia che non ha né l'uno, né l'altro di questi due vantaggi. Cosí, per noi, la riforma sociale è lo scopo, la politica è il mezzo, l'arma nostra è la libertà di stampa.

Nous savons bien que pour ceux qui aiment la besogne toute faite et les tâches faciles, il eût paru plus commode de rejeter la discussion des théories pour s'accroupir lâchement sur les faits quotidiens, en attendant que la force des choses, et le travail intérieur de régénération qui s'opère lentement dans les masses, fissent de ces faits une loi gouvernementale. Pauvres gens qui se croient quittes avec leurs devoirs, par ce patriotisme de fatalité, et qui sont presque fiers d'eux-mêmes, lorsqu'ils ont dit le soir, pour l'oublier le lendemain: tel gouvernement a pris une bonne mesure, ou n'a pas fait d'acte politique aussi mauvais qu'on aurait pu le craindre: donc, tout va bien, et la liberté est à la hausse. Mais si, comme nous le voyons souvent, les tâtonnements vers le bien sont suivis d'un pas de course vers le mal, oh! alors, la liberté est à la baisse, et nos malheureux raison-

---

Sappiamo bene che per coloro che amano il fatto compiuto ed i facili còmpiti sarebbe sembrato più comodo di respingere la discussione delle teoriche per adagiarsi vilmente sui fatti giornalieri, aspettando che la forza delle cose e il lavoro interno di rigenerazione che si opera lentamente nelle masse, facessero di questi fatti una legge governativa. Povera gente che si crede esente dai suoi doveri con questo patriotismo di fatalità, e che è quasi fiera di se stessa, quando la sera ha detto, per dimenticarlo il giorno appresso: questo governo ha adottato un buon provvedimento, o non ha compíto atto politico così cattivo come si poteva credere: dunque, tutto va bene, e la libertà è in rialzo. Ma se, come noi lo vediamo spesso i tentennamenti verso il bene sono seguiti con un passo, di corsa verso il male, oh! allora la libertà è in ribasso, e i nostri miseri ragionatori politici, i quali sono per

neurs politiques, qui sont à bout de raison, finissent par s'abandonner à ce flux et reflux acceptant l'un, acceptant l'autre, avec la niaise attention de ces vieux flaneurs de port, gravement occupés à voir la mer monter et descendre.

Au-dessus, ou à côté de cette classe de politiques, il en est une autre plus éclairée sans doute sur ses intérêts, à elle, qui veut une réforme politique, et s'arrête là: pour elle, une réforme fédérale, qu'elle définit et limite suivant le plus ou moins de résistance à craindre, le peuple suisse associé aux cantons, dans l'exercice de je ne sais quelle souveraineté à deux degrés, espèce de tenue du grand livre social en parties doubles: tel est le but unique de ses efforts, et celui auquel elle prétend nous enchaîner. Les écrivains de cette opinion prennent presque nos doctrines en pitié, en leur refusant droit de bourgeoisie parmi eux, parce qu'ils ne les croient

---

perdere il senno, finiscono per abbandonarsi a questo flusso e riflusso, accettando ora l'uno ora l'altro, con la sciocca attenzione di quei vecchi fannulloni di porto, gravemente occupati a osservare l'alta e la bassa marea.

Al di sopra, o a fianco di questa classe di politici, ve n'è un'altra piú illuminata senza dubbio, rispetto ai suoi interessi, la quale vuole una riforma politica, e si ferma lí: essa si contenta di una riforma federale, che definisce e limita secondo la maggiore o minore resistenza da temere, il popolo svizzero associato ai cantoni, nell'esercizio di non so quale sovranità a due gradi, specie di tenuta del gran libro sociale a partita doppia: questo è lo scopo unico dei suoi sforzi, e quello a cui pretende aggiogarci. Gli scrittori di questa opinione hanno quasi a pietà le nostre dottrine, rifiutando ad esse la concittadinanza, perché non le cre-

pas faites pour le monde où nous vivons. Nous qui croyons le contraire de nos adversaires, et qui ne les jugeons pas deplacés dans la société, pour laquelle ils font de la *politique*, nous continuons à croire que, sans nous isoler des actualites utiles, et en y prenant au contraire toute la part que nous commande d'y prendre la titre national que nous avons choisi, nous faisons mieux de ne rechercher pour la polémique que les discussions d'où ressortent des conclusions claires et nettes, et nous ne croyons pas, qu'on puisse nous imputer à tort la sterilité et la lenteur de l'esprit législatif et gouvernemental si malheureusement ordinaires dans notre Suisse, et nous reprocher sérieusement de ne nous être pas battus avec des ombres.

Nos lecteurs savent si nous avons négligé les occasions que nous a offertes le grand-conseil de Berne,

---

dono fatte per il mondo in cui viviamo. Noi che crediamo il contrario dei nostri avversari, e non le giudichiamo fuor di posto nella società, per la quale essi fanno della *politica*, continuiamo a credere che senza isolarci dalle attualità utili, e prendendovi al contrario tutta la parte che ci è imposta dal titolo nazionale che ci siamo scelti, riteniamo meglio di non ricercare per la polemica se non le discussioni da cui emanano conclusioni chiare e nette, e non crediamo che ci si possa imputare a torto la sterilità e la lentezza dello spirito legislativo e governativo così disgraziatamente abituali nella nostra Svizzera, e rimproverarci seriamente di non aver combattuto se non con delle ombre.

I nostri lettori sanno se noi abbiamo trascurate le occasioni che ci ha offerte il Gran Consiglio di Berna,

et l'étendue que nous avons donnée à la grande question de la publicité est une assez bonne preuve que nous savons aussi *être de ce monde* quand il le faut, et peut-être pourrions-nous dire, sans trop nous flatter, que certaines personnes qui ne sont pas toujours de l'avis de quelques uns de nos détracteurs, aimeraient à nous voir plus souvent éloignés de la réalité et de l'actualité. Au surplus, les marques nombreuses d'encouragement que nous avons reçues, et les vives sympathies des hommes forts et purs, sont derrière nous, pour nous soutenir dans la route que nous avons commencé à parcourir, avec l'intime conviction de rendre un service à notre patrie et à l'humanité dont elle est une fraction bien utile, car les exemples fournis par le jeu de notre démocratie, si imparfaite encore, sont un enseignement grave pour tous les peuples, que nous voulons rendre

---

e l'estensione che abbiamo data alla grande questione della pubblicità è prova buona abbastanza che noi sappiamo anche *essere di questo mondo* quando occorre, e, forse senza troppo adularci, possiamo dire che certe persone che non sono sempre del parere di qualcuno dei nostri detrattori, amerebbero di vederci piú spesso lontani dalla realtà e dall'attualità. Del resto, le numerose testimonianze d'incoraggiamento che abbiamo ricevuto, e le vive simpatie degli uomini forti e puri, ci sorreggono per sostenerci nella via che abbiamo cominciato a percorrere, con l'intimo convincimento di rendere un servigio alla patria nostra e all'umanità di cui essa è una frazione tanto utile, perché gli esempi che le sono offerti dalle mene della nostra democrazia, ancora sí imperfetta, sono un insegnamento grave per tutti i popoli, e vogliamo renderla piú efficace e piú potente,

plus efficace et plus puissant, en créant pour base fondamentale de nos institutions, une morale sociale, *une* seule capable de consolider ce qu'elles ont de vrai et de les initier véritablement à tous les progrès dont elles sont susceptibles, car une fois les esprits reliés par une foi commune et une fraternité bien sentie, tous les obstacles ont disparu, et l'edifice politique, fort dans sa base, n'est plus menacé de ruine: la confiance est née d'une éducation commune, et la société s'abandonne sans crainte à sa loi de progressivité, parce que tous les membres peuvent marcher d'un pas plus égal à la conquête du bonheur le plus complet qu'il soit donné à l'homme d'obtenir. Rien ne saurait donc nous faire dévier de la voie dans laquelle nous sommes entrés, nous qui croyons, que si le peuple a grandi en intelligence, en courage, en connaissance des choses et en apti-

---

creando come base fondamentale delle nostre istituzioni una morale sociale, *una* sola capace di consolidare ciò che esse hanno di vero e di iniziarle veramente a tutti i progressi di cui sono suscettibili, perché non appena gli spiriti sieno uniti in una fede comune, in una fraternità bene intesa, tutti gli ostacoli spariranno, e l'edificio politico, forte alla base, non sarà piú minacciato di rovina; la fiducia è nata da un'educazione comune, e la società s'abbandona senza timore alla sua legge di progressività, perché tutti i membri possano camminare con un passo piú eguale alla conquista della felicità piú completa che sia dato all'uomo di ottenere. Nulla potrebbe dunque farci deviare dalla via nella quale siamo entrati, noi che crediamo che, se il popolo è cresciuto in intelligenza, in coraggio, nella conoscenza delle cose e in ogni specie di

tudes de toute espèce, notre devoir est de rendre de jour en jour plus grand le progrès qui s'est opéré en lui et de le mettre, par une éducation forte, en état de soutenir la lutte contre la supériorité du riche, afin que le suffrage universel et les autres combinaisons politiques qui font tout le fond d'idées de beaucoup de réformateurs ne soient plus une insigne déception. Nous avons donc deux tâches à remplir, l'une plutôt théorique que pratique, l'autre plutôt pratique que théorique. Nous espérons ne faillir ni à l'une ni à l'autre.

[II].

Bienne, 26 juin.

Que les temps sont durs! Que la sagesse humaine est infirme! Nous vivons en de bien terribles jours;

---

attitudini, il nostro dovere è di rendere di giorno in giorno sempre piú grande il progresso che si è operato in esso e di metterlo, con una forte educazione, in condizione da sostenere la lotta contro la superiorità del ricco, affinché il suffragio universale e le altre combinazioni politiche che costituiscono tutta la base delle idee di molti tra i riformatori non sieno piú un insigne inganno. Abbiamo dunque due doveri da compiere, l' uno piú teorico che pratico, l' altro piú pratico che teorico. Speriamo di non venir meno né all' uno, né all' altro.

II.

Bienne, 26 giugno.

Come son tristi i tempi! Com'è malata la saviezza umana! Viviamo in giorni assai terribili; giorni di prova

jours d'épreuve et de séduction: jours perfides qui ne sourient que pour vous tromper et ne brillent que pour vous éblouir. Comment se conduire, à qui se fier? Il y a, je vous le dis, des abimes partout. Chaque fleur cache un poison, chaque herbe un serpent. Vous êtes, vous confédérés, de bons et simples enfans des montagnes, qui ne connaissez rien à la vie et à ses embûches. Vous marchez gaiement, avec insouciance à travers tout ceci, comme si vous étiez aux temps de vos pères, comme s'il ne devait y avoir que franchise et loyauté par le monde. Hé bien, cela n'est pas: cela n'est pas. Vos pères étaient de braves républicains, mais ils n'entendaient rien à la diplomatie. Aujourd'hui c'est autre chose. Aujourd'hui la diplomatie gouverne, la diplomatie ordonne, la diplomatie est la science, la vie, la clef de voûte de toute république bien organisée. Refaites donc un peu, s'il vous plaît, votre éducation. Diplomatisez

---

e di seduzione; giorni perfidi, che non sorridono se non per ingannarvi e non brillano se non per abbagliarvi. Come regolarsi, in chi fidarsi? Vi do per certo che dovunque esistono abissi. Ogni fiore nasconde un veleno, ogni erba un serpente. Voi, o confederati, siete buoni e semplici figli della montagna, che non conoscete nulla della vita e delle sue insidie. Camminate gaiamente, con noncuranza in mezzo a tutto ciò, come se foste ai tempi dei vostri padri, come se nel mondo non dovesse essere se non franchezza e lealtà. Ebbene, ciò non è, non è. I vostri padri erano dei bravi repubblicani, ma non avevano nulla da fare con la diplomazia. Oggi è tutt' altro. Oggi la diplomazia governa, la diplomazia ordina, la diplomazia è la scienza, la vita, la base di ogni repubblica bene organizzata. Non v' incresca dunque di rifare un po' la vostra educazione. Diplomatizzate la vostra

votre conduite. Étudiez vos voisins, — ou bien, croyez-m'en, vous aurez du malheur. L'homme auquel vous venez de serrer la main, est-il votre ami, votre frère en croyance? Fermez-lui votre porte, c'est un agitateur qui sème des guerres civiles partout où il va. Fait-il beau? le soleil rayonne-t-il sur votre tête? Chaussez vos bottes et prenez votre parapluie. Les apparences sont trompeuses: et toute sagesse humaine est infirme.

Voilà que l'horizon nous paraissait, pour le moment, sans nuages; voilà que le Jura calme, la réforme financière indéfiniment ajournée, la réforme fédérale mise au rebut, nous croyions être quittes de toute agitation, de toute inquiétude, — et le ciel seul, — car la police Zuricoise n'en sait rien, je vous le jure, — le ciel seul pourrait nous dire ce qui couvait sous ce calme apparent. C'était un complot

---

condotta. Studiate i vostri vicini, — altrimenti, credete a me, ve ne verrà sciagura. L'uomo al quale avete stretta la mano è vostro amico, vostro fratello di credenze? Chiudetegli la porta sul viso; è un agitatore che semina guerre civili dovunque va. Fa bel tempo? il sole splende sulla vostra testa? Calzate i vostri stivali e prendete l'ombrello. Le apparenze ingannano; ogni saviezza umana è malata.

Sembrava per il momento che l'orizzonte ci apparisse senza nuvole; il Giura calmo, la riforma finanziaria indefinitamente aggiornata, la riforma federale respinta, credevamo esserci liberati da ogni agitazione, da ogni inquietudine, — ma il cielo solo, — poiché la polizia zurighese non ne sa niente, ve lo giuro — il cielo solo potrà dirci cosa covava sotto questa calma apparente. Era un

infernal. C'était un rendez-vous général des proscrits accourus tous des quatre coins du globe pour envahir l'Allemagne. C'était un dîner de douze personnes, devant avoir lieu je ne sais où, pour y arranger je ne sais quoi. Douze personnes ?! — C'est horrible, il y a là bien évidemment provocation directe à l'invasion étrangère. Où en serions-nous, bon Dieu, si nous n'avions pas en Suisse vingt-deux polices et demie, et un Vorort pour nous sauver ?

Bénissons tous le Vorort. Bénissons les vingt-deux polices et demie. Grâce à elles et au gendarme, pierre angulaire de la civilisation nationale, cette fois encore nous sommes sauvés. Allons remercier les dieux immortels, et qu'à la prochaine Diète, une mention honorable récompense dignement le Vorort et ses nobles travaux !

Le dîner n'a pas été servi, l'infernal complot est en fuite, et la police est à sa recherche. Elle a pris

---

complotto infernale. Era un convegno generale di proscritti accorsi dalle quattro parti del mondo per invadere la Germania. Era un pranzo di dodici persone, che doveva aver luogo non so dove, per prepararvi non so che cosa. Dodici persone ?! — È orribile, evidentemente era una provocazione diretta per l' invasione straniera. Dove saremmo, Dio buono, se non avessimo in Isvizzera ventidue polizie e mezza e un Vorort per salvarci ?

Benediciamo tutti il Vorort. Benediciamo le ventidue polizie e mezza. Grazie ad esse ed al gendarme, pietra angolare della civiltà nazionale, anche questa volta noi siamo salvi. Andiamo a ringraziare gli dèi immortali, e che alla prossima Dieta una menzione onorevole ricompensi degnamente il Vorort e le sue nobili fatiche !

Il pranzo non è stato servito, il complotto infernale è in fuga, e la polizia è sulle sue tracce. Ha preso il morso

le mors aux dents: elle est lancée: elle va, elle va. Dieu sait où, depuis les caves des établissemens de bains jusqu'aux casses des imprimeries, elle cherche, elle veut son complot: dût-elle s'en faire expédier un tout exprès de Paris, par l'entremise de l'ambassade française, elle l'aura. Dieu merci, ce n'est pas l'énergie ni l'activité qui lui manque. Nous avons à faire à des gens qui n'y vont pas de main morte. On arrête, on emprisonne, on signale, on saisit des papiers. On adresse des circulaires aux états et des tarifs aux gendarmes. On dresse des listes, on médite des arrêts collectifs, on proscrit le droit d'association, le droit d'écrire, le droit de parler: aujourd'hui, pour les réfugiés, demain peut-être pour d'autres. On s'exerce, on s'essaie. Laissez faire, laissez passer: cela viendra, peu à peu. De jour en jour, la sphère de l'activité policière s'agrandit. Des arrestations au hasard parmi les étrangers, elle en est venue aux

---

coi denti; si è slanciata; essa va, va, Dio sa dove, dalle cantine degli stabilimenti di bagni sino alle casse delle tipografie, cerca, vuole il suo complotto; dovesse farsene spedire uno per espresso da Parigi, per l'intromissione dell'ambasciatore francese, l'avrà. Grazie a Dio, non è l'energia, né l'attività che le manca. Abbiamo a che fare con gente che non va con i piè di piombo. Arrestano, imprigionano, segnalano, sorprendono documenti. Si mandano circolari agli Stati e tabelle ai gendarmi. Si compilano liste, si meditano arresti in massa, si proscrive il diritto d'associazione, il diritto di scrivere, il diritto di parlare: oggi per i rifugiati, domani, forse, per altri. S'addestrano, tentano. Lasciate fare, lasciate passare: ciò verrà a poco a poco. Di giorno in giorno, la sfera dell'attività poliziesca s'allarga. Dagli arresti fatti a caso tra gli stra-

citoyens Suisses nouvellement reçus. Cela promet. On ne s'arrête pas en si beau chemin. L'arbitraire est comme le moulin à sucre: passez-y le bout du doigt et le corps tout entier passera.

La plaisanterie s'enfuit. Quittons-la, avant qu'elle ne devienne amère. Il y a quelque chose de trop profondément triste dans le sujet qui nous occupe pour que le rire ne sonne pas creux. Où allons-nous? Qui sommes-nous donc? Des républicains libres et fiers, où bien des gérans des royautés étrangères? Des hommes de légalité, de droit populaire, de procédure démocratique, ou bien des hommes de l'état de siège, de droit monarchique, de procédure illégale, exceptionnelle, arbitraire? Un droit d'asile existe-t-il ou non, chez nous? L'hospitalité est-elle un nom ou une chose? Sommes-nous en Suisse ou à Cracovie? de concession en concession, de lâcheté en

---

nieri, essa è giunta a quelli tra i cittadini Svizzeri da poco ammessi a questo diritto. Ciò è promettente. Non è bene arrestarsi su una via sí bella. L'arbitrio è come un molino da zucchero: passateci l'estremità del dito e il corpo tutto intero passerà.

La facezia si dilegua. Lasciamola, prima che diventi amara. V'è qualcosa di troppo profondamente triste nell'argomento che trattiamo, perché il riso non risuoni cupamente. Dove andiamo? Che cosa siamo dunque noi? Repubblicani liberi e fieri, o pure gerenti delle monarchie straniere? Uomini della legalità, del diritto popolare, della procedura democratica, o pure uomini dello stato d'assedio, del diritto monarchico, della procedura illegale, eccezionale, arbitraria? Esiste o no un diritto d'asilo, da noi? L'ospitalità è un nome o una cosa? Siamo in Isvizzera o a Cracovia? di concessione in concessione, di viltà

lâcheté, sommes-nous tombés si bas que nous n'ayons plus à opter qu'entre le déshonneur et l'intervention, entre mourir dans le sang ou étouffer dans le boue? Les demandes se pressent en foule et la perquisition qu'on a fait, le 19, dans nos bureaux, en suggèrerait encore d'autres. Que cherchait-on chez nous? le complot? Nous conspirons, nous, Dieu merci, à la lumière du ciel; nous jouons cartes sur table, nous pensons tout haut, et on le sait. A-t-on voulu seulement fortifier chez les niais l'opinion qui nous représente comme un noyau de furieux révolutionnaires ne rêvant qu'agitation, violence, et désordre? ou bien y aurait-il encore quelque chose, et aurait-on voulu sonder, par un léger essai, les esprits pour asséoir un calcul de probabilités sur les résultats éventuels de quelque mesure qu'on aurait en vu concernant la presse patriote?

---

in viltà, siamo caduti sí in basso che non abbiamo piú da scegliere se non tra il disonore e l' intervento, tra il morire nel sangue o soffocare nel fango? Le domande s'affrettano in folla e la perquisizione che è stata fatta, il 19, nei nostri uffici, ne suggerirebbe altre ancora. Cosa si cercava da noi? il complotto? Noi, grazie a Dio, cospiriamo alla luce del sole; giuochiamo a carte scoperte, pensiamo nobilmente e questo si sa. Han voluto solamente fortificare, nel concetto degli stolti, l' opinione che ci rappresenta come un nido di furiosi rivoluzionarii, i quali non sognano se non agitazione, violenza e disordine? o pure, vi sarebbe qualcos' altro, si avrebbero voluto sondare, con un tentativo lieve, gli spiriti per stabilire un calcolo di probabilità sugli eventuali risultati di qualche misura che si avrebbe in vista, concernente la stampa patriotica?

Nous n'en savons rien, et nous n'en voulons rien savoir. Forts de notre conscience et de notre droit, nous ne redoutons ni mauvais vouloir, ni projets sinistres. La presse est immortelle. Elle tue, elle n'est pas tuée. Tout pouvoir qui la viole creuse l'abime qui doit l'engloutir. Il y roulera tôt ou tard, sans avis. Voilà tout.

Dans la perquisition, dont la haute sagesse de nos gouvernans a bien voulu nous honorer, nous ne voyons donc, pour le moment, qu'une invitation à formuler nettement notre croyance sur l'affaire qui occupe aujourd'hui l'attention publique, et a dessiner de plus en plus clairement notre position dans l'actualité. Ceci, nous allons le faire en aussi peu de mots que possible.

Pour nous, à l'heure qu'il est, et depuis surtout que les lois portées en septembre contre la presse

---

Non ne sappiamo nulla, e non ne vogliamo saper nulla. Forti della nostra coscienza e del nostro diritto, non temiamo né mal volere, né progetti sinistri. La stampa è immortale. Uccide, non è uccisa. Ogni potere che la viola scava l'abisso che deve inghiottirlo. Vi sdrucciolerà presto o tardi, senza esserne avvisato. Ecco tutto.

Nella perquisizione, di cui l'alta saggezza dei nostri governanti ha voluto onorarci, non vediamo dunque, per il momento, se non un invito a formulare nettamente la nostra credenza, sulla questione che oggidì tien desta l'attenzione pubblica, e a delineare sempre più chiaramente la nostra posizione nel momento attuale. Questo, noi lo facciamo col minor numero di parole possibili.

Per noi, ora come ora, e sopratutto da quando le leggi emesse in settembre contro la stampa e le associa-

et les associations françaises ont ouvert une dernière et nouvelle période ascendante à l'esprit d'absolutisme de la vieille Europe, les *Proscrits* n'existent pas comme corps. Il existe des peuples proscrits, et nous sommes pour eux contre les pouvoirs proscripteurs. Il existe des hommes qui ont plus ou moins combattu, plus ou moins souffert dans la lutte pour la cause sacrée que nous défendons: et nous les aimons, nous les révérons dans la proportion de leur souffrance et de leur travaux. Il existe des hommes fougueux, irréfléchis, impatiens, qui, ne savent pas souffrir, pour les saintes croyances, qui, au lieu d'oublier, d'absorber une individualité dans la grande cause de tous, prétendent, par amour propre ou par une faute d'intelligence, se substituer à la loi des choses et l'anéantir au profit de leurs conceptions personnelles: et nous les conseillons d'après notre conscience, nous les plaignons, quand il se refusent à tout con-

---

zioni francesi hanno aperto un ultimo e nuovo periodo ascendente allo spirito d'assolutismo della vecchia Europa, i *Proscritti* non esistono come corpo. Esistono popoli proscritti, e noi siamo per essi, contro i poteri proscrittori. Esistono uomini che hanno piú o meno combattuto, piú o meno sofferto nella lotta per la causa sacra che difendiamo, e noi li amiamo, li riveriamo in proporzione delle loro sofferenze, e dei loro lavori. Esistono uomini focosi, irriflessivi, impazienti, che non sanno soffrire per le sante credenze, che invece di dimenticare, di assorbire una individualità nella grande causa di tutti, pretendono, per amor proprio o per difetto d' intelligenza, di sostituirsi alla legge delle cose, e annientarla a profitto delle loro concezioni personali; e noi li consigliamo secondo la nostra coscienza, noi li compiangiamo quando

seil. Et il existe des hommes apostats de leur cause, qui trafiquent sur l'enthousiasme ou sur la crédulité de ces derniers, pour les pousser vers l'abime; des hommes qui profitent de leur chûte pour leur jeter de la boue, des hommes qui exploitent au profit de leurs projets ou de leurs lâchetés, la moindre erreur, la moindre imprudence, et s'en vont la grossissant, la generalisant, l'appliquant à tout un parti, à toute une classe d'individus, soit pour l'écraser à son aise, soit aussi, chez quelques uns, pour se donner le mérite de *protéger* ceux qui n'ont pas besoin de leur protection. Ceux-là, nous les méprisons tous tant qu'ils sont, et à quelque couleur qu'ils prétendent appartenir.

Ainsi donc, et par la force du principe que nous venons d'énoncer, notre opinion est toute faite:

Un complot des *proscrits* nous apparait à nous, en l'examinant du point de vue législatif répressif,

---

si rifiutano ad ogni consiglio. Esistono uomini apostati della loro causa, che trafficano sull'entusiasmo o sulla credulità di questi ultimi per spingerli verso l'abisso: uomini che approfittano della loro caduta per gettare ad essi del fango, uomini che sfruttano a pro' dei lori interessi o delle loro viltà, il minimo errore, la minima imprudenza, e si dispongono a ingrandirla, a generalizzarla, ad applicarla a tutto un partito, a tutta una classe di individui, sia per schiacciarla comodamente, sia anche, presso alcuni, per darsi il merito di *proteggere* coloro che non hanno bisogno della loro protezione. Costoro, li disprezziamo tutti quanti sono, a qualunque colore pretendano di appartenere.

Così dunque, e per la forza del principio che abbiamo enunciato, la nostra opinione è fatta:

Un complotto di *proscritti* ci sembra, esaminandolo dal punto di vista della legislazione repressiva, una cosa assurda,

une chose absurde, chimérique, non existante: ces mots-là ne présentent à notre intelligence aucun sens précis: ils frappent notre oreille comme un son vague et vide: pas plus. Et nous ne concevons pas de quelle manière la loi pourrait le définir, le saisir, exercer sur lui son activité.

Une mesure concernant les *proscrits*, une prévision législative qui voudrait régler leur sort, et leur existence, nous paraît donc absurde et en même temps essentiellement inique et oppressive: absurde par ce que nous venons de dire, par ce qu'elle frapperait sur quelque chose qui n'a pas à nos yeux et aux yeux de la loi, une existence certaine, définie, reconnue: inique et oppressive, en ce qu'elle créerait par là-même une *caste*, elle constituerait une exception sans motif au *droit commun*, et elle embrasserait par conséquent inévitablement dans un même cercle de répression et de pénalité, l'innocent et le coupable.

---

chimerica, inesistente: quelle parole non presentano a nostro parere alcun senso preciso: colpiscono il nostro orecchio come un suono vago e vuoto; niente di più. E non concepiamo in qual modo la legge potrebbe definirlo, afferrarlo, esercitare su di esso la sua attività.

Una misura concernente i *proscritti*, una previsione legislativa che vorrebbe regolare la loro sorte e la loro esistenza, ci sembra dunque assurda e ad un tempo essenzialmente iniqua e oppressiva; assurda, da quanto abbiamo detto, perché andrebbe a cadere su qualcosa che agli occhi nostri e a quelli della legge non ha una consistenza sicura, definita, riconosciuta; iniqua ed oppressiva, pel fatto che creerebbe per ciò stesso una *casta*, costituirebbe un'eccezione senza motivo al *diritto comune*, e abbraccerebbe per conseguenza inevitabilmente in un stesso àmbito di repressione e di penalità l'innocente e il colpevole.

Reste donc pour nous, et pour tous les cas du genre de celui qui nous occupe, le point de vue *humain*. Le point de vue *humain*, le droit social, le *droit commun* en un mot est le seul auquel nous puissions avoir recours: le seul qui nous paraisse applicable. Ceux que vous désignez sous le nom, désormais dangereux, de *proscrits*, sont des *hommes*: des hommes pour vous comme pour nous: des hommes sujets aux lois du sol qu'ils habitent, et aux repressions de la société à laquelle ils se mêlent et par laquelle ils influent, toutes les fois qu'ils faillissent. S'il y a des coupables, que la loi du pays, la loi qui régit les actes aussi bien pour les étrangers que pour les natifs du territoire, saisisse: c'est son droit. S'il y a complot formé par plusieurs d'entre eux, que l'autorité chargée de veiller, le saisisse et le place au grand jour: rien de mieux. C'est

---

Rimane dunque per noi, e per tutti i casi del genere di quello che trattiamo, il punto di vista *umano*. Il punto di vista *umano*, il diritto sociale, il *diritto comune* in una parola è il solo a cui noi potevamo ricorrere: il solo che ci sembra applicabile. Coloro che voi indicate sotto il nome, oramai pericoloso, di *proscritti*, sono *uomini*: uomini per voi come per noi: uomini soggetti alle leggi del suolo che abitano e alle repressioni della società con la quale si mescolano, e della quale sentono l' influenza tutte le volte che sono in colpa. Se vi sono colpevoli, la legge del paese, la legge che regola gli atti tanto per gli stranieri quanto per i nativi nel territorio, persegua: è il suo diritto. Se v'è complotto formato tra parecchi di loro, l' autorità incaricata di vegliare, inquisisca, e lo ponga in evidenza: niente di meglio. È il suo dovere. Ma qui si limiti anche

là son devoir. Mais là aussi se borne son pouvoir. Un seul pas de fait au delà de cette sphère, c'est de l'arbitraire: c'est de la tyrannie; c'est une violation de notre principe national; c'est de la monarchie toute pure et, — que les bons citoyens y songent — de la monarchie de septembre 1835.

Or, nous n'avons pas même besoin de le dire: du point de vue *humain* auquel nous nous sommes placés, toute fournée de proscrits pour l'Angleterre, pour l'Amérique, pour où vous voudrez, nous paraît atroce: elle nous fait le même effet qu'une cargaison de nègres qu'on expédierait, pour trafic, d'une côté à l'autre: c'est, comme l'a dit le proscrit, dont nous avons inséré une première lettre, *la traite des blancs organisée*; ni plus, ni moins. On se frotte les yeux: on croit rêver en se demandant: ces choses-là se disent-elles, en 1836, au sein d'une république? Sommes-

---

il suo potere. Un solo passo di fatto al di là di questa sfera, è l'arbitrio; è la tirannia; è una violenza del nostro principio nazionale; è la monarchia puramente e — che i buoni cittadini vi badino, — la monarchia del settembre 1835.

Ora, noi non abbiamo neanche bisogno di dirlo; dal punto di vista *umano* nel quale ci siam posti, ogni infornata di proscritti per l'Inghilterra, per l'America, per dove vorrete, ci sembra atroce; ci fa lo stesso effetto di un carico di negri che si spedissero, per traffico, da una costa all'altra: è, come l'ha detto il proscritto di cui abbiamo inserito una prima lettera, *la tratta dei bianchi organizzata;* né piú, né meno. V'è da stroppicciarsi gli occhi; credere di sognare, chiedendosi: queste cose si dicono, nel 1836, nel seno di una repubblica?

nous chrétiens, ou payens? Sommes-nous des hommes, des enfans de la civilisation européenne, ou des sauvages du désert?

Que si, après cela, on tient à connaître notre opinion sur l'affaire elle-même, la voici: c'est qu'il n'existe pas de véritable complot; c'est que jamais les proscrits résidant actuellement en Suisse n'ont songé sérieusement à une invasion du Duché de Bade, ou de tout autre point du territoire allemand; c'est que rien n'était préparé pour cela et que toutes les découvertes de nos polices n'aboutiront qu'à constater quelques vœux individuels confidentiellement exprimés; quelques imprudences, quelques légèretés, fruits d'une exaltation momentanée. Mais rien de ce qui, aux yeux de la loi, peut constater l'existence d'un *complot* quelconque. — Nous ne croyons pas que les faits viennent jamais démentir l'opinion que nous énonçons ici; mais quoi qu'il en soit et tant que le

---

Siamo cristiani o pagani? Siamo uomini, figli della civiltà europea, o selvaggi del deserto?

Che se, dopo ciò, si desidera di conoscere la nostra opinione sulla questione stessa, eccola: non esiste vero complotto; giammai i proscritti che risiedono attualmente in Isvizzera hanno pensato seriamente a una invasione nel Ducato di Baden, o in tutt'altro punto del territorio tedesco. Nulla era preparato per ciò, e tutte le scoperte delle nostre polizie non giungeranno se non a constatare qualche voto individuale, espresso confidenzialmente; qualche imprudenza, qualche leggerezza, frutti d'una esaltazione momentanea. Ma nulla di ciò che agli occhi della legge possa constatare l'esistenza di un *complotto* qualunque. — Non crediamo che i fatti vengano mai a smentire l'opinione che enunciamo qui; ma che

plus profond secret enveloppe les travaux des polices, nous croyons que tous ceux des organes de la presse, qui tout en se donnant comme défenseurs du droit d'asile, admettent cependant l'existence d'un complot dont ils n'ont pas, jusqu'à ce moment, la moindre preuve entre les mains, commettent une grande inconséquence et se conduisent d'une manière coupable envers ceux qu'ils paraissent vouloir défendre.

Voilà ce que nous avions à dire sur la prétendue tentative dont on fait en ce moment tant de bruit, et sur la manière de procéder qu'on paraît vouloir adopter. Nous laissons le soin de caractériser plus au long la position des proscrits à celui d'entre eux auquel nous avons ouvert nos colonnes. Mais nous éprouvons le besoin de faire part à nos lecteurs de quelques autres réflexions qui nous ont été suggérées

---

che ne sia, e per quanto il piú profondo segreto avviluppi i lavori delle polizie, crediamo che tutti quegli organi della stampa i quali, pur dichiarandosi difensori del diritto d'asilo, ammettono tuttavia l'esistenza di un complotto, di cui non hanno sino ad ora la minima prova in mano, commettono una grande inconseguenza e si conducono in modo colpevole verso di quelli che sembrano di voler difendere.

Ecco ciò che avevano da dire sul preteso tentativo del quale si fa in questo momento tanto rumore, e sulla maniera di procedere che sembra si voglia adottare. Lasciamo la cura di caratterizzare piú diffusamente la posizione dei proscritti a quello tra essi a cui abbiamo aperte le nostre colonne. Ma sentiamo il bisogno di far parte ai nostri lettori di alcune altre riflessioni che ci sono state suggerite da questo spettacolo che si svolge

par ce spectacle qui se déroule devant nos yeux, et nous allons le faire dans un second article.

[III].

Bienne, 1 juillet.

L'affaire des refugiés touche à sa fin. Elle y touche, disons-nous, devant la nation; car, quant à ceux qui la gouvernent, qui peut dire ou prévoir? Nous sommes, Dieu merci, trop éloignés des sources auxquelles ils puisent, eux, aujourd'hui, leurs inspirations, pour pouvoir annoncer à nos lecteurs quelque chose sur leurs intentions. Nous ne parlons que de l'opinion publique, seul représentant que nous connaissions actuellement au pays.

L'opinion publique se forme de plus en plus, et elle est à peu près unanime pour flétrir l'inconcevable

dinanzi ai nostri occhi; e lo faremo in un prossimo articolo.

[III].

Bienna, 1° luglio.

La questione dei proscritti volge al suo termine; almeno secondo il giudizio del paese: perché, per ciò che riguarda i Governi, chi può dire o prevedere quello che saranno per fare? Noi siamo, la Dio mercé, troppo lontani dalle sorgenti dalle quali essi attingono in oggi le loro ispirazioni, per potere annunziare ai nostri lettori alcuna delle loro intenzioni. Non parliamo se non dell'opinione pubblica, che è la sola rappresentanza che esista oggi per noi nel paese.

L'opinione pubblica si va sempre più formando ed è pressoché unanime nel combattere l'inconcepibile con-

conduite de nos polices et les plus inconcevables projets de proscription en masse, de déportation, de droit exceptionnel à établir, que quelques uns de nos hommes ont osé rêver, mais qu'ils n'oseraient, il faut l'espérer pour l'honneur de l'espèce humaine, mettre jamais à exécution. Devant la réalité, devant l'enquête qui s'achève à Zurich, devant celle de Berne, quoiqu'on fasse pour l'envelopper d'une mystérieuse terreur, tous ces bruits d'expédition allemande, de tentatives à main armée, de complots sur le point d'éclater, s'en vont comme des insinuations calomnieuses devant un acquittement solennel. On n'ose déjà plus en parler. Malgré l'activité dont on a fait preuve, on n'a rien saisi, rien trouvé, qui put étayer les hypothèses absurdes qu'on prétendait imposer à la crédulité publique; pas un fusil, pas une caisse, pas un seul plan d'invasion, pas une trace de con-

dotta delle nostre polizie, e i disegni ancor piú incredibili di proscrizione in massa, di deportazione, di diritto eccezionale da stabilirsi, che alcuni dei nostri uomini di Stato hanno osato tracciare, ma che, è pur forza sperarlo per l'onore della specie umana, non oserebbero mai porre in atto. Dinanzi alla realtà, di fronte all' inchiesta che si sta istituendo in Zurigo — davanti a quella di Berna, per quanto si tenti ravvolgerla in un misterioso terrore — tutte le voci di spedizioni tedesche, di tentativi a mano armata, di congiure presto a scoppiare, sfumano come insinuazioni calunniose davanti a una solenne sentenza assolutoria. Non si osa neppur piú parlarne. Malgrado l'attività di cui si è dato prova, non si è afferrato né trovato cosa alcuna, che potesse dar valore alle assurde ipotesi che si è cercato imporre alla credulità pubblica; non un fucile, non una cassa, non un solo disegno

spiration materielle dans un but précis ou insurrectionnel; pas un papier qui dise, telle heure, tel jour nous marcherons; — rien. Tout se borne à quelques documens qui témoignent, dit on, de l'existence d'une association entre frères, résultat de la nature des choses, écho des idées qui germent partout aujourd'hui, et dont nous sommes, nous-mêmes, des interprètes. Où est le crime? où le mal commis? pourquoi punit-on? et s'il plait à des hommes de se réunir sous le lien d'une croyance formulée et librement acceptée, qu'avez-vous à y redire? Depuis quand, sur un sol où le droit d'association est formellement reconnu, sous des institutions dont l'âme est la *liberté*, qualifie-t-on de complot et d'action coupable une chose qui ne fait mal à personne, qui ne porte aucune atteinte au droit du pays, et qui ne fait qu'organiser au sein d'un noyau quelconque, la guerre sainte des

---

d'invasione, non una traccia di cospirazione materiale con un fine qualsiasi d'insurrezione o d'altro; non un foglio che dica, in tal ora, in tal giorno faremo; — nulla. Tutto si limita ad alcuni documenti che, si dice, fanno testimonianza dell'esistenza d'una Associazione tra fratelli, risultato della natura delle cose, eco delle idee che germogliano oggi dovunque, e di cui noi stessi ci facciamo interpreti. — Dov'è il delitto? Dove, il male commesso? Perché punire? E se vi sono uomini che si raccolgono nel legame d'una credenza francamente espressa e liberamente accettata, di che si rendono essi colpevoli? Da quando in qua, sopra un suolo dove il diritto di associazione è formalmente riconosciuto, sotto istituzioni l'anima delle quali è la *libertà*, si può qualificare come cospirazione e come meritevole di condanna ciò che non fa torto ad alcuno; che non lede verun diritto del paese, e solo

idées du progrès, de l'indépendance nationale et de l'émancipation populaire?

Ceci est grave, et qu'on ne s'y trompe pas: c'est nous, patriotes, qu'on attaque toutes les fois que sur notre sol on procède exceptionnellement à l'égard de qui que ce soit: c'est nous qu'on menace toutes les fois qu'on supprime, pour qui que ce soit, quelqu'un des droits inviolables que le pays reconnaît. Il n'y a pas de raison, répétons-le pour ceux qui oublient, il n'y a pas de raison pour que l'on ne vienne demain peut-être refuser aux hommes du pays ce droit de s'associer qu'on proscrit aujourd'hui pour les étrangers; il n'y en a pas pour nous laisser, nous, partisans des jeunes contre les vieilles idées, nous appeler dans nos publications, *jeune Suisse*, si l'on s'arroge le droit de punir d'autres hommes, parce qu'en tête de leurs écrits, publiés ou non, ils croient devoir

---

intende ad ordinare, nel seno d'un nucleo qualunque, la santa guerra delle idee, del progresso, dell'indipendenza nazionale e dell'emancipazione popolare?

Non giova illudersi: la cosa è grave; tutte le volte che sul nostro suolo si commettono atti eccezionali verso qualsiasi persona, se ne fa ricadere la responsabilità su noi patrioti; una minaccia è rivolta a noi, quante volte venga soppresso, per fatto di chicchessia, qualcuno dei diritti inviolabili che il paese riconosce. Non v'ha ragione — lo ripetiamo per coloro che facilmente pongono in dimenticanza le cose — non v'ha ragione perché domani non venga forse ricusato agli uomini del paese il diritto di associarsi, che oggi si vieta agli stranieri; non v'ha ragione di permettere a noi, partigiani delle idee giovani contro le vecchie, di chiamarci, nelle nostre pubblicazioni, *Giovine Svizzera*, se v'ha chi s'arroga il diritto

placer, exspression d'une croyance de prevision, les mots de *jeune Allemagne*. Si cela ne se fait pas, c'est qu'on ne l'ose pas. Taisons nous tous, on s'enhardira.

Que si cela n'est pas, peut importe. Nous aurions, nous, toutes les assurances possibles, de garanties sans réserve, l'avenir dans nos mains, que nous nous croirions egalement en devoir de protester. Nous ne sommes pas des égoïstes. Nous veillons pour le droit. Partout ou ce droit apparaît, là est le signe de l'humanite, là nous avons des frères. Partout ou ce droit est violé, partout où la sainteté de l'individualité humaine est profanée par l'injustice et par l'arbitraire, là on nous attaque dans ce que nous avons de plus cher au monde, notre foi, nos principes, nos esperances. Nous sommes tous solidaires. Et en le proclamant hautement, nous croyons faire œuvre de

---

di punire altri uomini, perché in testa ai loro scritti, pubblicati o no, credano dover porre, come espressione d'una credenza preveggente, le parole *Giovine Alemagna*. Se ciò non avviene, egli è perché non si osa farlo. Se noi tutti restiamo muti, ne troveranno ben presto il coraggio.

E se anche ciò non accadesse, non monta. Fossero pure tutte le malleverie possibili, l'avvenire stesso, nelle nostre mani, ci sentiremmo nondimeno egualmente in dovere di protestare. Non siamo egoisti. Noi vegliamo a cura del Diritto. Dovunque si manifesti quel Diritto, quivi è il segno dell'Umanità, quivi sono fratelli nostri. Dovunque quel Diritto è violato, dovunque la santità della persona umana viene profanata dall'ingiustizia e dall'arbitrio, ci sentiamo noi pure offesi in ciò che abbiamo di più caro; nella nostra fede, ne' nostri principii, nelle nostre speranze. Siamo tutti solidali. E proclamando altamente i nostri principii crediamo fare opera patriotica

nationalité bien plus que tous ceux, quels qu'ils soient, qui donnent pour prétexte ou pour excuse aux persécutions je ne sais quel zèle hypocrite ou singulièrement borné pour la sûreté et pour l'indépendance de la patrie.

La sûreté et l'indépendance de la patrie sont là où sont les antiques vertus et l'honneur. La sûreté et l'indépendance de la patrie n'ont pas de plus grands ennemis que ceux qui mentent aux vertus de nos pères et souillent l'honneur du drapeau qui ombrage leur tombe. Eh! que nous importe la jouissance matérielle et précaire d'un droit de presse ou d'association, si la sainteté nous en reste inconnue, si, au lieu d'y voir l'application d'un principe universel, fragment de la loi de Dieu, nos enfans n'apprennent de nous qu'à l'envisager comme un *fait* isolé? Que nous fait à nous la liberté qu'on nous vante, si, la peur dans l'âme et la honte au front,

---

e di dovere nazionale, assai piú di coloro, quali che sieno, che danno per pretesto o scusa alle persecuzioni non so quale zelo ipocrita o stranamente frainteso per la sicurezza e l' indipendenza della patria.

La sicurezza e l' indipendenza della patria sono nelle antiche virtú e nell' onore. I suoi nemici stanno fra quei che tradiscono quelle virtú e contaminano l' onore della bandiera repubblicana piantata sul sepolcro dei loro padri. Che importa il godimento precario d' un diritto d' associazione o di stampa, se la santità di quel diritto v' è ignota, se invece di ravvisare in esso l' applicazione d' un principio universale, frammento della legge di Dio, voi insegnate ai vostri figli a non vedervi che un semplice *fatto?* Che importa la libertà s' essa deve, colla paura nell' anima e la ver-

elle doit se traîner, vile courtisane, aux portes de toutes les ambassades pour y mendier à la diplomatie monarchique une existence d'un jour, que demain, après-demain, quand elle n'aura plus rien à accorder, on lui retirera brusquement? La liberté, ainsi faite, n'est qu'une amère dérision; et pareille à la légende ironique qu'une main impie cloua sur la croix du Christ, elle forme l'éternelle condamnation de ceux qui l'inscrivent au haut du drapeau national et crucifient le juste au-dessous.

Malheur aux hommes qui, méconnaissant tout ce qu'il y a de sacré dans l'exil, foulant aux pieds la pitié sainte et la sainte hospitalité, spéculent sur l'isolément du proscrit et ne trouvent qu'une couronne d'épines à poser sur les fronts où rayonne déjà la couronne du dévouement et des grandes infortunes! Malheur au peuple qui verrait cela d'un œil sec et n'éprouverait pas le besoin de lever la

---

gogna sulla fronte, trascinarsi, in sembianza di cortigiana avvilita, d'ambasciata in ambasciata, per mendicarvi alla diplomazia monarchica una esistenza d'un giorno? Libertà siffatta non è se non amara derisione; e simile alla ironica leggenda che una mano d'empio inchiodava sulla croce di Cristo, essa forma l'eterna condanna degli uomini che la scrivono sulla bandiera e crocefiggono il Giusto al disotto.

Sventura agli uomini che, sconoscendo quanto ha di santo l'esilio, calpestando la sacra ospitalità, speculano sull'isolamento del proscritto e pongono una corona di spine sulla testa consecrata dal battesimo dei patimenti e del sagrificio! Sventura al popolo capace d'assistere indifferente a quello spettacolo e senza sentirsi spronato

main en criant : *ce sont des enfants que Dieu nous envoie, respect pour eux et pour nous!* La liberté de ses pères fondra dans ses mains comme la glace au soleil, à la première crise que Dieu leur enverra pour épreuve. Les larmes que son égoïsme aura fait verser témoigneront contre lui. Elles effaceront son nom et sa gloire : car, le Christ a dit : *donnez à manger à ceux qui ont faim et à boire à ceux qui ont soif.* Or, la liberté, c'est le pain de l'âme, et l'hospitalité, c'est la rosée que le ciel donne aux bons pour qu'ils en rafraîchissent les têtes que sillonne la proscription.

Nous, nous abreuvons d'amertume et de calomnie le pain du malheur à ceux qui nous demandent l'hospitalité, et nous écrivons, en les chassant, sur le livret des ouvriers que nous soupçonnons d'aimer trop leur patrie : *point de travail.*

---

a levare la mano e dire : *quei proscritti sono fratelli che Dio ci manda : rispetto per essi e per noi!* La libertà de' suoi padri si dissolverà come ghiaccio al sole, alla prima difficile prova. Le lagrime provocate dal suo egoismo testimonieranno contr'esso. Esse ne cancelleranno la gloria e il nome. Perché Cristo disse : *date da mangiare agli affamati e da bere a chi ha sete.* Ma la libertà è il pane dell'anima e l'ospitalità è la rugiada versata da Dio sui buoni, perch' essi la riversino sulle fronti solcate dalla persecuzione.

E noi avveleniamo coll' amarezza e colla calunnia il pane della sventura a coloro che ci chiedono l' ospitalità; e, nello scacciarli, scriviamo sul libretto degli operai, che sospettiamo colpevoli d' amar troppo la loro patria : *non v' è lavoro.*

Et tout cela pour complaire aux exigences de quelques ambassades étrangeres! tout cela, honte et aveuglement! pour étouffer, si cela était au pouvoir des hommes, cet esprit d'émancipation humaine et de liberté qui fait désormais toute notre défense — pour consommer, volontairement ou non, peu importe, l'œuvre rétrograde qui se poursuit depuis 5 ans, avec une constance que rien ne trouble, en Europe: œuvre impie et maudite qui substitue la force au droit, le fait au principe, la matière à l'esprit, l'homme à Dieu: œuvre fatale à *toute institution républicaine*, et dont le programme formulé, nous le pensons, assez nettement à Paris, en septembre 1835, s'accomplit à Cracovie par la force, en Suisse par le déshonneur!

Car, certes, ce n'est pas un pays éclairé, ce n'est pas a nous du moins que vous ferez croire ce que vous n'osez affirmer qu'indirectement et en tremblant:

---

E questo facciamo per compiacere alle esigenze di qualche ambasciata straniera! E tutto ciò — vergogna e cecità! — per soffocare, se pur fosse in potere d'uomini, lo spirito d'emancipazione umana e di libertà, che è oggimai l'unica nostra difesa: per consumare, conscii o no poco monta, l'opera retrograda che si prosegue da cinque anni, con imperturbabile costanza, nell'Europa: **opera empia e maledetta, che sostituisce la forza al diritto, il fatto al principio, la materia allo spirito, l'uomo a Dio**: opera fatale ad *ogni istituzione repubblicana*, il cui programma — espresso, a veder nostro, abbastanza **chiaramente in Parigi, nel settembre, del 1835 — si compie a Cracovia colla forza, nella Svizzera col disonore!**

**Perché, certo, voi non osereste affermare ad un paese cólto** — non lo affermereste almeno a noi, se non indirettamente e tremanti — che la vostra condotta è

l'indépendance de votre conduite, l'absence de tou e inspiration étrangère. Elle est partout, elle se révèle partout: elle se trahit dans le moindre de vos actes; elle sème votre route de contradictions, elle dirige vos enquêtes, elle écrit vos listes de proscription. Vous avez pendant deux ans renoncé au système odieux dans lequel vous vous êtes malheureusement engagés: vous avez fait acte de tolérance et d'oubli: ces hommes contre lesquels vous exhumez aujourd'hui un arrêt vieilli, ont, pendant deux ans, séjourné au milieu de vous, au vu et au su de tous vos agens; vous les avez tenus dans vos mains, vous avez apprécié leur conduite, vous leur avez dit, si non formellement, du moins par le fait: soyez libres et tranquilles; vous tombez sur eux tout-à-coup, avec une énergie qui vous est insolite, avec une sorte de fureur aveugle, qui ne vous permet pas même d'at-

indipendente e libera affatto da ogni ispirazione straniera. Questa si trova ovunque, si rivela per ogni dove; si tradisce ne' vostri menomi atti; semina di contradizioni la vostra via; dirige le vostre inchieste, stende le vostre liste di proscrizione. Voi avevate per due anni rinunziato all'odioso sistema che oggi avete sventuratamente ripreso; avevate dato pegno di tolleranza e di obblio; quegli stessi uomini contro i quali avete oggi dissotterrato una vieta sentenza, vissero per due anni tra voi, a vista e saputa di tutti i vostri agenti; gli avete avuto sotto mano, avete potuto apprezzare la loro condotta, avete, se non formalmente almeno col fatto, detto loro: vivete liberi e tranquilli: — ed ora d'un tratto vi avventate contro di essi, con un'energia insolita in voi, con una specie di furore cieco, che non vi lascia neppur campo ad aspettare il risultato delle vostre inchieste: e

tendre les résultats des enquêtes: cela, après Cracovie, après des prétendues découvertes qui n'ont pour vous d'autre garantie que la parole de quelque sergent-major russe ou autrichien; après des réclamations qui nous ont été adressées par les puissances envahissantes; après des notes secrètes, dont vous pouvez, grâce à l'absence de publicité dans les affaires du pays, dissimuler, mais non pas nier l'existence. Et vous vous dites indépendans! Vous prétendez que vos persécutions ne datent que d'un complot découvert — et déjà, avant même les premiers résultats de l'enquête zuricoise, vous dressiez des listes de quatre-vingt-dix victimes, et dont les journaux ont révélé, il y a vingt jours, l'existence! Vous cherchez, dites-vous, des coupables; vous annoncez que les poursuites gouvernementales ne planent que sur les fauteurs d'une entreprise, dont au reste la con-

---

ciò dopo Cracovia; dopo pretese scoperte che non hanno per voi altro fondamento all' infuori della parola di qualche sergente maggiore, russo o austriaco; dopo reclami che vi sono stati fatti da potenze invaditrici; dopo note segrete, l' esistenza delle quali potete forse, mercé l' assenza di pubblicità negli affari del paese, dissimulare, non mai negare. E vi dite indipendenti! Pretendete che le vostre persecuzioni prendano mossa dalla scoperta di una cospirazione; mentre già, anche prima che si conoscessero i risultati dell' inchiesta di Zurigo, voi stendevate contro novanta vittime liste che vennero pubblicate dai giornali, or son venti giorni! Dite di cercare i colpevoli; ci annunziate che le persecuzioni governative non sono dirette se non contro i fautori d' una impresa, della quale d' altronde non è nemmeno provato che esistesse il

ception elle-même n'est pas prouvée; et cependant, en tête de vos tables de proscription, dans vos circulaires aux agens de police et aux cantons, figurent des noms d'hommes paisibles et inoffensifs, dont tout ce que vous avez pu recueillir vous proclame l'inculpabilité la plus absolue! Vous prétendez que les principaux agens du prétendu complot sont aux gages de l'étranger; vous avez, songez-y, dans vos mains las preuves d'une correspondance entre l'un d'eux et l'envoyé d'une cour étrangère, et vous ne déployez votre force que contre de pauvres ouvriers, vous n'accablez de votre colère que des proscrits sans défense, vous ne demandez pas aux gouvernemens étrangers le rappel de leurs coupables agens; vous ne sévissez pas contre des hommes qui viennent établir chez nous une sorte de gouvernement occulte, une police

---

disegno; e tuttavia, in capo alle vostre liste di proscrizione, nelle vostre circolari agli agenti di polizia e ai Cantoni, figurano nomi d'uomini pacifici ed inoffensivi; mentre da tutto ciò che avete potuto raccogliere sul conto loro è fatta palese la loro completa innocenza! Affermate che i principali agenti della pretesa cospirazione ricevono uno stipendio dallo straniero; intanto, dovete ricordare che avete fra le mani le prove d'una corrispondenza di uno d'essi coll'inviato d'una Corte straniera, e che nondimeno non ispiegate la vostra forza se non contro alcuni poveri operai; non date sfogo all'ira vostra se non contro alcuni proscritti senza difesa; non chiedete ai governi stranieri il richiamo dei loro agenti colpevoli; non incrudelite contro uomini che vengono ad impiantare fra voi una specie di governo occulto, una polizia se-

secrete, un foyer constaté à plusieurs reprises, de desordre, d'espionnage et de corruption!

Allez! taisez-vous; ne profanez pas, en les prononçant, ces mots sacrés de patrie et d'indépendance: le peuple qui est pur et innocent de tout cela, le peuple qui réparera un jour vos fautes, le peuple seul a desormais le droit de les proférer sans rougir.

## [IV].

Bienne, 5 juillet.

Dieu merci! la grande peur est passée. Les patriottes recouvrent leurs sens et les organes de nos braves commencent même déjà à plaisanter. L'invasion allemande et la constituante de Lausanne sont heureusement détournées. On a fait remonter la première à sa source, la diplomatie; et l'autre ne doit

---

greta, un centro, piú volte verificato, di disordini, di spionaggio, e di corruttela!

Tacete! non profanate, profferendole, le sacre parole di patria e d'indipendenza; il popolo — che in mezzo a tutto ciò è rimasto puro ed innocente, e che un giorno saprà riparare alle vostre colpe — il popolo solo oggimai ha il diritto di profferirle senza arrossire.

## IV.

Bienne, 5 luglio.

Dio sia lodato! la grande paura è passata. I patrioti ripigliano i sensi, e gli organi dei nostri prodi cominciano già persino a scherzare. L'invasione tedesca e la costituente di Losanna sono fortunatamente rimosse. La prima si è fatto risalire alla sua origine, la diplomazia:

sa célébrité qu'au haut Vorort, qui a donné à un papier trouvé dans la poche de M.r Schüler une publicité à laquelle il était trop modeste d'aspirer. Le peuple est indigné du misérable rôle que les gouvernans ont joué dans cette affaire, et plus encore de la lâcheté dont plusieurs chefs du parti patriote ont fait preuve. On se dit: qu'arrivera-t-il lorsqu'un jour la patrie se trouvera réellement en danger, et qu'alors aussi une terreur panique saisira les hommes auxquels nous avons accordé notre confiance? Si alors aussi ils n'ont rien de plus pressé à faire que de mettre leurs précieuses personnes à l'abri du danger: de renier, vis-à-vis de nos ennemis, toute pensée patriotique, et de manier les nobles armes du mensonge et de la calomnie, de manière à exciter la jalousie des plus habiles roués de l'aristocratie et du parti-prêtre? — C'est là ce qu'on se demande:

---

e l'altra deve la sua celebrità all'alto Vorort che ad una carta trovata nelle tasche del signor Schüler ha data una pubblicità alla quale era troppo modesta di aspirare. Il popolo è indignato della miserabile parte rappresentata dai governanti in questa questione, e piú ancora della viltà di cui parecchi capi del partito patriottico hanno dato prova. Si dice: cosa accadrà quando un giorno la patria si troverà realmente in pericolo, e quando anche allora un terror panico s'impadronirà degli uomini ai quali abbiamo accordato la nostra fiducia? Se anche allora non avranno altro di piú urgente da fare che di mettere le loro preziose persone al riparo del pericolo; di rinnegare, di fronte ai nostri nemici, ogni pensiero patriotico e di maneggiare le nobili armi della menzogna e della calunnia, in modo da eccitare la gelosia dei piú abili furbacchioni dell'aristocrazia e del partito clericale? — È ciò che si chie-

mais heureusement on est pas embarrassé de trouver la réponse. On sait que les temps durs enfantent des hommes énergiques: que le peuple Suisse compte plus d'un citoyen prêt à faire autre chose pour la patrie et pour la liberté que de prononcer des harangues et de porter des *toasts*, et que la jeunesse Suisse est animée d'un meilleur esprit que celui qui galvanise nos tristes jours.

Le moment de l'épreuve s'approche, et on ferait bien de s'y préparer. La diplomatie ne se donne même plus la peine de sauver les apparences. Un tour d'escamotage n'a pas réussi: l'invasion allemande n'a pas voulu marcher, malgré toutes les complaisances de nos autorités: on n'a rien trouvé sinon une association entre des ouvriers et des réfugiés, association, fondée — quelle horreur! — sur des principes *républicains*! Et maintenant, — sans même

---

de: ma fortunatamente non si è imbarazzati a trovare la risposta. Si sa che i tempi difficili fanno nascere uomini energici; che il popolo svizzero annovera piú di un cittadino pronto a fare per la patria e per la libertà una cosa diversa da quella di pronunciare discorsi e di fare dei brindisi, e che la gioventú svizzera è animata da uno spirito migliore di quello che galvanizza i nostri tristi giorni.

Il momento della prova s'avvicina, e si farebbe bene a prepararvisi. La diplomazia non si dà neanche la pena di salvare le apparenze. Un gioco di prestigio non è riuscito; l'invasione tedesca non ha voluto andare innanzi, malgrado tutte le compiacenze delle nostre autorità; non hanno trovato altro se non un'associazione di operai e rifugiati, associazione fondata — quale orrore! — su principii *repubblicani*! Ed ora, — senza neanche attendere che

attendre que cette affaire se soit un peu évaporée, la diplomatie revient à l'œuvre, et demande.... des garanties pour la religion catholique! Elle demande encore d'autres garanties, et la dernière garantie sera: le partage de la Suisse. — Lorsque nous en serons là, la *voie de la conviction* sera parcourue jusqu'au bout; tout le monde comprendra tout ce qu'il y aurait eu d'avantageux à faire à temps une réforme du pacte.

L'enquête qui se fait ici paraît embarrasser tant soit peu notre gracieux juste-milieu. On l'avait fait sonner bien haut, on avait parlé de choses bien importantes. Rien de tout cela ne veut en sortir. — Si les prévenus étaient tous des ouvriers étrangers, on trouverait aisément les moyens de se tirer d'affaire. Coupables ou non, on écrirait quelque chose dans leurs livrets, quelque note parlant d'associations ré-

---

questo incidente si sia un po' dileguato, la diplomazia torna all'opera, e chiede.... delle garanzie per la religione cattolica! Chiede pure altre garanzie, e l'ultima sarà: la divisione della Svizzera. — Quando saremo giunti a quel punto, la *via della convinzione* sarà percorsa sino al suo termine; ognuno comprenderà tutto ciò che vi sarebbe stato di vantaggioso facendo a tempo una riforma del patto.

L'inchiesta che si fa qui sembra imbarazzare ben poco il nostro grazioso giusto-mezzo. L'avevano proclamata dall'alto, avevano parlato di cose assai importanti. Nulla di tutto ciò ne vien fuori. — Se i prevenuti fossero tutti operai stranieri, si troverebbero facilmente i mezzi per trarsi d'imbarazzo. Colpevoli o no, si scriverebbe qualcosa nei loro libretti, qualche nota accennante ad associazioni rivo-

volutionaires et de soupçons, et on les expulserait. Ils n'ont pas le droit de réclamer la protection des lois; ils sont sans défence; ils sont une bonne prise pour l'arbitraire de la police; contre eux, on peut sévir, à son aise, et c'est là un sentiment si doux pour les petits esprits! Le juste-milieu se conduit envers les étrangers comme les habitans des bords de la mer se conduisent envers les naufrages, et c'est ainsi qu'il imprime au nom suisse une flétrissure aux yeux du monde civilisé.

Il en est autrement de M.r Schüler; il est citoyen Suisse, et l'on est comptable aux lois des mesures que l'on ordonne contre lui. La feuille semi-officielle dit bien qu'on use envers M.r Schüler de tous les égards dûs au malheur; mais il faut probablement ranger au nombre de ces égards la circonstance de lui avoir enlevé sa guitarre. On dit que M.r Roschi

---

luzionarie e a sospetti, e sarebbero espulsi. Essi non hanno il diritto di reclamare la protezione delle leggi; sono senza difesa; sono una buona preda per l'arbitrio della polizia; contro di essi si può sevire con tutto comodo, ed è questo un sentimento tanto dolce per le piccole menti! Il giusto-mezzo si conduce verso gli stranieri come gli abitanti delle rive del mare si conducono con i naufraghi, ed è così che s'imprime sul nome svizzero un marchio dinanzi al mondo civile.

Ma è altrimenti per il signor Schüler: egli è cittadino svizzero, ed è tenendo conto delle leggi che sono state prese delle misure contro di lui. Il giornale semi-ufficiale dice pure che si hanno per il signor Schüler tutti i riguardi dovuti alla sciagura; ma bisogna probabilmente porre nel numero di questi riguardi la circostanza di avergli tolta la sua chitarra. Dicono che il signor Roschi abbia accettato

a accepté malgré lui sa commission, craignant qu'on ne fît de nouveau « *grand bruit de peu de chose,* » et que sa renommée de juge instructeur en fût éclipsée : cela se peut : nous ferons en son tems le narré de cette enquête. Pour le moment, nous nous bornons à faire observer que le zèle ne doit pas être porté au point de faire subir, au hasard, des interrogatoires à des ouvriers contre lesquels l'on n'a pas le moindre grief à faire valoir ; de leur demander si un tel ou un tel ne leur a point parlé politique ; s'ils n'ont point déjà chanté des airs politiques ; de leur promettre d'interposer ses bons offices auprès de l'ambassadeur de leur nation, et de leur faire obtenir une riche récompense, dans le cas où ils feraient un aveu : enfin de leur faire des menaces, quand ils ne peuvent rien révéler. Nous désirons ardemment que l'on tienne compte de cette observation ; nous désirons, en outre,

---

suo malgrado l'incarico affidatogli, temendo che si facesse nuovamente « *molto rumore per poco,* » e che la sua rinomanza di giudice istruttore ne fosse oscurata ; ciò potrà essere ; faremo a suo tempo il racconto di questa inchiesta. Per ora, ci limitiamo a fare osservare che lo zelo non deve essere portato al punto da sottoporre, a caso, ad interrogatorii operai contro i quali non si ha il benché minimo torto da far valere ; di domandare loro se il tale o il tal altro ha mai parlato loro di politica ; se hanno mai cantato arie popolari ; di promettere d'interporre i loro buoni uffici presso l'ambasciatore della loro nazione, e di fare agli stessi ottenere una ricca ricompensa nel caso in cui facessero una confessione ; infine, di minacciarli, quando non possono rivelare nulla. Desideriamo ardentemente che si tenga conto di questa osservazione ;

que la marche de cette enquête soit accélérée, afin que l'on n'agisse pas trop longtemps contre le droit, afin que la sentence de *droit* soit prononcée, et que le public apprenne ce qui a donné sujet au vacarme par lequel on a presque réussi à induire l'opinion publique en erreur.

[V].

Bienne, le 8 juillet 1836.

Ce ne sont pas des obstacles que nous rencontrons à chaque pas que nous faisons dans l'examen de notre existence politique: c'est le vide. Ce ne sont pas des dangers réels, des forces puissantes, invincibles, ennemies du progrès; c'est l'absence d'énergie, d'une ferme vouloir, d'une foi active, de cette harmonie, en un mot, qui traduit les convictions par

---

desideriamo inoltre che la procedura di questa inchiesta sia accelerata, affinché non si agisca troppo lungamente contro il diritto, affinché la sentenza di *diritto* sia pronunciata, e che il pubblico sappia ciò che ha dato argomento al baccano con cui si è riusciti a trarre in errore l'opinione pubblica.

[V].

Bienne 8 luglio 1836.

Non sono già ostacoli quelli che incontriamo ad ogni passo che facciamo nell'esame della nostra esistenza politica; è il vuoto. Non sono già pericoli reali, forze potenti, invincibili, nemiche del progresso; è la mancanza di energia, di una volontà ferma, di una fede attiva, in una parola, di quell'armonia che traduce le convinzioni nelle

les œuvres; qui centralise et unifie toutes les facultés: qui fait de l'homme *une existence au service d'une idée, d'un principe.*

Nous n'avons plus de pouvoir moral qui fonctionne et nous guide: partout, plus de chefs, plus de plans, plus de vie, plus d'ensemble.

Nous n'avons plus de pouvoir moral au milieu de nous; car, nous n'appellons pas de ce nom ce quelque chose qui n'a de force que pour nier, d'énergie que pour persécuter, de mouvement que pour reculer; qui fait le bien et se trouve impuissant à le réaliser; le mal, et n'a pas le courage de l'éviter; qui dit: *je suis du peuple* et tremble devant le peuple; *j'émane du principe républicain* et se met à genoux devant le principe ennemi, devant les monarchies étrangères.

Nous n'avons pas de pouvoir moral au milieu de nous; car, nous n'avons rien qui agisse et qui fasse

---

opere; che centralizza ed unifica tutte le facoltà; che fa dell'uomo *un'esistenza al servigio di un'idea, di un principio.*

Non abbiamo piú potere morale che funzioni e ci guidi: ovunque non piú capi, non piú progetti, non piú vita, non piú concordia.

Non abbiamo piú potere morale fra noi; perché, non si può chiamare con questo nome quel tanto che non ha forza se non di negare, energia se non per perseguitare, moto se non per indietreggiare: che fa il bene e si trova impotente a realizzarlo; il male, e non ha il coraggio di evitarlo; che dice: *io sono del popolo,* e trema dinanzi al popolo: *io emano dal principio repubblicano* e si mette ginocchioni dinanzi al principio nemico, dinanzi alle monarchie straniere.

Non abbiamo potere morale tra noi; perché non abbiamo nulla che agisca e che faccia agire. Un potere è

agir. Un pouvoir, c'est une formule vivante qui sans cesse se développe et s'étend : c'est une loi qui marche, une pensée qui rayonne et féconde, une force qui se communique. Un pouvoir, a des conditions qu'il inocule, des intentions qu'il veut, sait et peut réaliser, un but avoué duquel il tend sans cesse à se rapprocher. Un pouvoir, a foi en lui-même, en ce qui l'entoure, en Dieu qui lui trace sa route : il a un programme dont jamais il ne dévie : il enfante le dévouement, car, il est prêt, lui-même, à se dévouer ; il ne recule jamais quoiqu'on fasse, il ne craint ni occupations, ni insinuations calomnieuses : car sa conscience parle plus haute que les voix du dehors ; et de tout ce qui fourmille et s'agite autour de lui, il ne voit qu'une chose, le peuple ; il n'aspire qu'à une chose, le progrès du peuple ; il ne reconnait qu'un seul juge en dernier ressort, l'instinct du peuple. Or, ce pouvoir

una formola vivente che si sviluppa e si estende senza posa : è una legge che cammina, un pensiero che irraggia e feconda, una forza che si comunica. Un potere ha condizioni che trasfonde in altrui, intenzioni che vuole, sa e può realizzare, un intento confesso a cui senza tregua tende ad approssimarsi. Un potere ha fede in se stesso, in ciò che lo circonda, in Dio che gli traccia la via : ha un programma da cui non devia mai : da lui deriva il sacrificio, perché è pronto, egli stesso, a sagrificarsi ; non indietreggia mai che che si faccia, non teme né occupazioni, né insinuazioni calunniose ; perché la sua coscienza parla piú alto di tutte le voci del di fuori ; e di tutto ciò che brulica e si agita attorno a lui, non vede se non una cosa, il popolo ; non aspira se non a una cosa, al progresso del popolo ; non riconosce se non un solo giudice in ultima analisi, l'istinto del popolo. Ora, questo potere non esiste,

n'existe pas, nous n'avons rien qui en approche, et toutes les tentatives, sans en excepter une seule, faites pour la constituer par association, ont avorté ou avorteront. La *peur* règne au faîte, l'opinion publique à la base: mais celle-ci n'a pas de formule, pas d'organe avoué, pas de représentant dans la société.

Dès lors, dès que chaque fait, chaque incident qui se produit, vient fortifier nos convictions sur ce point, une obligation de plus en plus sévère nous est imposée: celle de dire la vérité, ou ce que nous croyons être la vérité, sans arrière-pensée, sans réserve; celle de nous dessiner de plus en plus nettement dans ce vide qui nous entoure, de manière à inspirer le courage que nous avons. De manière à laisser, du moins, si tant est que notre vie doive se consumer en d'inutiles efforts, un exemple de foi à la jeune génération qui, étrangère à toute mesquine

---

non abbiamo nulla che lo somigli, e tutti i tentativi, nessuno eccettuato, fatti per costituirlo in associazione, hanno abortito o abortiranno. La *paura* regna alla sommità, l'opinione pubblica alla base; ma questa non ha formola, non organo dichiarato, non rappresentante nella società.

Ammesso ciò, ammesso che ogni fatto, ogni incidente che si produce viene a rafforzare le nostre convinzioni su questo punto, un obbligo sempre piú severo ci è imposto: quello di dire la verità, o ciò che noi crediamo essere la verità, senza mira segreta, senza riserva; quello di delinearsi sempre piú nettamente, in questo vuoto che ci circonda, in modo da ispirare il coraggio che abbiamo; in modo da lasciare almeno, ammesso che la nostra vita deve consumarsi in inutili sforzi, un esempio di fede alla giovane generazione, la quale, estranea

querelle d'actualité ou d'amour-propre, pure de tout esprit d'individualisme, saura bien nous rendre justice, et prononçant un jour, en inspectant le passé: *ceux-là étaient nos ennemis*; *ceux-là étaient nos amis*.

C'est pourquoi, pour exprimer ce que nous avons sur le cœur, toute occasion nous est bonne. Nous les saisissons toutes avec empressement, à mesure qu'elles se présentent, sans égard pour les circonstances du moment, ou pour les variétés des hommes du jour. Circonstances et hommes, tout s'en va. Mais, la vérité reste. Or, si jamais il y a eu besoin de la dire, de la populariser, de la faire sonner bien haut et bien souvent à l'oreille de tous, c'est, nous le croyons, aujourd'hui. Tant de fausses doctrines viennent aujourd'hui embrouiller les esprits et obscurcir à leurs yeux la théorie si simple et si conséquente du progrès — tant de faux ménagemens et de transactions

---

ad ogni meschina querela di attualità o di amor proprio, purificata da ogni sentimento di individualismo, saprà bene renderci giustizia, sentenziando un giorno, riandando il passato: *quelli là erano i nostri nemici*; *quegli altri i nostri amici*.

Ed è perciò, per esprimere ciò che noi abbiamo nel cuore, che ogni occasione è buona per noi. Le afferriamo tutte con prontezza, non appena esse si presentano, senza riguardo alle circostanze del momento, o alle gradazioni degli uomini del giorno. Circostanze ed uomini, tutto sparisce. Ma la verità resta. Ora, se mai vi fu bisogno di dirla, di volgarizzarla, di farla sentire ben alto, e assai spesso all'orecchio di tutti, è, secondo noi, oggi. Tante false dottrine vengono oggidì a confondere le menti, ad oscurare ai loro occhi la teoria sì semplice e sì conseguente del progresso — tanti falsi riguardi e transazioni

viennent peu à peu remplacer la marche droite et sévère qui devrait caractériser nos efforts, qu'on ne sait plus où on en est. On dirait que les patriotes, les hommes dont la bannière est essentiellement une bannière de mouvement progressif, n'ont plus à jouer qu'un rôle purement défensif.

Ces réflexions, il nous est pénible de l'avouer, nous sont suggérées par la conduite de l'*association nationale*, à l'occasion du tir fédéral de Lausanne.

Le comité central de l'association avait adressé une circulaire de convocation pour le 7, aux sections. Il avait choisi Lausanne pour lieu de réunion, et il avait très-bien fait. La place de l'association nationale est marquée au milieu du peuple. Là où le peuple, par quelque circonstance que ce soit, se réunit en grand nombre, là elle doit apparaître. Si c'est la pensée nationale qu'elle a à cœur de recueillir

---

vengono a poco a poco a prendere il posto del procedimento dritto e severo che dovrebbe caratterizzare i nostri sforzi, che non si sa piú dove si sta. Si direbbe che i patrioti, gli uomini di cui la bandiera è essenzialmente una bandiera di moto progressivo, non abbiano piú da rappresentare se non una parte puramente difensiva.

Queste riflessioni, ci è penoso confessarlo, ci sono state suggerite dalla condotta dell'*associazione nazionale*, in occasione del tiro federale di Losanna.

Il comitato centrale dell'associazione aveva indirizzata alle sezioni una circolare di convocazione per il 7. Aveva scelto Losanna per luogo di riunione, e aveva fatto benissimo. Il posto dell'associazione nazionale deve essere in mezzo al popolo. Là dove il popolo, per qualunque circostanza, si riunisce in gran numero, essa deve comparire. Se è il pensiero nazionale che ha a cuore di racco-

et de formuler, elle ne peut avoir de meilleure occasion pour ce travail que celle des grandes réunions populaires. C'est au sein de ces réunions que la pensée nationale s'élabore et se dégage le plus promptement, le plus nettement. C'est là aussi que la position est eminemment favorable pour l'implanter où elle n'est pas, pour la faire grandir où elle se traine faible et rampante au sol. L'individualisme est étouffé dans les vastes replis de la masse. L'inspiration *sociale* jaillit rapide et réagit toute puissante, la parole est électrique, aux assises du peuple. Dieu l'a dit : que les fidèles s'assemblent : j'enverrai mon esprit planer sur eux et leur apprendre les choses nouvelles.

Mais, précisément parce que la pensée nationale est déjà plus avant qu'on ne pense dans le cœur du peuple, en Suisse, on a eu peur. Le parti qui ne veut pas de nationalité du tout a craint qu'une ma-

---

gliere e di formulare, essa non può avere occasione migliore per questo lavoro se non quella delle grandi riunioni popolari. È nel seno di queste riunioni che il pensiero nazionale si elabora e si riscatta il piú prontamente, il piu nettamente. Essa è pure posizione eminentemente favorevole per impiantarlo dove non esiste, per fortificarlo dove si trascina debole e rasentando il suolo. L'individualismo è soffocato nelle vaste pieghe della massa. L'ispirazione *sociale* scaturisce rapida e reagisce onnipotente, la parola è elettrizzante, nelle assise del popolo. Dio l'ha detto: che i fedeli si adunino; manderò il mio spirito a librarsi su di loro perchè imparino le cose nuove.

Ma, precisamente perché il pensiero nazionale è già piú innanzi che non si pensi nel cuore del popolo, nella Svizzera, si è avuto paura. Il partito che non vuole nazionalità affatto, ha timore che una manifestazione ener-

nifestation énergique de cette pensée ne vint tout-à-coup arrêter ce mouvement évidemment rétrograde qui, de concession en concession, nous entraîne aujourd'hui, sous la serre de la diplomatie, vers l'abîme de toute nationalité, de toute indépendance. Il s'est mis à l'œuvre. Il a eu recours à la vieille tactique que nous avons signalée à nos lecteurs. Mille bruits ont été répandus, mille hypothèses formulées. L'association nationale n'a pas été épargnée. On lui a donné pour sa part la constituante s'installant sur son patronage au beau milieu du tir. L'*association* qui aurait dû être fière de l'importance qu'on voulait bien lui accorder et plus encore du service que l'ennemi lui-même venait de rendre à la cause, en identifiant ainsi la pensée nationale et la constituante populaire qui seule, en effet, peut lui donner une expression légitime, l'association nationale, disons-

---

gica di questo pensiero non venga repentinamente ad arrestare questo moto evidentemente retrogrado, il quale, di concessione in concessione, ci trascina oggidí, sotto le strette della diplomazia, verso l'abisso di ogni nazionalità, di ogni indipendenza. Si è posto all'opera. Ha ricorso alla vecchia tattica che abbiamo segnalata ai nostri lettori. Mille rumori si sono sparsi, mille ipotesi formulate. L'associazione nazionale non è stata risparmiata. Le han data per sua parte la costituente installantesi sotto il suo patronato nel bel mezzo del tiro. L'*associazione* che avrebbe dovuto essere fiera dell'importanza che si voleva ad essa accordare e piú ancora del servigio che il nemico stesso aveva reso alla causa, identificando in tal modo il pensiero nazionale e la costituente popolare, la quale, infatti, può sola darle un'espressione legittima, l'associazione nazionale, diciamo, si è creduta

nous, s'est crue calomniée. Au lieu de tirer parti de tous ces bruits, de toute cette fermentation d'esprits qu'elle n'avait pas provoquée, non pas pour proclamer, elle, la constituante, ce qui est absurde, mais pour en incarner de plus en plus l'idée dans la masse dont l'attention était, pour la première fois, puissamment excitée dans cette direction — au lieu de refuter par le fait même d'une attitude ferme et pacifique, les calomnies dont elle était l'objet, tout en gagnant cependant du terrain — le comité de l'association a cru devoir s'effacer, et la réunion a été contremandée.

En cela, nous le pensons, le comité a mal fait: il a été plutôt faible que sage; or, en politique, toute faiblesse est une faute.

S'il suffisait à nos adversaires de quelques bruits répandus, de quelques menaces de responsabilité mo-

---

calunniata. Invece di trarre partito da tutti questi rumori, da tutto questo fermento di spiriti che non aveva provocato, non già per proclamare, essa, la costituente, ciò che era assurdo, ma per incarnarne sempre più l'idea nella massa della quale l'attenzione era, per la prima volta, potentemente eccitata in questa direzione, — invece di confutare col fatto stesso di un' attitudine ferma e pacifica le calunnie di cui era l'oggetto, pur guadagnando tuttavia terreno — il comitato dell' associazione ha creduto di doversi eclissare, e la riunione è stata rimandata.

In ciò, secondo il nostro modo di pensare, il comitato ha fatto male: è stato piuttosto debole che saggio; ora, in politica, ogni debolezza è un errore.

Se bastava ai nostri avversari qualche rumore sparso, qualche minaccia di responsabilità morale arrischiata,

rale hasardées, pour nous éloigner de l'arène, leur position ne serait pas trop avantageuse. Ils n'auraient à la première occasion qu'à recommencer, et certes, ils ne manqueront pas de le faire. Or, comptez-vous sur ce précédent pour les réduire au silence, pour leur arracher l'aveu que vos intentions sont pures et votre œuvre entièrement pacifique?

Détrompez-vous, il y a en eux trop de mauvaise foi pour cela.

Ils vous diront que cela n'est pas. Ils vous diront que si vous avez reculé, c'est devant votre faiblesse et non devant la crainte de fournir un prétexte au désordre. Il vous diront, ils disent peut-être déjà, que vous avez calculé vos forces, et que vous les avez trouvées impuissantes à la réalisation de vos projets, qu'en vous retirant, vous vous déchargez de la responsabilité du désordre, vous ne

---

per allontanarci dall'arena, la loro posizione non sarebbe troppo vantaggiosa. Non avrebbero se non a ricominciare alla prima occasione, e certamente non mancheranno di farlo. Ora, fate voi assegnamento su questo precedente per ridurli al silenzio, per strappar loro la confessione che le vostre intenziomi sono pure e l'opera vostra interamente pacifica?

Disingannatevi, v'è in essi troppa mala fede per ciò.

Vi diranno che questo non è. Vi diranno che se voi avete indietreggiato, fu dinanzi alla vostra debolezza, e non dinanzi al timore di fornire un pretesto di disordine. Vi diranno, forse già lo dicono, che voi avete calcolato le vostre forze, e che le avete trovate impotenti alla realizzazione dei vostri progetti, che, ritirandovi, vi siete scaricati della responsabilità del disordine, che non v'ado-

travaillez pas à l'empêcher, que vous auriez été bien aise que l'affaire se fît sans vous, et que seulement vous n'étiez pas disposés à en courir vous-mêmes les chances.

Vous répondrez, — et vous serez crus, parce que le pays vous connaît — que vos antécédens, vos principes, vos croyances démentent de telles calomnies; qu'il n'est pas permis d'inspecter, d'inculper la pensée, quand les faits sont là, fournissant tous les élémens possibles à un jugement favorable, que votre conscience est pure et qu'elle vaut bien mieux que les affirmations téméraires de vos ennemis.

Hé bien! c'est là précisément la réponse que vous étiez à même de donner aux premières inculpations; et vous auriez été crus d'autant plus que le fait de votre réunion pacifique serait venu l'appuyer. Mais vous n'auriez pas privé d'un centre, d'un pouvoir

---

peraste a impedirlo, che sareste stati assai contenti che l'affare si facesse senza di voi, e che solamente voi non eravate disposti a rimettervi voi stessi al caso.

Risponderete — e sarete creduti, perché il paese vi conosce, — che i vostri antecedenti, i vostri principii, le vostre credenze smentiscono simili calunnie; che non è permesso di vigilare, di incolpare il pensiero, quando i fatti son là per fornire tutti gli elementi possibili a un giudizio favorevole, che la vostra coscienza è pura, e che essa vale assai più delle affermazioni temerarie dei vostri nemici.

Ebbene! questa è precisamente la risposta che voi sareste in caso di dare alle prime incolpazioni; e sareste creduti tanto più che il fatto della vostra riunione pacifica sarebbe venuto ad appoggiarla. Ma non avreste privato di un centro, di un potere morale l'opinione po-

moral l'opinion politique qui doit infailliblement se révéler de quelque manière que ce soit : vous n'auriez pas manqué une précieuse occasion de répandre les saines doctrines : vous n'auriez pas subalternisé votre marche aux terreurs, vraies ou supposées, des hommes du parti stationnaire ; vous n'auriez pas, surtout, contribué avec eux, dans un temps où les intentions des patriotes sont livrées aux ambassades pour être converties en complots, à faire ou laisser croire que réellement une crise approchait, et qu'elle était de nature à imposer aux bons l'obligation de se mettre à l'écart.

Cela est d'autant plus vrai que les protestations réiterées de l'association nationale et le langage de la circulaire de convocation, paraissent impliquer la croyance en cette hypothèse, et laissent planer sur cette partie des patriotes qui n'appartiennent pas à l'association des soupçons qui sont aujourd'hui ma-

---

litica che deve infallibilmente rivelarsi in qualunque siasi maniera; non vi sarebbe mancata una preziosa occasione per diffondere le sane dottrine; non avreste sottomesso il vostro procedere ai terrori, veri o supposti, degli uomini del partito stazionario; sopratutto, non avreste contribuito con essi, in un tempo in cui le intenzioni dei patrioti sono alla mercé delle ambasciate per essere convertite in complotti, a fare o a lasciar credere che realmente s'approssimava una crisi, e che essa era tale da imporre ai buoni l'obbligo di mettersi da parte.

Ciò è tanto piú vero, in quanto le proteste reiterate dell'associazione nazionale e il linguaggio della circolare di convocazione, sembrano implicare la credenza in tale ipotesi, e lasciano cadere su questa parte di patrioti che non appartengono all'associazione, dei sospetti che

tiere de persécution et qui devraient être repoussés d'un commun accord. Des phrases telles que celles-ci: *étrangère à tous les complots, comme à toute entreprise qui pourrait y ressembler, soit à l'intérieur, soit à l'extérieur de la Suisse.... l'association serait la première à s'opposer de toutes ses forces à des provocations de ce genre.... ce ne sera sûrement pas l'association qui troublera l'ordre, etc.* peuvent être jugées admirables par quelques journaux, mais elles nous paraissent à nous déplacées. A qui fait-on allusion? Pourquoi laisser croire qu'on admet, en Suisse, l'existence de quelque complot, tandis qu'on sait fort bien que cela n'est pas, et qu'une centaine d'associations pourrait exister sans qu'on put en qualifier une seule de complot? Pourquoi prêter ainsi, indirectement et sans le vouloir, un appui quelconque à des misérables calomnies? Vous ne voulez agir, dites-vous, que

---

oggidì sono argomento di persecuzioni e che dovrebbero essere rigettati di comune accordo. Frasi simili a queste: *estranea a tutti i complotti, come ad ogni impresa che potrebbe rassomigliarvi, sia all'interno, sia all'esterno della Svizzera.... l'associazione sarebbe la prima ad opporsi con ogni sua forza a provocazioni di questo genere.... non sarà certamente l'associazione che turberà l'ordine, ecc.* possono essere giudicate mirabili da qualche giornale, ma a noi ci sembrano fuor di posto. A che cosa si fa allusione? Perché lasciar credere che si ammetta, in Isvizzera, l'esistenza di qualche complotto, mentre si sa benissimo che ciò non è, e che un centinaio di associazioni potrebbero esistere senza che se ne potesse qualificare una sola di complotto? Perché prestare in tal modo, indirettamente e senza volerlo, un appoggio qualunque a miserabili calunnie? Non volete agire, dite voi, se non per convinzione.

par la conviction. Mais qui donc voudrait le contraire? Qui pourrait le vouloir? Quel besoin avez-vous de le répéter à chaque instant? de le répéter si souvent qu'en résumant vos travaux depuis la fondation de l'association, on ne trouve que cette formule lancée de mille manières? Assez sur vos intentions; travailler à les réaliser, c'est là ce qu'on attend de vous. Il ne faut ni trop honorer les ennemis du progrès, en accordant tant de poids à leurs moindres accusations, ni monopoliser en quelque sorte l'amour de la paix et de la justice. Marcher par la conviction, nous le voulons tous tant que nous sommes. Ceux qui prétendraient substituer leur volonté individuelle à la volonté générale, la violence au droit, la surprise au consentement, ne mériteraient pas le nom de patriotes.

Que si par hasard on voulait déclarer par ce langage que toute intervention populaire est exclue, re-

---

Ma chi dunque vorrebbe il contrario? Chi potrebbe volerlo? Che bisogno avete voi di ripeterlo a ogni istante? di ripeterlo tanto spesso, che riassumendo i vostri lavori dalla fondazione dell'associazione, non si trova che questa formola lanciata in mille modi? Ne abbiamo abbastanza delle vostre intenzioni; lavorare a realizzarle, questo è quanto si attende da voi. Non bisogna né troppo onorare i nemici del progresso, accordando soverchio peso alle loro minime accuse, né monopolizzare in qualunque modo l'amore per la pace e per la giustizia. Inoltrare per opera della convinzione, lo vogliamo tutti quanti siamo. Coloro che pretenderebbero sostituire la loro volontà individuale alla volontà generale, la violenza al diritto, la sorpresa al consentimento, non meriterebbero il nome di patrioti.

Che se per caso si volesse dichiarare con questo linguaggio che ogni intervento popolare è escluso, respinto,

poussée, anathématisée — si l'on prétendait contester au pays le droit de renverser, le cas échéant, les pouvoirs existans et de les remplacer à sa guise, alors, il nous faut protester ici à nos risques et périls, contre cette théorie qui aboutit à ce qu'on appelle à Genève et ailleurs le *progrès graduel*: c'est-à-dire, en réalité, le progrès sous le bon plaisir de la coterie qui gouverne. Nous renions cette théorie comme nous aurions, en France, renié la doctrine négative du droit de révolution que M.r Thiers a débité il n'y a pas longtemps devant les chambres. Qu'entend-on par *moyens légaux?* Le peuple c'est la légalité incarnée: le peuple, disons-nous, et non pas une fraction du peuple, une audacieuse minorité: qu'on n'explique pas autrement que nous l'entendons nos paroles. Nous ne provoquons pas à la révolte; nous ne disons pas: travaillez à *injurier* le peuple

anatemizzato — se si pretendesse contestare al paese il diritto di rovesciare, occorrendo, i poteri esistenti e sostituirli secondo le esigenze, allora, bisogna protestare qui a nostro rischio e pericolo, contro questa teoria la quale fa capo a ciò che a Ginevra e altrove si chiama il *progresso graduale;* cioè, in realtà, il progresso sotto il beneplacito della conventicola che governa. Rinneghiamo questa teoria, come avremmo, in Francia, rinnegata la dottrina negativa dal diritto alla rivoluzione che il signor Thiers ha spacciato or non è molto dinanzi alla Camera. Cosa s'intende per *mezzi legali?* Il popolo è la legalità incarnata: il popolo, diciamo, e non una frazione del popolo, un'audace minoranza: e le nostre parole non debbono essere intese diversamente da come le intendiamo. Noi non provochiamo alla rivolta; non diciamo: lavorate a *ingiu-*

au nom de la constituante. Mais nous disons: travaillez à faire sentir au peuple la nécessité d'une constituante qui le fasse nation; puis, il fera, lui, ce qu'il voudra, quand il le voudra. Nous disons que ce jour là, le jour où il jugera à propos de se rassembler quelque part pour élire des députés qui le représentent dans une assemblée nationale, ce ne sera pas là de la violence ou de la révolte — car toute réalisation serait en ce cas révolte et violence — ce sera une révolution, c'est-à-dire, une manifestation du progrès, c'est-à-dire, un acte de souveraineté collective et sociale. Et nous disons de plus, d'après notre opinion individuelle et sans rien préjuger, que l'initiative de la réforme fédérale ne pouvant que très-difficilement partir d'en haut, il faudra bien qu'elle vienne, tôt ou tard, d'en bas. Travaillons donc tout pour le peuple, quand nous croyons tenir la

---

*riare* il popolo in nome della costituente. Ma diciamo: lavorate a far sentire al popolo la necessità di una costituente che lo faccia nazione; poi, egli farà ciò che vorrà, quando lo vorrà. Diciamo che in quel giorno, quando stimerà opportuno di adunarsi in qualche parte per eleggere dei deputati che lo rappresentino in un'assemblea nazionale, non avverrà per effetto della violenza o della rivolta — poiché ogni realizzazione sarebbe in tal caso rivolta e violenza — ma di una rivoluzione, cioè, di una manifestazione del progresso, cioè di un atto di sovranità collettiva e sociale. E diciamo di piú, secondo la nostra opinione individuale e senza nulla pregiudicare, che l'iniziativa della riforma federale non potendo che difficilissimamente partire dall'alto, bisognerà pure che venga, presto o tardi, dal basso. Lavoriamo dunque tutto per il popolo, quando crediamo di avere la verità in mani no-

vérité dans nos mains, hâtons-nous de les ouvrir et de la répandre sur le peuple, franchement, hardiment, à la grande lumière du ciel. Dieu et le peuple feront le reste.

Voilà nos pensées. Voilà l'attitude que nous voudrions voir prendre à l'association nationale. Si elle veut le bien du pays, qu'elle marche plus active et avec moins d'hésitation, sur la route des doctrines nationales. Qu'elle n'écoute pas que sa confiance et la voix du pays: qu'elle ne se détourne pas un seul instant du chemin qui lui est tracé pour faire droit aux clameurs de ses ennemis. Qu'elle veuille être forte, elle le sera.

Aujourd'hui nous n'avons qu'à regretter vivement son absence au tir. Les circonstances réclament d'elle une noble et sainte protestation, au nom du pays tout entier, contre l'indignité d'une persécution absurde.

---

stre, affrettiamoci ad aprirle e a diffonderla sul popolo, francamente, arditamente, sotto la grande luce del cielo. Dio e il popolo faranno il resto.

Ecco il nostro pensiero. Ecco l'attitudine che vorremmo vedere assumere dall'associazione nazionale. Se essa vuole il bene del paese, proceda piú attiva e con meno esitazione sulla via delle dottrine nazionali. Non ascolti se non la fiducia in se stessa e la voce del paese; non si distolga un solo istante dalla via che le è stata tracciata per far giustizia dei clamori dei suoi nemici. Che voglia esser forte, e lo sarà.

Oggi non abbiamo se non da lamentare vivamente la sua assenza dal tiro. Le circostanze reclamano da lei una nobile e santa protesta, in nome di tutto intero il paese contro l'indegnità d'una persecuzione assurda, il-

illégale et imposée, qui nous fait rougir de honte à nos propres yeux et devant les peuples étrangers qui nous jugent. Elle aurait, nous aimons à le croire, rempli ce devoir si elle avait été réunie en assemblée, le 7, comme elle le devait. Nous avons répandu bien souvent, trop souvent, notre *sang* pour obéir à la loi de l'honneur et du serment, en défendant l'un ou l'autre des représentans du principe monarchique en Europe — et ce n'est pas trop prétendre que de réclamer quelques *mots* en faveur des hommes qui représentent, quoiqu'on fasse, auprès de nous ce principe républicain proscrit aujourd'hui, mais auquel l'avenir appartient infailliblement.

[VI].

Bienne, le 12 juillet 1836.

S'il est quelque chose que nous puissions offrir comme consolation à ceux qui souffrent pour la cause sainte

---

legale ed imposta, che ci fa arrossire di vergogna ai nostri propri occhi e al cospetto dei popoli stranieri che ci giudicano. Avrebbe, amiamo crederlo, adempito a questo dovere, se fosse stata riunita in assemblea, il 7, com'era suo dovere. Abbiamo sparso assai spesso, troppo spesso, il nostro *sangue* per obbedire alla legge dell'onore e del giuramento, difendendo l'uno o l'altro dei rappresentanti del principio monarchico in Europa — e non è troppo pretendere se reclamiamo qualche *parola* in favore degli uomini che rappresentano, per quanto si faccia, presso di noi quel principio repubblicano proscritto oggidí, ma al quale l'avvenire appartiene infallibilmente.

[VI].

Bienna, 12 luglio 1836.

Se v'ha cosa che — dopo Dio e il nostro amore — noi possiamo additare come conforto a coloro che soffrono

c'est, apres Dieu et notre amour, l'hommage forcé que par l'acharnement même de leurs poursuites, ses ennemis rendent à la pensée libre, à la puissance de l'idee.

Il y a cinquante ans, c'etait le *fait* qu'on appelait la majeste souveraine, la révolte contre le pouvoir, l'insubordination à tout ordre établi. On s'acharnait sur l'individu qui s'en rendait matériellement coupable. On n'avait pas assez de supplices pour l'impie, qui osait porter, lui-même, la main sur le fruit défendu: mais on pouvait, pour peu qu'on y mit de savoir-faire, prêcher impunement qu'il n'existait pas de fruit défendu. On tuait, on torturait: mais la mort, c'était un châtiment, la torture, de la vengeance. On *punissait*, on ne *prévenait* pas. Le pouvoir s'appuyait d'une main sur le bourreau, de l'autre, sur l'homme de lettres. On envoyait pourrir

---

per la santa causa, è l'omaggio innegabile che i nemici stessi, colle loro accanite persecuzioni, rendono alla libertà del pensiero, alla onnipotenza dell' idea.

Cinquant'anni or sono, si punivano i *fatti*, l'azione materiale, la violazione di ciò che chiamavasi la maestà sovrana, la ribellione contro il potere, l'insubordinazione verso qualunque ordine stabilito: si sfogava l'ira contro l'individuo che se ne era reso colpevole per vie di fatto. Non v'era supplizio che bastasse a punire l'empio che osava metter la mano sul frutto proibito; ma si poteva, usando prudenza ed arte, predicare impunemente che non esisteva frutto proibito. V'erano condanne a morte, torture: ma la morte era castigo, la tortura vendetta. Si *puniva*, non si *preveniva*. Il potere si appoggiava sul carnefice da un lato, dall'altro sul letterato. Si faceva languire in pri-

dans les prisons le paysan qui levait la main sur le noble, ravisseur de sa femme; on riait aux traits que Molière décochait contre la noblesse, on n'en calculait pas la portée. On écrasait l'agent; on méprisait l'*idée*. On comblait d'honneurs Voltaire, le démolisseur; mais on traînait Calas et de Barry sur l'échafaud.

Aujourd'hui, c'est autre chose. C'est au *principe* qu'on en veut: les hommes ne sont là que comme ses représentans: des symboles vivans qu'on détruit, quand on ne peut autre chose, mais qu'on aime mieux souiller, si une voie se présente. C'est l'*idée* qu'on poursuit: plus elle apparaît pure et vertueuse, plus on s'irrite contre elle. On frappe mollement, sans colère, le réactionnaire, le révolutionnaire immoral, le turbolent par habitude ou par vice; mais, malheur aux hommes qui, entourant la pensée d'une

---

gione il contadino che ardiva alzar la mano contro il patrizio che gli rapiva la sposa; si rideva alle satire di Molière contro la nobiltà, senza calcolarne l'importanza. Si schiacciava l'agente, si sprezzava l'*idea*. Si profondevano onori a Voltaire, il distruttore: ma si trascinavano al patibolo Calas e de Barry.

Oggi è ben altro. Si fa guerra al *principio* stesso: gli uomini non sono considerati che come rappresentanti di quello; come simboli viventi che si cerca di abbattere, ma che si preferisce infamare se ne sorge l'occasione. Si perseguita l'*idea;* quanto piú essa si mostra pura e virtuosa, tanto piú desta irritazione. Si colpisce fiaccamente, senz'ira, il reazionario, il rivoluzionario immorale, il turbolento per abitudine o per vizio: ma guai agli uomini i quali, circondando il loro pensiero di un'aureola di

auréole de croyance et de dévouement desintéressé, incarnant leur vie en elle, oseraient l'exposer aux yeux de tous comme un drapeau sans tache, comme un Dieu dans le sanctuaire! Malheur aux hommes qui faisant de l'idée révolutionnaire le plus saint des apostolats, le dégageant de tout ce que l'individualisme peut y mêler d'impur et de prosaïque, voudraient la rattacher à la tradition humanitaire et l'identifier avec la révélation continuelle et progressive par laquelle Dieu rayonne son esprit sur les masses! Pour ceux-là, point de merci ni de trève. Guerre à la presse! Guerre à l'association quelle qu'elle soit! Guerre à toute prévision d'avenir! C'est là la conception-mère qui dirige aujourd'hui les poursuites. Elle a inventé les procès de *tendance*. Elle a trouvé, pour donner un corps à tout ce qu'il y a de plus prophétique, de plus vague, de plus insaisissa-

---

fede e di devozione disinteressata, incarnando in esso la loro vita, osassero spiegarlo agli occhi di tutti come bandiera senza macchia, come un Dio nel santuario! Sventura agli uomini i quali, facendo dell'ira rivoluzionaria il piú santo degli apostolati, allontanandone tutto ciò che l'individualismo potrebbe versarvi d'impuro e volgare, vorrebbero collegarla alla tradizione umanitaria, identificandola colla rivelazione continua e progressiva, mercé la quale Dio diffonde il suo spirito fra le moltitudini! Per essi non v'ha né pietà né tregua. Guerra alla stampa! Guerra all'associazione quale che sia! Guerra ad ogni presentimento d'avvenire! È questo il concetto fondamentale che guida in oggi le persecuzioni. Per esso venne inventato il processo alle *tendenze*. Per esso si dà corpo a tutto ciò che v'ha di piú profetico, di piú intangibile

ble dans les manifestations de l'esprit, ce nom, admirable de souplesse, de *propagandisme*, qui ne formule rien, mais embrasse tout, s'applique à tout et condamne tout. Elle persécute la *Jeune Allemagne* littéraire de même que la *Jeune Allemagne* politique; les princes ont compris que toute innovation littéraire couve, par la force des choses, une novation politique, et qu'à chaque degré d'émancipation intellectuelle correspond désormais un degré d'émancipation matérielle. Elle s'acharne aux proscrits, non pas qu'on redoute leur action immédiate; on sait bien que tous moyens de réalisation leur échappent; mais on redoute en eux la double consécration du malheur et de la vertu. Elle a systematisé la vice, qui énerve l'intelligence, le trafic qui la prostitue. Elle organise, partout où elle peut, la conception de préférence à la terreur, car, par la première, on espère tuer l'e-

---

nelle manifestazioni dello spirito; si è trovato il vocabolo *propagandismo:* vocabolo mirabilmente elastico, che abbraccia tutto, senza definire cosa alcuna; si applica a tutto; condanna tutto. Per esso si perseguita la *Giovine Germania* letteraria come la *Giovine Germania* politica. I principi hanno compreso che ogni innovazione letteraria cova, per forza di cose, una innovazione politica; e che ad ogni grado di emancipazione intellettuale corrisponde oggimai un grado d'emancipazione materiale. Si sfoga l'ira contro i proscritti, non già perché vi sia ragione di temere la loro azione immediata — è ben noto che ogni mezzo di attuazione sfugge loro; — ma perché si teme in essi la duplice consecrazione della sventura e della virtú. È stato eretto a sistema il vizio che snerva l'intelletto, il traffico che lo prostituisce. Si va ordinando, ovunque è possibile, l'opinione avversa, anziché il ter-

sprit, tandis que l'autre ne s'adresse qu'au corps. Elle vise, avant tout, à démoraliser. Elle place Thiers à la tête de la France royale. Elle ne voudrait pas de Polignac. Il y a là tout un système formulé.

On peut, en effet, mettre hors de combat un homme, un certain nombre d'hommes, un parti tout entier; mais une idée, non. Or, c'est l'idée, l'idée seule qui porte en son sein l'arrêt de mort pour tout pouvoir illégitime, arbitraire, immoral. C'est pourquoi le pouvoir cherche à flétrir tant qu'il peut: il n'écrase qu'en desespoir de cause.

Voilà qu'on nous appelait, nous, des rêveurs, des hommes à utopies, des creuseurs d'idées; voilà qu'on se moquait de notre prétendu mysticisme, de notre conception religieuse, de notre spiritualisme appliqué à la politique — et aujourd'hui on nous traite de conspirateurs, on nous appelle des faiseurs de complots, on de-

rore; poiché si spera con quella di spegnere lo spirito, mentre il secondo non prenderebbe di mira se non il corpo. Si vuole anzi tutto impiantare l'immoralità. Si pone Thiers a capo della Francia regale. Si respinge Polignac. È tutto un sistema ordinato a tal fine.

Si può infatti metter fuori di combattimento un uomo, un certo numero d'uomini, un partito intero: non una idea. Ora, la forza che porta con sé la condanna di ogni potere illegittimo, arbitrario, immorale, è appunto l'idea — l'idea sola. Per questo, il potere cerca soffocarla dove e come può: non trova altra via di salvezza.

Ecco perché eravamo chiamati sognatori, utopisti, inventori d'idee; ecco perché si beffeggiava il nostro preteso misticismo, il nostro concetto religioso, il nostro spiritualismo applicato alla politica. E oggi siamo trattati come cospiratori; ci dicono fautori di congiure; ci viene

borde, contre nous, de toute la boue du parti stationnaire, de toute la haine de ceux qui se sentent mourir. Les feuilles aristocratiques s'en vont ramasser, contre nous, à la porte des chancelleries, l'outrage et la calomnie. Les hommes d'un pouvoir qui ment à son origine, menacent de nous écraser. De sophisme en sophisme, on en est à croire que tout foyer de lumières est un atélier de révolte, que toute pensée se rattache nécessairement à une conspiration.

Hé bien! d'où cela? comment ce changement s'est-il opéré? ne serait-ce pas là, par hasard, l'aveu le plus explicite de l'immense puissance qui couve en germe dans la moindre de ses idées, qu'hier encore, on prétendait mépriser? En serions-nous déjà à ce point où la *pensée* et l'*action* commencent à fraterniser; ou, en d'autres termes, la pensée est elle-même une action, et en a la force et les caractères?

---

lanciato contro a piene mani il fango del partito stazionario, tutto l'odio di quei che si sentono presso a morte. I diarii dell'aristocrazia si studiano di raccogliere contro di noi, alle porte delle cancellerie, l'oltraggio e la calunnia. Gli uomini d'un potere che mentisce alla propria origine, minacciano di schiacciarci. Di sofisma in sofisma si è giunti a credere che ogni faro di luce sia monito di ribellione; che ogni pensiero debba inevitabilmente connettersi con una cospirazione.

D'onde ciò? In qual modo si è operato sí fatto cambiamento? Non è forse questa la piú esplicita conferma dell'immensa potenza che cova in germe pur nella minima di quelle idee, che ieri ancora si pretendeva sprezzare? Saremmo noi giunti a tanto da affratellare il *pensiero* e l'*azione*? Ovvero, in altri termini, non è forse il pensiero stesso una azione, di cui ha in sé la forza e i caratteri?

C'est là la premiere idée qui nous est venue lors de la perquisition dont on a bien voulu, en dernier lieu, nous honorer. C'est l'idée qui ressort pour nous de toute cette affaire des proscrits, de tout ce qu'on a fait, de tout ce qu'on a dit dans les quelques semaines qui viennent de s'écouler. Nous la formulons aujourd'hui pour les hommes qui, tout en appartenant à la même couleur que nous, tout en suivant le même drapeau, nous ont, dans le temps, par impatience, par inintelligence ou par mode, attaqué comme des *idéologues* qui sont de trop dans la lutte, et qui négligent la réalisation pour s'égarer, je ne sais où, à la recherche de l'impossible.

Pourquoi excitons nous si souvent le courroux des hommes à pouvoir ou à influence, si nous ne sommes que des rêveurs, si notre voix, prêchant calmement des principes, n'est qu'une inutilité dans la

È questa la prima idea che ci si è affacciata dopo la perquisizione colla quale si è voluto da ultimo onorarci. Ed è la stessa idea che sorge per noi da tutta la questione dei proscritti, da tutto quanto è stato fatto e detto in queste ultime settimane. Oggi la manifestiamo per quegli uomini i quali, come che ascritti alla medesima parte con noi e accettanti la stessa bandiera, ci hanno nel passato — per impazienza, mancanza d' intelletto o per moda — attaccati come *ideologi* che sono d' impaccio nella lotta e che trascurano la realtà per perdersi, non so dove, nella ricerca dell' impossibile.

Come potremmo suscitare così di sovente l' ira degli uomini potenti per grado e influenza, se non siamo altro che sognatori; se la nostra voce calma e convinta, che predica solo principii, non è se non un vano sforzo in

lutte? Pourquoi, les fauteurs de l'aristocratie ou de la doctrine stationnaire qui trône chez nous, nous font-ils donc une si large part dans leurs plattes injures et dans leurs niaises menaces, si rien ne peut être un jour réalisé, par notre prédication, pour le bien du peuple qu'ils haïssent ou méconnaissent?

Réaliser, c'est fort bien. Mais pourquoi ceux-là qui intronisent le *fait* et qui font de la politique une question de forme, de rouages gouvernementaux, de réformes purement économiques, ne réalisent-ils pas? Qu'ils nous citent un seul de leurs remèdes pratiques, qu'il leur ait suffi de présenter, en en démontrant l'efficacité, pour provoquer son adoption? Et si tant est qu'ils aient pu en faire accepter un seul, qu'ils nous disent si, quelques mois après, ce remède n'était pas inutilisé, et si les ressources d'amélioration qu'il devait produire, n'étaient pas déjà

mezzo alla lotta? Perché i fautori dell'aristocrazia, o della dottrina stazionaria che prevale fra noi, ci fanno sí larga parte dei loro volgari oltraggi e delle loro stolte minacce se nulla di ciò in cui noi crediamo potrà venire attuato un giorno, mercé il nostro apostolato, a favore del popolo che essi disconoscono od odiano?

Tradurre in opera; sta bene. Ma perché coloro che adorano il *fatto* e che riducono la politica ad una questione di forma, ad un meccanismo governativo, a riforme meramente economiche, perché non traducono essi mai in atto il loro concetto? Ci additino uno solo dei loro rimedii pratici, cui bastasse proporre, dimostrandone l'efficacia, per ottenere che fosse messo alla prova. E se pure riuscirono a farne accettare uno solo, ci dicano se, pochi mesi dopo, quel rimedio non era reso inutile, e se i miglioramenti che doveva produrre non erano già valutati

évaluées par une classe exclusivement, par la classe qui possède et garde soigneusement toutes les avenues de l'état. Il n'y a dans toutes les réformes partielles qui viennent se superposer à une société corrompue, viciée du cœur, que des instrumens fournis à la classe dont nous parlons, car elle, elle seule, dans la constitution actuelle de la société, a le pouvoir de les exploiter.

Des recettes d'organisation, nous pourrions en fournir autant qu'eux. Des procédés économiques ou administratifs, nous saurions bien, au besoin, en suggérer à notre tour. Mais à quoi bon ? seraient-ils exécutés ? ou bien le seraient-ils de manière à ne pas dévier bientôt après de leur véritable direction, de la direction sociale et générale ?

Toute révolution qui prétend changer le *sujet* sans modifier l'*agent* ; toute révolution, en d'autres mots,

da una classe soltanto -- da quella, cioè, che possiede e custodisce gelosamente a proprio vantaggio ogni adito all'amministrazione dello Stato. Tutte le riforme parziali che vengono sovraposte a una società corrotta, guasta nel core, non sono che strumenti usati a favore della classe di cui parliamo; da che essa sola, nell'odierna costituzione della Società, può trarne beneficio.

Potremmo noi pure — al pari di costoro — suggerire a nostra volta, dove occorresse, nuove regole economiche o amministrative. Ma a che gioverebbe ? Verrebbero esse attuate ? O piuttosto non lo sarebbero forse di tal modo da farle deviare poco stante dal loro vero intento, l'intento sociale e generale ?

Ogni rivoluzione che pretenda di cambiare il *soggetto* senza modificare l'*agente* — o in altre parole : — ogni

qui cherche sa réalisation sans apporter, par la foi, l'enthousiasme, la dévouement aux grands principes, et la croyance commune, un degré quelconque d'amélioration morale parmi les hommes qui doivent l'accomplir, bâtit sur le sable. Nous bâtissons sur le roc. En rattachant la politique à une synthèse générale, en l'élevant jusqu'à la hauteur d'une conception religieuse, en en subordonnant les chances à un vaste plan d'éducation universelle, nous accomplirons les grandes choses plus tard; mais, à coup sûr, ce sera pour longtemps, pour toujours.

Aujourd'hui, après quarante ans d'expériences sanglantes, après des déceptions telles que — si quelque chose pouvait justifier la désespoir quand c'est du salut de tous qu'il s'agit — le lâche désespoir qui s'empare en ces jours de toute une génération pourrait en être justifié — la France en est réduite à

rivoluzione che cerchi di verificare il proprio intento senza recare, in nome d' una fede, dell' entusiasmo, della consecrazione dei grandi principii e d' una credenza comune, un grado qualunque di miglioramento morale negli uomini che devono compierla, edifica sull' arena. Noi edifichiamo sulla roccia. Collegando la politica a una sintesi generale, levandola all' altezza d' un concetto religioso, e subordinandone gli eventi a un vasto disegno d' educazione universale, noi non conseguiremo il nostro intento se non piú tardi; ma certamente verrà conseguito una volta e per sempre.

Oggi — dopo quarant' anni di sanguinose esperienze, dopo delusioni tali che, se qualcosa potesse giustificare l' abbandonarci alla disperazione allorché si tratta della salute di tutti, la codarda disperazione che signoreggia a' giorni nostri tutta una generazione basterebbe a giu-

s'avouer à elle-même qu'elle n'a pas assez pensée et elle se remet à l'œuvre. L'Allemagne, pays de *rêveurs*, qui a employé tout son temps à labourer le terrain des idées, éprouve aujourd'hui les plus grandes difficultés à quitter ce terrain pour celui de la pratique, de la réalisation matérielle; mais, chaque pas qu'elle fera, sera, soyez-en sûr, gagné pour toujours. Il se peut qu'elle avance très-lentement; mais certes, nous ne la verrons pas s'arrêter ou reculer en chemin. Il se peut que sa révolution se fasse attendre au delà de nos désirs; mais du moins, nous le croyons fermement, elle sera réelle et n'aboutira pas à des déceptions.

Laissez-nous donc faire notre route; laissez-nous poursuivre notre marche lente de creuseurs d'idées, de mineurs de la pensée. Nous savons, nous, où nous

---

stificarne — la Francia è costretta a confessare essa stessa che non ha sufficientemente maturato il suo pensiero, e si è quindi rimessa di nuovo al lavoro. La Germania, la terra dei *sognatori*, che ha consecrato tutto il suo tempo a preparare il campo delle idee, prova oggi le piú grandi difficoltà ad abbandonare quel campo per quello della pratica, della attuazione; ma siatene certi, ogni passo ch'essa farà su quest' ultimo sarà una conquista imperitura. È probabile che essa progredisca assai lentamente; nondimeno possiamo essere certi che non vorrà né arrestarsi né retrocedere per via. È possibile che la sua rivoluzione venga indugiata molto piú che noi non vorremmo; ciò non pertanto, ne abbiamo ferma fede, non cadrà a vuoto, ma sarà feconda nei suoi risultati.

Lasciateci adunque proseguire il nostro cammino, continuare il nostro lento procedere di solcatori d' idee, di minatori del pensiero. Noi ben sappiamo quale sia la no-

allons. Avec toutes vos promesses mensongères et par vos folles espérances, vous nous avez séduits jusqu'à ce jour, sans nous faire gagner une seule position importante; en nous montrant à chaque instant la réalisation toute prête, vous nous avez fait perdre un temps immense. Il nous faut aujourd'hui, pour le regagner, la consécration de l'idée. Mais, croyez-le bien, nous ne perdrons pas de vue le but; nous nous en rapprochons sans-cesse, et croyez-le bien, lorsque nous effaçons une idée, c'est une série tout-entière de faits que nous effaçons; lorsque nous en intronisons une, c'est une série tout-entière d'organisations matérielles que nous rendons possible. Seulement cela paraîtra plus tard.

Les pouvoirs injustes que nous combattons et qui nous combattent, le savent et nous maudissent, mais leur anathème se perd dans la vide comme une graine

---

stra meta. Fino ad oggi ci avete illusi con fallaci promesse e folli speranze, senza assicurarci una sola conquista importante; additandoci ad ogni istante l' attuazione imminente, ci avete fatto perdere un tempo prezioso. Oggi, per riguadagnarlo, abbiam d' uopo della consecrazione dell' idea. Ma, tenetelo bene a mente, non torceremo piú lo sguardo da quella meta; ci avviciniamo ad essa senza posa e, siatene certi, quando cancelliamo una idea, noi cancelliamo in pari tempo, con essa, tutta una serie di fatti; e allorché ne affermiamo un' altra, prepariamo pure la via ad una nuova e completa serie di ordinamenti materiali, che ne risulteranno, piú tardi forse, ma infallibilmente.

I poteri ingiusti, che noi combattiamo e che ora ci fanno guerra, lo sanno e ci maledicono: ma il loro anatema si perde nel vuoto, come paglia portata dal vento.

que le vent emporte. Les semences que nous jetons resteront. Elles se féconderont au souffle de Dieu sur un sol que sanctifie le sang des martyrs. Et si les arbres qu'elles enfanteront, n'ombragent que notre tombe, que Dieu soit beni, c'est ailleurs que nous jouirons.

Persécutez, mais tremblez. Un jour, devant la flamme qui consumait, par ordre du sénat de Rome, l'histoire de Cremutius Cordus, un romain s'ecria: jetez-moi aussi dans ce bûcher, *car je sais ces livres par cœur*. Quelque temps encore et l'humanité répondra par un cri semblable à vos mesquines persécutions. Vous pouvez frapper sur des hommes, mais l'idée vous échappe. Elle est immortelle. Elle grandit sous l'orage. Elle brille à chaque coup d'un nouvel éclat, comme un diamant sous l'enclume. Elle se trouve dix organes pour un que vous abattez. Elle s'in-

La semenza che noi gettiamo rimarrà, e sarà fecondata dall'alito di Dio sul suolo santificato dal sangue dei martiri. E se le piante che n'usciranno non dovessero germogliare che sui nostri sepolcri, l'anime nostre, benedicendo a Dio, ne gioiranno altrove.

Perseguitateci pure, ma tremate! Un giorno, dinanzi alle fiamme che, per ordine del senato di Roma, consumavano le Storie di Cremuzio Cordo, un romano esclamò: Gettate me pure su quel rogo, *poichè so a mente que' libri!* — Passerà poco tempo ancora e l'umanità risponderà con simile grido alle vostre meschine persecuzioni. Voi colpite alcuni uomini, ma l'idea vi sfugge. Essa è immortale. Ingigantisce nell'imperversare della procella. Come il diamante, si fa piú splendida ad ogni colpo che la percuote. Per ogni manifestazione da voi soppressa, ne trova altre dieci. Di giorno in giorno penetra e s'incarna

carne chaque jour plus dans l'humanité. Et, lorsque vous aurez épuisé vos colères et votre puissance sur les quelques *individus* qui n'en sont que les précurseurs, elle vous apparaîtra, elle, dans sa majesté populaire, elle passera sur vos têtes comme la mer sur l'émail, elle effacera jusqu'au souvenir de vos résistances.

---

sempre piú addentro nella coscienza dell' umanità. E allorché avrete consumato le vostre ire e la vostra forza sopra pochi individui che non ne sono che i precursori, essa vi sorgerà dinanzi in tutta la sua maestà popolare; passerà sulle vostre teste come il mare sull'arena, e cancellerà fin la memoria delle vostre resistenze.

# IV.

# LA QUESTIONE DEI PROSCRITTI.

## [LA QUESTION DES PROSCRITS].

La feuille de Soleure publie, au sujet de l'expédition de Grange, du 29 mai, un article très-judicieux concernant le droit d'asile. Il commence par opposer à l'expulsion de deux réfugiés Piémontais, l'accueil bienveillant qu'ont trouvé, en 1813, deux réfugiés Soleurois sur le territoire piémontais. Il envisage le droit d'asile comme un hommage rendu au malheur, comme une concession faite par l'humanité en faveur des opprimés, pour adoucir les exigences du droit commun, enfin comme un titre qui remplace les passeports et les papiers réguliers, nécessaires pour passer d'un pays à l'autre. L'état, ajoute-t-il,

Il giornale di Soleure, rispetto alla spedizione di Grange, del 29 maggio, pubblica un articolo assai giudizioso concernente il diritto d'asilo. Comincia con opporre all'espulsione di due rifugiati Piemontesi l'accoglienza benevola che trovarono, nel 1813, due rifugiati di Soleure sul territorio piemontese. Considera il diritto d'asilo come un omaggio reso alla sventura, come una concessione fatta dall'umanità in favore degli oppressi, per addolcire le esigenze del diritto comune, infine come un titolo che sostituisce i passaporti e le carte regolari, necessarie per passare da un paese all'altro. Lo Stato, ag-

qui reconnait le droit d'asile, dit aux exilés: Venez, asseyez-vous à nos foyers; je ne vous demande pas des papiers; votre bannissement, votre malheur, la nécessité sont vos papiers; le droit d'asile est votre permis de séjour.

Pour donner au droit d'asile une forme légale, l'auteur propose une loi sur les étrangers qui garantisse de toute conséquance fâcheuse, et l'honnête homme qui cherche un asile, et l'état qui l'accorde. Il fait ressortir tout ce qu'il y a d'absurde dans la demande faite à l'hôte paisible, à l'homme condamné à mort, de produire des papiers en règle. Celui qui peut les fournir n'est pas proscrit, et n'a pas besoin d'asile; le réfugié, au contraire, n'a pas d'autre moyen d'obtenir des papiers *réguliers* que d'essayer si, par hasard, quelque gouvernement veut lui en fournir, ou de se procurer un faux passeport. Il vaudrait

giunge, che riconosce il diritto d'asilo, dice agli esiliati: Venite, sedetevi ai nostri focolari; io non vi chiedo carte; il vostro bando, la vostra sventura, la necessità sono le vostre carte; il diritto d'asilo è il vostro permesso di soggiorno.

Per dare al diritto d'asilo una forma legale, l'autore propone una legge sugli stranieri che garantisca da ogni conseguenza spiacevole, tanto l'onesto uomo che cerca un asilo, quanto lo Stato che l'accorda. Fa rilevare tutto ciò che v'è di assurdo nella domanda fatta tanto all'ospite pacifico, quanto all'uomo condannato a morte, di esibire le carte in regola. Colui che può esibirle non è proscritto, e non ha bisogno d'asilo; il rifugiato, al contrario, non ha altro mezzo d'ottenere carte *regolari* se non tentando se, per caso, qualche governo voglia fornirgliene, oppure procurandosi un falso passaporto. Meglio varrebbe che un governo rinnegasse com-

mieux qu'un gouvernement reniât complètement le droit d'asile, que de le rattacher hypocritement à une condition impossible à remplir.

L'article est terminé par les passages suivans:

« Ces réflexions nous rappellent cette expérience douloureuse, qui nous apprend qu'à force de rester toujours parqué dans les limites des relations cantonales, on perd facilement les points de vue généraux, et tandis qu'on est occupé à raccomoder les greniers on n'aperçoit pas le déluge qui vient submerger les champs. Cette persécution des proscrits, sans examen, sans interrogatoire, sans distinction ; cet empressement de se débarrasser du droit d'asile qui nous révèle notre faiblesse, sont autant de preuves de notre fâcheuse dépendance de la volonté de l'étranger. La paix conclue entre Louis-Philippe et les puissances, n'a pas été donnée pour rien. Cette paix,

pletamente il diritto d'asilo, invece di collegarlo ipocritamente con una condizione impossibile a effettuarsi.

L'articolo termina nel modo seguente:

« Queste riflessioni ci fanno ricordare quella dolorosa esperienza, la quale ci insegna che a forza di restar sempre rinchiusi nei limiti delle relazioni cantonali, si perdono facilmente i punti di vista generale, e mentre si è occupati a riparare i granai, non si scorge l'inondazione che ha sommerso i campi. Questa persecuzione dei proscritti, senza esame, senza interrogatorio, senza distinzione; questa fretta di sbarazzarsi del diritto d'asilo, la quale ci rivela la nostra debolezza, sono altrettante prove della nostra incresciosa dipendenza dalla volontà dello straniero. La pace conclusa tra Luigi Filippo e le potenze non è stata stretta per niente. Questa pace, è la guerra

c'est la guerre aux idées libérales. Cette guerre ne souffre aucun pays neutre. Si la Suisse libre consent à devenir un poste de gendarmerie pour l'étranger, alors cette guerre cesse pour le moment et la liberté disparaît. »

Car, ce ne sont pas les *bras* des proscrits qui effraient l'absolutisme; c'est le principe républicain qu'ils représentent. Ce ne sont pas leurs actions qu'on croit dangereuses, ce sont leurs idées; ce n'est pas pour le *présent* que l'absolutisme tremble, c'est pour l'avenir. Quel est l'homme raisonnable qui oserait prétendre sérieusement, qu'un petit nombre d'hommes isolés, appauvris, et cassé de fatigues, en tentant un coup de main irréfléchi, pourraient nuire à d'autres qu'à eux-mêmes? Y a-t-il un homme impartial qui puisse citer un seul fait, pour justifier par un motif politique et suffisant tous les contes qu'on a débités, toutes les persécutions auxquelles les pro-

alle idee liberali. Questa guerra non tollera alcun paese neutro. Se la libera Svizzera consente a diventare un posto di gendarmeria per lo straniero, allora questa guerra cessa per il momento e la libertà sparisce. »

Perché, non sono le *braccia* dei proscritti che spaventano l'assolutismo; è il principio repubblicano che rappresentano. Non sono le loro azioni che si credono pericolose, sono le loro idee; non è per il *presente* che trema l'assolutismo, è per l'avvenire. Qual è l'uomo ragionevole che oserebbe pretendere seriamente che un piccolo numero di uomini isolati, immiseriti ed estenuati dalle fatiche, tentando un colpo di mano irriflessivo, potessero nuocere ad altri che a loro stessi? V'è un uomo imparziale che possa citare un sol fatto per giustificare con un motivo politico e sufficiente tutte le frottole che si sono messe in giro,

scrits ont été virtuellement en butte dans ce dernières années?

Non, — l'action des proscrits ne peut agir que par une influence intellectuelle, et ce crime, ils le partagent avec les hommes libres et éclairés de tous les pays. Si l'on veut mettre fin à cette influence, c'est bon: on peut le faire, — alors on aura des motifs pour détruire aussi le droit d'asile.

---

tutte le persecuzioni alle quali i proscritti sono stati virtualmente esposti in questi ultimi anni?

No, — l'azione dei proscritti non può esercitarsi se non con una influenza intellettuale, e questo delitto essi lo dividono con gli uomini liberi e illuminati di tutti i paesi. Se si vuol metter fine a questa influenza, bene; si può farlo, — allora si avranno motivi per distruggere anche il diritto d'asilo.

V.

# LETTERE D'UN PROSCRITTO.

## [LETTRES D'UN PROSCRIT].

Monsieur le rédacteur,

Je dépose en vos mains une suite de lettres que je viens d'écrire sur notre position et sur notre conduite. Vous les imprimerez, si vous le jugez convenable. Elle sont brisées, tronquées par fragmens; mais, franches et loyales. Le cœur est, comme toujours, au bout de la plume.

Nous sommes de tous côtés violemment attaqués. Attaqués en masse et en détail; dans nos paroles et dans nos intentions; sur tout et sur rien; attaqués

Signor redattore.

Vi rimetto una serie di lettere, scritte recentemente da me sopra la nostra condizione e il nostro contegno. Se vi parrà opportuno, le pubblicherete. Sono interrotte, spezzate, a frammenti; ma sincere e leali. Il core, come sempre, fu guida alla penna.

Noi siamo violentemente assaliti da ogni lato. Assaliti in massa e alla spicciolata — nelle nostre parole e nelle nostre intenzioni: per tutto e per nulla: assaliti e

et persecutés. Les défenseurs nous manquent. Ils font défaut; ou bien ils nous défendent tiedement, vaguement, comme des gens qui auraient mauvaise conscience de leurs cliens et qui redouteraient de se trouver face à face avec la question vitale. Or, nous ne devons pas, comme des esclaves, succomber en silence; et nous ne voulons pas de la défense d'autrui, si elle doit ressembler à l'aumône qu'on jette, en détournant le front, à l'homme qui a follement dépensé sa fortune. Nous nous défendrons donc nous-mêmes. Ce sera par la presse: car tous les autres moyens nous sont interdits. Puis c'est à la barre du peuple que nous voulons plaider notre cause; car le peuple seul peut désormais nous comprendre.

Agréez, etc.

UN PROSCRIT.

perseguitati. Non abbiamo difensori. Questi ci abbondonano completamente, o ci difendono tiepidamente, incertamente, come chi ha trista opinione dei proprii clienti, e teme di affrontare la questione vitale. Ora, noi non vogliamo soccombere taciti come schiavi: né cerchiamo l'altrui difesa, se questa deve venirci come l'elemosina che si getta, volgendo altrove la faccia, all'uomo che ha follemente disperso la sua sostanza. — Ci difenderemo quindi da noi stessi: e lo faremo per mezzo della stampa, poiché ogni altro altro mezzo ci è vietato: e perché infine davanti al popolo soltanto noi vogliamo perorare la nostra causa: — egli solo può oggimai comprenderci.

Aggradite, Signore, etc.

UN PROSCRITTO.

I.

. . . . 12 juin 1836.

Quand, en 1831, au mois de février, je franchis la dernière limite qui sépare mon pays de la Suisse je sentis en moi quelque chose, comme si je mettais pied sur un sol sacré, dans le temple. Cinq siècles de liberté me regardaient du haut des montagnes. Il faisait froid, il n'y avait que neige autour: j'était faible et malade, mais j'éprouvais une sensation de force et de chaleur inconnue, comme si quelque chose s'était tout-à-coup allumé dans mon âme. La bise soufflait vive et aigue, à mon oreille. Mais je ne sentais que le souffle de l'*esprit du peuple* circulant parmi les Alpes géantes et me caressant doucement le visage. C'était le printemps du Dieu

I.

. . . . . 12 giugno 1836.

Allorché, nel mese di febbraio 1831, io varcai l'ultimo limite che separa il mio paese dalla Svizzera, sentii dentro di me come s'io ponessi il piede sopra un suolo sacro, sul limitare di un tempio. Cinque secoli di libertà mi dominavano dall'alto di quelle montagne. L'aria era fredda, e non v'era altro che neve all'intorno: sebbene debole e malato, io provava un senso di forza e di calore ignoto, quasi d'un tratto qualcosa si fosse accesa nell'anima mia. La tramontana, pungente, acuta, feriva le mie orecchie. Ma io sentiva solo il soffio dello *spirito del popolo* che alitava fra le Alpi gigantesche, accarezzandomi soavemente il volto. Era la primavera di Dio che dura

eternel aux hommes simples, justes et braves, qui n'ont jamais laissé souiller sa maison sur la terre; c'était la paix des âmes, l'indépendance, l'égalité sainte, la noble pitié. J'aspirais tout cela. La neige me paraissait une robe blanche de jeunesse et de pureté sur un sol vierge, libre et inviolable. Et le cœur me battait, comme aux premiers rêves d'amour, de patrie et d'humanité.

Je me disais: voici l'espérance incarnée dans un peuple pour tous ceux qui souffrent, voici une terre qui, au milieu de royautés corrompues, a su conserver pendant cinq-cent ans, par le bras d'une poignée d'enfans des montagnes, son beau drapeau républicain, comme une étincelle de vie et de foi, comme une promesse à l'Europe. Celui qui pose son pied sur elle, est émancipé. C'est l'asile des opprimés, le sanctuaire des proscrits. C'est la patrie de tous ceux

eterna per gli uomini semplici, giusti e valorosi, che non hanno mai permesso che la sua stanza fosse profanata sulla terra: era la pace delle anime, l'indipendenza, la santa eguaglianza, la nobile pietà. Io aspirava tutte quelle cose. La neve mi sembrava uno splendido, bianco velo di giovinezza e di candore, disteso sopra un suolo vergine, libero e inviolabile. E il core mi batteva, come ai primi sogni d'amore, di patria e d'umanità.

E diceva a me stesso: Ecco la speranza per tutti quei che soffrono, incarnata in un popolo: ecco una terra che, in mezzo a monarchie corrotte, ha saputo conservare per cinquecento anni, e col braccio di pochi figli delle montagne, la sua bella bandiera repubblicana, come faro di vita e di fede; come una promessa per l'Europa. Colui che pone il piede sovr'essa, si sente affrancato. Questo è l'asilo degli oppressi, il santuario dei proscritti; è la

auxquels l'injustice a ravi la leur. Tout homme qui embrasse l'arbre de la liberté, devient sacré comme celui qui, chez les anciens, embrassait les statues des dieux. Et pour cela Dieu l'a bénie; pour cela, Dieu la bénira dans les temps. Que la prière des proscrits répose sur toi, terre saintement hospitalière! Que ta couronne populaire brille longtemps au soleil des Alpes! Car, seule, malgré tes orages et tes fautes, tu as eu un pressentiment de l'humanité; seule, tu as senti ce qu'il y avait de noble et de beau à incliner une tête que la force n'a jamais pu courber devant la royauté du malheur.

. . . . . Aujourd'hui, tout est changé. L'air est froid et morne autour de nous. Le sanctuaire est violé. L'asile méconnu. La loi du malheur n'est plus sainte. L'hospitalité s'en va.

patria di tutti quelli ai quali l'ingiustizia ha tolto la propria. Ogni uomo che abbraccia l'albero della libertà ne è santificato, come quegli che, fra gli antichi, abbracciava le statue degli Dei. Per questo, Dio l'ha benedetta; per questo, Dio la benedirà per tutti i tempi. Posi su te la prece dei proscritti, o terra santamente ospitale! Possa la tua corona di popolo risplendere per lunga età sotto il sole delle Alpi! Perché tu sola, malgrado le tempeste e gli errori che ti solcarono, avesti il presentimento dell'umanità; sola sentisti quanto era nobile e bello il piegar la fronte, che non si curvò mai all'arbitrio, davanti alla maestà della sventura.

. . . . . Oggi, tutto è cambiato. L'aria è fredda e cupa d'intorno a noi. Il santuario è stato profanato. L'asilo non è piú rispettato. La legge della sventura non è piú santa. L'ospitalità non è piú.

Le vent du Nord a soufflé sur les ames: il a glacé les sympathies, refoulé les généreuses pensées, flétri, desséché. J'ai entendu autour de moi des voix étrangères murmurer des paroles plus étrangères encore: « il faut en finir avec les exilés, il faut étouf-« fer cet esprit de progrès et de liberté qui fermente « en eux, renouons avec les puissances, sacrifions leur « cette poignée d'hommes: ayons, nous aussi, nos « victimes comme les royautés: proscrivons les pro-« scrits, et qu'ils expient nos torts envers elles. » Cela se dit plus au moins franchement, cela se fait. Des listes de proscriptions sont dressées, des arrestations opérées: quatre-vingt-dix noms désignés: et parmi eux, il y a une catégoire de *suspects*. On ordonne des recherches: on promet des récompenses: on taxe des têtes. Les journaux répandent les accusations les plus calomnieuses. On colporte parmi le peuple des bruits absurdes. On voudrait l'ameu-

Un vento gelato del nord ha soffiato sull'anime: ha agghiacciato le simpatie, soffocato i pensieri generosi, ammortito, disseccato i cuori. Odo voci ignote a mormorare parole ignote anch'esse finora su questa terra repubblicana: *rompiamo cogli esuli, rannodiamo coi governi: sacrifichiamo ad essi questa mano d'agitatori: proscriviamo i proscritti, e rovesciamo sulle loro teste le colpe delle quali i governi ci accusano.* E si stendono liste di proscrizione, s'imprigionano ad arbitrio gli esuli contro i quali non milita accusa: novanta individui formano una categoria di *sospetti*: hanno ricompensa le denunzie e prezzo le teste. I giornali ridondano di calunnie. Non siamo interrogati né ammessi ad esame. Segnati quasi capi di armento, siamo destinati gli uni

ter contre des hommes qu'il a appris, toutes les fois qu'il les a vu de près, à aimer et à estimer. On n'interroge pas, on condamne. On nous marque comme du bétail: les uns pour l'Angleterre, les autres pour l'*Amérique*. Comment? Pourquoi? en vertu de quel droit? par suite de quelles découvertes? quels crimes ont été commis? quel code nous applique-t-on? quels éclaircissemens nous a-t-on demandés? quels témoignages a-t-on provoqués? quelles justifications a-t-on entendues? que s'est-il passé de nouveau? où est un corps de délit? — On ne sait. On ne dit rien. Comme à Venise, ce sont des dénonciations muettes qui forment la matière des persécutions. Ce n'est pas un *droit* commun reconnu qu'on invoque contre nous. Ce n'est pas la loi de tous qui nous juge. Nous sommes, nous, proscrits, hors la loi. C'est par une loi exceptionnelle et non formulée que l'on procède, que l'on sévit contre nous. Le droit humain est muet. Ce qui règle nos destinées, c'est le *droit de l'état*: quelque chose de vague, d'incompréhensible, un pouvoir sourd, aveugle, comme l'inquisiteur de Schiller; un pouvoir qui, comme

---

all'Inghilterra, gli altri all'*América*. Perché? In virtú di qual dritto? Per quali scoperte? Quali delitti furono commessi da noi? Su qual codice è fondato il giudizio? Quali testimonianze s'invocano? Quali giustificazioni ci sono richieste? Come nell'antica Venezia, la persecuzione è fondata su denunzie segrete. Le condanne non poggiano sul diritto comune, su leggi note. Non v'è legge per noi. Il nostro presente, il nostro avvenire è dato in balía al *diritto dello Stato*, a un non so che d'incerto, d'indefinito, a una autorità cieca e sorda come l'Inquisizione di Schiller, senza nome siccome

l'Athée, n'a pas de nom à lui. Et parmi tant de patriotes, parmi tant d'hommes éclairés, loyaux, vertueux, dévoués, chez eux, à la cause du principe républicain, et qui siègent au pouvoir, ou peuplent les corps de l'état, pas un ne se lève, pas un ne vient protester pour ceux à qui toute protestation est interdite: pas un ne paraît s'apercevoir qu'il est de son devoir d'homme, de chrétien, de patriote, de crier à la face de tous, et pour l'honneur de sa patrie: « les proscrits sont des hommes, ils ont droit « à toute justice humaine: ils ne sont passibles que « du droit commun, toute mesure exceptionnelle est « inique, toute persécution préventive est tyrannique, « toute condamnation arbitraire et qui ne subirait « pas le contrôle de la publicité et du débat, serait « un crime dont vous devriez plus tard compte aux « hommes et à Dieu. » Non, rien de cela, tout se tait: on dirait que parce que les royautés nous ont mis au ban de la patrie, nous sommes au ban de l'humanité.

Au ban de l'humanité? Hélas, oui—et Dieu m'est témoin que la douleur que j'éprouve en écrivant ceci,

---

l'Ateo. E non una voce di patriota influente, di legislatore repubblicano, si leva per protestare in nome degli uomini ai quali ogni protesta è vietata, e dire: *i proscritti sono uomini: hanno diritto ad ogni umana giustizia: ogni condanna non fondata sulla legge di tutti è iniqua: ogni giudizio non preceduto da pubblica discussione, e da libera ed illimitata difesa, è delitto davanti agli uomini e a Dio.* No: non una. Diresti che le monarchie esiliandoci dalla Patria ci esiliassero dall'Umanità.

Dall'Umanità? Sì — e Dio sa che il dolore da me provato mentr'io scrivo queste parole non deriva da

prend sa source ailleurs que dans des considérations individuelles; — je n'ai jamais si profondément senti, comme dans ces derniers jours, la vérité de cette parole de Lamennais : *que Dieu fasse paix au pauvre exilé; car l'exilé partout est seul.* Seul ? non : il a le peuple pour lui.

Le peuple, — et puissent mes paroles retentir au loin pour l'honneur de la Suisse et pour la consolation de nos mères, — le peuple est bon, et partout où nous nous rencontrons de près, il y a échange d'amour entre nous et lui. Le peuple a l'instinct des grandes souffrances et des grandes pitiés. Le peuple, lorsque des calomnies, telles que celles que l'on débite aujourd'hui ne le détourne pas pour quelques instans de la route qui lui est naturelle, sympathise avec nous et nous le prouve. Il flétrit de son mépris nos persécuteurs; il fait éclater sa joie, là où la justice de notre cause est forcément

---

considerazioni individuali — non ho mai sentito così profondamente com'oggi la verità di quel detto di Lamennais : *Dio versi la pace sul povero esule, perch' egli è, dovunque, solo.* — Solo? no : egli ha il popolo con sé.

Il popolo — e possano le mie parole risuonare lontano per l'onore della Svizzera, e a conforto delle nostre madri — il popolo è buono : e ovunque l'incontriamo da presso, v'ha contraccambio d'amore fra noi e lui. Il popolo ha l'istinto delle grandi sventure e delle profonde pietà. Il popolo — quando calunnie, quali si spargono oggi, non lo fanno sostare per brevi istanti nella via che è a lui naturale — simpatizza con noi, e ce ne dà prova. Colpisce del suo disprezzo i nostri persecutori : dà sfogo alla gioia, dovunque la giustizia della nostra causa è

reconnu : il nous proclame ses frères au lieu même où on nous a traités comme des ennemis : il nous ouvre la porte de sa chaumière pour nous dérober aux poursuites. Il y a tel patriote obscur et ignoré qui, sans nous connaître, seulement par amour du *principe* que nous représentons, donnerait pour nous ce qu'il a de plus cher au monde : tel village où l'on ne trouverait pas un seul homme qui voulût prêter main forte à l'exécution d'un traité gouvernemental porté injustement et arbitrairement contre nous. Honneurs à ces individus, vrais Suisses, qui se souviennent des vertus paternelles et protestent comme ils peuvent, par leur noble conduite, contre la torture périodique qu'on nous inflige ! Qu'ils pensent à nous comme nous prions pour eux. C'est par eux, par eux seuls, que la patrie sera sauvée, devant Dieu, aux jours de crise, que l'imprudence de ceux qui dirigent l'état lui prépare.

forzatamente riconosciuta : ci proclama fratelli nel luogo stesso ove fummo trattati come nemici ; ci apre la porta della sua capanna, per ricoverarci dalle persecuzioni. V'ha tal patriota oscuro e ignoto che, senza conoscerci, solo per amore del *principio* che rappresentiamo, rinunzierebbe per noi a ciò che ha di piú caro al mondo : tal villaggio dove non si troverebbe un solo uomo che volesse prestar mano all'esecuzione d'un trattato governativo conchiuso ingiustamente e arbitrariamente contro di noi. Si renda onore a questi individui, Svizzeri veri, che serbano culto alla memoria delle virtú dei padri, e protestano come possono, colla loro nobile condotta, contro la tortura periodica che ci viene inflitta! Possano essi pensare a noi, come noi preghiamo per essi. Per essi, e per essi soltanto, la patria sarà salvata dinanzi a Dio, ne' giorni di crisi

Mais la cause? devant les hommes, devant les peuples qui regardent et pour lesquels se plaide encore aujourd'hui le grand procès entre le pouvoir d'un *seul* et celui de *tous*, entre le *fait* monarchique et le *principe* républicain, par qui est-elle représentée? Ces dévouemens simples et modestes, ces actes de fraternité individuelle, dont je parlais tout-à-l'heure, à qui sont-ils connus? où vont-ils se graver si ce n'est dans nos cœurs? Ce n'est pas là que les peuples peuvent à l'heure qu'il est puiser les élémens de leur jugement. C'est dans le langage de ceux qui, parmi les hommes du progrès, sont en quelque sorte le résumé vivant du parti; c'est dans la conduite des associations nationales, c'est dans les actes des élus du pays, des individualités haut-placées qui sont toujours censées de représenter la majorité de ses

che l'imprudenza di coloro che dirigono lo Stato le prepara.

Ma la causa? Dinanzi agli uomini, dinanzi ai popoli che guardano inerti, e per cui oggi stesso s'agita tuttavia il gran dibattimento fra il potere d'un *solo* e quello di *tutti*, tra il *fatto* monarchico e il *principio* repubblicano, da chi è essa rappresentata? Quegli atti di abnegazione semplici e modesti, di fratellanza individuale, di cui io parlava poc'anzi, a chi sono noti? Dove vengono registrati se non nei nostri cuori? I popoli non possono ora da quelli attingere elementi che bastino a fondare il loro giudizio. Lo possono bensí dal linguaggio di coloro che, fra gli uomini del progresso, sono in certo modo il riassunto vivente del partito: dal contegno delle associazioni nazionali, dagli atti degli eletti del paese, delle individualità alto-locate, che sono sempre considerate come rappresentanti della grande maggioranza delle sue credenze

croyances. Et là où devant l'injustice et l'intolérance les associations sont muettes, ou les meilleurs parmi les bons s'enveloppent la tête de leur manteau et laissent passer l'oppression, où pas un d'entr'eux qui froncent le sourcil sur quelques lignes tracées par une main étrangère, de peur, disent-ils, qu'une influence extérieure ne pervertisse l'esprit national, pas un, dis-je, n'ose se lever et crier aux hommes qui se font, par faiblesse, les gérants des ambassades royales : « vous creusez par le déshonneur le tom-« beau de votre nation : vous fiancez l'âme et la con-« science de la république à la diplomatie monar-« chique, vous mentez au principe inscrit sur notre drapeau ; — que penseront les peuples ? quels enseignemens puiseront-ils pour leur avenir ? comment distinguer entre les procédés de l'absolutisme et ceux d'un gouvernement populaire ? comment opter

---

E là dove, davanti all'ingiustizia e all'intolleranza, le associazioni rimangono mute; dove i migliori fra i buoni ravvolgono la testa nel mantello e lasciano operare l'oppressione; dove non uno fra coloro che aggrottano le ciglia per poche linee tracciate da mano straniera, temendo — dicono essi — che una influenza esterna possa pervertire lo spirito nazionale; — non uno, dico, osa sorgere e gridare agli uomini che, per debolezza, si fanno apportatori delle ambasciate regie: Voi scavate col disonore la tomba della vostra nazione: voi cementate alleanza fra l'anima, la coscienza della repubblica e la diplomazia monarchica; mentite al principio che è iscritto sulla vostra bandiera: — che penseranno i popoli? Quali insegnamenti attingeranno essi pel loro avvenire? Come distinguere fra gli atti dell'assolutismo e quelli d'un governo popolare?

entre les ordonnances des préfets de Louis-Philippe et les circulaires de la police zuricoise ou bernoise? Malheur à nous qui avons rêvé l'adoration de la fraternité chrétienne sur un sol où le pouvoir fait des *proscrits* une caste de Parias politiques! Malheur à vous, hommes faibles et inconséquens, qui tuez les idées en les démoralisant, et qui faites rétrograder d'un pas l'avenir; car, de ceci, sachez-le bien, vous en êtes comptables, non pas à nous; — depuis longtemps, Dieu merci, nous avons dit à la souffrance: *sois notre sœur;* depuis longtemps nous chantons le cantique de Luther: *Dieu seul est notre forteresse,* — mais au principe républicain, à la croyance qu'il implique, à votre peuple et à l'humanité!

J'écris sans haine et sans amertume. Je n'ai jamais connu la première. Mais une vive indignation se fait jour dans mon âme, quand je songe à la ma-

---

Come scegliere fra i decreti dei prefetti di Luigi Filippo e le circolari della polizia di Zurigo e di Berna? Guai a noi che sognammo la religione della fratellanza cristiana sopra un suolo ove il potere fa dei *proscritti* una casta di paria politici! Guai a voi, uomini deboli e incoerenti, che uccidete le idee demoralizzandole, e che fate retrocedere d'un passo l'avvenire: perché di ciò, sappiatelo bene, voi siete responsabili, non a noi, — da lungo tempo dicemmo alla sventura: *sii a noi sorella*: da lungo tempo intuoniamo il cantico di Lutero: *Dio solo è la nostra forza*, — ma al principio repubblicano, alla fede che rappresenta, al vostro popolo e all'umanità!

Io scrivo senz'odio e senza amarezza. — Il primo mi fu sempre ignoto. Ma uno sdegno profondo mi solca l'anima, quand'io penso al come si giuochi quaggiú,

nière dont on joue ici-bas liberté, honneur, dignité humaine sur le tapis d'une chancellerie—quand je vois des mandataires d'un peuple républicain organiser ainsi, sans le savoir eux-mêmes, la traite des blancs au profits des polices européennes, — quand j'entends des hommes respectables, peres, frères, époux, prononcer légèrement, insouciamment, devant leurs enfans au berceau, ce nom d'*Amérique* pour d'autres hommes qui souffrent, pour d'autres hommes qui ont tout perdu, et dont peut-être l'unique consolation est celle de regarder les Alpes ou le Rhin en songeant à leur patrie qui est au-delà. Savent-ils ce qu'ils font ? Savent-ils que nous aussi, quoique proscrits, nous avons des mères, des vieux pères et des sœurs ? Et savent-ils quelles conséquences un mot d'eux, un mot lancé peut-être au hasard, peut avoir pour elles et pour nous ?

Un jour, en 1834, un homme vint au devant de moi pour réclamer la dette de la fraternité ; c'était

sul tappeto d'una Cancelleria, la libertà, la dignità, l'onore d'un popolo — quand'io vedo i delegati d'una repubblica ordinare, a benefizio delle polizie monarchiche, *una tratta di bianchi* — quando odo uomini che sono padri, fratelli, sposi, pronunziare spensieratamente, presso alla culla dei loro bambini, il nome d'*America* per altri uomini che hanno perduto ogni cosa e ai quali unico conforto è forse di poter guardare all'Alpi o al Reno, pensando che la loro patria è al di là. Son essi conscii di quel che fanno ? Ricordano che noi pure, proscritti, abbiamo madri, vecchi padri e sorelle ? Sanno le conseguenze che quella loro spensierata parola può trascinare per essi e per noi ?

Un giorno, nel 1834, un uomo mi venne innanzi richiedendomi d'aiuto fraterno. Era un proscritto, pro-

un proscrit depuis vingt ans, et il avait passé par tous les degrés de misère qui marquent les années de l'exilé pauvre et seul. On l'avait poussé de Berne à Genève, de Genève sur la France. La France l'avait repoussé: probablement ses papiers n'étaient pas en règle. Il avait refait son chemin, et reparu à Berne, où quelques compatriotes pouvaient le nourrir: car, lui n'avait rien. On le remit aux gendarmes, et on le repoussa une seconde fois sur Genève. Là on le jeta dans une prison pour le punir d'être revenue: puis on le chassa comme un heimatlose. Quand je le vis, c'était le second ou le troisième voyage. De grosses larmes lui tombaient le long de la figure, tandis qu'il parlait. Il faisait pitié. On lui imposa l'Angleterre. Il partit, à pied.

C'est homme s'appellait *Carocci*, napolitain. Bien de genevois peuvent faire foi de ce que j'avance.

Il est mort, à la mer.

scritto da vent'anni, e avea bevuto a lenti sorsi tutto quanto il calice amaro che l'esilio versa sui poveri e soli. L'avevano sospinto da Berna a Ginevra, da Ginevra in Francia. La Francia lo avea respinto, perch'ei mancava di carte regolari. Avea ricorso il paese a piedi e trovato un rifugio in Berna dove alcuni Italiani prendevano cura di lui. Fu riconsegnato ai gendarmi e respinto su Ginevra. Là, fu messo in prigione per avere osato tornarvi, poi scacciato com'uomo senza domicilio legale. Io lo vidi quand'ei compiva a quel modo il terzo viaggio. Le lagrime gli scendevano giú per le guancie, mentr'ei mi narrava i suoi casi. Commoveva profondamente. Gli intimarono, poco dopo, di partire per l'Inghilterra. E partí, attraversando Svizzera e Francia pedone.

Quell'uomo era Napoletano e si chiamava Carocci. Morí attraversando il mare.

Son père, sa mère vivaient encore. Il avait des frères et des sœurs. — Que Dieu pardonne à ceux qui ont peut-être, et bien involontairement sans doute, empoisonné leurs dernières années; mais que ceux qui murmurent entre un sourire et une poignée de main, ce nom d'Amérique, réfléchissent un peu plus sérieusement aux familles des hommes qu'on voudrait y pousser.

UN PROSCRIT.

---

Sua madre e suo padre vivevano ancora. Aveva fratelli e sorelle. Dio perdoni ai repubblicani che avvelenarono di dolore i loro giorni! — Quelli che mormorano tra un sorriso ed una stretta di mano il nome di America, dovrebbero pensare un po' piú seriamente alle famiglie degli uomini che si vorrebbero spingere colà.

UN PROSCRITTO.

VI.

# L'OPINIONE PUBBLICA E LA DIETA

RISPETTO

ALLA REVISIONE DEL PATTO FEDERALE

DA FARSI DA UNA COSTITUENTE.

# L'OPINION PUBLIQUE ET LA DIÈTE.

## RELATIVEMENT A LA RÉVISION DU PACTE FÉDÉRAL PAR UNE CONSTITUANTE.

« Le fruit le plus délicat du temps qui, dans sa marche irrésistible, crée et détruit sans relâche, c'est l'opinion dominante. Elle se forme et se modifie insensiblement, et ressemble au vent, dont personne ne sait d'où il vient, ni où il va. »

Or, l'opinion, une fois grandie, brave le pouvoir, quel qu'il soit; c'est une puissance dans la société qu'on ne peut pas impunément provoquer, outrager ou mépriser. Charles X en a fait récemment l'expérience. L'opinion est une puissance qui prête une

---

« Il frutto piú delicato del tempo, che nel suo cammino irresistibile, crea e distrugge senza tregua, è l'opinione dominante. Essa si forma e si modifica insensibilmente, e somiglia al vento, che nessuno sa da dove viene e dove va. »

Ora, l'opinione, una volta cresciuta, sfida il potere, qualunque esso sia; è una potenza nella società che non si può impunemente provocare, oltraggiare o disprezzare. Carlo X ne ha fatto l'esperienza recentemente. L'opinione è una potenza che presta una notevole assistenza ai go-

assistance remarquable aux gouvernemens qu'elle favorise, et qui déjoue même les intentions les plus généreuses de ceux qui lui résistent. Elle peut être entravée, comprimée pour quelque temps, par la déception, la ruse ou la force, mais partout où elle a été repoussée, elle s'en est vengée dans la suite, et souvent sa vengeance a été terrible. Rappelons nous Charles I, après le règne d'Élisabeth, en Angleterre, et les successeurs de Louis XIV, en France.

En Suisse, l'opinion publique s'est prononcée sur le pacte existant; elle s'est prononcée dans les *salles* des *grands-conseils* des cantons dont la population est la plus nombreuse et la plus avancée sous le rapport de l'intelligence; elle s'est prononcée à la Diète par les 6 ½ états qui représentent les trois cinquièmes du peuple Suisse, et qui ont déclaré qu'ils étaient prêts à coopérer à une constituante fédérale. Elle se prononce chaque jour dans

---

verni che favorisce; e che manda a vuoto anche le intenzioni piú generose di coloro che ad essa resistono. Può essere avversata, compressa per qualche tempo, dalla frode, dall'astuzia o dalla forza; ma ovunque essa è stata respinta, si è vendicata in seguito, e spesso la sua vendetta è stata terribile. Rammentiamoci di Carlo I, dopo il regno di Elisabetta, in Inghilterra, e i successori di Luigi XIV, in Francia.

Nella Svizzera, l'opinione pubblica si è pronunciata sul patto esistente; si è pronunciata nelle *sale* dei *Gran Consigli* dei Cantoni dei quali la popolazione è la piú numerosa e la piú avanzata sotto il rapporto dell'intelligenza; si è pronunciata alla Dieta con i 6 ½ Stati che rappresentavano i tre quinti del popolo svizzero, e che hanno dichiarato che erano pronti a cooperare per una costituente federale. Si pronuncia ogni giorno nelle *as-*

les *associations nationales* qui grandissent de plus en plus, dans les *réunions populaires*, dans la plus grande partie des organes de la publicité, dans les journaux, dans les brochures, etc.

Elle a dit aux membres de la Diète: Nous sommes las de vos réunions annuelles, réunions coûteuses et stériles; nous sommes las de ce pacte, que nos ennemis qui ne connaissent que leur propre intérêt et nullement celui du peuple, nous imposèrent: nous sommes las des restrictions cantonales qui entravent le droit de libre établissement, des restrictions apportées au libre exercice de l'industrie, des restrictions apportées à la libre importation et exportation d'un canton à l'autre. Nous sommes las du chaos des tarifs qui paralysent les relations commerciales, las de la confusion déplorable qui existe dans le système monétaire et dans celui des poids et des mesures.

---

*sociazioni nazionali*, che crescono sempre piú, nelle *riunioni popolari*, nella maggior parte degli organi della pubblicità, nei giornali, negli opuscoli, ecc.

Essa ha detto ai membri della Dieta: Siamo stanchi delle vostre riunioni annuali, riunioni dispendiose e sterili: siamo stanchi di questo patto, che i nostri nemici, i quali non conoscono se non il loro interesse, e mai quello del popolo, ci imposero; siamo stanchi delle restrizioni cantonali che inceppano il diritto di libera dimora, delle restrizioni recate al libero esercizio dell'industria, di quelle recate alla libera importazione ed esportazione da un Cantone all'altro. Siamo stanchi del caos delle tariffe che paralizzano le relazioni commerciali, stanchi della confusione deplorevole che esiste nel sistema monetario e in quello dei pesi e misure.

Nous voulons une réforme *populaire* de notre pacte, une plus forte concentration des forces publiques de la Suisse; nous la croyons urgente et nécessaire, pour la garantie de nos droits et de notre indépendance nationale contre les empietemens des étrangers dans nos affaires intérieures, empietemens qui deviennent de jour en jour plus menaçans: c'est à elle que nous rattachons l'espoir d'un bien-être plus grand et plus généralement répandu et d'une instruction populaire accessible au plus grand nombre possible. Nous croyons qu'une plus grande unité est dans l'intérêt de notre commerce, de notre industrie, menacée de toutes parts, de nos communications entravées à l'intérieur et à l'extérieur.

Voilà l'opinion publique, comme elle a pénétré dans la vie et dans les travaux de la grande majorité du peuple Suisse, marchant lentement et avec

---

Vogliamo una riforma *popolare* del nostro patto, un piú forte concentramento delle forze pubbliche della Svizzera; la crediamo urgente e necessaria, per la garanzia dei nostri diritti e della nostra indipendenza nazionale contro le sopraffazioni degli stranieri nei nostri affari interni, le quali diventano di giorno in giorno piú minacciose; è in essa che noi riponiamo la speranza di un benessere piú grande e generalmente piú diffuso e di una istruzione popolare accessibile al maggior numero possibile. Crediamo che una piú grande unità è nell'interesse del nostro commercio, della nostra industria, minacciata da ogni parte, delle nostre comunicazioni inceppate all'interno e all'esterno.

Ecco l'opinione pubblica, tal quale è penetrata nella vita e nei lavori della grande maggioranza del popolo

calme, jusqu'à ce qu'elle devienne une puissance durable et irrésistible.

Et la Diète? — Elle se trouve en contradiction manifeste avec l'opinion publique! — Il faut avouer que c'est dans son sein et par son exemple que l'insuffisance du pacte de 1815 a d'abord été prouvée jusqu'à l'évidence. Dès le commencement jusqu'à maintenant, on a tâché de compléter, de réparer et de voiler les vices et les lacunes du pacte par une foule de décisions et de concordats, tant organiques qu'administratifs. Mais le pacte manquant de base, et les cantons travaillant chacun pour son compte, la confusion ne pouvait qu'augmenter et le besoin d'une réforme radicale devait se faire sentir plus vivement parmi le peuple. — Il est vrai que la Diète se donne l'air de vouloir favoriser le commerce et l'industrie: les restrictions du droit de libre établis-

---

svizzero; essa cammina lentamente e con calma, sino a quando divenga una potenza durevole e irresistibile.

E la Dieta? — Si trova in contradizione manifesta con l'opinione pubblica! — Bisogna confessare che nel suo seno e per il suo esempio l'insufficienza del patto del 1815 fin da principio fu provata fino all'evidenza. D'allora sino ad oggi si è tentato di completare, di riparare e di velare i vizii e le lacune del patto con un cumulo di decisioni e di concordati, tanto organici quanto amministrativi. Ma il patto mancando di base, e i Cantoni operando ciascuno per suo conto, la confusione non poteva se non aumentare e il bisogno d'una riforma radicale doveva farsi sentire piú vivamente nel popolo. — È vero che la Dieta si dà l'aria di voler favorire il commercio e l'industria; le restrizioni del diritto di libera dimora, di libero esercizio dell'industria, di libera importazione ed esporta-

sement, de libre exercice de l'industrie, de libre importation et exportation d'un canton à l'autre, l'établissement d'un système uniforme de péages, de monnaies, de poids et de mesures, ont souvent formé l'objet de ses discussions ennuyeuses; — mais chaque fois le spectre hideux du pacte de 1815 est venu paralyser ses efforts. C'est derrière lui que se retranchent tour à tour les gouvernemens cantonaux: aujourd'hui ceux de la démocratie pure, demain les gouvernemens aristocratiques, le jour suivant les gouvernemens démocratiques représentatifs, voir même le prince de Neuchâtel; c'est du haut de ce rempart qu'ils lancent leurs réserves et leurs protestations, dictées par leurs intérêts étroits de localité et par leur mesquine politique.

La révision du pacte a été à plusieurs reprises agitée au sein de la Diète: elle reparaît dans les *tractanda* de la session de 1836. Les votes des états,

---

zione da un Cantone all'altro, la istituzione di un sistema uniforme di pedaggi, di monete, di pesi e misure, hanno spesso formato l'oggetto delle sue noiose discussioni; — ma ogni volta l'orrido spettro del patto del 1815 è venuto a paralizzare i suoi sforzi. È dietro ad esso che si trincerano volta per volta i governi cantonali; oggi quelli della democrazia pura, domani i governi aristocratici, il giorno dopo i governi democratici rappresentativi, persino il principe di Neuchâtel; è dall'alto di questo baluardo che lanciano le loro riserve e le loro proteste, dettate dai loro ristretti interessi di località, e dalla loro meschina politica.

La revisione del patto è stata piú volte agitata nel seno della Dieta; riapparisce nei *tractanda* della sessione del 1836. I voti degli Stati, conosciuti sino ad ora,

connus jusqu'à présent, donnent la mesure de ce qu'on doit attendre de ces délibérations, et nos lecteurs savent qu'ils auront le plaisir d'entendre le canton libéral de Vaud prendre la défense des principes pernicieux de la ligue aristocratique, et ajouter, dans cette question, son suffrage à celui des Sarniens!

Le fait seul que la Diète aspire à faire la revision du pacte, est en contradiction ouverte avec l'opinion publique, ce qu'une partie de la population Suisse, celle de Lucerne, a eu l'occasion de prouver solennellement. La Suisse patriotique tient au droit éternel et imprescriptible des peuples, de se donner eux-mêmes les lois fondamentales d'après lesquelles ils veulent être gouvernés: et puisque la majorité du peuple Suisse dans les cantons régénérés a fait l'expérience incontestable des avantages qui découlent des lois que le peuple qui leur est soumis s'est

---

danno la misura di ciò che si deve attendere da queste deliberazioni, e i nostri lettori sanno che avranno il piacere di apprendere che il Cantone liberale di Vaud si assume la difesa dei principii perniciosi della lega aristocratica, e unisce, in una questione simile, i suoi suffragi con quelli dei Sarniani!

Il fatto solo che la Dieta aspira a fare la revisione del patto, è in aperta contradizione con l'opinione pubblica, ciò che una parte della popolazione Svizzera, quella di Lucerna, ha avuto occasione di provare solennemente. La Svizzera patriotica aspira al diritto eterno e imprescrittibile dei popoli, di darsi essi stessi le leggi fondamentali secondo le quali vogliono essere governati; e poiché la maggioranza del popolo svizzero, nei Cantoni rigenerati, ha fatto l'esperienza incontestabile dei vantaggi che derivano dalle leggi che il popolo da essi di-

données lui-même: puisque cette majorité a la conviction qu'il vaut infiniment mieux que le citoyen fasse son devoir en connaissance de cause et par amour de la patrie, que par une obéissance passive à la volonté de ceux qui se parent du titre de *gracieux maîtres*, — nous devons nous attendre avec certitude de voir cette majorité persister à demander que la réforme du pacte se fasse par une constituante suisse nommée par le peuple. C'est ainsi que l'abîme qui sépare les idées généralement répandues et les demandes qu'on adresse à la Diète et aux institutions fédérales du *statu quo* devient de jour en jour plus grand, plus profond et plus menaçant.

Car là où les idées dominantes, ainsi que l'opinion publique, sont en contradiction tellement évidente avec les institutions existantes et les lois fondamentales, comme dans la question qui nous

pendente s'è dato da sé; poiché questa maggioranza ha la convinzione che vale infinitamente meglio che il cittadino faccia il suo dovere con conoscenza di causa e per amore alla patria, invece di prestare un'obbedienza passiva alla volontà di coloro che s'ornano del titolo di *graziosi padroni*, — noi dobbiamo aspettarci con sicurezza di vedere questa maggioranza persistere a chiedere che la riforma del patto si faccia da una costituente svizzera nominata dal popolo. È cosí che l'abisso che separa le idee generalmente diffuse e le richieste rivolte alla Dieta e alle istituzioni federali dello *statu quo* diventa di giorno in giorno piú grande, piú profondo e piú minaccioso.

Perché là dove le idee dominanti, alla stessa maniera dell'opinione pubblica, sono in contradizione talmente evidente con le istituzioni esistenti e le leggi fondamen-

occupe, il doit y avoir *réforme* et *amélioration*, ou bien il y aura lutte, et cette lutte peut précipiter l'état dans l'abîme, et se terminer par la destruction de l'ordre social. C'est là une vérité écrite dans l'histoire en caractères de sang, et qui doit nous servir de leçon, afin que nous évitions les malheurs que la *résistance au progrès* entraîne.

Les années de 1831 à 1834 sont pour nous des témoins vivans de l'agitation des esprits et de leur force, et quoique leur travail se soit borné, pour le moment, aux réformes cantonales, la majorité du peuple est restée dans la voie du progrès, et la main de fer qui en arrête encore la marche, ne peut servir, suivant nous, à autre chose qu'à rendre plus radical le travail de la puissance qui aura, tôt ou tard, son jour de triomphe. Cette puissance, nous l'avons dit, c'est l'opinion publique, ce sont les idées qui, à l'heure

---

tali, come nella questione che trattiamo, vi deve essere *riforma* e *miglioramento*, oppure vi sarà lotta, e questa lotta può precipitare lo Stato nell'abisso, e finire con la distruzione dell'ordine sociale. Questa è una verità scritta nella storia a caratteri di sangue, e deve servirci di lezione, affinché noi evitiamo le sciagure che la *resistenza al progresso* trascina.

Gli anni dal 1831 al 1834 sono per noi testimoni viventi dell'agitazione degli spiriti e della loro forza, e quantunque il loro lavoro si sia limitato, per il momento, alle riforme cantonali, la maggioranza del popolo è rimasta nella via del progresso, e la mano di ferro che ne arresta ancora il cammino non può servire, secondo noi, ad altro che a rendere piú radicale il lavoro della potenza che avrà, presto o tardi, l'ora del suo trionfo. Questa potenza, l'abbiamo detto, è l'opinione pubblica,

qu'il est, ont déjà pris racine dans l'esprit du peuple. Or, si cette puissance, le jour de son triomphe, déborde, et qu'avec le mal elle détruise quelque chose de bon, à qui alors la faute? A ceux qui ont donné à temps des avertissemens salutaires, ou aux réactionnaires, aux hommes du juste milieu, qui ont cru pouvoir opposer la dérision aux justes réclamations de l'opinion publique?

Or, comment faire pour prévenir le mal? Où faut-il chercher le remède? — Voilà des questions que nous traiterons dans un prochain article.

---

sono le idee le quali, al momento presente, hanno già messo radice nello spirito del popolo. Ora, se questa potenza, nel giorno del suo trionfo, dilaga, e con il male distruggerà qualcosa di buono, chi sarà allora il responsabile? — Coloro che hanno dato a tempo degli avvertimenti salutari, o i reazionarii, gli uomini del giusto-mezzo, i quali hanno creduto di poter opporre la derisione ai giusti reclami dell'opinione pubblica?

Ora, come fare per prevenire il male? Dove occorre cercare il rimedio? — Queste sono questioni che tratteremo in un prossimo articolo.

VII.

# IL TIRO FEDERALE.

# LE TIR FÉDÉRAL.

On a tant jasé sur le tir fédéral qui va commencer à Lausanne, on a tant fait courir de bruits *sinistres* (style de légalité) sur cette réunion populaire et sur ce qui pourrait s'y faire ou s'y dire, qu'une idée a dû, ce nous semble, naturellement frapper tous les hommes pensans de tous les partis: où donc est l'harmonie entres les pouvoirs qui exercent une action dans l'état: entre le peuple et ceux qui sont censés de le représenter? quelle est la pensée une et sociale qui relie en accord les gouvernans et les gouvernés? D'où vient qu'à chaque acte d'association on se surprend à trembler comme à la veille d'une crise, d'une

---

S'è tanto ciarlato sul tiro federale che sta per cominciare a Losanna, si son fatti correre tanti romori *sinistri* (stile della legalità) su questa riunione popolare e su ciò che vi si potrà fare o dire, che una idea ha dovuto, secondo noi, colpire naturalmente tutti gli uomini pensanti di tutti i partiti: dov'è dunque l'armonia tra i poteri che esercitano un'azione nello Stato; tra il popolo e quelli che sono tenuti a rappresentarlo? quale è il pensiero uno e sociale che riunisce in accordo governanti e governati? Per quale motivo ad ogni atto di associazione si sta per tremare come alla vigilia d'una

collision? et où est le pouvoir, si toute réunion de peuple est pour lui un épouvantail?

Ceux qui redoutent tant de se trouver face à face avec le pays, ne méritent pas bien du pays. Ceux qui partout où un certain nombre de citoyens va se rencontrer sur la place publique, soupçonnent l'existence d'un complot, d'un projet de désordre, ceux-là, disons-nous, font ainsi l'aveu le plus formel d'une conscience troublée, d'une inquiétude qui tient du remords. Ils avouent une terrible dissonance entre eux et l'opinion publique. Ils reconnaissent que la véritable représentation du pays n'est plus en eux; que la nation éprouve un besoin de changement, formulé ou non; qu'il faut désormais d'autres organes à sa pensée progressive; qu'il existe au sein des masses quelque chose qui n'a pas d'expression et cherche à s'en donner une; que la patrie demande satisfaction

crisi, d'una collisione? e dove è il potere, se ogni riunione di popolo è per lui uno spauracchio?

Coloro che paventano tanto di trovarsi a faccia a faccia col paese, non meritano alcun bene dal paese. Coloro i quali, tutte le volte che un certo numero di cittadini si riuniscono sulla pubblica piazza, sospettano l'esistenza d'un complotto, di un piano di disordine, coloro, diciamo, fanno pure la piú formale confessione d'una coscienza turbata, d'una inquietudine che rasenta il rimorso. Confessano una terribile dissonanza tra loro e l'opinione pubblica. Riconoscono che la vera rappresentanza del paese non è piú in essi; che la nazione prova un bisogno di cambiamento, formulato o no; che occorrono oramai altre funzioni per il suo pensiero progressivo; che esiste nel seno delle masse qualche cosa che non ha espressione e cerca di darsene una; che la patria chiede soddisfazione

pour des intérêts trop longtemps négligés, pour des droits trop longtemps méconnus, pour des vœux qu'on affecte de ne pas comprendre, mais dont on s'avoue en secret l'impérieuse exigence. Toutes nos critiques les plus amères ne valent pas la condamnation que cette terreur panique porte contre ceux qui l'éprouvent.

Il ne faut pas, du reste, donner une explication unique à la terreur dont nous parlons; à part la mauvaise conscience qu'elle nous révèle, à part aussi un peu de niaiserie, assez commune aujourd'hui parmi nos hommes d'état, il faut encore reconnaître dans cette peur exagérée une sorte de tactique importée, depuis quelques années, de l'étranger, premier fruit des leçons de la diplomatie que nous voulons signaler parce qu'on nous paraît, en général, assez disposé à se laisser prendre à un piège en vérité trop grossier.

---

per interessi per troppo lungo tempo negletti, per diritti per troppo lungo tempo disconosciuti, per voti che si fa mostra di non comprendere, ma dei quali si confessa in segreto l'imperiosa esigenza. Tutte le nostre critiche piú amare non equivalgono la pena che questo terror panico arreca a coloro che lo provano.

Non occorre, del resto, dare una spiegazione unica al terrore di cui parliamo; a parte l'irrequieta coscienza che essa ci rivela, a parte anche un po' di frivolezza, abbastanza comune oggidí tra i nostri uomini di Stato, si deve altresí riconoscere in questa paura esagerata una specie di tattica, venutaci, da qualche anno, dall'estero, primo frutto delle lezioni della diplomazia che vogliamo indicare perché ci sembrano, in generale, assai disposti a lasciarsi cogliere a un tranello in verità troppo grossolano. È una

C'est une vieille tactique, dont le bon sens populaire, s'il était seul à l'œuvre, ferait justice en deux heures, mais que les prétendues *capacités* politiques qui dominent depuis trop longtemps le mouvement ascendant européen, maintiennent aujourd'hui encore en honneur. La voici réduite à sa plus simple expression :

Un banquet civique est annoncé, une réunion convoquée. Il y aura là, — on le croit du moins, — exposition de principes, protestation contre quelques abus ou en faveur d'un droit nouvellement violé, expression d'un besoin national, manifestation — quelle qu'elle soit, n'importe — de la pensée populaire et progressive. Or, comme toute pensée progressive et populaire franchement exprimée est désormais hostile à tout gouvernement monarchique ou républicain, — deux choses qu'on travaille aujourd'hui ami-

---

tattica vecchia, di cui il buon senso popolare, se fosse solo ad agire, farebbe giustizia in due ore, ma che le pretese *capacità* politiche che dominano da troppo lungo tempo sul moto ascendente europeo, mantengono oggidí ancora in onore. Eccola ridotta alla sua piú semplice espressione :

Un banchetto civico è annunciato, una riunione convocata. Vi sarà colà — lo si crede almeno — esposizione di principii, protesta contro qualche abuso o in favore d'un diritto nuovamente violato, espressione d'un bisogno nazionale, manifestazione, non importa quale essa sia, del pensiero popolare e progressivo. Ora, siccome ogni pensiero progressivo e popolare francamente espresso è ormai ostile a qualunque governo monarchico o repubblicano, — due cose che oggidí si tenta amichevolmente

calement à rapprocher — il faut trouver un moyen pour étouffer cette pensée en germe, pour glacer les esprits, pour immobiliser les patriotes, et ce moyen, le voici:

On forge un complot, un projet d'action, un plan de désordre quelconque, qu'on a soin de rattacher par quelqu'un de ses bouts à la pensée qui fermente véritablement au sein de la majorité nationale. On en fait le programme de la réunion. On le distribue comme tel à un certain nombre d'affidés, qui le transmettent à un plus grand nombre de niais, qui s'en vont à leur tour le débiter par le monde. De là aux journaux, il n'y a qu'un pas. Ils s'empareront de ce bruit comme les comédiens d'un titre à effet, pour en désennuyer un istant leurs lecteurs. Si par caprice, boutade ou mauvaise humeur, ils allaient s'obstiner au silence, on s'y prendrait

di avvicinare, — bisogna trovare un mezzo per soffocare questo pensiero in germe, per render gelide le menti, per immobilizzare i patrioti, e questo mezzo, eccolo:

S'immagina un complotto, un progetto d'azione, un piano qualunque di disordine, che si ha cura di rannodare con qualcuna delle sue estremità al pensiero che fermenta veramente in seno alla maggioranza nazionale. Se ne fa il programma della riunione. Si distribuisce come tale ad un certo numero di fidati, che lo trasmettono a un numero piú grande di sciocchcrelli, i quali, per parte loro, lo vanno a spacciare ovunque. Di là ai giornali non v'è che un passo. S'impadroniranno di questo brusío, come i commedianti di un titolo da far colpo, per scacciare momentaneamente la noia dei lettori. Se per capriccio, bizzarria o cattivo umore, si ostinassero al silenzio, avverrebbe in altro modo. Grazie a Dio, la stampa

autrement. Dieu merci, la presse périodique est, en général, d'assez bonne composition. Elle se pique d'honneur à la complaisance. Quand cela est fait, on est aux deux tiers du chemin; l'autre tiers appartient de droit aux patriotes. On en choisit deux ou trois, d'entre ceux qui, possesseurs de quelques antécédens, concentrent sur eux l'attention des masses, et qui devraient, pour cela même, s'en faire, en toute occasion, l'expression. On glisse leurs noms dans de petites phrases qu'on débite à l'oreille. Ce sont des hommes dangereux, des ambitieux, des trafiquans en popularité, que sais-je encore? ils conspirent, ils sont capables de tout, à eux la responsabilité du désordre, si jamais il y avait désordre. Tout ce qui se fera leur appartiendra. On dit, on répète ces choses-là jusqu'à ce qu'elles parviennent aux hommes ainsi désignés. A ce point là, tout est dit. On n'a qu'à laisser travailler la peur.

---

periodica è, in generale, d'una pasta abbastanza buona. La compiacenza è per lei un punto d'onore. Quando ciò s'è fatto, si sta ai due terzi del cammino: l'altro terzo appartiene di diritto ai patrioti. Se ne scelgono due o tre, tra coloro che, per qualche antecedente, concentrano su di loro l'attenzione delle masse, e che dovrebbero, appunto per questo, farsene, in ogni occasione, l'espressione. Si insinuano i loro nomi in piccole frasi che si sussurrano all'orecchio. Sono degli uomini pericolosi, degli ambiziosi, dei trafficchini di popolarità, che so io ancora? cospirano, son capaci di tutto, ad essi spetta la responsabilità del disordine, se mai vi fosse disordine. Tutto ciò che si farà sarà dovuto ad essi. Si dicono, si ripetono queste cose, sino a tanto che arrivano a colpire gli uomini così designati. Da quel punto, è detto tutto. Non v'è che da lasciar lavorare la paura.

Ces hommes ont, disent-ils, un beau nom; un beau nom qu'il importe de transmettre pur de toute trace de désordre à la postérité. Ils ont une influence, une position toute faite, un avenir devant eux. Qui sait si la tourmente populaire ne dévorerait pas, une fois soulevée, cet avenir? Peut-être seraient-ils dépassés par les hommes nouveaux qui répondent toujours aux nouvelles choses. Peut-être habiles à manœuvrer dans les commencemens d'une affaire, se sentent-ils impuissans à gouverner la bataille, à décider le succès d'une forte journée. Pourquoi risquer? Pourquoi laisser faire à d'autres ce qu'on n'ose pas faire soi-même? ajoutez à cela le manque d'une foi véritable, l'absence de toute profonde conviction religieuse, et de cet enthousiasme de dévouement, qui abjure tout individualisme, qui agit par devoir, advienne que pourra, qui ne regarde que devant soi

---

Questi uomini hanno, dicono, un bel nome: un bel nome che è necessario di trasmettere puro da ogni traccia di disordine alla posterità. Essi hanno un'influenza, una posizione assicurata, un avvenire dinanzi a loro. Chi sa che la tormenta popolare non inghiottirebbe, una volta sollevata, quest'avvenire? Forse sarebbero sorpassati dagli uomini nuovi, che rispondono sempre alle cose nuove. Forse, abili a manovrare sul cominciamento d'un affare, si sentirebbero impotenti a regolare la battaglia, a decidere il successo di una giornata importante. A che scopo arrischiare? Perché lasciar fare ad altri ciò che non si osa fare da loro stessi? s'aggiunga a ciò la mancanza di una vera fede, l'assenza d'ogni profonda convinzione religiosa, e di quell'entusiasmo del dovere, che rinnega ogni individualismo, che agisce per dovere, checché avvenga, che guarda solo dinanzi a sé, senza occuparsi di ciò che

sans s'occuper de ce qui se fait ou de ce qui se dit à droite, à gauche ou en arrière: ajoutez cet inconcevable esprit de doute, de scepticisme, qui trahit si souvent encore dans les patriotes l'action traditionnelle des vieilles choses, et qui leur donne de temps en temps je ne sais quel air de coupables devant les ennemis du progrès. Tout cela se réveille, tout cela se met à l'œuvre dans la tête et dans le cœur de ces hommes. Ils croient qu'on veut les compromettre, les perdre, les déshonorer. Ils ne voient, pour se sauver, qu'un seul moyen: l'immobilité. Ils ne cherchent qu'à s'effacer tout en empêchant les autres de marcher en avant. Ils rentrent par là entièrement dans la thèse gouvernementale, ils donnent tête baissée dans la piège, et se placent, sans s'en apercevoir, dans une honteuse dépendance de leurs adversaires.

Alors, on érige en doctrine une habitude de concession, qui dégénère en servilité: on théorise la

---

si fa o di ciò che si dice a destra, a sinistra, o indietro: aggiungete quell'inconcepibile senso di dubbio, di scetticismo, che tradisce cosí spesso ancora nei patrioti l'azione tradizionale delle cose vecchie, e che dà ad essi di tempo in tempo non so quale aria di colpevoli dinanzi ai nemici del progresso. Tutto ciò si ridesta, tutto ciò si mette in azione nella testa e nei cuori di questi uomini. Credono che si voglia comprometterli, perderli, disonorarli. Per salvarsi, non vedono che un solo mezzo: l'immobilità. Non s'occupano se non di celarsi, impedendo però agli altri di andare innanzi. Per questa via entrano interamente nella tesi governativa, danno a capo fitto nel tranello e si pongono, senza accorgersene, ad una vergognosa dipendenza dei loro avversarii.

Allora, si erige a dottrina un'abitudine di concessioni che degenera in servilità: si teorizza la paura, si dà ad

peur, on lui donne un masque philosophique: on la pose dans l'attitude fière du courage et de la vertu. C'est là une petite compensation qu'on ne s'avise pas de leur contester.

Alors, on se dit: on nous accuse de *trop* vouloir, prouvons au monde que pour le moment nous ne voulons *rien*: l'accusation tombera. Montrons au gouvernement, montrons au parti qui nous calomnie, que nous sommes complètement inoffensifs, complètement inertes, sans but, sans projets, sans une seule intention arrêtée. Taisons-nous. Le silence est une belle chose pour qui sait le comprendre. Ou, si nous parlons, que ce soit pour nous disculper, que ce soit pour protester contre le désordre qui ne doit pas avoir lieu, qui n'aura pas lieu, auquel personne ne songe, mais dont il vaut mieux, en tout cas, laisser planer le soupçon sur d'autres que sur nous. Car, faire le bien ou pas le faire, marcher ou ne pas

---

essa una maschera filosofica; è posta nell'attitudine fiera del coraggio e della virtú. È questo un piccolo compenso che si sta bene attenti di non contestare ad essi.

Allora si dice: siamo accusati di voler *troppo*; proviamo a tutti che per il momento non vogliamo *nulla*: l'accusa cadrà. Mostriamo al governo, mostriamo al partito che ci calunnia, che siamo completamente inoffensivi, completamente inerti, senza scopo, senza progetti, senza una sola intenzione determinata. Stiamo zitti. Il silenzio è una bella cosa, per chi sa intenderlo. O, se noi parliamo, ciò sia per discolparci, per protestare contro il disordine che non deve aver luogo, che non avrà luogo, a cui nessuno pensa, ma del quale val meglio, in ogni caso, lasciare cadere il sospetto su altri che su noi. Perché, fare il bene o non farlo, andare innanzi o non andarvi non è questa la questione. Ciò che im-

marcher, ce n'est pas là la question. Ce qui importe au pays, ce qui peut aider puissamment au développement de ses destinées, c'est notre salut : c'est qu'on sache bien qui nous sommes et que nous avons horreur de toute chose qui pourrait troubler l'ordre actuel.

Ainsi dit, ainsi fait. On s'abstient, on s'abdique, on se tait : on ne fait pas même ce qu'on voulait faire très-légalement et paisiblement. On n'exprime pas même ce qu'on s'était proposé d'exprimer, ce qu'il était urgent d'exprimer. On renonce à tout. On se dit l'un à l'autre : allons-nous en, soyons sages. On s'en va, et en sortant on se murmure à l'oreille : nous avons remporté là un beau triomphe, nous avons donné un démenti au pouvoir. On est tout fier. — Le pouvoir, les hommes du parti *stationnaire*, les agens de l'étranger qui redoutaient une expression énergique de la pensée nationale indignement comprimée, rient sous cape.

---

porta al paese, ciò che può aiutare potentemente lo sviluppo dei suoi destini, è la nostra salute : è che si sappia bene chi siamo noi e che abbiamo orrore d'ogni cosa che possa turbare l'ordine attuale.

Detto, fatto. Si ricorre all'astensione, all'abdicazione, al silenzio : non si fa neanche quello che si poteva fare legalissimamente e facilmente. Non si esprime neanche ciò che si aveva intenzione di esprimere, ciò che era urgente di esprimere. Si rinuncia a tutto. Si dice dall'uno all'altro : andiamocene, siamo saggi. Si va via, e uscendo, si mormora all'orecchio : abbiamo riportato un bel trionfo, abbiamo dato una smentita al potere. Si è tutto fieri di ciò. — Il potere, gli uomini del partito *stazionario*, gli agenti dello straniero che temevano una espressione energica del pensiero nazionale indegnamente compresso, ridono sottecchi.

Or, ceci est de l'histoire, de l'histoire depuis vingt ans; de l'histoire anglaise et française. En France, la restauration a vécu quinze ans sur cela. Louis-Philippe a exploité ce ressort. Depuis son avènement au trône jusqu'aux journées de septembre. Depuis lors, il n'en a plus besoin. Il est en mesure d'en céder l'usage à ceux d'entre ses voisins qui voudraient en faire leur profit. Mais il a réussi autant qu'on le peut. Mais, à ce jeu là, tous les grands noms du parti national, depuis Lafayette jusqu'à Odillon-Barrot, ont vu leur popularité s'user et disparaître. Mais l'énergie de la France s'en est corrompue, aplatie jusqu'au sol.

Maintenant quelque chose de semblable ne se serait-il pas passé à l'occasion du tir fédéral? Les patriotes ne seraient-ils pas par hasard sous l'influence de ce sentiment de faiblesse et d'hésitation que nous avons

---

Ora, questa è storia, storia che dura da vent'anni; storia inglese e francese. In Francia, la restaurazione ha vissuto quindici anni su di ciò. Luigi Filippo ha sfruttato questo espediente, dal suo avvento al trono sino alle giornate di settembre. D'allora in poi, non ne ha piú bisogno. È in grado di cederne l'uso a quelli tra i suoi vicini che vorrebbero trarne profitto per loro conto. Ma è riuscito per quel tanto che si poteva. Ma da quel giuoco, tutti i grandi nomi del partito nazionale, da Lafayette a Odillon Barrot, hanno visto la loro popolarità consumarsi e sparire. Ma l'energia della Francia si è corrotta, spianata al suolo.

Ora, qualche cosa di simile non sarebbe accaduto in occasione del tiro federale? I patrioti non sarebbero per caso sotto l'influenza di quel senso di debolezza e di esitazione che abbiamo tante volte avvertito nelle

tant de fois signalé dans nos rangs et qui subalternise notre marche aux intrigues, aux insinuations, aux ruses les plus mesquines du parti anti national ? N'y aurait-il pas un peu de cette tactique dont nous venons de parler dans tous ces bruits qu'on a fait courir et auxquels on n'aurait pas dû, selon nous, payer de la moindre attention ? N'y en aurait-il pas un peu dans toute cette sévérité qu'on déploie lâchement contre quelques travailleurs allemands, comme si l'état avait été à deux doigts de sa perte ? N'aurait-on pas choisi, faute de mieux, les proscrits, pour leur faire jouer le rôle de bouc émissaire, pour en faire les victimes expiatoires d'un calcul politique, des hosties, en quelque sorte, de prévoyance ? Ne rirait-on pas sous cape à l'heure qu'il est d'un but atteint, d'un triomphe qu'on se flatte déjà d'avoir remporté ?

nostre fila e che fa dipendere il nostro cammino dagli intrighi, dalle insinuazioni, dalle astuzie le piú meschine del partito antinazionale ? Non vi sarà un po' di quella tattica di cui abbiamo parlato in tutti questi rumori che si fanno correre e ai quali non si avrebbe dovuto, secondo noi, prestare la menoma attenzione ? Non ve ne sarà un po' in tutta quella severità che si spiega vilmente contro alcuni operai tedeschi, come se lo Stato fosse stato a due dita dalla sua perdita? Non si saranno scelti, in mancanza di meglio, i proscritti, per fare ad essi rappresentare la parte di capro espiatorio, per farne le vittime da immolare a un calcolo politico, specie di olocausto di previdenza ? Non rideranno sottecchi, al momento in cui siamo, come di uno scopo raggiunto, di un trionfo che s' illudono di avere già conseguito ?

Nous soumettons ces doutes à nos compatriotes du canton de Vaud et à tous ceux qui assisteront au tir fédéral. Cela nous paraît valoir la peine qu'on y réfléchisse quelques instans. Car nous n'hésitons pas, nous, à le dire sans rien savoir, ou prévoir, ou insinuer, ou préjuger sur le degré de manifestation que l'esprit du pays obtiendra lors de cette union fédérale; nous serions bien fâchés qu'il n'en eut aucune; nous serions bien fâchés si quelques milliers de Suisses de tous les cantons pouvaient se trouver réunis fraternellement en un même lieu, sans qu'il en sortît une révélation quelconque de la pensée générale. — Toute réunion populaire, selon nous, doit être *nationale*, une manifestation de l'esprit qui nous pousse tous sur un meilleur avenir, ou bien, elle trahit sa mission.

Nous reviendrons sur cela dans notre prochain numéro.

---

Sottomettiamo questi dubbi ai nostri compatrioti del cantone di Vaud, e a tutti coloro che assisteranno al tiro federale. Ci sembra che ciò valga la pena che vi si rifletta alcun poco. Perché noi, non esitiamo a dirlo, senza saper nulla, o prevedere, o insinuare, o pregiudicare sul grado di manifestazione che lo spirito del paese otterrà durante questa unione federale, saremmo ben dolenti che non ve ne fosse alcuna; saremmo ben dolenti se qualche migliaio di Svizzeri di tutti i Cantoni potessero trovarsi riuniti fraternamente in uno stesso luogo, senza che ne derivasse una rivelazione qualunque del pensiero generale. — Ogni riunione popolare, secondo noi, deve essere *nazionale*, una manifestazione dello spirito che ci spinge tutti verso un migliore avvenire, diversamente, essa tradisce la sua missione.

Torneremo su di ciò nel nostro prossimo numero.

# VIII.

## LE DIVERSE VIE

## PER GIUNGERE

# ALLA RIFORMA DEL PATTO.

## LES DIFFÉRENTES VOIES

# POUR ARRIVER A LA RÉFORME DU PACTE.

### I.

Dans notre numéro 104, nous avons demontré que l'opinion publique (qui n'est autre chose que la manifestation des besoins de la majorité, généralement sentis) de même que toute la direction des idées dominantes, est favorable à l'*unité*, tandis que l'exécution, la mise en pratique par la Diète et par les gouvernemens cantonaux, découle du principe de la *séparation*. Nous avons également demontré que cette situation, cette contradiction entre la pensée et le fait se dessine de plus en plus nettement, et

---

### I.

Nel numero 104 abbiamo dimostrato che l'opinione pubblica (la quale non è altro se non la manifestazione dei bisogni della maggioranza, generalmente sentiti) come pure tutta la direzione delle idee dominanti, è favorevole all'*unità*, mentre l'esecuzione, l'applicazione pratica per opera della Dieta e dei governi cantonali, deriva dal principio della *separazione*. Abbiamo egualmente dimostrato che questa situazione, questa contradizione tra il pensiero e il fatto si delinea sempre piú nettamente, e

que la lutte, commencée en 1830, s'approche rapidement de son terme. Nous avons appelé l'attention de nos lecteurs sur les dangers que la Suisse doit nécessairement encourir, si elle néglige de réaliser à temps la réforme du pacte; nous avons dit que le principe de l'unité doit triompher par quelque moyen que ce soit, ou que le morcellement et la séparation amèneront une dissolution complète du pacte, et qu'alors la Suisse deviendra facilement la proie de ses adversaires, qui sont en même temps les ennemis du principe républicain; qu'alors, elle partagera le sort des républiques grecques, qui, mues par une perfide jalousie, après avoir dissout leur confédération, au lieu de la fortifier, ont succombé sous les coups de leur puissant voisin, et sont devenues esclaves à tout jamais.

Nous avons donné des avertissemens, en nous appuyant sur la raison et sur l'histoire. On peut, à

---

che la lotta iniziata nel 1830 s'avvicina rapidamente alla fine. Abbiamo richiamata l'attenzione dei nostri lettori sui pericoli ai quali la Svizzera deve necessariamente esporsi se trascura di realizzare a tempo la riforma del patto: abbiam detto che il principio dell'unità deve trionfare in qualunque siasi modo, o che lo smembramento e la separazione condurranno a un dissolvimento completo del patto, e che allora la Svizzera diventerà facile preda dei suoi avversari, che sono ad un tempo i nemici del principio repubblicano; che allora, essa dividerà la sorte delle repubbliche greche, le quali, mosse da una perfida gelosia, dopo aver disciolta la loro confederazione, invece di fortificarla, caddero sotto i colpi del loro potente vicino, e divennero schiave per sempre.

Abbiamo dato degli avvertimenti appoggiandoci sulla ragione e sulla storia. Possono, comodamente, chiamarci

son aise, nous appeler rêveurs et accompagner cette épithète d'un sourire dédaigneux: — les événemens les plus récens ne sont pas faits pour nous donner un démenti: on exige des garanties, on se mêle de nos affaires intérieures, on connaît nos faiblesses et on en tire profit. — Quant à nous, nous agissons suivant notre conviction.

Quelle est la voie pour réaliser la réforme du pacte, réforme reconnue nécessaire et urgente? On en a proposé plusieurs, on a indiqué différens moyens pour arriver à ce but: nous nous bornerons à examiner ceux qui, jusqu'à présent, ont été particulièrement discutés.

La majorité de la Diète veut retenir la réforme entre ses mains: elle ne reconnaît pas le peuple, et dit: l'état, c'est moi; — elle croit être tout, soit qu'elle ait l'opinion erronée, qu'en sa qualité d'au-

---

sognatori e accompagnare questo epiteto con un sorriso di compassione; — i piú recenti avvenimenti non son fatti per darci una smentita; si esigono garanzie, si immischiano nei nostri affari interni, si conoscono le nostre debolezze e se ne trae profitto. — Quanto a noi, s'agisce secondo la nostra convinzione.

Quale è la via per realizzare la riforma del patto, riforma riconosciuta necessaria ed urgente? Se ne sono proposte parecchie, sono stati additati diversi modi per giungere a questo scopo; ci limiteremo ad esaminare quelli che, sino ad oggi, sono stati particolarmente discussi.

La maggioranza della Dieta vuol riserbare la riforma nelle sue mani; non riconosce il popolo, e dice: lo Stato son io; — crede esser tutto, sia che abbia l'opinione erronea che, nella sua qualità di autorità *sola beatificante*,

torité *seule béatifiante* et portant le pays et le peuple au comble du bonheur, c'est d'elle seule, que la Suisse doit attendre son salut; — soit qu'elle tâche de gagner du temps pour ajourner indéfiniment la question de la réforme, de tromper l'opinion publique, de la détourner du moyen de s'aider elle-même, et de l'endormir à la fin, en enrégistrant chaque année cette question dans les *tractanda*. Elle sait que ses travaux sont stériles et à pure perte de temps et d'argent; mais elle veut dégoûter le peuple de toute réforme. Effectivement, une foule de personnes croient qu'elle y réussira, et que dans quelques années le peuple ne s'en occupera plus, mais qu'il repoussera la constituante comme une chose absurde, quoique jamais une contradiction aussi criante, aussi foncièrement gravée dans le sentiment du peuple ne se soit ainsi effacée.

---

e recante il paese e il popolo al colmo delle felicità, da essa sola la Svizzera debba attendere la sua salute: — sia che tenti di guadagnar tempo per aggiornare indefinitamente la questione della riforma, di ingannare l'opinione pubblica, di deviarla dal modo di aiutarsi da sé, e per ultimo di addormentarla registrando ogni anno questa questione tra i *tractanda*. Sa che le sue fatiche sono sterili e a pura perdita di tempo e danaro; ma vuol disgustare il popolo da ogni riforma. Effettivamente, una quantità di persone credono che vi riuscirà, e che tra qualche anno il popolo non se ne occuperà piú, ma che respingerà la costituente come una cosa assurda, quantunque non si sia mai fatta sparire in modo simile una contradizione cosí stridente, cosí intimamente scolpita nel sentimento del popolo.

Mais admettons momentanément, que la Diète prenne au sérieux l'accomplissement d'une réforme, qu'elle le trouve possible, et qu'elle élabore réellement un projet modifié ou entièrement renouvelé du pacte: il resterait toujours la question de savoir si ce projet doit s'attendre à un meilleur sort que le projet qui a échoué contre le caractère ferme du peuple de Lucerne. Nous répondons négativement: la majorité du peuple Suisse le rejetterait tout d'abord, dans tous les cas et dans toutes les circonstances, comme une œuvre venant d'une autorité, à ses yeux, incompétente et il insisterait avec d'autant plus de persévérance sur une constituante. Si, en outre, le projet ne satisfaisait pas aux besoins de notre temps, son rejet serait encore plus sûr, parce que les grands cantons, plus avancés, sous tous les rapports, que les petits, seraient d'autant moins disposés à l'adopter,

---

Pure, ammettiamo per un momento che la Dieta prenda sul serio il compimento d'una riforma, che la trovi possibile, che elabori effettivamente un progetto modificato o interamente rinnovato del patto; resterebbe sempre la questione di sapere se questo progetto deve attendersi una sorte migliore di quella del progetto che ha naufragato di fronte al carattere fermo del popolo di Lucerna. Rispondiamo negativamente: la maggioranza del popolo svizzero lo respingerebbe a prima giunta, in tutti i casi e in tutte le circostanze, come un'opera che viene da un'autorità a'suoi occhi incompetente, e insisterebbe con sempre maggior perseveranza sopra una costituente. Se, inoltre, il progetto non soddisfacesse ai bisogni del nostro tempo, il suo rigetto sarebbe ancor piú sicuro, perché i grandi cantoni, piú avanzati, sotto tutti i rapporti, che non i piccoli, sarebbero altrettanto meno disposti ad adottarlo, come quello

qu'il leur imposerait probablement des sacrifices, sans leur accorder une compensation quelconque. Si, au contraire, chose à laquelle on ne peut jamais s'attendre, le projet était en harmonie avec les besoins du temps, s'il extirpait le mal dans sa racine, les Sarniens, hostiles, comme on sait, à la constituante, par la crainte d'une réforme radicale, réuniraient leurs suffrages à ceux qui les rejetteraient, de manière qu'un projet de pacte, venant de la Diète, devrait s'attendre à un rejet complet, et cela avec d'autant plus de certitude, qu'il serait plus en harmonie avec les besoins du temps.

Or, si l'on voulait ajourner la révision du pacte jusqu'à ce que la Diète ait décrété la constituante, ou qu'elle ait adopté la proposition de St.-Gall, ce serait ajourner la réforme aux calendes grecques, et en attendant la Suisse pourrait subir, comme la Pologne, un triple partage. Déjà la France a envie de

---

che probabilmente imporrebbe loro dei sacrificii, senza accordare un compenso qualunque. Se, al contrario, cosa che non può mai attendersi, il progetto fosse in armonia coi bisogni del tempo, se estirpasse il male dalla radice, i Sarniani, ostili, come si sa, alla costituente, per timore di una riforma radicale, riunirebbero tutti i loro suffragi su coloro che lo rigettassero, di maniera che un progetto di patto, venendo dalla Dieta, dovrebbe attendersi un rigetto completo, e ciò con altrettanta piú certezza, in quanto sarebbe piú in armonia con i bisogni del tempo.

Ora, se si volesse aggiornare la revisione del patto sino a quando la Dieta avesse decretata la costituente, o che avesse adottata la proposta di San Gallo, sarebbe un voler aggiornare la riforma alle calende greche, e nell'attesa, la Svizzera potrebbe andare incontro, come la Polo-

l'Évêché; l'Autriche, pour le moment, se contenterait du Tessin.

C'est probablement cette prévision désespérante qu'a fait naître dans quelques têtes la pensée que le peuple devrait proclamer la constituante; et dès-lors il s'en suivrait qu'il faudrait l'imposer aux récalcitrans, et user du droit du plus fort pour arriver à ce but élevé et généreux. Cette pensée, cette proposition a fait beaucoup parler et écrire dans ces derniers jours, quoiqu'elle ne soit pas nouvelle, et qu'elle ait déjà été faite à Zurich, il a deux ans, ainsi que par un orateur, à Zofingen.

Nous nous sommes prononcés sur cette proposition à plusieurs reprises, et notamment dans les n.os 47 et 66; nous nous y sommes appliqués à prouver quel serait le résultat probable de l'exécution d'un plan semblable, — quelles seraient les contradictions et

---

nia, ad una triplice spartizione. Già la Francia aspira al Vescovato; l'Austria, per il momento, si contenterebbe del Ticino.

È probabilmente questa previsione disperante che ha fatto nascere nella mente di qualcuno il pensiero che il popolo dovrebbe proclamare la costituente; ne verrebbe allora di conseguenza che bisognerebbe imporla ai ricalcitranti, e usare del diritto del piú forte per giungere a questo scopo alto e generoso. Questo pensiero, questo proposito ha fatto molto parlare e scrivere in questi ultimi giorni, quantunque esso non sia nuovo, e sia stato già espresso a Zurigo, due anni or sono, e cosí pure da un oratore, a Zofingen.

Ci siamo pronunciati su questa proposta a parecchie riprese, e specialmente nei nu. 47 e 66; ci siamo sforzati di provare quale sarebbe il risultato probabile dell'esecuzione di un simile piano — quali sarebbero le contra-

les absurdités qu'il entraînerait. Nous pouvons, par conséquent, nous borner ici à déclarer que le bon sens désapprouve cette proposition; qu'il ne peut la recommander dans aucun cas, et qu'il doit toujours en dissuader, comme d'une chose dangereuse. Car, quoiqu'il soit facile de porter les masses au mouvement — (mais toujours faut-il qu'un homme en qui elles ont *foi* se mette en avant) — il est toujours très difficile de contenir le mouvement, de le modérer et de le diriger. Une telle démarche porterait, en tout cas, l'empreinte de l'illégalité, et quelque brillans que fussent ses résultats dans le commencement, chose possible, mais non probable, elle ne pourrait pas renier son origine, et finirait par porter des fruits amers et empoisonnés. Car, l'illégalité entraîne toujours la violence; or, la violence, c'est la tyrannie, à laquelle la Suisse libérale ne

---

dizioni e le assurdità che trascinerebbe. In conseguenza, noi possiamo limitarci qui a dichiarare che il buon senso disapprova questa proposta; che non può raccomandarla in alcun caso, e che deve sempre dissuaderne, come d'una cosa pericolosa. Perchè, quantunque sia facile di persuadere le masse a muoversi — (ma occorre sempre che un uomo in cui esse han *fede* si metta innanzi) — è sempre difficilissimo di contenere il moto, di moderarlo e di dirigerlo. Un passo simile porterebbe, in ogni caso, l'impronta dell'illegalità, e per quanto fossero fulgidi da principio i suoi risultati, cosa possibile, ma non probabile, esso non potrebbe rinnegare la sua origine, e finirebbe per recare dei frutti amari e avvelenati. Perchè l'illegalità trascina sempre la violenza; ora, la violenza è la tirannia, alla quale la Svizzera liberale non vorrà mai ricorrere nei rispetti dei

voudra jamais avoir recours à l'égard de ses confédérés. Un suisse qui n'aurait médité qu'une seule fois, et calculé les conséquences probables d'une telle démarche, n'y pourrait jamais prêter la main. Voulez-vous être libres ? Apprenez d'abord à être justes : respectez la conviction de tout homme, elle est pour lui la vérité, et la vérité, c'est sa vie.

Cependant, nous ne jetterons pas la pierre à ceux qui ont voulu se servir de ce moyen, soit sérieusement, soit comme d'une menace, à la manière d'O' Connell. Nous l'avons déjà dit, nous n'y voyons autre chose que l'effet produit par la répression d'un besoin généralement senti, de même que nous trouvons dans la réunion contremandée de l'association nationale à Lausanne, une juste mesure de la force de l'opinion publique, qu'on croit devoir craindre et qu'on cherche, par conséquent, à reprimer. C'est là le moyen

---

suoi confederati. Uno svizzero, che non avesse meditate che una sol volta, e calcolate le probabili conseguenze di un simile passo, non potrebbe prestarvisi. Se volete esser liberi, dovete dapprima imparare ad essere giusti ; rispettate il convincimento di ognuno, esso è per lui la verità, e la verità è la vita.

Tuttavia, non scaglieremo la pietra contro coloro che hanno voluto servirsi di questo mezzo, sia sul serio, sia come una minaccia, alla maniera d' O' Connell. Lo abbiamo già detto, non vi vediamo altro che l'effetto prodotto dalla repressione di un bisogno generalmente sentito, allo stesso modo che noi troviamo nella controrimandata riunione dell' associazione nazionale a Losanna una giusta misura della forza dell' opinione pubblica, che si crede di dover temere, e che per conseguenza, si cerca di repri-

le plus sûr d'amener rapidement ce qu'on veut éviter.

Or, qui est ce qui doit prendre l'initiative, préparer et diriger la réforme impérieusement exigée, si la Diète ne veut et ne peut pas, si le peuple ne doit pas le faire? — La réponse n'est pas loin. Ce sont les gouvernemens constitutionnels des cantons; car à eux seuls appartient le devoir de préparer cette réforme; à eux la faute et la responsabilité des mauvaises conséquences que la négligence peut amener. La prudence conseille cette voie, comme le seul et le plus sûr moyen de prévenir de plus grands maux. Nous avons l'Angleterre devant les yeux; là aussi, c'est le gouvernement qui dirige lui-même les réformes des abus dans les institutions politiques et de tous les obstacles qui s'opposent au développement d'une liberté légale et du bien-être public. Ce

---

mere. È questo il mezzo piú sicuro per giungere rapidamente a ciò che si vuole evitare.

Ora, chi è quello che deve prendere l'iniziativa, preparare e dirigere la riforma che si esige imperiosamente, se la Dieta non vuole e non può, se il popolo non deve farlo? — La risposta non è lontana. Sono i governi costituzionali dei cantoni, poiché ad essi soli spetta il dovere di preparare questa riforma; ad essi il còmpito e la responsabilità delle cattive conseguenze che può produrre la negligenza. La prudenza consiglia questa via, come il mezzo solo e piú sicuro per prevenire i piú grandi mali. Abbiamo l'Inghilterra dinanzi a noi; anche là, è il governo che dirige egli stesso le riforme degli abusi nelle istituzioni politiche e di tutti gli ostacoli che s'attraversano allo sviluppo d'una libertà legale e del benessere

sont ces réformes qui, seules, ont assuré les destins de ce pays pour un long avenir.

Dans un de nos prochains numéros, nous indiquerons le mode de réforme qui nous paraît convenir à la Suisse.

II.

D'après ce qui se passe à nos yeux, il pourra peut-être paraître ridicule que nous entreprenions aujourd'hui de parler d'une réforme du pacte fédéral. En effet, s'il ne faut qu'un mot de l'ambassadeur français, pour intimider tout un grand-conseil; si l'on demande des déclarations sur des droits que l'on a soi-même exercés depuis longtemps, et que l'on accompagne cette exigence de la menace d'une occupation militaire, plusieurs ne se sentiront effectivement plus le courage de songer à une réforme du

---

pubblico. Sono queste riforme che, sole, hanno assicurato i destini di quel paese per un lungo avvenire.

In uno dei prossimi numeri indicheremo il modo di riforma che ci sembra convenire alla Svizzera.

II.

Dopo quanto avviene sotto i nostri occhi, potrà forse sembrare ridicolo che noi ci accingiamo oggi a parlare di una riforma del patto federale. Infatti, se basta appena una parola dell'ambasciatore francese per intimidire tutto un Gran Consiglio; se si chiedono dichiarazioni su diritti che sono stati da lungo tempo esercitati per se stessi e si accompagna questa esigenza con la minaccia d'una occupazione militare, parecchi non si sentiranno effettivamente piú il coraggio di pensare a una riforma del patto.

pacte. Nous ne partageons pas cette opinion: nous croyons au contraire, que de telles humiliations sont propres à mûrir le germe de l'unification: il faut que des cas pareils prouvent jusqu'à l'évidence au cantonaliste le plus incarné, combien peu sa souveraineté cantonale le protege, tant qu'un lien fort ne joindra pas toutes les parties pour en former un tout compacte et indissoluble. Et qui sait, peut-être n'avons-nous jamais été plus près d'une réforme qu'à présent que la faiblesse du président de la Diète nous fait sentir jusque dans la moelle des os les suites du pacte de 1815. Sans doute que dans ce cas une grèle de notes pourrait bien venir fondre sur nous, et il serait urgent de mettre à la tête des affaires fédérales des hommes qui ne fussent pas, dès leur jeunesse, passés maîtres dans l'art de faire les génuflexions. La déclaration que l'état de Berne a

Non dividiamo questa opinione: crediamo, al contrario, che simili umiliazioni sono atte a maturare il germe dell'unificazione: bisogna che simili casi provino fino all'evidenza al cantonalista il più incarnato, quanto poco sia protetto dalla sua sovranità cantonale, sino a quando un legame forte non unirà tutte le parti per formarne un tutto compatto e indissolubile. E chi sa, forse noi non siamo stati mai così vicini a una riforma come oggi in cui la debolezza del Presidente della Dieta ci fa sentire sino al midollo delle ossa le conseguenze del patto del 1815. Senza dubbio, in simili casi una grandine di note potrebbe venire a precipitarsi su di noi, e sarebbe urgente di porre alla testa degli affari federali uomini che non fossero stati, sino dalla loro giovinezza, maestri nell'arte di fare le genuflessioni. La dichiarazione che lo Stato di

remise à Montebello prouve, d'un côté, quelles sont les intentions qu'on a à notre égard; et de l'autre, que les gens chargés de la direction de cette affaire ne connaissent pas leur position ou ne la veulent pas connaître. Nous sommes d'accord avec la *Gazette de Bâle* que, si seulement le conseil-exécutif avait eu le bon esprit de prendre position vis-à-vis de l'ambassadeur français, il ne lui aurait pas été difficile de parer l'attaque diplomatique: mais le point que nous repoussons, c'est que le conseil-exécutif aurait dû choisir les cabinets prussien et autrichien pour arbitres. Ne serait-ce pas sortir de la pluie pour se mettre sous la gouttière? Non, nous répétons le grand précepte de l'histoire, qu'un peuple faible ne doit jamais se confier à des voisins plus forts que lui, s'il ne veut pas courir le danger d'en devenir l'esclave. Au lieu d'agir secrètement et à l'insu du

---

Berna ha rimesso a Montebello prova, da un lato, quali sono le intenzioni che si hanno a nostro riguardo: dall'altro, che le persone incaricate della direzione di questa questione non conoscono la loro posizione o non la vogliono conoscere. Siamo d'accordo con la *Gazzetta di Basilea*, che, se il Consiglio Esecutivo avesse avuto appena il buon senso di situarsi di fronte all'ambasciatore francese, non gli sarebbe stato difficile di parare l'assalto diplomatico; ma il punto che noi ribattiamo, è che il Consiglio Esecutivo avrebbe dovuto scegliere i gabinetti prussiano ed austriaco per arbitri. Non sarebbe come ripararsi dalla pioggia mettendosi sotto la grondaia? No, noi ripetiamo il grande precetto della storia, che un popolo debole non deve mai affidarsi a vicini piú forti di lui, se non vuole correre il pericolo di diventarne lo schiavo. Invece di agire segretamente e all'insaputa del popolo, il Consiglio Esecutivo

peuple, le conseil-exécutif aurait dû donner d'abord la plus grande publicité possible aux exigences de l'ambassadeur français et à ses honteuses menaces, et le grand-conseil n'aurait jamais donné dans le piège. Fort de son bon droit et de l'opinion publique qu'il aurait eue toute en sa faveur, il aurait pu attendre tranquillement et voir si on aurait occupé l'Évêché.

Ce serait le même cas à l'égard d'une réforme, si l'on s'avisait de faire des menaces verbales ou par écrit. Il est vrai que, d'après l'opinion de plusieurs, les puissances, par la reconnaissance et la garantie de la confédération helvétique, auraient acquis le droit de soutenir le pacte de 1815 et de s'immiscer dans nos affaires intérieures; mais cela est entièrement faux; car, la reconnaissance d'un état par les autres ne peut être autre chose que la promesse for-

---

avrebbe dovuto sin da principio dare la piú grande pubblicità possibile alle esigenze dell'ambasciatore francese e alle sue vergognose minacce, e il Gran Consiglio non avrebbe mai dovuto cadere nel tranello. Forte del suo buon diritto e dell'opinione pubblica che avrebbe avuta tutta in suo favore, avrebbe potuto attendere tranquillamente e vedere se avessero occupato il Vescovato.

Sarebbe lo stesso caso rispetto ad una riforma, se si ritenesse utile di fare delle minacce verbali, o scritte. È vero che, secondo l'opinione di parecchi, le potenze, con il riconoscimento e la garanzia della confederazione elvetica, avrebbero acquistato il diritto di sostenere il patto del 1815, e d'immischiarsi nei nostri affari interni; ma ciò è interamente falso, perché il riconoscimento di uno Stato fatto dagli altri non può essere altro se non la promessa formale di rispettare i suoi *diritti*, la sua *indipen-*

melle de respecter ses *droits*, son *indépendance*, dans les limites de son territoire, et, quand ses propres forces ne suffisent pas, de lui en prêter pour le soutenir, dans le cas où il serait en danger. Aucun système gouvernemental ne peut prétendre à de tels droits internationaux, et à plus forte raison pas chez nous, où le pacte de 1815 ne fut conclu que le 7 août 1815, tandis que les puissances avaient déjà garanti l'indépendance de la Suisse le 20 mars 1815. Par conséquent, ce pacte n'existant pas encore, alors elles n'ont pu le garantir.

Il ne faut donc, pour effectuer une réforme du pacte fédéral, qu'une volonté décisive; or, ayant déjà rendu attentif aux dangers que la négligence de cette réforme ferait naître, et démontré dans le n^ro^. 2 de la seconde année que, si l'œuvre doit s'accomplir sans commotions dangereuses, les gouvernemens respectifs

---

*denza*, nei limiti del suo territorio, e, quando le sue forze non fossero sufficienti, di prestargliene per sostenerlo, nel caso in cui fosse in pericolo. Nessun sistema governativo può pretendere a tali diritti internazionali, e a piú forte ragione presso di noi, dove il patto del 1815 fu concluso solamente il 7 agosto 1815, mentre le potenze avevano già garantita l'indipendenza della Svizzera il 20 marzo 1815. In conseguenza, questo patto non esistendo ancora, esse non hanno potuto garantirlo.

Non occorse dunque, per effettuare una riforma del patto federale, altro che una volontà decisiva; ora, dopo di avere posto in guardia sui pericoli che la negligenza di questa riforma farebbe nascere e avendo dimostrato nel n. 2 dell'anno secondo che se l'opera deve compiersi senza commovimenti pericolosi, i rispettivi governi dovrebbero pren-

devaient prendre l'initiative, nous entrons plus avant dans le développement de notre opinion.

Nous avons déjà vu que la majorité des états s'oppose à une réforme conforme au besoin du temps, mais que la majorité du peuple suisse se prononce pour cette réforme, qu'ainsi il y a contradiction entre l'opinion publique et la partie gouvernante du peuple, que cette contradiction doit se résoudre d'une manière ou d'une autre, — mais qu'il serait non-seulement imprudent mais injuste que la majorité contraignît, par la force, la minorité à se soumettre à cette réforme.

Mais il serait tout aussi injuste, si les états respectifs voulaient arrêter les autres cantons, les cantons progressifs, dans leurs progrès. Ils n'ont pas le droit de les empêcher de centraliser davantage leurs forces, conformément à leurs convictions et à leurs

---

derne l'iniziativa, noi entriamo piú addentro nello sviluppo della nostra opinione.

Abbiamo già veduto che la maggioranza degli Stati si oppone a una riforma conforme ai bisogni del tempo, ma che la maggioranza del popolo svizzero si pronuncia per questa riforma, che in tal modo v'è contradizione tra l'opinione pubblica e la parte governante del popolo, che questa contradizione deve risolversi in una maniera o in un'altra, — ma che sarebbe, non solo imprudente, ma ingiusto che la maggioranza costringesse con la forza la minoranza a sottomettersi a questa riforma.

Ma sarebbe anche del tutto ingiusto, che gli Stati rispettivi volessero arrestare gli altri cantoni, i cantoni progressisti, nei loro progressi. Non hanno il diritto di impedire ad essi di accentrare ancor piú le loro forze, conformemente alle loro convinzioni ed ai loro bisogni,

besoins, du moment où ils remplissent fidèlement leurs devoirs fédéraux d'après le pacte de 1815, et jusqu'à ce que la majorité des états, à la Diète, ait adhéré au nouveau pacte.

En conséquence, nous proposerions que les cantons régénérés, qui se sont prononcés pour une constituante, se réunissent pour conclure entr'eux une alliance plus restreinte, basée sur les principes de la souveraineté du peuple et le système représentatif du nombre de la population. Cette confédération restreinte réunirait, sans illégalités, les $^{3}/_{5}$ parties de la Suisse en un tout fort et compacte, et pourrait être considérée, dans les circonstances actuelles, comme le seul moyen de préserver la Suisse d'une ruine ignominieuse comme celle que depuis deux ans la diplomatie lui prépare, ne se gênant pas de déclarer publiquement par l'organe de ses employés, qu'avant

---

dal momento che adempiono fedelmente ai loro doveri federali, secondo il patto del 1815, e sino a quando la maggioranza degli Stati, alla Dieta, abbia aderito al nuovo patto.

In conseguenza, noi proporremmo che i cantoni rigenerati, i quali si sono pronunciati per una costituente, si riunissero per concludere tra loro un'alleanza piú ristretta, fondata sui principii della sovranità del popolo, e sul sistema rappresentativo del numero della popolazione. Questa confederazione ristretta riunirebbe senza illegalità i tre quinti della Svizzera in un tutto forte e compatto, e potrebbe essere considerata, nelle circostanze attuali, come il solo mezzo per preservare la Svizzera da una rovina ignominiosa, come quella che da due anni la diplomazia le prepara, non preoccupandosi di dichiarare pubblicamente per mezzo dei suoi impiegati, che prima di

deux ans la Suisse serait effacée du rang des états indépendans.

S'il est incontestable qu'une réforme nationale du pacte serait un bonheur pour toute la Suisse, une semblable réunion des $\frac{3}{5}$ de la population ne lui rendrait au moins pas un service peu important; car une foule de restrictions cantonales très-nuisibles seraient au moins abolies entre les cantons de cette confédération particulière, telles, par exemple, que celles qui concernent l'industrie, les relations de canton à canton, le commerce, le libre établissement, etc. Les monnaies, les mesures, les poids, le militaire, etc. en recevraient également une plus grande et salutaire unité et plus de force. Enfin, cette centralisation des forces de la partie patriotique la plus opulente de la Suisse rassurerait chaque état sur l'avenir, et dissiperait ses craintes d'une attaque de l'é-

---

due anni la Svizzera sarebbe cancellata dal novero degli Stati indipendenti.

Se è incontestabile che una riforma nazionale del patto sarebbe una felicità per tutta la Svizzera, una riunione simile dei tre quinti della popolazione non renderebbe almeno ad essa un servigio poco importante; perché un cumulo di restrizioni cantonali assai nocive sarebbero se non altro abolite tra i Cantoni di una data confederazione particolare, quali, ad esempio, quelle che concernono l'industria, le relazioni tra Cantone e Cantone, il commercio, la libera dimora, ecc. Le monete, le misure, i pesi, la milizia, ecc. ne riceverebbero ugualmente una piú grande e salutare unità e piú forza. Infine, questa centralizzazione delle forze della parte patriotica piú opulenta della Svizzera rassicurerebbe ogni Stato rispetto al futuro, e dissiperebbe i suoi timori di

tranger. De cette manière, les cantons régénérés feraient ce que firent autrefois une partie des Pays-Bas dans leur guerre d'affranchissement du joug espagnol. Le 23 janvier 1579, ils conclurent, indépendamment de la confédération générale de Gent, une alliance particulière entr'eux, à laquelle s'associèrent plus tard plusieurs autres endroits et provinces; et c'est à cette mesure surtout que la Hollande fut redevable et de son indépendance et de son bonheur ultérieur. Les motifs qui amenèrent cette alliance particulière entre quelques villes et provinces hollandaises, étaient à peu près les mêmes que ceux qui devraient déterminer les cantons régénérés à en conclure une entr'eux, s'ils comprenaient leur position et le tems présent. Voici en quoi ils se résumaient:

« Nous étant aperçus que depuis les traités de « paix de Gent, les Espagnols ont traité de diviser

---

essere assalita dallo straniero. In tal modo, i Cantoni rigenerati farebbero ciò che fece altra volta una parte dei Paesi Bassi durante la loro guerra per redimersi dal giogo spagnolo. Il 23 gennaio 1579 conclusero, indipendentemente dalla confederazione generale di Gand, una particolare alleanza tra loro, alla quale si associarono piú tardi parecchi altri distretti e provincie; ed è sopratutto a questo provvedimento che l'Olanda dovette la sua indipendenza e la sua felicità successiva. I motivi che condussero a questa speciale alleanza tra alcune città e provincie olandesi erano quasi gli stessi che dovrebbero determinare i Cantoni rigenerati a concluderne una tra loro, se avessero compreso la loro posizione e il tempo presente. Ecco in qual modo si riassumevano:

« Essendoci accorti che fino dai trattati di pace di Gand, gli Spagnoli hanno decisa la divisione delle pro-

« les provinces des Pays-Bas, dans le but de les « remplacer sous le joug, nous avons jugé convenable « de nous allier plus étroitement et plus largement, « sans intention aucune de renoncer à la confédéra- « tion générale de la paix de Gent, puisqu'au con- « traire notre but est d'en resserrer le lien plus « étroitement et d'une manière indissoluble, afin de « pouvoir nous défendre contre l'ennemi commun avec « d'autant plus de force et de confiance. »

On voit que leurs motifs étaient les mêmes que ceux que nous pourrions citer à l'appui de notre proposition, et sous ce rapport, il y a une grande quantité de personnes qui partagent notre opinion. Dernièrement encore M.r Kasthofer dans le grand-conseil et le *Républicain* fixèrent l'attention sur cette nécessité : nos opinions ne diffèrent des leurs que sur la manière de mettre ce projet à exécution. M.r Kasthofer paraît

---

vincie dei Paesi Bassi, col proposito di riporle sotto il giogo, abbiamo creduto conveniente di allearci piú strettamente e piú largamente senza alcuna intenzione di rinunciare alla confederazione generale della pace di Gand, poiché al contrario il nostro scopo è di serrarne il legame piú strettamente ed in maniera indissolubile, per poterci difendere contro il nemico comune con maggior forza e fiducia. »

Si vede che i loro motivi erano gli stessi di quelli che potremmo citare in sostegno alla nostra proposta, e sotto questo rispetto v' è una grande quantità di persone che dividono la nostra opinione. Ultimamente anche il signor Kasthofer, nel Gran Consiglio, e il *Repubblicano* fissarono l'attenzione su questa necessità : le nostre opinioni non differiscono dalle loro se non sul modo di mettere in esecuzione questo progetto. Il signor Kasthofer sembra

croire qu'un concordat suffirait pour satisfaire à ce pressant besoin. Nous en doutons, attendu qu'il faut convenir que, si le nouveau pacte doit avoir la force qu'on juge lui être nécessaire, on ne pourra le faire qu'autant que les cantons contractans renonceront à une partie de leurs droits de souveraineté, chose qu'aucun gouvernement, aucun grand-conseil n'est autorisé à faire sans le consentement du peuple, puisqu'ils doivent s'en tenir aux constitutions cantonales, et que le droit d'aliéner ses droits de souveraineté, en faveur de tous, n'appartient qu'au peuple, comme il est expressément réservé dans les constitutions de Bâle-Campagne, de Lucerne, de St.-Gall. Donc, sans la participation du peuple, on ne peut pas obtenir davantage par la voie d'un concordat que ce que nous possédons déjà par le concordat des 7 cantons: c'est une œuvre des gouvernemens à laquelle

---

credere che un concordato basterebbe per soddisfare a questo urgente bisogno: noi ne dubitiamo, atteso che bisogna convenire che, se il nuovo patto deve aver la forza che si giudica essere ad esso necessaria, non si potrà farlo se non per quanto i Cantoni contraenti rinunceranno a una parte dei loro diritti di sovranità, cosa che nessun governo, nessun Gran Consiglio è autorizzato a fare senza il consenso del popolo, dovendo essi osservare le costituzioni cantonali, e il diritto di alienare i loro diritti di sovranità in favore di tutti non appartenendo se non al popolo, come è espressamente riservato nelle costituzioni di Basilea-Campagna, di Lucerna, di S. Gallo. Adunque, senza la partecipazione del popolo, non si può ottenere da principio per via d' un concordato se non ciò che noi possediamo già col concordato dei sette Cantoni; è un' opera dei governi, alla quale il popolo è rimasto estra-

le peuple est resté étranger et pour laquelle il ne se dérangera aucunement; une œuvre qui, au détriment de la généralité, ne touche point à la souveraineté des cantons, ne concentre point les forces de l'État, ce qui est, avant tout, d'une urgente nécessité; une œuvre qui, comme tous les concordats et ainsi que celui de Baden nous l'a prouvé dernierement, ne fournit point de garantie durable, parce qu'il manque d'un pouvoir central pour forcer un canton dissident à remplir les obligations qu'il a contractées; une œuvre, enfin, qui ne satisfait point l'opinion publique, laquelle, comme nous l'avons déjà dit précédemment, s'est prononcée pour une constituante fédérale.

Aussi, si la participation du peuple est nécessaire pour satisfaire en quelque sorte aux désirs et aux besoins de la majorité du peuple Suisse, pourquoi donc

---

neo, e per la quale non si incomoderà in nessun modo; un'opera che, a detrimento della generalità, non riguarda affatto la sovranità dei Cantoni, non concentra affatto le forze dello Stato, ciò che è, prima di tutto, una necessità urgente; un'opera la quale, come tutti i concordati, e quello di Baden ce l'ha infatti ultimamente provato, non danno alcuna garanzia durevole, perché manca di un potere centrale per costringere un Cantone dissidente ad adempiere agli obblighi che ha contratto; un'opera, infine, che non soddisfa punto l'opinione pubblica, la quale, come l'abbiamo già detto precedentemente, si è pronunciata per una costituente federale.

Così pure, se la partecipazione del popolo è necessaria a soddisfare in qualche modo i desiderii e i bisogni della

tarder de procéder à la formation d'une constituante, en remettant ainsi cette œuvre entre ses mains, seul moyen d'éviter les dangers que la défiance, la jalousie des gouvernemens cantonaux, la crainte d'être trompés suscitent toujours, quand il s'agira d'une telle œuvre? L'unité d'idées et de politique donnerait une puissante impulsion au pays, et le pacte, ainsi créé, auquel pourrait se joindre tôt ou tard chaque canton, comme c'était le cas en Hollande, comme c'est le cas dans les États-Unis, donnerait à la Confédération la force nécessaire pour garantir ses intérêts intérieurs de même que son indépendance et son honneur. Et pourquoi se ferait-on scrupule d'appliquer aussi à cette alliance particulière le principe de la souveraineté du peuple? On n'aurait ni une note de plus, ni une note de moins à attendre; pas plus que si

---

maggioranza del popolo svizzero, perché dunque tardare di procedere alla formazione d'una costituente, riponendo pertanto quest'opera tra le sue mani, solo mezzo di evitare i pericoli che la diffidenza, la gelosia dei governi cantonali, il timore d'essere ingannati suscitano sempre, quando si tratterà d'un'opera simile? L'unità di idee e di politica darà un potente impulso al paese, e il patto, cosí nato, al quale potrà aggiungersi presto o tardi ogni Cantone, come fu il caso dell'Olanda, come è quello degli Stati Uniti, darebbe alla Confederazione la forza necessaria per garantire i suoi interessi interni e ad un tempo la sua indipendenza e il suo onore. E perché farsi scrupolo di applicare anche a questa particolare alleanza il principio della sovranità del popolo? Non vi sarebbe né una nota di piú, né una nota di meno da attendersi;

l'on faisait la même chose ou encore bien moins par voie de concordat.

Reculer dans cette affaire, comme il y en a l'apparence, ou rester stationnaire, est également dangereux ; nous l'avons déjà démontré dans notre n.° 104.

Voulons-nous éviter ces dangers ? il faut de toute nécessité que les gouvernemens des cantons régénérés prennent l'initiative et qu'ils décrètent avec l'assentiment du peuple une constituante particulière, si toutefois la Suisse doit échapper à une ruine ignominieuse, ou si le peuple ne doit pas se faire justice lui-même, comme il y paraît assez disposé. C'est aux membres de la Diète, bien pensans envers la patrie, que de devoir s'adresser, d'examiner jusqu'à quel point ceci est faisable ou ne l'est pas ; — c'est-à-dire, s'il est encore possible de sauver la patrie ou si sa ruine est inévitable. La postérité et l'histoire jugeront un

---

non piú che se si facesse la stessa cosa o pure ancor meno per via di concordato.

Indietreggiare in questa questione, come ve n'è l'apparenza, o rimanere stazionarii, è egualmente pericoloso : lo abbiamo già dimostrato nel nostro numero 104.

Vogliamo evitare questi pericoli ? È assolutamente necessario che i governi dei Cantoni rigenerati prendano l'iniziativa e che decretino con il consenso del popolo una costituente particolare, se la Svizzera vuol sfuggire a una rovina ignominiosa, o se il popolo non deve farsi giustizia da sé, come vi sembra abbastanza disposto. Ai membri della Dieta, ben pensanti verso la patria, spetta di dover ricorrere, di esaminare sino a qual punto ciò è fattibile o no ; — ossia, se è ancora possibile di salvare la patria o se la sua rovina è inevitabile. La posterità e la storia giudicheranno un giorno se gli

jour si les hommes qui sont à présent à la tête des affaires fédérales, ont compris leurs temps, et s'ils ont accomplis ou non leurs devoirs.

---

uomini che sono al presente alla testa degli affari federali hanno compreso il loro tempo, e se hanno compíto o no i loro doveri.

## IX.

## PERCHÈ SI ASSALE LA *JEUNE SUISSE.*

## POURQUOI ATTAQUE-T-ON LA *JEUNE SUISSE*.

Nous l'avons déjà dit, et nous le répétons encore, que nous voyons avec la plus grande indifférence tout ce débordement de feuilles aristocratiques contre nous, tous ces jugemens précipités sur l'affaire des étrangers, tous ces reproches injustes, haineux et mensongers, que des journaux du juste-milieu, ou mal informés ou de mauvaise foi nous prodiguent avec une furfanterie qui ne nous laisse aucune doute sur les sentimens qui les animent, ni sur les motifs secrets qui les meuvent; nous n'y faisons point attention; nous les considérons comme des moulins à vent qui font beaucoup de bruit, parce que le vent leur est maintenant favorable, mais qui n'ont encore point

---

Lo abbiamo già detto, e lo ripetiamo ancora, che vediamo con la piú grande indifferenza tutto questo dilagare di giornali aristocratici contro di noi, tutti questi giudizi affrettati sulla questione degli stranieri, tutti questi rimproveri ingiusti, odiosi e menzogneri, che alcuni giornali del giusto-mezzo, o male informati o in cattiva fede, ci prodigano con una sfrontatezza che non ci lascia alcun dubbio sui sentimenti che li animano, sui motivi segreti che li muovono; non vi prestiamo nessuna attenzione; li consideriamo come mulini a vento che fanno molto romore, perché il vento è ad essi pel momento favorevole, ma che non hanno ancora prodotto farina. Si

produit de farine. On a vu des automates articulant très-bien certaines paroles: pourquoi la politique et les gouvernemens n'auraient-ils pas leurs mannequins dociles et complaisans, quand on tire le fil qui ébranle leur ressort cérébral? — On a fait tant de progrès dans la mécanique!

Mais que des feuilles qui se donnent pour libérales, s'abaissent à un rôle aussi ignoble, et fassent chorus avec ceux qu'elles se permettaient de régenter, c'est ce qui nous confond d'étonnement: nous sommes alors tentés de nous écrier, comme M.r Stockmar, en voyant le banc des évêques occupé par des conseillers libéraux: « *Messieurs, voyez la métamorphose!* » Nous nous prenons à dire: « *et toi, mon fils, es-tu aussi du nombre de ceux qui m'assassinent!* »

Des deux choses l'une: ou la passion et l'intérêt leur ont fasciné les yeux, au point qu'elles ne voient

---

son veduti degli automa articolare benissimo alcune parole; perché la politica e i governi non dovrebbero avere i loro manichini docili e compiacenti, quando si tira il filo che scuote la loro elasticità cerebrale? — Si son fatti tanti progressi nella meccanica!

Ma che dei giornali, i quali si dichiarano liberali, s'abbassino a rappresentare una parte cosí ignobile e facciano coro con quelli che essi si permettevano di padroneggiare, è cosa che ci colma di stupore; siamo allora tentati d'esclamare, come il signor Stockmar, vedendo il banco dei vescovi occupato dai consiglieri liberali: « *Signori, vedete la metamorfosi!* » Ci vien voglia di dire: *e tu, figlio mio, tu pure del numero di coloro che mi assassinano!*

Una delle due: o la passione e l'interesse hanno ad essi abbagliato gli occhi, al punto che non distinguono piú alcuna differenza tra il diritto d'asilo e la persecu-

plus de différence entre le droit d'asile et la persécution, l'étranger inoffensif et l'agitateur, la justice et l'arbitraire: ou elles parlent contre leur intime conviction, ce qui mérite les mêmes éloges.

*Quelle métamorphose!* L'*Helvétie*, elle aussi, cherche à nous rabaisser, en se répandant en faussetés gratuites, mais d'une bien mauvaise logique. Elle prétend que les seuls journaux rédigés par des Suisses représentent la presse nationale, et non pas ceux qui vont chercher leurs collaborateurs dans toute l'Europe; comme si un journaliste pouvait se passer de collaborateurs, et inventer lui-même les nouvelles qu'il débite; comme si la *Gazette Universelle* d'*Augsbourg* n'était pas celle qui a le plus de correspondans et de collaborateurs, et qui, pour cette raison, est d'autant plus appréciée!

L'*Helvétie* est d'accord avec nous, que l'on n'inquiète point les Siebenpfeifer, les Luder, les Lelewel

---

zione, lo straniero inoffensivo e l'agitatore, la giustizia e l'arbitrio; o essi parlano contro la loro intima convinzione, ciò che merita gli stessi elogi.

*Quale metamorfosi!* Persino l' *Helvétie* tenta di umiliarci, diffondendosi in falsità gratuite, ma di molto cattiva logica. Pretende che i soli giornali redatti da Svizzeri rappresentino la stampa nazionale, e non quelli che vanno a cercare i loro collaboratori in tutta Europa; come se un giornalista potesse fare a meno dei collaboratori, e inventare egli stesso le notizie che diffonde; come se la *Gazzetta Universale di Augsburgo* non fosse quella che ha il maggior numero di corrispondenti e di collaboratori, e che, per questa ragione, è tanto piú tenuta in pregio!

L' *Helvétie* è d'accordo con noi, che non si molestino affatto i Siebenpfeifer, i Luder, i Lelewel e altri pacifici uomini,

et d'autres hommes pacifiques, mais qu'on expulse les agitateurs. Et que disons-nous autre chose? Avons-nous jamais pris la défense des coupables? — Mais ce que l'*Helvétie* s'obstine à ne point vouloir voir, à travers ses lunettes ministérielles, c'est que dans cette chasse barbare aux étrangers l'on ne fait pas de discernement: qu'on persécute, emprisonne et expulse des gens qui sont restés étrangers à toute espèce de menée; que ces hommes sont entièrement hors de la loi, c'est-à-dire, qu'on ne les juge d'après aucune loi, sur de simples soupçons ou sur rien, selon le bon vouloir de ceux qui disposent de la force armée; qu'on ne respecte plus le droit d'asile; et qu'on veut se débarrasser de tous ceux dont la diplomatie réclame l'extradition, coupables ou innocens envers la Suisse; de tous les étrangers, en un mot, qu'on sait ne pas avoir leurs papiers en règle, quand même

---

ma che si espellino gli agitatori. Diciamo noi diversamente? Abbiamo noi presa mai la difesa dei colpevoli? — Ma ciò che l'*Helvétie* si ostina a non voler vedere, a traverso il suo occhialino ministeriale, è che in questa barbara caccia agli stranieri non si usa alcun discernimento; che si perseguita, si imprigiona, si manda via gente che è rimasta estranea a ogni specie di mene; che questi uomini sono interamente fuori della legge, cioè, che non sono giudicati secondo la legge, ma sopra semplici sospetti o su nulla, secondo il buon volere di coloro che dispongono della forza armata; che non si rispetta più il diritto d'asilo; e che si vuole sbarazzarsi di tutti coloro di cui la diplomazia reclama l'estrazione, colpevoli o innocenti verso la Svizzera: di tutti gli stranieri, in una parola, che si sa che non hanno le loro carte in regola, quan-

ils n'ont participé à aucune trame, ni contre l'étranger, ni contre la Suisse: les exemples sont là. Ce qu'elle ne veut pas voir, c'est qu'on saute à pieds joints sur toutes les formes légales, qu'après avoir emprisonné des hommes que l'on sait être en-dehors de la politique, on se libre à des investigations domiciliaires, qu'on leur enlève en leur absence leurs lettres de famille: qu'on leur fait subir une longue détention préventive, sans les interroger, sans qu'il leur soit permis de se justifier de ce dont on les accuse, puisqu'ils ne sortent de prison que pour être transportés en France, par la gendarmerie, avant d'avoir été convaincus d'un délit quelconque, avant d'avoir reçu connaissance de ce qui a pu motiver leur arrestation et leur expulsion, avant d'avoir vu leurs accusateurs et de leur avoir répondu. Voilà ce que l'*Helvétie* ne veut pas voir, et contre quoi nous

---

d'anche non avessero partecipato ad alcuna trama, né contro lo straniero, né contro la Svizzera: gli esempii sono là. Ciò che essa non vuol vedere, è che si salta a piedi pari su tutte le forme legali; che dopo di avere imprigionato uomini che si sa essere al di fuori della politica, si procede a investigazioni domiciliari, si tolgono ad essi, in loro assenza, lettere di famiglia; che si fa loro soffrire una lunga detenzione preventiva, senza interrogarli, senza che sia loro permesso di giustificarsi di ciò di cui sono accusati, poiché non escono di prigione se non per essere trasportati in Francia, dai gendarmi, prima di essere stati convinti di un delitto qualunque, prima di aver presa conoscenza di ciò che ha potuto motivare il loro arresto e la loro espulsione, prima di aver veduto i loro accusatori e di avere ad essi risposto. Ecco ciò che l'*Helvétie* non vuol vedere, e con-

nous élevons, ainsi que contre les persécutions indirectes dirigées contre notre presse. Elle aime mieux donner le coup de pied de l'âne à des hommes qui sont maintenant hors d'état de se défendre, et contribuer ainsi à fausser l'opinion publique sur leur compte.

*Quelle métamorphose!* Lorsque les Polonais entrèrent au nombre de 400, environ, sur le territoire bernois, et qu'un certain personnage leur envoyait dans le Val de St.-Imier des secours d'une nature toute particulière, pour aller faire une promenade dans le canton de Neuchâtel; lorsqu'on expédiait de Porrentruy des armes et des munitions à Bâle-Campagne; lorsqu'enfin l'on travaillait à une séparation du Jura d'avec l'ancien canton, les proscrits étaient bien vus, et l'on n'approuvait pas toutes les mesures du pouvoir; car nous aussi, nous avons été à l'as-

---

tro cui alziamo la voce, allo stesso modo col quale protestiamo contro le persecuzioni indirette rivolte verso la nostra stampa. Essa preferisce di dare il calcio dell' asino ad uomini che non sono ora in grado di difendersi, e contribuire cosí a falsare l' opinione pubblica sul conto loro.

*Quale metamorfosi!* Quando i Polacchi, in numero di 400 circa, entrarono sul territorio bernese, e che un certo personaggio mandava ad essi nella valle di Sant' Imier soccorsi di natura tutta particolare, per andare a fare una passeggiata nel cantone di Neuchâtel; quando si spedivano da Porrentruy armi e munizioni a Basilea-Campagna; quando infine si lavorava a una separazione del Giura dall' antico Cantone, i proscritti erano ben visti, e non si approvavano tutte le misure del potere; perché anche noi siamo stati all' assemblea nazionale di Mou-

semblée populaire de Moutiers, et nous n'avons pas entendu louanger le conseil exécutif plus qu'il ne fallait : mais les temps changent et les hommes aussi. — Il faut être juste, sœur *Helvétie*! S'il faut que le sac soit vidé, nous aurons aussi, il faut l'espérer du moins, notre petit mot à dire.

En venant continuellement visiter les bureaux de *La Jeune Suisse*, on finira par nous apprendre à faire les perquisitions, et, chose possible, c'est que nous parviendrons à mettre hors de doute jusqu'à quel point l'on a ignoré l'expédition préméditée de Savoie, et qui sont ceux qui buvaient alors à la santé d'une heureuse réussite : on trouve bien des choses qu'on ne cherche point et qu'on ne mérite pas, comme la persécution actuelle, par exemple, pourquoi ne trouverait-on pas bien d'autres choses aussi, si l'on veut se donner la peine de chercher ?

---

tiers, e non abbiamo udito lodare il Consiglio Esecutivo piú di quello che bisognava; ma i tempi cambiano, e gli uomini pure. — Bisogna essere giusti, sorella *Helvétie*! Se occorre che il sacco sia vuotato, avremo, bisogna almeno sperarlo, anche noi qualche piccola cosa da dire.

Venendo continuamente a visitare gli uffici di *La Jeune Suisse*, finiranno per insegnarci a fare le perquisizioni, e, cosa possibile, giungeremo a mettere fuori di dubbio sino a qual punto si è ignorata la spedizione premeditata della Savoia, e chi sono coloro che allora bevevano alla salute d'un felice esito; e poiché si trovano tante cose che non si cercano affatto e che non vale la pena di cercare, come, ad esempio, la persecuzione attuale, perché non se ne troverebbero tante altre, se si volesse prendere la pena di andarne in traccia ?

Que nous ayons un allemand pour traducteur, et que nous ayons eu pendant un certain temps un français pour rédacteur, nous ne l'avons jamais nié ; mais le journal a toujours paru sous notre responsabilité, et nous nous faisons forts d'être non-seulement Suisses, mais aussi bons patriotes que les rédacteurs de l'*Helvétie*, du *Volksfreund* et de leurs patrons. La seule différence qui puisse exister entre eux et nous, c'est que nous n'avons *rien cherché*, *rien trouvé*, et qu'ainsi nous n'avons subi aucune modification dans notre manière de voir les choses, aucune influence gouvernementale.

D'où vient donc qu'on nous fait une guerre acharnée ? Est-ce parce que notre journal a pris le nom de *Jeune Suisse* ? — Mais il nous était loisible de le baptiser jeune ou vieille Suisse, ou tout autrement ; le nom est à la discrétion de celui ou de ceux qui fondent un journal, et il importe fort peu, la chose

---

Che noi abbiamo un tedesco per traduttore, che abbiamo avuto per un certo tempo un francese per redattore, non l'abbiamo mai negato : ma il giornale è sempre uscito sotto la nostra responsabilità, e ci sentiamo forti di essere, non solamente Svizzeri, ma altrettanto buoni patrioti quanto i redattori dell' *Helvétie*, del *Volksfreund* e dei loro sostenitori. La sola differenza che possa esistere tra essi e noi, è che noi non abbiamo *cercato nulla*, *trovato nulla*, e che altresí non abbiamo risentita nessuna modificazione nella nostra maniera di veder le cose, nessuna influenza governativa.

Per quale motivo ci fanno dunque una guerra cosí accanita ? È forse perché il nostro giornale ha preso il nome di *Jeune Suisse* ? — Ma ci era lecito di battezzarlo giovine o vecchia Svizzera, o in tutt'altro modo ; il nome è alla discrezione di quello o di quelli che fondano un

essentielle, c'est le contenu. Avons-nous prêché des doctrines dangereuses? Non, les journaux qui nous sont les plus hostiles, n'ont jamais attaqués nos principes, et ne les ont point discutés; la seule *Europe Centrale* a discuté deux ou trois articles qu'elle a trouvés mystiques et incompréhensibles. Or, dès qu'on ne comprend pas une chose, on se lasse de la combattre, et c'est ce qui est effectivement arrivé. D'autres journaux ne nous ont attaqués que par de misérables suspicions. Avons-nous été hostiles au gouvernement de Berne? Si c'est lui être hostile que de dire la vérité pure et simple, sans aigreur, sans fiel, sans passion, avec calme, sur un ton convenable, d'accord: alors nous n'étions pas ses créatures favorites. Mais il y a peu de journaux qui l'aient plus ménagé, quoique pourtant les matériaux nous manquassent rarement. Nous avons préféré d'instruire le peuple

---

giornale, e ciò importa assai poco; la cosa essenziale è il contenuto. Abbiamo predicate dottrine pericolose? No, i giornali che ci sono piú ostili, non hanno mai assalito i nostri principii, e non li hanno affatto discussi; la sola *Europe Centrale* ha discusso due o tre articoli che ha trovato mistici e incomprensibili. Ora, quando non si comprende una cosa, stanca il combatterla, ed è ciò che effettivamente è accaduto. Altri giornali non ci hanno assalito se non con miserabili sospetti. Siamo stati ostili al governo di Berna? Se si chiama essergli ostile quando s'è detta la verità pura e semplice, senza acredine, senza fiele, senza passione, con calma, sur un tono conveniente, d'accordo; allora non eravamo le sue creature favorite. Ma vi sono pochi giornali che l'abbiano detta con maggiore misura di noi, quantunque i materiali ci mancassero raramente. Abbiamo preferito di istruire il popolo

et de développer nos principes et nos opinions; nous n'avons pas fait de la polémique: nous l'avons négligé, et ce serait vainement qu'on nous appellerait aujourd'hui dans la lice, s'il ne s'agissait que de nous-mêmes; mais il s'agit de la défense de la liberté de la presse, du droit d'asile, de la justice, de la constitution, de l'inviolabilité des lois contre toute atteinte. Nous ne voulons point de privilèges, point de faveurs, ni pour nous, ni pour les autres; mais aussi nous ne voulons rien d'arbitraire, point de violence, ni de coups d'état. Nous aimons à croire que l'*Helvétie* n'en veut pas non plus. Mais nos opinions, nos principes sont erronés peut-être? C'est encore une question à décider: nous n'acceptons par pour juges compétens l'*Helvétie*, ni le *Volksfreund*, nous les récusons: le public et la postérité, voilà nos juges impartiaux. Qu'est-ce donc

---

e di sviluppare i nostri principii e le nostre opinioni; non abbiamo fatta della polemica; l'abbiamo negletta; invano crederebbero di provocarci oggi, se non si trattasse che di noi soli; ma si tratta della difesa della libertà di stampa, del diritto d'asilo, della giustizia, della costituzione, dell'inviolabilità delle leggi contro qualunque violazione. Non vogliamo privilegi, non favori, né per noi, né per gli altri; ma non vogliamo pure nulla d'arbitrario, nulla di violenza, non colpi di Stato. Amiamo credere che l'*Helvétie* non ne voglia neanche lei. Ma le nostre opinioni, i nostri principii sono forse erronei? È ancora una questione da decidere; non accettiamo per giudici competenti l'*Helvétie*, né il *Volksfreund*, noi li ricusiamo: il pubblico e la posterità, ecco i nostri giudici imparziali. Cosa è dunque che ci attira l'animosità e l'odio di certi

qui nous attire l'animadversion et la haine de certains journaux ? C'est l'une ou l'autre des causes que nous avons indiquées plus haut.

Il nous est pénible d'avoir à répondre contre de semblables attaques, et nous ne sentons que trop tout ce qu'il y a de nuisible dans cette malheureuse désharmonie à la cause sacrée que nous sommes fiers d'avoir toujours fidèlement défendue ; mais on nous y a, en quelque sorte, forcés. Au reste, nous déclarons franchement que c'est sans animosité. Entre patriotes, il peut bien y avoir divergences d'opinions, mais de la haine, *jamais* ; du moins pas où la bonne foi et la loyauté dirigent les esprits. Nous ne sommes pas dans un temps où la polémique soit de saison ; il serait mieux de crier de toutes parts aux gouvernemens : *Où nous menez-vous ?*

---

giornali ? È una o l'altra delle cause che abbiamo indicato piú innanzi.

È penoso di dover rispondere contro simili assalti e comprendiamo assai bene tutto ciò che v'è di nocivo in questa disarmonia nella causa sacra che siamo fieri di aver sempre fedelmente difesa ; ma ci hanno in qualche modo costretti. Del resto, dichiariamo francamente che ciò è senza animosità. Tra patrioti, può ben esservi divergenza d'opinioni, ma odio, *giammai* ; almeno là dove la buona fede e la lealtà dirigono le menti. Non siamo in un tempo in cui la polemica sia di stagione ; non sarebbe invece meglio di gridare da tutte le parti ai governi : *Dove ci conducete ?*

---

X.

# OSSERVAZIONI
# SULLA RELAZIONE ROSCHI.

Deux pièces ont paru depuis la publication de la brochure qui on donne ici traduite, toutes les deux importantes, toutes les deux concourant à aggraver les propriétés et à flétrir leur conduite, et toutes les deux également décisives, à notre avis, en leur faveur.

L'une est la note française du 27.

L'autre est le rapport ci-joint de M. Rochi –

Il résulte, pour tous ceux qui ne sont pas entièrement aveuglés, de la première ce qu'on aurait pu prévoir d'avance: que les plaintes contre les propriétés n'ont été pour la France qu'un prétexte – que d'entre elles, étrangères à la conduite des propriétés et évidemment favorables au gouvernement espagnol que nous avons renversé en 1830-31, plusieurs n'étaient – que c'est bien à nous, et non pas aux propriétés, qu'on en veut – qu'on est bien décidé à poursuivre une guerre illimitée et irrégulière envers la Suisse – que la présence des propriétés étant à peu près épuisée, on en cherche un autre – que l'éternelle et inépuisable pourvoyeuse de l'autre différente aussi utilisée, on en trouvera un, qu'on y ménage déjà, dans le langage de la presse nationale, ou dans les appréciations nationales. Il en résulte qu'en cédant aveuglément à une intimidation implacable contre les propriétés, et en les vouant à une persécution organisée pour l'influence étrangère, nous n'avons fait que donner dans un piège, que nous avons perdu notre réputation d'hospitalité pour rien gagner du côté de la France, et que nous n'avons peut-être que trop bien rempli les désirs du Guipuzcoa, en éloignant de la Suisse tous les hommes qui, en cas de besoin, auraient été pour nous autant de combattants et donné en résumé l'influence que le peuple qui indépendamment et qui seul pouvait un jour nous défendre contre les entreprises méditées à notre égard par le gouvernement étranger –.

Je résulte – pour formuler en dénonçant notre opinion que ceci – il résulte du rapport de M. Rochi, que rien de tout ce qui a pesé de bien à la persécution contre les propriétés, n'est prouvé – que l'existence de la brochure que nous venons de traduire est fondée en raison dans tout ce qu'il avance pour l'injustice de notre conduite – que – quant au travail lui-même – M. Rochi l'a fait et rédigé comme un homme qui est payé pour cela, auquel une opinion a été imposée, qui s'est chargé de la défendre contre qui contre, et qui n'a pas même lu, ou s'il a lu, n'a pas compris, les actes et les pièces des accusations qu'il condamne –

Le traducteur n'appartient ni à la Jeune Europe, ni à la Jeune Suisse, ni à aucune des associations innommées. Il n'a pas mission pour les défendre contre les conséquences du rapport de M. Rochi. Il a lieu du moins qu'à présent que tout ce qu'on a pu faire paraître à la charge des propriétés a paru – à présent que toutes les accusations ont été épuisées et que le but des persécutions est atteint – une défense, ou pour mieux dire, une explication de la conduite des propriétés embellissent et réfutant toutes les fausses appréciations émises par les moteurs ou agents de la persécution, se présente. Mais il a comme Suisse, mission pour réunir la voix et celle de l'auteur de la brochure, pour protester avec lui contre tout ce qui s'est dit ou fait préjudiciable à l'honneur pour la partie trompée, et de déclarer, que dans la conscience de l'auteur de M. Rochi entre dans notre catégorie –

Il y a quelque chose d'inconvenable, et il faut le dire du révélant dans la légèreté mêlée de frivolité, avec laquelle le rapport s'acharne sur les propriétés sans défense. On dirait d'abord d'un homme pris ceux, qui travaille à la pelote, pressé d'en finir, et qui ne trouvant pas de faits matériels pour y fonder une condamnation se hâte d'y substituer les propres conjectures, en comptant principalement sur ce que cuisait de lui imposer un plus sévère examen, l'absence de défense, et de légalité dans la procédure –

Que dire en effet d'un rapport qui, trahissant la conscience de sa faiblesse, se voit forcé de finir en déclarant (p. 23) que le rapport n'

## [OBSERVATIONS SUR LE RAPPORT ROSCHI].

Deux pièces ont paru depuis la publication de la brochure qu'on donne ici traduite, toutes les deux importantes, toutes les deux dirigées à aggraver les proscrits et à flétrir leur conduite, et toutes les deux également décisives, à notre avis, en leur faveur.

L'une est la note française du 27.

L'autre est le Rapport, etc. par M.r Roschi.

Il résulte, pour tous ceux qui ne sont pas entièrement aveuglés, de la première ce qu'on aurait pu prévoir d'avance : que les plaintes contre les proscrits n'ont été pour la France qu'un prétexte — que d'au-

---

Due documenti sono comparsi dopo la pubblicazione dell'opuscolo del quale si dà qui la traduzione, entrambi importanti, entrambi intesi ad aggravare i proscritti e a riprovare il loro contegno, ed entrambi, a nostro parere, egualmente decisivi in loro favore.

Uno è la nota francese del 27.

L'altro è la Relazione, ecc. del signor Roschi.

A tutti coloro che non sono interamente ciechi apparisce dal primo ciò che si sarebbe potuto prevedere assai per tempo: che i ricorsi contro i proscritti non sono stati per la Francia se non un pretesto — che altre vedute estranee

tres vues, étrangères à la conduite des proscrits et évidemment favorables aux gouvernemens aristocratiques que nous avons renversés en 1830-31, président à toute cette affaire — que c'est bien à nous, et non pas aux proscrits, qu'on en veut — qu'on est bien décidé de poursuivre une œuvre criminelle et rétrograde envers la Suisse — que le prétexte des proscrits étant à peu près épuisé, on en cherche un autre — que si l'inconcevable et inépuisable soumission de la Diète effacera aussi celui-ci, on en trouvera un, qu'on se ménage déjà dans le langage de la presse nationale, ou dans les associations nationales. Il en résulte qu'en cédant aveuglement à une irritation irréfléchie contre les proscrits, et en les vouant à une proscription organisée sous l'influence étrangère, nous n'avons fait que donner dans un piège, que nous avons perdu notre réputation d'hospitalité sans

---

al contegno dei proscritti ed evidentemente favorevoli ai governi aristocratici da noi rovesciati nel 1830-31 presiedono in tutta questa questione — che è precisamente noi, e non già i proscritti, che siamo presi di mira — che si è ben decisi di continuare in un'opera criminale e retrograda contro la Svizzera — che il pretesto dei proscritti essendo quasi esaurito, se ne cerca un altro — che se l'inconcepibile e inesauribile sottomissione della Dieta cancellerà anche questo, se ne troverà uno che si sta già elaborando nel linguaggio della stampa nazionale, o nelle associazioni nazionali. Ne viene di conseguenza che, cedendo ciecamente a una irritazione inconsiderata contro i proscritti, e immolandoli a una proscrizione organizzata sotto l'influenza straniera, non abbiamo fatto se non cadere in un tranello, non abbiamo se non perduta la nostra riputazione d'ospitalità senza guadagnar nulla dal lato della

rien gagner du côté de la sûreté, et que nous n'avons peut-être que trop bien rempli les désirs des Puissances, en éloignant de la Suisse tous les hommes, qui, en cas de besoin, auraient été pour nous autant de combattans et dont on redoutait l'influence sur les peuples qui nous entourent et qui seuls pourront un jour nous défendre contre les entreprises méditées à notre égard par les gouvernemens étrangers.

Il résulte — pour formuler en deux mots notre opinion sur ceci — il résulte du Rapport de M.r Roschi, que rien de tout ce qui a servi de base à la persécution contre les proscrits, n'est *prouvé* — que l'écrivain de la brochure que nous venons de traduire est fondé en raison dans tout ce qu'il avance sur l'injustice de notre conduite — que — quant au travail lui-même — M.r Roschi l'a fait et rédigé comme un homme qui est payé pour cela, auquel une opinion

---

sicurezza, e non abbiamo forse se non troppo bene esauditi i desideri delle Potenze, allontanando dalla Svizzera tutti gli uomini, i quali, in caso di bisogno, sarebbero stati per noi altrettanti combattenti, e dei quali si temeva l'ascendente sui popoli che ci circondano e che soli potranno un giorno difenderci contro le intraprese meditate a nostro riguardo dai governi stranieri.

Per formulare in due parole la nostra opinione su di ciò — apparisce dalla Relazione del signor Roschi che nulla di tutto quanto è servito di base alla persecuzione contro i proscritti è *provato* — che lo scrittore dell'opuscolo che abbiamo tradotto è nel vero in tutto ciò che asserisce sull'ingiustizia del nostro contegno — che — quanto al lavoro in se stesso — il signor Roschi l'ha preparato e steso da uomo che è pagato per questo, a cui sia stata imposta un'opinione, che si sia incaricato di difenderla

a été imposée, qui s'est chargé de la défendre coûte qui coûte, et qui n'a pas même lu, ou s'il a lu, n'a pas compris, les actes et les pièces des associations qu'il condamne.

Le traducteur n'appartient ni à la *Jeune Europe*, ni à la *Jeune Suisse*, ni à aucune des associations incriminées. Il n'a pas mission pour les défendre contre les conclusions du Rapport de M.r Roschi. Il a lieu de croire qu'à présent que tout ce qu'on a pu faire paraître à la charge des proscrits a paru — à présent que toutes les accusations ont été épuisées et que le but des persécutions est atteint — une défense, ou pour mieux dire, une explication de la conduite des proscrits, embrassant et réfutant toutes les fausses assertions émises par les moteurs ou organes de la proscription, se prépare. Mais il a, comme Suisse, mission pour réunir sa voix à celle de l'auteur de

---

ad ogni costo, e che persino non abbia letto, o se ha letto, che non abbia compresi gli atti e i documenti delle associazioni ch' egli condanna.

Il traduttore non appartiene né alla *Giovine Europa*, né alla *Giovine Svizzera*, né ad alcuna delle associazioni incriminate. Non ha la missione di difenderle contro le conclusioni della Relazione del signor Roschi. Ha ragione di credere che ora che tutto ciò che si è potuto fare apparire a carico dei proscritti è apparso — ora che le accuse sono state esaurite e lo scopo delle persecuzioni è raggiunto — si prepari una difesa o per meglio dire una spiegazione del contegno dei proscritti, che comprenda e rigetti tutte le false asserzioni emesse dai motori o dagli organi della proscrizione. Tuttavia, come Svizzero, egli ha la missione di unire la sua voce con quella dell'autore dell'opuscolo, per protestare con lui contro tutto

la brochure, pour protester avec lui contre tout ce qui s'est dit ou fait jusqu'ici de déshonorant pour sa patrie trompée, et de déclarer, que dans sa conscience, le Rapport de M.r Roschi entre dans cette catégorie.

Il y a quelque chose d'inconcevable, et il faut le dire de révoltant dans la légèreté, mêlée de férocité, avec laquelle le Rapport s'acharne sur des proscrits sans défense. On dirait l'œuvre d'un homme sans cœur, qui travaille à la solde, pressé d'en finir, et qui ne trouvant pas de *faits* matériels pour y fonder une condamnation, se hâte d'y substituer ses propres conjectures, en comptant précisément sur ce qui aurait dû lui imposer un plus sérieux examen, l'absence de défense, et de légalité dans la procédure.

Que dire en effet d'un Rapport qui, trahissant la conscience de sa faiblesse, se voit forcé de finir en

---

ciò che si è detto o fatto sin qui di disonorevole per la sua patria ingannata, e per dichiarare che nella sua coscienza la Relazione del signor Roschi entra in questa categoria.

V'è qualcosa d'inconcepibile, e convien dirlo di ributtante nella leggerezza, mista a ferocia, con cui la Relazione s'accanisce sopra proscritti senza difesa. Si direbbe l'opera d'un uomo senza cuore, che lavora a cottimo, stimolato a finirla, e che, non trovando *fatti* materiali per fondarvi una condanna, s'affretti a sostituirvi le sue proprie congetture, facendo calcolo precisamente su ciò che avrebbe dovuto imporgli un piú serio esame, l'assenza di difesa e di legalità nella procedura.

Che dire infatti di una Relazione che, rivelando la coscienza della sua debolezza, si vede costretta a concludere

déclarant (p. 47) que le rapport n'est pas complet, qu'il n'est probablement pas sans erreurs, qu'il est fondé sur des INDICES, *réunis avec beaucoup de peine*, et dont quelques uns peut-être reposent sur des SUPPOSITIONS trompeuses, ou des ERREURS? Que dire d'un homme, d'un magistrat, qui accomplit une œuvre dont les résultats doivent décider du sort et de l'honneur d'une classe entiere d'hommes, malheureux et déjà une fois proscrits, qui allègue comme motif de la précipitation de son travail, le peu de temps disponible, les interruptions continuelles causées par d'autres affaires, et — chose inouïe dans les fastes judiciaires — le peu de disposition des *accusés* à *dire la vérité* — c'est à dire à se déclarer *coupables*, car la phrase ne peut avoir là d'autre sens! — Quoi! c'est sur des indices et des suppositions que vous motivez des condamnations exceptionnelles et exceptionnellement prononcées! Et si le temps ou

---

dichiarando (p. 47) che la relazione non è completa, che non è probabilmente scevra di errori, che si fonda su INDIZI, *riuniti con molti stenti*, e dei quali alcuni forse si basano sopra SUPPOSIZIONI fallaci o sopra ERRORI? Che dire d'un uomo, d'un magistrato, che compie un'opera i cui risultati devono decidere della sorte e dell'onore d'un'intera classe d'uomini infelici e già una volta proscritti, il quale adduce come motivo della precipitazione del suo lavoro, il poco tempo disponibile, le continue interruzioni dovute ad altri affari e — cosa inaudita nei fasti giudiziari — la poca disposizione degli *accusati* a *dire la verità* — cioè a dichiararsi *colpevoli*, poiché la frase non può avere in quel caso altro senso! — Che! è sopra indizi e supposizioni che voi motivate condanne eccezionali ed eccezionalmente pronunciate! E se il tempo o i documenti vi mancano per col-

les documens vous manquent pour asseoir une opinion sur de plus solides bases, n'avez-vous pas votre conscience qui vous ordonne de vous retirer et de vous déclarer incompétent ?

Que dire d'un Rapport qui, en parlant de la *Jeune Italie*, et en la rangeant dans la classe des associations qui fournissent matière aux proscriptions et aux conclusions du rapport, — cela sans en avoir la moindre notion, et en déclarant qu'*il ne résulte pas des actes en quoi cette société consiste, ni le rôle qu'elle joue* — contient ces lignes (p. 16): *Il se trouve encore un nombre* CONSIDÉRABLE *d'Italiens proscrits en Suisse, qui sont beaucoup plus* CIRCONSPECTS *que les Allemands, qui sont difficiles à surveiller à cause de leur langue, et qui* PEUT-ÊTRE PAR CETTE RAISON *ont donné jusqu'à présent.... moins de sujets de plainte ou d'enquêtes !* — Laissons de côté ce nombre CONSIDÉRABLE placé là tout exprès pour montrer en quel-

---

locare una opinione su basi piú solide, non avete voi la vostra coscienza che vi ordina di ritrarvi e di dichiararvi incompetente ?

Che dire d'una Relazione la quale, parlando della *Giovine Italia* e collocandola nel novero delle associazioni che forniscono materia alle proscrizioni e alle conclusioni della relazione, — ciò senz'averne la minima nozione, e dichiarando che *non apparisce dagli atti in che cosa consista questa società, né la parte che rappresenta* — contiene queste linee: (p. 16): *V'è ancora un numero* RAGGUARDEVOLE *d'Italiani proscritti nella Svizzera che sono molto piú* CIRCOSPETTI *dei Tedeschi, che sono difficili a sorvegliare a causa della lora lingua e che* FORSE PER QUESTA RAGIONE *han dato fino ad oggi.... meno argomento di ricorso o d'inchieste !* — Lasciamo da parte questo numero CONSIDEREVOLE messo

que sorte la Suisse envahie, inondée par ces proscrits, tandis que dans toutes vos listes vous ne pouvez en réunir que *douze*, deux desquels, n.° 69 et 70 (p. 100), signalés comme séjournant à Granges, habitent *Londres* depuis deux ans. Mais, lorsque vous trouvez une classe de proscrits ne fournissant pas de sujets de plainte, lorsque vous devriez vous hâter de faire preuve d'impartialité en le proclamant avec satisfaction, est-ce à vous qu'il appartient, dans votre manie de trouver des coupables, d'insinuer, dans une pièce capitale, que peut-être c'est à *leur langue* qu'il faut attribuer cela?

Que dire d'un Rapport, où à la place du langage calme, grave et humain qui doit caractériser l'exercice d'une fonction de justice, quand cette fonction est exercée dans un esprit de vérité et d'impartialité, on trouve employé à l'égard des proscrits, tantôt l'ironie

lí espressamente per mostrare in qualche maniera la Svizzera invasa, inondata da questi proscritti, mentre in tutte le vostre liste non potete riunirne piú di *dodici*, due dei quali, nn. 69 e 70 (p. 100), segnalati come dimoranti a Granges, si trovano invece a *Londra* da due anni. Ma quando voi trovate una classe di proscritti che non forniscono argomento di querela, quando dovreste affrettarvi di far prova d'imparzialità proclamandolo con soddisfazione, è forse a voi che spetta, nella vostra ossessione di trovare dei colpevoli, d'insinuare, in un documento di capitale importanza, che forse si deve ciò attribuire alla *loro lingua?*

Che dire d'una Relazione in cui al posto del linguaggio calmo, grave, umano che deve caratterizzare l'esercizio d'una funzione di giustizia, quando questa funzione sia esercitata con spirito di verità e d'imparzialità, si trova

(p. 7, 47), tantôt l'outrage — où l'on qualifie de demande injuste et inadmissible la réclamation que quelques proscrits ont élevé en invoquant *des preuves légales* et *une enquête judiciaire* — où sont consignées, avec une froideur atrocement philosophique, des choses telles que celles-ci: il *ne nous restait qu'à profiter du bon vouloir de la France*, etc., si *on ne voulait pas pour maintenir le repos et la sécurité générale les enfermer aux frais du pays ou les* LIVRER À LEURS GOUVERNEMENS! — Quoi! si la France n'était pas là, si elle eût refusé de servir de pont à ce second *exil*, vous auriez peut-être opté pour la *mort* en accordant leur extradition! (1)

(1) Il est vrai que l'*extradition* a été admise comme une possibilité facultative dans le projet de concordat (ou de conclusum?) — il est vrai que tout récemment nous avons vu

---

usato all'indirizzo dei proscritti talvolta l'ironia (p. 7, 47), talvolta l'oltraggio — in cui si dà il titolo di domanda ingiusta e inammissibile al reclamo avanzato da qualche proscritto, che invoca delle *prove legali* e *un' inchiesta giudiziaria* — in cui sono consecrate, con una freddezza atrocemente filosofica, delle cose come queste: *non ci rimaneva se non approfittare del buono volere della Francia*, ecc., se *non si voleva, per mantenere il riposo e la sicurezza generale, imprigionarli a spese del paese o* CONSEGNARLI AI LORO GOVERNI! — Che! se non ci fosse stata la Francia, se essa si fosse rifiutata di servire di ponte a questo secondo *esilio*, voi avreste forse optato per la *morte*, accordando loro l'estradizione! (1)

(1) È vero che l'*estradizione* è stata ammessa come una possibilità facoltativa nel progetto di concordato (o di conclusum?) — è vero che recentissimamente abbiamo veduto il

Et que dire enfin d'un Rapport où l'on n'hésite pas à affirmer (p. 9 et 28) comme un fait constaté, reconnu, irréfutable, que Mazzini a présidé à Rhodez un tribunal secret, qu'il a condamné à mort un italien, voire même plusieurs, car la *sentence* se trouve à la p. 28 transformée dans le pluriel *sentences*! Or, il est prouvé, constaté, reconnu, que Mazzini n'a jamais été de sa vie à Rhodez — qu'il n'a jamais prononcé de sentence — que, aussitôt que cette pièce, *copie, écrite en un italien barbare et fournie par un espion* fut connu, par le *Moniteur*, elle fut démentie et reconnue pour fausse — que le *Moniteur* lui-même en reculant devant son imprudente insertion, fit en-

M.r Keller proposer la peine des TRAVAUX FORCÉS À PERPÉTUITÉ pour le réfugié qui briserait son ban! — Bon Dieu, où sommes-nous venus?

E che dire infine di una Relazione in cui non si esita di affermare (pp. 9 e 28) come un fatto constatato, riconosciuto, inconfutabile, che Mazzini ha presieduto a Rhodez un tribunale segreto, che ha condannato a morte un italiano, anzi parecchi Italiani, poiché la *sentenza* si trova a p. 28 trasformata nel plurale *sentenze*? Ora, è provato, constatato, riconosciuto che Mazzini non è mai stato in sua vita a Rhodez — che non ha mai pronunciato sentenza — che subito dopo che questo documento, *copia, scritta in un italiano barbaro e procurata da una spia*, fu reso noto dal *Moniteur*, esso fu smentito e riconosciuto per falso — che lo stesso *Moniteur*, ritraendosi dinanzi alla sua imprudente asserzione, emise parole di dubbio e di giusti-

signor Keller proporre la pena dei LAVORI FORZATI A VITA per il rifugiato che spezzasse il bando! — Buon Dio, dove siamo giunti?

tendre des paroles de doute et de justification peu de temps après (*Moniteur* du 19 juin 1833) — que l'un des signataires de la prétendue sentence, La Cecilia, vit tranquillement, publiquement, en France, dans un dépôt d'émigrés, et jouissant des subsides du gouvernement — enfin que l'accusation a été réduite au néant par une *décision de la Cour-d'-Assises de l'Aveyron*, rapportée dans la *Gazette des Tribunaux* du 8 décembre 1833 (v. brochure: p. 16 et 17). — Et, quand les choses que nous venons de dire ont été répétées, commentées par tous les journaux français du temps, et par presque tous les journaux suisses, depuis les affaires des proscrits, notamment par *La Jeune Suisse*, par le *Solothurner Blatt*, par le *Neue Zürcher Zeitung*, etc. — quand tout le monde s'est réuni pour protester en faveur du caractère doux et humain de Mazzini, adversaire philosophiquement et religieusement de la peine de mort (v. *Foi et avenir*,

ficazione poco tempo dopo (*Moniteur* del 19 giugno 1833) — che uno dei firmatari della pretesa sentenza, La Cecilia, vive tranquillamente, pubblicamente, in Francia, in un deposito d'emigrati e gode sussidi dal Governo — infine, che l'accusa è stata ridotta a nulla da una *decisione della Corte d'Assise dell'Aveyron*, riportata nella *Gazette des Tribunaux* dell'8 dicembre 1833 (v. opuscolo, pp. 16 e 17). — E quando le cose che abbiamo detto sono state ripetute, commentate da tutti i giornali francesi del tempo, e da quasi tutti i giornali svizzeri, sino dal tempo delle questioni dei proscritti, specialmente da *La Jeune Suisse*, dal *Solothurner Blatt*, dal *Neue Zürcher Zeitung*, ecc. — quando tutti si sono uniti per protestare in favore del carattere dolce ed umano di Mazzini, avversario filosoficamente e religiosamente della pena di morte (v. *Foi et*

p. 51, en note) — vous, homme de loi, homme de justice, vous vous permettez de reproduire une calomnie, et d'enlever, aux yeux de tout un pays, son honneur à un proscrit qui n'a plus que cela sur la terre?

Nous citons au hasard; car nous n'écrivons que quelques mots à la hâte, et il y aurait un volume à faire avec les inexactitudes, les suppositions gratuites, les légèretés impardonnables et les contradictions dont le rapport fourmille à chaque page. Nous ne citons que pour indiquer à ceux qui nous lisent l'esprit qui a présidé à sa rédaction, et la foi qu'on peut en conséquence ajouter à son contenu. C'est un long et fastidieux pamphlet dans le genre des articles du *Volksfreund*, de l'*Allgemeine Zeitung*, et qui serait digne de Schnell; mais ce n'est pas un Rapport, ce n'est pas une pièce digne de figurer comme pièce justificative dans un procès.

---

*avenir*, p. 51, in nota), — voi, uomo di legge, uomo di giustizia, vi permettete di riprodurre una calunnia, e di togliere, agli occhi di tutto un paese, l'onore a un proscritto che non ha altro che questo sulla terra?

Citiamo a caso; perché noi scriviamo appena qualche parola affrettata, e vi sarebbe da formare un volume con le inesattezze, le supposizioni gratuite, le leggerezze imperdonabili e le contradizioni delle quali formicola a ogni pagina la relazione. Non citiamo se non per additare a coloro che ci leggono lo spirito che ha presieduto alla sua redazione, e la fede che si può in conseguenza prestare al suo contenuto. È un lungo e fastidioso libello, nel genere degli articoli del *Volksfreund*, dell'*Allgemeine Zeitung*, e che sarebbe degno dello Schnell; non già una Relazione, non già un documento degno di figurare come atto giustificativo in un processo.

Nous n'avons pas ici à parler ni des insinuations perfides lancées contre M.r Druey, président de l'Association Nationale — ni de l'étrange qualification de *haute trahison*, appliquée à la *Jeune Suisse* association, sans qu'un seul mot, dans tout le cours du Rapport, vienne la justifier. Nous ne disons que quelques mots en faveur des proscrits, parce que tandis que l'on se plaît à les accuser de mille manières, personne ne se lève pour les défendre. Les autres inculpés peuvent réduire par eux-mêmes à leur juste valeur les affirmations plus qu'irréfléchies du Rapport, et nous espérons qu'ils le feront.

Quant à l'ensemble du Rapport, deux points capitaux — deux erreurs — le dominent.

Le premier, c'est le prétendu projet d'une expédition sur le Duché de Baden, qui constituerait la seule charge réelle contre l'association allemande.

---

Non è il caso qui di far cenno né delle perfide insinuazioni lanciate contro il signor Druey, presidente dell' Associazione Nazionale, né dello strano appellativo di *alto tradimento* applicato alla *Giovine Svizzera* associazione, senza che una sola parola in tutto il corso della relazione si presti per giustificarlo. Diciamo appena qualche parola in favore dei proscritti, perché mentre v'è compiacenza nell'accusarli in mille modi, nessuno si erige a loro difensore. Gli altri incolpati possono ridurre da se stessi al loro giusto valore le affermazioni piú che irriflessive della Relazione, e noi speriamo che lo faranno.

Quanto all'insieme della Relazione, due punti capitali — due errori — la dominano.

Il primo è il preteso progetto d'una spedizione sul Ducato di Baden, che costituirebbe la sola accusa reale contro l'associazione tedesca. Ora, questo progetto è stato

Or, ce projet a été tant de fois discuté, et réduit aux proportions d'une simple causerie entre quelques *individus*, ou à moins encore — il a été tant de fois porté le défi aux gouvernemens et aux polices qui s'en sont occupées d'apporter la moindre preuve d'une tentative arrêtée, concertée, délibérée — il a été si souvent remarqué l'absence du moindre corps de délit, et l'absurde d'un projet qui n'aurait eu ni une seule caisse, ni un seul dépôt d'armes et de munitions, ni rien de ce qui pourrait faire croire à son existence — que l'on devait s'attendre à ce qu'un Rapport paraissant après toute cette discussion éparse dans les journaux aurait apporté quelque preuve, quelque lumière de plus, ou bien aurait cru de sa dignité d'abandonner l'accusation. Il n'en est rien. Examinez attentivement le Rapport. Vous n'y trouverez rien — pas une Circulaire — pas une ligne — ap-

---

tante volte discusso e ridotto alle proporzioni di una semplice chiacchierata tra qualche *individuo*, o ancor meno — sono stati tante volte sfidati i Governi e le polizie che se ne sono occupate di addurre la minima prova d'un tentativo fissato, concertato, deliberato — s'è tante volte avvertita l'assenza del benché minimo corpo di delitto e l'assurdo d'un progetto che non avrebbe avuto né una parvenza di cassa, né un solo deposito d'armi e di munizioni, né nulla di ciò che potrebbe far credere alla sua esistenza — che si doveva attendere che una Relazione venuta a luce dopo tutta questa discussione diffusa nei giornali avesse recato qualche prova, qualche lume di più, o pure che per la sua dignità avesse creduto di abbandonar l'accusa. Nulla di ciò. Esaminate attentamente la Relazione. Non vi troverete nulla — non una Circolare — non una linea — appartenenti all'associazione, cioè al potere che

partenant à l'association, c'est à dire au pouvoir qui la représentait collectivement, qui articule le mot. On y trouve une Circulaire pour la réunion, qui, selon M.r Roschi, devait décider la chose, et cette Circulaire exprime l'espoir que *tous les membres de l'association profiteront de cette réunion pour amener plus de* VIE, *plus de* ZÈLE, *plus de* PROGRÈS dans l'association. Il y a plus. On y trouve consigné le résultat sommaire de la réunion tenue à Brugg — réunion substituée à celle de Granges convoquée par la Circulaire, et selon le Rapport pour l'objet de l'expédition. — Hé bien! pas un mot n'y a été articulé sur cela. On s'est borné à des travaux d'organisation sociale. — On trouve bien aussi dans ce Rapport qu'Eib, l'espion, l'agent de police étrangère, avait, d'après sa propre déclaration, proposé, à Zürich, d'aller se faire tuer en Allemagne, ou quelque chose d'approchant. On y trouve aussi, toujours d'après ses déclarations,

---

la rappresentava collettivamente, che comunque v'accennino. Vi si trova una Circolare per la riunione, la quale, secondo il signor Roschi, doveva decidere la cosa, e questa Circolare esprime la speranza che *tutti i membri dell'associazione profitteranno di questa riunione per recar più* VITA, *più* ZELO, *più* PROGRESSO nell'associazione. Vi è di più. Vi si trova consecrato il risultato sommario della riunione tenuta a Brugg — riunione sostituita a quella di Granges convocata con la Circolare, e secondo la Relazione, per l'oggetto della spedizione. — Ebbene! non una parola vi è stata pronunciata su di ciò. Si son limitati a lavori d'organizzazione sociale. — Si trova pure in questa Relazione che Eib, la spia, l'agente della polizia straniera, aveva, secondo la sua propria dichiarazione, proposto, a Zurigo, di andare a farsi uccidere in Germania, o qualcosa di simile. Vi si trova

que tout cela n'était qu'avis *individuel*, et qu'une decision *n'aurait pu être prise* qu'à Granges. On y trouve que Rauschenplatt *doit s'être prononcé à peu près* de telle ou telle manière sur l'expédition projetée. Mais une page plus loin, sous la rubrique « réunion à Granges » (car les réunions qui n'ont pas existé fournissent aussi leur chapitre pour grossir le rapport) on ne trouve, comme nous venons de le dire, rien qui justifie les prévisions bénévoles de M.r Roschi ; bien au contraire, on y trouve qu'Eib, questionné sur l'objet de la réunion, déclare que *l'on se réunissait pour se séparer totalement de la* Jeune Europe *et pour composer de nouveaux Statuts*. Et une autre page plus loin, sous la rubrique « réunion à Brugg » on ne trouve, comme nous venons également de le dire, *rien* qui ait trait au projet d'une expédition. —

pure, sempre secondo le sue dichiarazioni, che tutto ciò non era se non un parere *individuale* e che una decisione non *si sarebbe potuta prendere* se non a Granges. Vi si trova che Rauschenplatt *deve essersi pronunciato presso a poco* in una maniera o nell'altra sulla progettata spedizione. Ma una pagina più in là, sotto la rubrica « riunione a Granges » (poiché le riunioni che non hanno esistito offrono anche i loro capitoli per ingrossar la relazione) non si trova, come abbiamo detto, nulla che giustifichi le previsioni benevole del signor Roschi ; anzi, al contrario, vi si trova che Eib, interrogato sull'oggetto della riunione, dichiara che *si adunavano per separarsi totalmente dalla* Giovine Europa *e per stendere nuovi Statuti*. E una pagina ancor più in là, sotto la rubrica « riunione a Brugg », non si trova, come abbiamo egualmente detto, *nulla* che abbia rapporto col progetto d'una spedizione. —

M.r Roschi a lui-même senti le vide qui pesait sur cette partie de l'accusation. Seulement, dans son irrévocable décision d'inculper, il trouve des accommodemens avec sa conscience. On a fait, *bien de temps avant la fondation de la* Jeune Europe *et de la* Jeune Allemagne, l'expédition de Savoie: donc la *Jeune Allemagne* devait naturellement s'occuper d'une expédition sur le Duché de Baden. — La *Jeune Europe* recommande à ses membres de s'armer, quand ils le pourront, pour être prêts à combattre, *le cas échéant, contre les oppresseurs pour la sainte cause du droit et de la* Jeune Europe; et au lieu d'établir, par la publication des Statuts généraux de la déclaration des principes, et du serment (voir ces pièces), quelle était cette *cause*, — au lieu d'insérer impartialement tout ce qui prouve que la pensée d'initier *par la force du dehors*, par des expéditions en un mot,

---

Il signor Roschi ha egli stesso sentito il vuoto che pesava su questa parte dell'accusa. Solamente, nella sua irrevocabile decisione di incolpare, trova il modo di accomodarsi con la sua coscienza. Fu fatta, *molto tempo prima della fondazione della* Giovine Europa *e della* Giovine Germania, la spedizione di Savoia: dunque la *Giovine Germania* doveva naturalmente occuparsi d' una spedizione sul Ducato di Baden. La *Giovine Europa* raccomanda ai suoi membri di armarsi, quando lo potranno, per esser pronti a combattere, *quando sarà il caso, contro gli oppressori per la santa causa del diritto e della* Giovine Europa; e in luogo di determinare, con la pubblicazione degli Statuti Generali della dichiarazione dei principii e del giuramento (v. questi documenti), quale era questa *causa* — in luogo d'inserire imparzialmente tutto ciò che prova come il pensiero d' iniziare *con la forza del di fuori*, con

l'émancipation des peuples a demeuré étrangère à la *Jeune Europe*, et que tout se réduit à l'engagement général de combattre pour la cause des peuples, là où les peuples se lèveraient d'eux-mêmes, là où cette cause serait violée — au lieu de citer pour définir le but de la *Jeune Europe* ces paroles textuelles de l'art. 19 de ses Statuts: *découverte et application de la loi morale universelle* — au lieu, enfin, de citer cet article 18 des mêmes Statuts, qui explique la clause de l'armement: *toute domination injuste, toute violence, tout acte d'égoïsme exercé sur un peuple est une violation de la liberté, de l'égalité, de la fraternité des peuples.* TOUS LES PEUPLES *doivent* S'ENTR'AIDER *pour la faire cesser* — M.r Roschi part de cette clause, généralité sans valeur immédiate et précise, pour fortifier la probabilité d'un fait *spécial, défini*, d'une

spedizioni in una parola, l'emancipazione dei popoli, è rimasto estraneo alla *Giovine Europa*, e che tutto si riduce all'impegno generale di combattere per la causa dei popoli, là dove i popoli si leveranno da se stessi, là dove questa causa sarà violata — in luogo di citare, per definire lo scopo della *Giovine Europa*, quelle parole testuali dell'articolo 19 dei suoi Statuti: *scoperta e applicazione della legge morale universale* — in luogo, infine, di citare quell'art. 18 degli Statuti stessi, che spiega la clausola dell'armamento: *qualunque dominazione ingiusta, qualunque violenza, qualunque atto di egoismo esercitato sopra un popolo è una violazione della libertà, dell'eguaglianza, della fraternità dei popoli.* TUTTI I POPOLI *devono* AIUTARSI A VICENDA *per farla cessare* — il signor Roschi parte da questa clausola, generalità senza valore immediato e preciso, per rafforzare la probabilità d'un fatto *speciale, definito*, di una *spedizione* che

*expédition* qui seule serait de nature à fournir matière à un procès. Il trouve l'expédition dans les qualités personnelles de Rauschenplatt. Il la trouve dans l'invitation à réunir une assemblée nationale à Lausanne. Il la trouve partout. Puis, lorsqu'il s'aperçoit que rien de tout cela n'est l'expédition projetée, il écrit cette phrase : *si les circonstances avaient permis de faire une enquête spéciale à chaque réfugié, certainement on aurait eu des résultats beaucoup plus importants !....* et plus haut: *on ne pourra pas*, au moins, *s'empêcher de* PENSER *que tout ceci était fondé sur des* INTENTIONS AUDACIEUSES. Ces phrases incroyables sont la conclusion du chapître incroyable qui porte le titre d'*Expéditions*. — Sur ces phrases repose la proscription d'une association entière. Sur ces phrases, la déportation d'un nombre indéfini de vos semblables. Sur ces phrases, l'éloignement brusque

---

sola sarebbe di natura da fornire materia a un processo. Trova la spedizione nelle qualità personali di Rauschenplatt. La trova nell'invito per riunire un'assemblea nazionale a Losanna. La trova dovunque. Poi, quando s'avvede che nulla di tutto ciò è la progettata spedizione, scrive questa frase: *Se le circostanze avessero permesso di fare un'inchiesta speciale per ciascun rifugiato, si sarebbero certamente avuti risultati molto piú importanti !...* e piú in là: *non si potrà, almeno, impedire di* PENSARE *che tutto ciò fosse fondato su* INTENZIONI AUDACI. Queste incredibili frasi sono la conclusione dell'incredibile capitolo che reca il titolo di *Spedizioni*. — Su queste frasi si fonda la proscrizione d'una intera associazione. Su queste frasi, la deportazione di un numero indefinito di vostri simili. Su queste frasi, l'allontanamento brusco e violento

et violent de ces hommes des lieux où ils ne *recevaient* pas, comme vous le dites quelque part, *du pain de la Suisse*, mais où ils le *gagnaient en travaillant*. Sur ces phrases, vous les privez à jamais (en laissant à d'autres le soin de les punir des travaux forcés à perpétuité, s'ils osaient s'en rapprocher) du voisinage de leurs mères et de leurs familles, qui se flattaient de pouvoir un jour ou l'autre venir les embrasser, et vous les jetez sur une plage inconnue, étrangère, où ils n'ont ni connaissances, ni moyens de vie, ni rien! Oh! M.r Roschi! Puissiez-vous conserver toujours la paix de votre âme; et puissiez-vous ne pas avoir sous peu l'occasion de comprendre la valeur et la justesse de prévision de cette clause d'armement que vous flétrissez, et de désirer qu'un grand nombre d'hommes, au sein des peuples qui nous entourent, ait prononcé cet article 18, qui l'ex-

---

di questi uomini dai luoghi dove non *ricevevano*, come dite in qualche parte, *del pane dalla Svizzera*, ma dove se lo *guadagnavano col lavoro*. Su queste frasi, voi li private per sempre (lasciando ad altri la cura di punirli con i lavori forzati a vita se osassero riavvicinarsi) della vicinanza delle loro madri e delle loro famiglie, che s'illudevano di potere un giorno o l'altro venire ad abbracciarli, e voi li gettate sopra una plaga sconosciuta, straniera, dove non hanno né conoscenze, né mezzi di vita, né nulla! Oh! signor Roschi! Possiate conservar sempre la pace dell'anima vostra; e possiate non aver fra breve l'occasione di comprendere il valore e la giustezza di previsione di questa clausola d'armamento che voi stigmatizzate, e di desiderare che un gran numero d'uomini, in grembo ai popoli che ci circondano, abbia

plique, et que vous n'avez pas cru devoir soumettre à vos lecteurs!

Le second point capital sur lequel roule l'enquête, et la justification des mesures acerbes adoptées, regarde la *Jeune Europe*, c'est à dire l'association générale. Il fallait en effet en venir là et chercher à accumuler des *indices* ou tout au moins des *suppositions* sur elle, puisque tandis que tout ce qui porte l'*apparence* de faits reprochables ne gravite que sur la *Jeune Allemagne* — tandis que des aveux officiels ont constaté que les Polonais, les Italiens, les Français n'ont à se disculper de rien — tandis que les seuls Italiens arrêtés à Granges, par suite d'une fausse dénonciation concernant la réunion, ont été, après un examen de leurs papiers, relâchés de suite par le gouvernement de Soleure — on *devait* cependant, de quelque manière que ce fût, justifier la

---

pronunciato quell'articolo 18 che la spiega e che voi non avete creduto in dovere di sottoporre ai vostri lettori!

Il secondo punto capitale su cui s'aggira l'inchiesta e la giustificazione delle acerbe misure adottate, riguarda la *Giovine Europa*, cioè l'associazione generale. Occorreva infatti giungere a tal punto e cercar di accumulare *indizi* o se non altro *supposizioni* su di essa, poiché, mentre tutto ciò che ha l'*apparenza* di fatti riprovevoli non grava se non sulla *Giovine Germania* — mentre confessioni ufficiali han constatato che i Polacchi, gl'Italiani, i Francesi non hanno a discolparsi di nulla — mentre i soli Italiani arrestati a Granges, in seguito a una falsa denuncia concernente la riunione, sono stati, dopo un esame delle loro carte, rilasciati subito dal governo di Soleure — *occorreva* tuttavia in qualche maniera che ciò fosse, giustificare la persecuzione generale e spiegare

persécution générale et expliquer les noms polonais et italiens qui figurent sur les listes de proscription insérées au fond du Rapport.

Or, veut-on savoir de quelle manière M.r Roschi s'y est pris pour remplir cette partie de sa mission?

Si nous ne nous trompons pas, M.r Schnell, auquel lorsqu'il s'agit de finesse de persécution et de savoir-faire fiscal, il faut toujours remonter, a donné, dans la publication de ses *Akten-Stücke*, l'exemple que M.r Roschi s'est empressé de suivre.

M.r Schnell, voulant, et ne sachant comment attirer la défiance et l'animadversion du pays sur la *Jeune Europe*, et plus spécialement sur des noms que les ambassadeurs lui recommandaient, trouva ces noms au bout d'un Acte de fraternité que les proscrits des diverses nations avaient conclu entr'eux. Or, comme cet acte, expression touchante d'un sentiment sacré,

---

i nomi polacchi e italiani che figurano sulle liste di proscrizione inscrite in fondo alla Relazione.

Ora, si vuol sapere in qual modo il signor Roschi s'è sbrigato nell'adempimento di questa parte della sua missione?

Se non c' inganniamo, il signor Schnell, a cui, quando si tratta di finezza di persecuzione e di tatto fiscale, bisogna sempre ricorrere, ha dato, nella pubblicazione dei suoi *Akten-Stücke*, l' esempio che il signor Roschi si è affrettato di seguire.

Il signor Schnell, volendo, e non sapendo come attirar la diffidenza e l'animosità del paese sulla *Giovine Europa*, e piú specialmente su dei nomi che gli ambasciatori gli raccomandavano, trovò i nomi stessi in calce a un Atto di fratellanza che i proscritti di parecchie nazioni avevano conchiuso fra di loro. Ora, poiché quest'atto, commovente

l'amitié du malheur, promesse de fraternité pour de meilleurs jours, et conception religieuse avant tout, ne contenait rien de reprochable, M.r Schnell ne perdit point courage: il noua ensemble comme il put des bouts de lettres particulières, des expressions de sentimens individuels, des projets, chiffons, et statuts d'associations spéciales, indépendantes, quant à leurs affaires, de la *Jeune Europe*; il inséra au bas, non pas l'Acte de fraternité, mais une petite ligne presque invisible: *suit l'Acte de fraternité*, et alors, il étala du mieux qu'il put, comme en les offrant à la vengeance publique, les *noms* en question. — Dès lors, ceux qui lisent sans approfondir, c'est à dire le grand nombre, en vinrent à rejeter naturellement sur ces noms, non pas l'Acte de fraternité qu'ils ne connaissaient pas, et que M.r Schnell se gardait bien de leur

---

espressione di un sentimento sacro, l'amicizia per la sciagura, promessa di fratellanza in giorni migliori, e concepimento religioso prima di tutto, non conteneva nulla di riprovevole, il signor Schnell non si perdette affatto di coraggio: collegò insieme come poté dei brani di lettere private, delle espressioni di sentimenti individuali, dei progetti, abbozzi e statuti d'associazioni speciali, indipendenti, per ciò che riguarda i lori interessi, dalla *Giovine Europa*; inserí in fondo, non già l'Atto di fratellanza, ma una piccola linea, quasi impercettibile: *segue l'Atto di fratellanza*, e allora sciorinò meglio che poté, quasi offrendoli alla pubblica vendetta, i *nomi* in questione. — D'allora in poi, coloro che leggono senza approfondire, vale a dire la maggior parte s'associarono a quei nomi, non già l'Atto di fratellanza, che ignoravano, e che il signor Schnell s'era guardato bene di esporre, ma tutto ciò che precedeva e che non aveva

exposer, mais tout ce qui précédait, et qui n'avait rien de commun avec eux. La remarque en fut faite. Mais chaque homme ne lit pas tout, et *calomniez, calomniez, il en reste toujours quelque chose* est une excellente maxime que les Jésuites ont légué à tous ceux qui ont des buts analogues à poursuivre.

Or, toute la partie de l'enquête qui regarde la *Jeune Europe* est fondée sur un artifice — ou si l'on veut sur une erreur pareille.

C'est avec un étonnement mêlé d'un autre sentiment, que nous saurions difficilement qualifier, que, en parcourant le chapitre qui porte la rubrique de *Conclusion*, nous trouvons attribué généreusement à la *Jeune Europe* tout ce que dans le corps du Rapport ne gravite que sur l'association *germanique*.

Nous avions déjà remarqué que M. Roschi s'exprimait sur le compte de l'association générale de

nulla di comune con essi. La cosa fu fatta notare. Ma ciascuno non legge tutto, e *calunniate, calunniate, rimane sempre qualcosa*, è un'eccellente massima che i Gesuiti hanno legata a tutti coloro che hanno degli scopi analoghi da perseguire.

Ora, tutta la parte dell'inchiesta che riguarda la *Giovine Europa* è fondato sopra un artifizio — o, se si vuole, sopra un simile errore.

È con stupore misto a un altro sentimento che noi sapremmo difficilmente qualificare, che, scorrendo il capitolo il quale ha la rubrica di *Conclusione*, troviamo generosamente attribuito alla *Giovine Europa* tutto ciò che nel contesto della Relazione non grava se non sull'associazione *germanica*.

Avevamo già notato che il signor Roschi s'esprimeva sul conto dell'associazione generale in modo da provare

manière à prouver en même temps son peu de connaissances de cette *Jeune Europe* dont il fait le bouc émissaire de tous les méfaits qu'il trouve ou imagine, et son peu d'intelligence de toute théorie politique. Nous avions vu attribuer en quelque sorte la *Jeune Europe* aux principes politiques de Lamennais, tandis que l'ouvrage de ce dernier qui exhibe des points de contact avec l'association n'a paru que postérieurement à l'*Acte de fraternité*. Nous avions trouvé bien étrange de la part d'un homme qui est censé examiner ce dont il juge, qu'on persistât, d'après M.r Chambrier et consorts, à placer le Comité Central de la *Jeune Europe* sous l'influence et en relation directe avec l'association des *Droits de l'Homme*, à Paris, tandis que toutes les publications de la *Jeune Europe* combattent directement l'école des *Droits*, école d'*individualisme*, et y substituent l'école

---

ad un tempo la sua scarsa conoscenza di questa *Giovine Europa*, della quale fa il capro espiatorio di tutti i misfatti che trova o immagina, e la sua scarsa comprensione d'ogni teoria politica. Avevamo veduto far derivare in qualche modo la *Giovine Europa* dai principii politici del Lamennais, mentre l'opera di quest'ultimo, la quale offre dei punti di contatto con l'associazione, fu pubblicata posteriormente all'*Atto di fratellanza*. Avevamo trovato assai strano da parte di un uomo che si deve credere abbia esaminato ciò di che giudica, che si persistesse, secondo il signor Chambrier e consorti, a collocare il Comitato Centrale della *Giovine Europa* sotto l'influenza, e in relazione diretta con l'associazione dei *Droits de l'Homme* di Parigi, mentre tutte le pubblicazioni della *Giovine Europa* combattono direttamente la scuola dei *Droits*, scuola d'*individualismo*, e vi sostituiscono la scuola del *dovere*, principio

du *devoir*, principe *social* et religieux — tandis que l'*Adresse aux Suisses*, et le fondement de la *Jeune Europe* repose tout entier sur la réhabilitation des nationalités et sur l'émancipation de la suprématie exclusivement exercée jusqu'alors par Paris. La raison de cette confusion qu'on affectait de faire nous a été révélée par M.r Chambrier lui-même. Il fallait à tout prix rattacher la *Jeune Europe* aux *Droits de l'Homme*, parce que les *Droits de l'Homme* émanaient de la fameuse *Déclaration*, la *Déclaration* rappelait Robespierre, et Robespierre tout le sang versé en 1793. De là les épithètes qui ne seraient que niaises si elles n'étaient pas cruelles, de *sanguinaires*, *terroristes* et semblables lancées sur les proscrits par tous ceux qui ont pris à tâche de les immoler moralement pour pouvoir à leur aise les sacrifier matériellement.

---

*sociale* e religioso — mentre l'*Indirizzo agli Svizzeri*, e il principio fondamentale della *Giovine Europa* riposa interamente sulla riabilitazione delle nazionalità e sull'emancipazione dalla supremazia esclusivamente esercitata fino allora da Parigi. La ragione di questa confusione della quale si faceva ostentazione ci è stata rivelata dallo stesso signor Chambrier. Occorreva a ogni costo collegare la *Giovine Europa* con i *Droits de l'Homme*, perché i *Droits de l'Homme* emanavano dalla famosa *Dichiarazione*, la *Dichiarazione* ricordava Robespierre, e Robespierre tutto il sangue versato nel 1793. Da ciò gli epiteti che sarebbero stolti se non fossero crudeli, di *sanguinari*, *terroristi* e simili lanciati sui proscritti da tutti coloro che si sono assunto il compito di immolarli moralmente, per poterli a tutto loro agio sagrificare materialmente.

Mais la *Conclusion* du Rapport dépasse toutes les bornes. Elle présente une suite d'assertions, toutes radicalement fausses, et pour la négation desquelles il suffit de jeter les yeux sur les Statuts de l'association.

Ainsi, il est dit : concl. 1 « que pour faire tomber les monarchies il fut formé à Berne, *sous la protection de la propagande extérieure*, une association, etc. » et, comme nous venons de le dire, la *Jeune Europe* est entièrement indépendante de toutes les associations politiques françaises, anglaises et autres, qu'on est habitué à désigner sous le nom de *propagande*. Et pourtant la seule circonstance, citée par le Rapport, d'un traité fait en 1835 entre la *Jeune Europe* et des républicains enfermés à S.te-Pélagie suffisait pour renverser cette assertion: c'est en effet, dans le cas du traité, la *Jeune Europe* qui fait ac-

---

Ma la *Conclusione* della Relazione sorpassa ogni limite. Presenta un seguito di asserzioni, tutte radicalmente false, e per la negazione di esse basta gettar gli occhi sugli Statuti dell'associazione.

Infatti, è detto : concl. 1a « che per far cadere le monarchie, fu formato a Berna, *sotto la protezione della propaganda straniera*, un' associazione, ecc. » e, come abbiamo detto, la *Giovine Europa* è interamente indipendente da tutte le associazioni politiche francesi, inglesi ed altre che si è soliti di indicare sotto il nome di *propaganda*. Se non che, la sola circostanza citata nella Relazione, d'un trattato stretto nel 1835 tra la *Giovine Europa* e alcuni repubblicani chiusi in Santa Pelagia basterebbe per abbattere quest'asserzione: infatti, nel caso del trattato, è la *Giovine Europa* che fa accettare la sua credenza, e non già

cepter sa croyance, et non pas la protection, et par suite les croyances de la propagande de Paris qu'elle accepte. — Si nous insistons sur cette circonstance fort peu importante d'ailleurs, c'est parce que nous savons à quoi tient cette obstination à rattacher deux associations différentes.

Il est dit : concl. 3, que *l'existence et le but* de cette association restèrent *secrèts* et que le *silence fut imposé* aux membres *sous menace de punitions illégales*. — Or, ceci est faux. Ni l'*existence*, ni le *but* furent secrets. Le silence sur ces deux choses ne fut jamais imposé. La nature de l'association imposait au contraire la plus grande publicité possible. La *Jeune Europe* n'étant qu'une croyance organisée avait pour première arme la propagation de ses principes par la presse. La pensée, que toute la question politique se résout en un *problème d'éducation* fut ré-

la protezione, e come conseguenza le credenze della propaganda di Parigi ch'essa accetta. — Se noi insistiamo su questa circostanza, del resto ben poco importante, e perché sappiamo dove mira quell'ostinatezza a rannodare due associazioni differenti.

È detto : concl. 3ª, che l'*esistenza e lo scopo* di quest'associazione rimasero *secreti*, e che il *silenzio* fu *imposto* ai membri, *sotto la minaccia di punizioni illegali*. — Ora, questo è falso. Né l'*esistenza*, né lo *scopo* furono segreti. Il silenzio su queste due cose non fu mai imposto. La natura dell'associazione imponeva al contrario la più grande pubblicità possibile. Poiché la *Giovine Europa* non era se non una credenza organizzata, cosí essa aveva per arma principale la propagazione dei suoi principii per mezzo della stampa. Il pensiero che tutta la questione politica si risolve in un *problema di educazione* fu ripetuto

pétée à satiété par ses organes. Les pièces fondamentales de la *Jeune Europe* furent rendues publiques, et répandues non pas aux membres, mais aux patriotes, ou à ceux qu'on croyait tels indistinctement. La devise de la *Jeune Europe* fut insérée en tête des brochures qui développaient cette théorie politique. Les pièces furent signées par les noms véritables, et non pas par des noms de guerre, tant les fondateurs répugnaient à l'idée du secret. M.r Roschi en affirmant que le journal *La Jeune Suisse* était ou devait être l'organe de l'association, s'est réfuté d'avance. Il ne fut gardé de ménagemens que ceux que la position d'étrangers pouvait faire croire nécessaires. S'il existe dans les Statuts une manière particulière de se reconnaître, il est clair que ceci n'a rien de commun avec l'*existence* et le *but* de l' association; mais que des membres de la *Jeune Europe* pouvant

---

a sazietà dai suoi organi. Gli atti fondamentali della *Giovine Europa* furono resi pubblici e diffusi, non già ai membri, ma ai patrioti, o a coloro che si credevano tali indistintamente. L' insegna della *Giovine Europa* fu inserita in testa agli opuscoli che sviluppavano questa teoria politica. Gli atti furono firmati con i nomi autentici e non già con i nomi di guerra, tanto i fondatori rifuggivano dall'idea del segreto. Il signor Roschi, affermando che il periodico *La Jeune Suisse* era o doveva essere l' organo dell' associazione, si è confutato anticipatamente. Non furono usate circospezioni all' infuori di quelle che la condizione di stranieri poteva far credere necessarie. Se esiste negli Statuti una forma particolare di riconoscimento, è chiaro che ciò non ha nulla di comune con l' *esistenza* e lo *scopo* dell' associazione; ma perché alcuni membri della *Giovine Europa* potessero incontrarsi e reclamare i do-

se rencontrer et réclamer les devoirs de la fraternité dans des pays où le seul nom d'association est un crime, il fallait leur ménager une manière de constater leur qualité. La promesse contenue dans la formule que les membres prononcent pour constater leur adhésion, *de ne révéler à personne* TOUT CE QUI LEUR SERA CONFIÉ *par l'association* SOUS LE SCEAU DU SECRET prouve précisément que ni l'*existence*, ni le *but* de l'association entraient dans le système du secret: mais que cela avait trait à la connaissance d'un fait spécial, tel que chaque jour peut en amener dans une association publique: tel que la nouvelle, par exemple, d'un mouvement probable dans un pays opprimé, qu'il serait criminel de répandre.

Il est dit: concl. 4 que l'*association avait sa justice à soi, et qu'elle ne reconnaissait de supérieurs que les siens*, etc., etc. Or, tout cela est faux et absurde.

---

veri della fratellanza in paesi dove il solo nome d'associazione è un delitto, occorreva concedere ad essi una maniera di constatare la loro qualità. La promessa contenuta nella formula che i membri pronunciano per constatare la loro adesione, di *non rivelare ad alcuno* TUTTO CIÒ CHE SARÀ LORO CONFIDATO *dall'associazione* SOTTO IL SUGGELLO DEL SEGRETO, prova precisamente che né l'*esistenza*, né lo *scopo* dell'associazione entravano nel sistema del segreto; ma che ciò aveva rapporto con la conoscenza di un fatto speciale, quale ogni giorno può verificarsi in un'associazione pubblica: quale, per esempio, la notizia di un probabile moto in un paese oppresso, che sarebbe un delitto di diffondere.

È detto: concl. 4ª, che l'*associazione si faceva giustizia da sé, e che non riconosceva per superiori se non i suoi*, ecc., ecc. Ora, tutto ciò è falso ed assurdo. Non è

Il n'est pas question de *justice*, ni de quelque chose qui lui ressemble dans tous les Statuts de l'association. Les *punitions illégales* dont il est parlé dans la concl. 3 se réduisent dans les Statuts à être *chassés des rangs de la* Jeune Europe, si on venait à en violer les croyances et les devoirs.

Sur quoi donc sont fondées ces étranges conclusions? — Sur la tactique qui domine le travail entier de M.r Roschi. Cette tactique peut se réduire à un seul principe: attribuer à chacune des associations ce qui n'appartient qu'aux individus: attribuer à l'association générale ce qui n'appartient qu'à une association particulière. — De cette manière on a le chemin large pour étendre indéfiniment la responsabilité.

Cependant, les Statuts de l'association et l'Acte de fraternité qui établissent formellement l'*indépen-*

---

questione di *giustizia*, né di qualche cosa che le somigli in tutti gli Statuti dell'associazione. Le *punizioni illegali* di cui si parla nella concl. 3a si riducono negli Statuti a essere *espulsi dalle fila della* Giovine Europa, quando se ne venissero a violare le credenze e i doveri.

Su che cosa sono dunque fondate queste strane conclusioni? — Sulla tattica che pervade tutto il lavoro del signor Roschi. Questa tattica può ridursi a un principio solo: assegnare a ciascuna delle associazioni ciò che non appartiene se non agli individui: assegnare all'associazione generale ciò che non appartiene se non a un'associazione particolare. — In questo modo si ha la via larga per estendere all'infinito la responsabilità.

Tuttavia, gli Statuti dell'associazione e l'Atto di fratellanza che stabiliscono formalmente l'*indipendenza* di

*dance* de toutes les associations nationales quant à leur organisation intérieure sont là. M.' Roschi lui-même signale plus d'une fois cette séparation dans le cours de son Rapport. Comment se fait-il qu'il l'oublie à la fin?

Et cependant, une association, pour tout homme qui n'a pas abdiqué son bon sens, n'est jamais responsable que de ce qui émane d'elle avec une autorité collective, par circulaire de son Comité Central, suivie d'exécution.

Nous arrêtons ici notre esquisse. Elle doit suffir pour démontrer deux choses: l'une que les conclusions bien autrement humaines et nationales de l'auteur de la brochure restent intactes devant le Rapport de M.' Roschi: l'autre que ce dernier Rapport est un tissu d'erreurs, de contradictions et de légèreté impardonnable.

---

tutte le associazioni nazionali per ciò che si riferisce alla loro organizzazione interna sono là. Lo stesso signor Roschi rileva più d'una volta questa separazione nel corso della sua Relazione. Com'è dunque che lo dimentica alla fine?

E tuttavia, un'associazione, per ogni uomo che non abbia abdicato al suo buon senso, non è mai responsabile se non di ciò che emana da lei con un'autorità collettiva, per circolare del suo Comitato Centrale, seguito da esecuzione.

Noi terminiamo qui il nostro saggio. Deve bastare per dimostrare due cose: una che le conclusioni ben altramente umane e nazionali dell'autore dell'opuscolo rimangono intatte di fronte alla Relazione del signor Roschi; l'altra che quest'ultima Relazione è un tessuto d'errori, di contradizioni, e di leggerezza imperdonabile.

M.r Roschi invoque l'*indulgence* en finissant son travail. Nous ne pouvons la lui accorder. On réclame de l'indulgence pour un travail d'art, pour un sermon, pour une composition poétique. On ne la réclame pas, et on l'accorde encore moins pour un travail d'où dépend le salut de quelques centaines d'individus et le déshonneur d'un pays libre qui laisse s'accomplir dans son enceinte une proscription illégale, arbitraire, et tyrannique.

Il signor Roschi invoca l'*indulgenza*, alla fine del suo lavoro. Noi non possiamo accordargliela. Si reclama l'indulgenza per un lavoro d'arte, per un sermone, per una composizione poetica. Non si reclama, e si accorda ancor meno, per un lavoro da cui dipendono la salute di alcune centinaia d'individui e il disonore d'un paese libero che permette si compia nella sua cerchia una proscrizione illegale, arbitraria e tirannica.

# SCRITTI

## DI DUBBIA ATTRIBUZIONE.

## I.

L'horizon politique se charge de nuages; un nouveau déluge de notes va bientôt fondre sur ce pauvre directoire, à peine rétabli de ses courbatures diplomatiques. Nous allons avoir sans doute une seconde édition du Steinhölzli. Quelques ouvriers imprimeurs allemands se sont réunis près de Lucerne, le 6 juillet, dans un banquet, à la suite duquel des *toasts* on été portés à la mort des tyrans, à la liberté des peuples. Le lendemain, une enquête a eu lieu, plusieurs ouvriers qui avaient assisté à ce repas ont été cités et sévèrement réprimandés. Nous croyons que cette affaire n'en restera pas là. M.r de Bombelles s'est, dit-on, fâché; le directoire s'est effrayé, et, de cette combinaison de sentimens divers naîtront probablement de nouvelles exigences, de nouvelles concessions. Dieu veuille que nos prévisions ne se réalisent pas.

En attendant, et quel que soit le résultat de cette affaire, nous croyons remplir un devoir en disant à nos frères: Au nom de cette liberté que vous invoquez, ne vous livrez plus à ces manifestations publiques, fermez l'oreille aux provocations de ces misérables que la diplomatie a jetés dans vos rangs; refoulez au fond de vos cœurs ces pensées de liberté et d'avenir que vous pourrez formuler un jour à la face de l'Europe régénérée. Soyez calmes et prudens, nous vous le demandons dans votre intérêt et dans le nôtre. Ces manifestations ne sauraient avoir de

résultats heureux ni pour vous ni pour nous. A vous, elles ouvriront la carrière des persécutions; à nous, elles élargiront la voie honteuse des humiliations.

Au nom de la liberté, cette mère commune, écoutez notre voix. Attendez, attendez, il y a, croyez-le bien, du courage à savoir attendre. Pour vous, la prudence est plus qu' une vertu, c'est un devoir impérieux. Cessez de fournir des armes à la diplomatie. N'allez pas croire à la colère des ambassadeurs lorsqu'ils apprennent que vous venez de vous livrer à quelque manifestation publique: cette colère est de commande: les diplomates grimacent d'indignation; mais intérieurement ils applaudissent à des actes qu'ils savent si bien exploiter au bénéfice de leurs maîtres.

Méfiez-vous surtout de ces misérables agens provocateurs qui, sous le masque du patriotisme, ne se glissent dans vos rangs que pour surprendre vos espérances et vos vœux. L'existence de ces infâmes espions ne saurait être révoquée en doute. A ceux qui nous jetteraient un démenti, nous dirions: Naguère encore, nous avons eu sous les yeux un rapport adressé à un ambassadeur et que le hasard avait mis entre nos mains. Ce rapport, nous l'avons lu, et le misérable qui l'avait signé était, disait-il, membre de cette malheureuse famille de proscrits. *Il vendait ses frères.* Nous n'avons pu parvenir à savoir quel était le prix qu'on avait mis à cet infâme marché.

---

## II.

## LA *JEUNE SUISSE*

### EST UN JOURNAL NATIONAL.

Quand Dieu met dans le cœur de quelques-uns de ses enfans la volonté et la force de faire œuvre de bien dans le monde, il leur assigne deux récompenses: la louange des bons et le blâme des méchans: les bénédictions du peuple après leur mort, et les persécutions de ses ennemis pendant leur vie.

Nous n'avons rien fait jusqu' ici pour mériter les premières; mais nous avons déjà fait assez pour nous attirer le blâme des méchans.

C'est un encouragement qui n'est pas à dédaigner.

Voilà la meute absolutiste en émoi! tous les fauteurs des *vieilles choses* en courroux! tous les stipendiés des chancelleries ramassant de la boue pour nous la jeter, si jamais le pied venait à nous glisser! — Voilà le *Mercure de Souabe* annonçant que *La Jeune Suisse* doit avoir excité, par sa tendance révolutionnaire, l'indignation de quelques ambassadeurs. — Voilà la *feuille d'Augsbourg* sachant nos affaires mieux que personne, voyant de loin notre perte, calomniant notre peuple, qui se soucie fort peu, dit-elle, de nationalité, prophétisant, elle aussi, les réclamations des gouvernemens *étrangers*. Voilà des insinuations perfides, des faussetés, des menaces, en attendant mieux.

A chacun selon sa capacité. — Certes, on ne s'attend pas à ce que nous allions nous engager dans une polémique avec les feuilles salariées d'Allemagne; on n'exige pas que nous ravalions notre mission jusqu'à la boue officielle pour y chercher quelques assertions inexactes à relever, quelques mensonges volontaires à flétrir. Dieu merci, nous n'en sommes pas là. *Ils* font leur œuvre: nous la nôtre. Nous pouvons bien nous coudoyer en passant, mais nous arrêter, ramasser le gant qu'on nous jette, nous aboucher en champ-clos avec *eux*, jamais. — C'est plus haut que nous visons: nous avons affaire aux maîtres.

A chacun selon sa capacité. Et, que voulez-vous qu'ils fassent les organes du *statu quo*, si ce n'est qu'élaborer des perfidies et semer la calomnie partout où ils peuvent? Leur tâche est rude, leur état est assez critique pour qu'un peu d'irritation leur soit permise. Ils s'en vont. Laissez-les maudire à leur aise. Voulez-vous interdire la plainte aux mourans? Ils s'en vont et ils le savent. Chaque jour creuse le terrain sous leurs pas, chaque heure de jour leur ravit quelque peu de leur force. Ils voulaient tuer la presse, et la presse les tue. Ils ont tué la *Tribune* en France, et voilà le *Réformateur* qui dit: Je suis la *Tribune*, et autre chose encore. Ils s'étaient réjouis, en Suisse, en voyant tomber l'*Europe Centrale*: voilà la *Jeune Suisse* s'élevant à sa place. Chaque organe de l'opinion qui se produit leur est un ennemi de plus; chaque écrivain qui surgit leur trace au mur, pour profession de foi, le *Mane, Thekel, Pharès, Demain tu mourras*, de Balthazar. Ils supprimeraient tous les journaux qu'ils n'auraient rien fait. La *brochure* est là. Nous le disons, en vérité, il *leur* est permis d'être de mauvaise humeur.

A chaque capacité selon ses œuvres. A eux le mépris; à nous l'avenir.

Ce n'est donc pas pour répondre aux insinuations des gazettes *salariées* allemandes, mais pour d'autres raisons, que nous écrivons ces lignes: Le *Mercure* et la *Gazette d'Augsbourg* ne nous fournissent que l'occasion.

La Jeune Suisse *est un journal national. Le nom qui est au bas de ses colonnes est suisse, ses fondateurs sont suisses, ses actionnaires sont suisses, la Commission qui la dirige n'est composée que de suisses. Le but qu'il se propose est éminemment patriotique, éminemment national, éminemment suisse.*

Ceci posé, tout est dit pour nous. La manière dont nous entendons la rédaction, les écrivains à qui il nous plaît de la confier, nos collaborateurs, nos correspondans, tous ce qui regarde l'exécution de notre entreprise nous appartient exclusivement. Nous n'avons à rendre compte à personne. A la nation seule appartient le droit de nous demander compte de nos principes et de nos promesses. Nous serons toujours prêts à le lui rendre.

Nous avons esquissé dans le prospectus les principes que nous nous proposons de développer. Sont-ils bons? Sont-ils l'expression d'un besoin national? Les avons-nous désertés? Voilà le seul terrain sur lequel il soit permis de nous juger.

Le prospectus, c'est notre drapeau, notre programme, notre charte, à nous. — Sur notre prospectus nous jugeons les articles qu'on nous adresse. Tout ce qui s'y conforme est à nous: toute pensée qui harmonise avec la pensée qu'il exprime, est pour nous nationale. Nous ne regardons jamais au bas de la page, nous regardons à son contenu. En politique,

nous ne connaissons pas des *noms*, nous connaissons des *pensées* et des *actes*. Nous ne jugeons pas les idées par le degré de latitude sous lequel elles sont écloses. Nous ne demandons pas à un principe son extrait de baptême. Le baptême d'un principe, c'est le bien qu'il produit : sa patrie est la patrie des âmes. Nous prendrions la vérité, même dans les colonnes de la *Gazette d'Augsbourg*, si la vérité pouvait jamais s'y trouver.

Nous approchons d'une époque dans laquelle on ne demandera plus à un homme : « D'où viens-tu ? » mais : « Qu'as-tu fait ? » — D'une époque dans laquelle on ne demandera plus à la créature de Dieu : « Quel est ton nom ? » mais : « Quelle est ta foi ? » — Quand cet homme aura pu répondre : « Ma foi, c'est la vôtre ; c'est la foi en Dieu et dans l'humanité. J'ai fait le bien quand j'ai pu, je le ferai encore toutes les fois que je le pourrai : » tout sera dit, et celui qui aura fait la demande embrassera celui qui aura fait la réponse ; et ces hommes seront frères. — Car tous les hommes sont les enfans de Dieu : il n'y a d'*étrangers* que les *méchans* : le Christ l'a dit, — et nous croyons au Christ et à sa sainte parole, — non à la *Gazette d'Augsbourg* et aux doctrines absolutistes qu'elle prêche.

La foi que nous avons en la parole du Christ et dans les principes que nous énonçons est-elle un obstacle à la nationalité ? Faut-il renier sa nature d'*homme* pour être patriote ?

Permis aux écrivains de la *Gazette d'Augsbourg*, qui ne sont ni *hommes* ni *patriotes*, d'avancer de pareilles niaiseries, en croyant nous faire tort. Mais nous, nous savons que comme tout *individu* représente une partie de l'État, et joue un rôle dans l'É-

tat, de même tout État représente une partie de l'*humanité* et joue un rôle dans l'humanité. Nous savons qu'un peuple qui s'isole est un peuple suicide, que sa vie nationale se révèle au dehors comme au dedans, que la fraternité des peuples n'exclut pas la liberté des peuples, l'alliance fondée sur l'indépendance et sur l'égalité ne détruit pas, mais affermit *en lui donnant une garantie de durée et de force*, le développement de l'élément national. Nous savons que pour diriger dans la voie du bien sa famille, l'homme n'a pas besoin de se constituer en inimitié avec le genre humain et de se promener, le fusil sur l'épaule, devant sa porte, prêt, comme le soldat de l'obéissance passive, à faire feu sur tous les passans, amis ou ennemis. — Qu'un peuple, pour être maître chez soi, n'a pas besoin de se faire *barbare*. — Qu'il doit éclairer, donner et recevoir la vérité, jouir et faire jouir les bienfaits de la civilisation. — Nous savons de plus — et la *Gazette d'Augsbourg* suffirait à elle seule pour nous l'apprendre, si les enseignemens n'étaient pas écrits partout avec du sang, — que, depuis vingt ans, toutes les royautés, toutes les aristocraties, toutes les factions rétrogrades sont liées, unies, associées; que c'est de là seulement qu'elles tirent leur force, et qu'elles seraient bien aises de pouvoir conserver exclusivement la conception d'alliance, pour être toujours en mesure de se trouver dix contre un. C'est pourquoi nous poursuivrons notre route impassibles, proclamant nos croyances de fraternité toutes les fois que nous le jugerons convenable, et révélant à nos concitoyens, qui, quoiqu'en dise la *Gazette*, comprennent ces choses à merveille, où se trouve le secret de leur force contre les pouvoirs étrangers qui cherchent à nous

affaiblir. C'est pourquoi nous écrivons ces lignes, et nous en écrirons bien d'autres, nous permettant de prendre nos idées de nationalité suisse ailleurs que dans les colonnes de la *Gazette* autrichienne.

Quant aux menaces, nous les repoussons en souriant. Comme entre nous et la calomnie nous avons la conscience, entre nous et les calomniateurs, le mépris, de même, entre nous et les persécutions éventuelles, entre nous et les complaisances serviles, nous avons la constance, la ferme volonté de ne pas faiblir et notre bon droit.

Nous repoussons les plates insinuations que le *Mercure* se permet contre un homme que nous estimons, malgré ses fautes: contre un mandataire de la nation pour garder le dépôt de ses libertés.

Que si — ce qui est un rêve qu'il n'est pas même permis de faire, — le système de faiblesses et de concessions, malheureusement adopté, pouvait aller jusqu'à entraver ou supprimer notre marche calme, notre œuvre d'apostolat national, nous aurions toujours un grand résultat de nos efforts à déposer sur l'autel de la patrie. — Nous aurions prouvé au peuple que la liberté de la presse est une chimère, et que les articles 12, 13 et 14 de sa constitution ne sont que des déceptions.

Le peuple saurait bien trouver ses garanties.

*La Commission de* La Jeune Suisse :

L. Grosjean, membre du grand conseil
Weingart, instituteur
Rossel-Gatschet, négociant
J. J. Lehmann, négociant
R. Schneider,
Hubler, avocat.

## III.

## DOCUMENS DIPLOMATIQUES.

---

*Pièces authentiques, tirées des archives de la confédération allemande, pour produire au grand jour les menées criminelles des princes allemands.* — Strassbourg, G. L. Schüler, Petit-Bazar, n.° 5, 1835.

Depuis un demi siècle un grand nombre de personnes, ayant joué un rôle dans l'histoire ou autour d'un soi-disant grand homme, ont conçu l'heureuse idée d'écrire des mémoires. Des dames de la cour, des maréchaux, des médecins, des valets de chambre, des contrebandiers et des voleurs, même des reines ont profité des jours de loisir qui succédaient à une vie orageuse pour initier le public dans le secret de leurs vertus et de leurs vices, de leurs hauts-faits et de leurs crimes ou de ceux de leurs sublimes maîtres et patrons. L'histoire de la révolution de 1789, du règne de Napoléon et de ses guerres doit à ces mémoires plus d'un trait intéressant, plus d'un éclaircissement désiré.

Les derniers temps, depuis le congrès de Vienne jusqu'à l'avènement du roi Othon, ou jusqu'au procès d'avril, jusqu'à la revue de Kalisch, ou jusqu'au retour de M.r de Bombelles à Berne (nous laissons au lecteur le soin de choisir entre ces événemens

celui qui paraîtra le plus remarquable pour terminer la dernière époque de l'histoire), les derniers temps sont plus pauvres en mémoires. Probablement parce que ces temps sont les derniers; les hommes qui y ont joué un rôle, leurs dames de cour, leurs médecins et leurs valets de chambre n'ont pas encore vieilli, ou ne se sont pas encore retirés de la scène, ou peut-être ont-ils d'autres raisons importantes pour garder encore le secret. Je trouve cette explication beaucoup plus naturelle que celle qui prétend déduire la rareté des mémoires de ce que les dernières années sont plus dépourvues de grands hommes et d'événemens importans que celles qui les ont précédées. Alors, il est vrai, le sort des nations fut décidé sur les champs de bataille, les traités furent les résultats de campagnes sanglantes, de grands capitaines occupaient l'arène et remplissaient le monde de l'éclat de leurs faits d'armes. Dans les derniers temps, l'épée a cédé la place à la plume: c'est dans l'obscurité des cabinets qu'on a tenté de forger les fers qui doivent enchaîner l'avenir des peuples, c'est de là qu'on a lancé des protocoles, des notes, des résolutions de conférences contre toute pensée de liberté, contre tous les cœurs patriotiques. Ce sont les diplomates qui se posent en héros du jour. Mais, la plume a-t-elle produit moins de mal que l'épée? Les menées des diplomates méritent-elles moins d'attention que les plans des capitaines? Leurs tentatives contre la liberté sont-elles moins intéressantes parce qu'elles resteront vaines comme les coups des Dieux de la guerre? — Nous croyons le contraire et c'est par cette raison que nous attachons quelqu'importance à la brochure dont nous indiquons le titre; brochure qui fait percer quelques

rayons de lumière dans l'atélier obscur où les puissances absolutistes s'efforcent de forger des fers aux nations.

Cette brochure publie des fragmens des mémoires de différens diplomates prussiens et du prince de Metternich: pièces authentiques des années 1831, 1832 et 1833, tirées des archives de la confédération allemande. L'editeur, alors attaché au service d'une légation d'une grande puissance à la diète de Francfort, vit à présent dans l'exil. Il n'a pas ajouté son nom au titre de la brochure, mais il l'ajoutera sans hésiter au titre d'un ouvrage plus étendu sur la confédération allemande. Les pièces sont accompagnées de courtes observations.

Au lieu de parcourir ces pièces l'une après l'autre, nous préférons en lier quelques fragmens à des événemens historiques.

On se souvient qu'en 1813, la Russie et la Prusse adressaient la proclamation de Kalisch aux populations allemandes, les appelant au combat contre Napoléon, et leur promettant liberté, unité et indépendance en récompense de leurs efforts; on se souvient, qu'au congrès de Vienne la Prusse insistait sur ce que des constitutions véritablement représentatives fussent accordées, et que dans l'acte de confédération lui-même se glissaient la liberté de la presse et la liberté des relations commerciales. Tout cela a été fait, parce que les peuples qui n'avaient été portés que par le plus haut degré d'exaltation patriotique aux sacrifices par lesquels seuls les efforts communs pour la délivrance de l'Allemagne et de l'Europe ont été couronnés de succès, devaient attendre de larges concessions pour la liberté dont ils se formaient une idée extravagante.

On a cédé à la nécessité du moment, parce qu'on ne pouvait s'en dispenser. C'est M.r le comte de Golz, ex ambassadeur prussien à la diète, qui nous l'apprend.

La présidence a la diete, ainsi que la direction supérieure des affaires, furent accordées à l'Autriche. On peut voir dans les citations suivantes, comment la Prusse a renoncé spontanément à la participation, à cette direction supérieure, et quelle est en général cette concorde tant vantée qui règne, à ce que l'on dit, entre les cabinets de Vienne et de Berlin!

Un diplomate Prussien désigne entre autres le but suivant pour la politique de son gouvernement *durant l'alliance autrichienne*: s'opposer, de concert avec l'Autriche, à l'influence des puissances étrangères, travailler à la dissolution de tous les traités séparés entre les petits États allemands, en prenant toutefois toutes les mesures préparatoires, qu'en cas d'une séparation entre la Prusse et l'Autriche, la plupart des États confédérés se déclarassent pour cette première puissance. Le diplomate ajoute que, pour arriver à ce but, il n'y avait pas de meilleur moyen que de laisser à l'Autriche l'initiative en son propre nom et la direction formelle des affaires, et de se réserver une transaction secrète et préalable entre Berlin et Vienne seulement pour les points essentiels. Plus on réussirait à conserver l'apparence que la Prusse n'y jouait qu'un rôle passif et suivait la politique autrichienne, plus elle pourrait être sûre, que la majorité des États confédérés se rangerait un jour de son côté, lors même que la cessation de l'alliance prusso-autrichienne mettrait un terme à la prépondérance qui résultait de cette union. C'est ainsi que parle le diplomate prussien.

Plusieurs passages se rapportent à la politique prussienne vis-à-vis des gouvernemens allemands et aux moyens à employer pour diriger, d'après son système, ces petits gouvernemens *avec leur vanité de souverains et leurs efforts inquiets de s'allier entre eux.* Le système prussien exclut irrévocablement la protection accordée aux idées démocratiques représentatives et s'efforce de les discréditer auprès du peuple en les donnant pour l'œuvre d'une nation égoïste et rivale.

Tout cela est connu, et les pièces publiées n'y ajoutent que la confirmation officielle. Il y en a d'autres, plus curieuses, relatives aux derniers événemens.

L'écho, que la révolution de juillet trouvait en Allemagne, fit peur aux gouvernemens: ils avisèrent aux moyens de détourner le coup qui menaçait leurs trônes. A cette époque appartient un mémoire adressé au roi par le ministre des affaires étrangères à Berlin, M.r le comte de Bernstorff, sur les moyens de maintenir la tranquillité dans l'intérieur de l'Allemagne, en cas de guerre avec l'étranger.

Le ministre propose des moyens moraux. Les voici:

1.° Mettre l'ennemi dans le cas de commencer la guerre par une agression, parce qu'alors un appel paternel au peuple produirait un effet semblable à celui qu'on avait obtenu en 1813.

2.° Prendre soin qu'aucun acte des princes ne fasse entrevoir une méfiance contre leurs peuples.

3.° N'employer pour leur but que des moyens *légaux*, appliqués d'une manière habile et énergique par des magistrats bien intentionnés.

4.° Attirer à la cause des gouvernemens des écrivains de talent, sans toutefois renoncer à la censure dont on ne pourrait se passer même en temps de guerre.

5.° Donner aux autres gouvernemens allemands des conseils d'amis dans le sens du système prussien.

6.° Favoriser la liberté des relations commerciales en Allemagne.

Comme moyen physique, le ministre propose l'emploi de la réserve de l'armée confédérée à la répression d'insurrections populaires. Le dernier moyen seulement fut goûté par le roi, qui ne voulait pas entendre parler de moyens moraux, même pour le cas de guerre: il lui paraissait surtout difficile de trouver des écrivains qui unissent aux talens et aux connaissances nécessaires assez de garantie de dévoument et de tact. Le général prussien Borstell conseille des moyens plus énergiques. Quant aux députés et aux amis de la liberté, il les appelle séducteurs du peuple: il veut qu'on les arrête, qu'on les transporte dans une forteresse de la confédération, qu'on les fasse punir par une cour fédérale et que l'on force les pays allemands par les armes à adopter le système prussien, le seul qui puisse rendre les nations heureuses.

Un mémoire prussien, adressé au cabinet de Vienne, pour obtenir une publication partielle des protocoles de la diète pour raffermir l'autorité de la confédération dans l'opinion publique, et éloigner la méfiance dangereuse contre les princes, mérite une attention particulière. Il y est dit, que tout ce qui pourrait compromettre, soit la confédération, soit des États particuliers, devrait être retranché avant la publication; qu'on pourrait empêcher par la censure et les journaux et les écrivains, de faire un mauvais usage des protocoles. La réponse du cabinet autrichien, qui repousse toute publication des

protocoles, est très-naïve. L'Autriche ne croit pas que la diète gagnerait beaucoup en popularité ou en autorité par la publication de ses débats: que son autorité était déjà déchue avant que les protocoles cessaient d'être secrets, dès que le public s'était aperçu qu'elle n'était pas une représentation nationale destinée à protéger les droits de tous: mais qu'elle avait une toute autre position que la position chimérique d'une représentation nationale.

Nous croyons en avoir assez dit, pour attirer l'attention du public sur cette brochure, qui contient encore bien des choses dont nous n'avons pas parlé faute d'espace.

Que diront les écrivains mercenaires de la Prusse et de l'Autriche? Ils ne pourront pas nier l'authenticité des pièces. Qu'ils prennent donc le parti de les justifier et de compléter la collection. Il sera curieux de voir comment ils s'y prendront.

---

## IV.

## NATIONALITÉ ET PROPAGANDE.

Le besoin le plus urgent dont les peuples contemporains réclament la satisfaction c'est la *liberté*. La liberté est le principe vital des nations civilisées, elle est la condition sans laquelle les autres besoins ne sauraient jamais être satisfaits.

La liberté du *citoyen* est la faculté de régler, d'après son franc arbitre, le développement et l'emploi de ses forces morales et physiques, sans se poser d'autres limites que celles qui lui sont fixées par sa conscience et par le bien public.

La liberté d'une *nation*, est la faculté de régler, d'après son arbitre, c'est-à-dire d'après la volonté raisonnable de tous, les institutions qui garantissent la liberté individuelle, en les harmonisant avec le bien public.

Les nations civilisées peuvent seules jouir de cette véritable liberté.

Les nations civilisées sont celles chez lesquelles la majorité est assez éclairée sur ses droits et sur ses devoirs d'hommes et de citoyens pour juger avec connaissance de cause les questions d'intérêt général soumises à son examen et réduites à leur plus simple expression.

Les trésors de la science, trésors sans valeur tant qu'ils restent la propriété exclusive d'une caste de

savans: l'habileté dans les arts, dont les produits sont exploités par une faible minorité, ne constituent pas la civilisation d'un peuple. La connaissance de ce qui est nécessaire à la totalité des citoyens, de ce qui fertilise toutes les branches des connaissances humaines et augmente leur valeur en les rendant accessibles au peuple, voilà les sources de la civilisation.

Nous disons que, dans l'état actuel de la civilisation politique, tous les membres de la famille européenne sont assez avancés pour être libres. Nous disons que ceux qui nient ce fait, ne comprennent pas leur siècle ou sont les ennemis du peuple et de la liberté.

Il existe entre les nations un rapport réciproque, une communauté de bien et de mal qui rend désormais tout isolement impossible.

La France brise le joug des Bourbons et inscrit dans sa constitution le principe de la souveraineté populaire. Tous les peuples qui gémissent sous la domination du droit divin et des privilèges, croient que l'heure de la délivrance vient de sonner. Une dernière illusion leur avait été réservée.

Varsovie tombe. La réaction relève la tête et regagne à pas de géant le terrain qu'elle avait perdu. C'est l'absolutisme qui, une fois encore, a triomphé de la liberté, ce sont les intérêts du petit nombre qui ont encore triomphé des intérêts de tous.

La Suisse fut pénétrée des rayons vivifians du soleil de juillet. Dans presque tous les cantons les gouvernemens du privilège furent remplacés par des gouvernemens populaires. La liberté du citoyen fut établie et entourée de garanties. Mais on oublia la nation; le moment favorable passa et, ce qui alors

eut été facile à faire, ne pourra désormais être obtenu que par de nouvelles luttes.

La Suisse a senti le souffle glacial de la réaction passer sur les tendres semences de la liberté. La liberté individuelle avait pris des racines assez fortes, pour résister aux tentatives de réaction faites par les privilégiés du pays.

Le champ de Pratteln et le sort de la conférence de Sarnen ont démontré cette vérité. Mais alors le sentiment de la nationalité fut encore trop faible pour se maintenir contre les attaques tentées par l'étranger.

Avec le pacte du 1815, restèrent debout les vices de notre constitution que l'ennemi du dehors pouvait exploiter, et les obstacles jetés sur le terrain de la réforme des institutions nationales.

Tant que ce pacte existera, il n'est pas de l'intérêt des cabinets de donner ouvertement et sans un motif particulier la main à une réaction opérée en Suisse par la force: aussi les cabinets se sont-ils contentés d'humilier les représentans de la confédération vis-à-vis de l'étranger: l'effet moral qu'a dû produire cette humiliation suffit à leurs intentions, qui sont assez favorisées par le pacte de 1815.

Mais, dès que les efforts des patriotes ont réussi à mettre en question le mal principal, dès que des voix se sont élevées au sein de la diète, pour réclamer la révision du pacte par une constituante, dès que la presse a commencé à démontrer au peuple par des raisons irréfutables la nécessité d'une réforme; alors ont commencé les menées contre le progrès populaire.

Vous voulez améliorer l'instruction du peuple, on va vous mettre aux prises avec *Rome*, et Rome n'est pas seule.

Vous voulez obtenir un système d'unité ou du moins un meilleur système fédéral, et on vous dispute le droit de renverser le pacte de 1815.

Vous voulez devenir une *nation* libre, comme vous êtes des *citoyens* libres, et déjà l'on redoute l'exemple qu'une nation libre pourrait donner à ses frères opprimés. Quand les obstacles qui se trouvent dans vos relations intérieures seront surmontés, alors commencera la lutte contre ceux qu'on va sans aucun doute susciter du dehors. Jusqu'à présent les premiers paraissent suffisans, et les créateurs du pacte de 1815 regardent en souriant les fruits que porte leur ouvrage, les discussions de la diète sur l'affaire la plus importante de la patrie, les voix isolées et, pour employer une expression stéréotype, *le sac sans fond du recès.*

Mais pourtant, une crainte secrète agite l'âme des privilégiés et se trahit dans le reproche de propagandisme qu'ils jettent aux patriotes suisses.

Que ce reproche soit adressé aux nationaux par l'étranger, qu'on les accuse de troubler par leurs efforts la tranquillité de leurs voisins, de faire de la Suisse un foyer de révolution, de vouloir lancer de là le brandon de la révolte dans d'autres pays, — ce n'est pas là ce qui nous étonne.

Mais qu'il y ait dans notre pays un si grand nombre d'hommes, bien intentionnés sans doute, mais d'un esprit assez étroit pour qu'un tel reproche trouve de l'écho auprès d'eux; que ces hommes fassent chorus avec le cri des absolutistes et rivalisent avec eux pour calomnier les patriotes qui cherchent à éclairer le peuple par l'exemple, par la parole et par la presse; voilà ce qui nous surprend.

Que veut donc dire ce reproche?

Est-ce que l'on ose accuser les nationaux d'avoir l'intention de se servir du peuple suisse comme instrument pour procurer la liberté aux nations opprimées? alors ce reproche est absurde et de pure invention.

Les nationaux réclament une constituante élue proportionnellement à la population, comme unique moyen de parvenir à une réforme véritablement suisse. Ils veulent placer les destinées de la nation dans les mains du peuple. Ils devraient donc, pour que cette accusation soit fondée, penser que le peuple suisse veut combattre les rois pour briser le joug sous lequel ils tiennent leurs sujets. Cette idée ne pourrait être puisée que dans une ignorance complète de l'esprit du peuple, elle est loin de nous. Malheureusement nous avons vu en tout temps, et nous voyons encore les fils des Alpes vendre leurs bras aux *tyrans*; mais où est le peuple combattant pour sa liberté au secours duquel ils aient volé? Où est le peuple qui ait demandé l'assistance des Suisses contre ses oppresseurs? Aucun peuple, digne de la liberté, ne demandera jamais ce secours. Un peuple ne peut conquérir sa liberté que par sa propre force, mais jamais par le secours porté par l'*étranger*. Le parti qui s'appuie sur l'*étranger* est le parti des ennemis du peuple, ou s'il n'est pas cela, il ne trouve pas du moins d'écho dans les masses.

C'est ce que savent aussi très bien les *étrangers*, qui contraints par des poursuites politiques, se sont vus forcés de chercher un asile en Suisse. Lorsqu'ils se réjouissent des progrès, que la cause de la nationalité fait en Suisse, lorsque ceux d'entre eux qui ont voué leurs forces et leurs connaissances au service de notre patrie, se prononcent pour cette sainte

cause, c'est parce qu'ils ont combattu et souffert pour le triomphe des mêmes principes dans leur pays, pour la cause de la *liberté* et de l'indépendance. — Si quelqu'un d'entre eux avait jamais rêvé la possibilité d'une armée suisse apportant la liberté à son pays, un court séjour dans la Suisse aurait suffi pour le désabuser.

Non, nous ne voulons pas lancer nos concitoyens contre les armées des rois. Nos efforts ne sont dirigés que vers un but d'union et de force. Nous voulons être prêts à résister aux attaques dirigées contre notre indépendance. Nous voulons surtout résister avec plus de succès qu'on ne l'a fait pendant les 50 années qui viennent de s'écouler.

Si au contraire ce reproche de propagandisme se rapporte à l'effet que doit produire sur les nations l'*exemple* d'un peuple travaillant à améliorer ses institutions, à augmenter et à consolider le bien-être général; oh! alors ce reproche est fondé.

Nous l'avons dit et la preuve de cette vérité est écrite sur chaque page de l'histoire contemporaine. Les regards des peuples se tourneront toujours vers une nation chez laquelle le germe de la liberté tombe sur un sol fertile. Là, les peuples voient un exemple à imiter, un but digne des plus grands sacrifices.

Voulez-vous éviter le reproche de propagandisme, pris dans ce sens? Alors cessez de travailler pour votre propre liberté, pour votre propre indépendance, pour l'éducation et le bien-être des vos concitoyens. Rétablissez les choses come elles ont été avant: réinstallez les *seigneurs* et inclinez-vous devant eux en fidèles sujets. Alors les rois seront contens de vous.

Si vous ne voulez ou ne pouvez pas faire cela, épargnez-nous du moins vos reproches et laissez la calomnie aux hommes payés pour la répandre.

## V.

## KAPSDORF, KALISCH, TŒPLITZ.

Parcourez les colonnes des journaux allemands: vous n'y lirez que des articles sur les spectacles militaires représentés dans une partie de l'Europe orientale, et sur les conférences diplomatiques qui les suivront. Excepté les parades, les revues d'empereurs, de rois, de princes, de généraux ou de diplomates ambulans, vous ne lisez plus rien dans ces journaux, à peine y trouvez-vous quelques mots sur la comète de *Halley*.

Nous nous sommes jusqu'à présent peu occupés de ces fêtes, parce que notre attention était fixée sur des événemens plus rapprochés de notre patrie, et qu'il nous semble que la Suisse ne sera immédiatement intéressée qu'aux *suites* de ces préludes. Nous croyons pourtant devoir présenter aujourd'hui à nos lecteurs un résumé des différens récits de ces fêtes militaires dont les souverains du Nord s'amusent, en attendant mieux. Nous n'accompagnerons ce récit d'aucune réflexion, nous nous bornerons à exprimer le regret que nous inspire cette pensée: les peuples payeront.

Le 19 août, juste au moment où la diète écoutait le rapport de la commission chargée des intérêts du

commerce. Nicolas, l'empereur de toutes les Russies, arriva à Kalisch. Pendant dix jours consécutifs, il fit parader et manœuvrer l'élite de son armée, le 29 août il était encore à admirer le tir à la cible exécuté par la cavalerie; c'était le moment où M.r de Tavel prononçait son excellent discours de clôture et où la chambre des députés à Paris votait la détestable loi contre la presse. — Deux jours après, nous trouvons Nicolas à *Liegnitz*, en Silésie, auprès de son beau-père le roi de Prusse, qui se consolait, à la vue de 50,000 guerriers dévoués, du chagrin que lui avaient causé les excès d'amour des habitans de Berlin. Le même jour, les deux archiducs d'Autriche, François-Charles et Jean, l'un frère, l'autre oncle de l'empereur, faisaient leur entrée à Liegnitz.

Le 1er septembre il y avait grande parade aux champs de Wahlstadt, près de Liegnitz; — champs riches de souvenirs des temps de la dernière guerre contre Napoléon. Les têtes couronnées se sont-elles rappelées les promesses faites alors aux peuples pour les engager à soutenir la lutte? — voilà une question dont les journaux allemands ne parlent pas. Le 2 septembre grandes manœuvres et bal paré. — Le 3 les seigneurs avec leur nombreuse suite se rendirent à *Kapsdorf*, pour voir les exercices de deux corps d'armée prussiens, exercices qui continuèrent jusqu'au 8 et donnèrent sans doute aux souverains un amusement fort agréable.

De Kapsdorf on se rend à Kalisch, en passant par Breslau. Le corps prussien désigné pour cette destination, a franchi la frontière le 10, et le 13 ont dû commencer les grandes manœuvres dont la pensée seule suffit pour mettre en verve un corre-

spondant de la *Gazette d'Augsbourg* qui, devenu rimeur malgré lui, s'écrie:

> « *C'est alors que verra l'Europe étonnée*
> « *L'armée de l'Orient bien près et préparée.* »
>
> (Traduction littérale).

Ainsi le 13 a eu lieu la grande parade près de Kalisch, puis viendront les manœuvres de campagne qui seront terminées le 19.

Nous devons une mention particulière à un personnage remarquable que les maîtres des armées ont traîné à Kalisch. Ce n'est pas le grand tambour-major russe, dont les bons habitans de Dantzig ont été ébahis, c'est le petit mais très précieux M.r de Rothschild: le juif des rois, M.r de Rothschild, le grand baron, à Kalisch! combien de réflexions ne s'attachent-elles pas à ce fait. Quels regards M.r de Rothschild promènera-t-il sur ces masses brillantes? A peu près les regards d'un capitaliste qui taxe l'hypothèque d'un emprunt qu'on lui demande. M.r de Rothschild doit donner l'argent nécessaire pour payer ces manœuvres. Jusqu'à présent il paraît ne pas trop y tenir; est-ce que l'on espère attendrir son cœur à Kalisch?

Pour arriver de Kalisch à Tœplitz, il nous faut retourner auprès de l'empereur d'Autriche, le troisième membre de l'alliance, le premier en Bohême. Il quitta Vienne le 1.er septembre et se rendit en Bohême où des fêtes avaient été préparées partout pour donner au voyage les allures d'une marche triomphale. Le chancelier d'État, prince de Metternich, l'avait précédé pour préparer à son maître un logement à son domaine de Kœnigswarth. C'est là, qu'en présence de l'empereur on placera la pierre fondamentale d'un

monument, que le chancelier fait ériger à son maître défunt, l'empereur François I^er^. — L'empereur et l'impératrice arriveront le 19 à Tœplitz, où ils seront suivis par le chancelier avec toute sa chancellerie. Les habitans de Prague ne voient qu'avec regret, que les monarques n'ont pas accordé la préférence à leur superbe Kradschin. Il est donc impossible que même le meilleur des empereurs puisse contenter tous ses sujets; cependant il trouvera une douce consolation en voyant tous ses sujets s'empresser à le contenter, lui.

Peu de temps après l'empereur, arriveront les très-hauts alliés, les guerriers iront se reposer sur leurs lauriers et laisseront le champ libre aux diplomates. L'empereur de Russie placera la pierre fondamentale d'un monument qui sera érigé au champ de Kulm, aux gardes russes d'Ostermann qui l'ont couvert de leurs cadavres. Le 24 commenceront les conférences.

Les princes allemands ne viendront pas en personne, comme on l'avait dit. Le roi de Bavière enverra un messager, porteur de trois lettres autographes, adressées aux empereurs de Russie et d'Autriche et au roi de Prusse; le grand-duc de Bade enverra probablement son frère Guillaume, diplomate plus habile que son Altesse Royale, ce qui, du reste, n'est pas beaucoup dire.

Nos lecteurs apprendront plus tard, si l'on amène à Tœplitz M.^r^ de Rothschild.

Nous terminons en citant un mot de M.^r^ le ministre d'État du grand-duc de Weimar, le grand poète allemand M.^r^ de Gœthe:

« Partout où les rois se sont réunis, il n'en est résulté que malheurs. »

## VI.

## LE BOURREAU DE LA POLOGNE.

L'empereur de Russie vient d'adresser au corps municipal de Varsovie un discours qui, au moment où paraîtra notre feuille, aura sans doute été reproduit par tous les journaux qui voudront conserver à la postérité ce monument de la plus froide, de la plus atroce barbarie. Nous ne citerons de ce discours que les passages suivans:

« *Vous avez, Messieurs, à choisir entre deux partis: ou persister dans vos illusions de Pologne indépendante, ou vivre tranquillement en sujets fidèles sous mon gouvernement.*

« *Si vous vous obstinez à conserver vos rêves de nationalité distincte, de Pologne indépendante et de toutes ces chimères, vous ne pourez qu'attirer sur vous de grands malheurs. J'ai fait élever ici la citadelle et je vous déclare qu'à la moindre émeute, je ferai foudroyer la ville, je détruirai Varsovie, et certes ce ne sera-pas moi qui la rebâtirait.* »

Nous refoulerons au fond de notre âme l'indignation que nous a fait éprouver la lecture de ce lâche manifeste. Nous nous bornerons à citer quelques fragmens des journaux français qui ont fletri la brutale conduite de l'assassin couronné.

Le *Bon Sens* s'exprime en ces termes: « Jamais, il faut le dire, la brutalité du langage n'avait été

poussée plus loin. Jamais la lâcheté de l'invective n'était descendue plus bas. C'est une honte pour la diplomatie d'un peuple civilisé de se mettre en contact avec une puissance aussi féroce qu'imbecile. Le knout n'est pas un sceptre. Nicolas n'est pas un empereur et il faut que les rois de la vieille souche tiennent bien peu aux douceurs d'un parentage honorable, pour donner le titre de cousin à ce crétin couronné. »

« La France, dit le *Courrier*, ne lira pas sans indignation ce discours. L'empereur Nicolas avait déjà prouvé par ses actes qu'il avait les mœurs d'un Tartare, il a voulu le prouver aussi par son langage. Conçoit-on rien de plus lâchement brutal que cette insulte jetée par un despote à la face de tout un peuple, d'un peuple opprimé, malheureux et dont la poitrine nue est couverte de cent mille baïonnettes ?

« Non, jamais l'humanité n'a été plus froidement, plus cruellement outragée. Nous sommes convaincus que les Russes eux-mêmes, ceux du moins qui ont quelque notion d'honneur et d'humanité, en rougiront. C'est dégrader la majesté royale, c'est abaisser la nation à la tête de laquelle le sort ou l'usurpation vous a placé, que de poursuivre en son nom un ennemi vaincu, de ces sauvages accens de vengeance.

« Le destructeur de la Pologne, celui que n'ont jamais ému ni les larmes des mères, ni l'innocence des enfans, dont la colère aveugle s'est signalée par plus de désastres sur les bords de la Vistule que le passage d'un fléau, avait-il donc besoin de menacer encore pour qu'on sût que son esprit était sans grandeur et son âme sans pitié ? Au moindre murmure, dit-il, à la moindre tentative d'émeute, il fera foudroyer la ville, et ce n'est pas lui qui en relèvera

les ruines. Ce n'est pas lui non plus qui rendra la vie aux morts: les Polonais le savent bien! Mais il est une puissance au-dessus de la sienne qui sait créer au milieu des ruines, et qui ne permet pas que les peuples meurent tout entiers. Le despote qui s'enivre de ses propres fureurs et qui croit faire trembler le monde, n'est peut-être pas fort rassuré lui-même quand il voit apparaître dans ses nuits l'image de son frère ou de son aïeul. Sa force, quelques abus qu'il en fasse, a une limite contre laquelle, dès demain peut-être, il viendra se heurter. Mais quand Varsovie serait détruite, il n'est pas dit qu'elle ne dût jamais renaître. Son nom, dans tous les cas, servirait comme un monument de gloire: celui du czar ne sera qu'un objet d'exécration et d'épouvante pour la postérité. »

Nous avons promis de faire taire notre indignation et nous tiendrons notre promesse. Mais il est une pensée qui pèse sur notre âme, cette pensée il faut que nous l'exprimions. Au moment où l'autocrate, après avoir écrasé du talon de sa botte impériale la gorge de la Pologne, insultait lâchement sa victime, l'ambassadeur de Russie était peut-être assis à un banquet où se trouvaient réunis les membres du Directoire; peut-être même les représentans de la Suisse ont-ils pressé, en ce moment, la main du représentant du bourreau de la Pologne. Se sont-ils bien assurés qu'il n'y avait pas à cette main un peu de sang polonais?....

# VII.

## UN MOT

### SUR LES DISSENTIONS ENTRE LES NATIONAUX ET LES ANTI-NATIONAUX DANS LE CANTON DE BERNE.

I.

La lutte entre les nationaux et les anti-nationaux a été, jusqu'à ce jour, conduite de telle manière qu'il a dû nécessairement naître dans les questions vitales une confusion à travers laquelle bien des gens n'ont pu se faire une juste idée de la situation des choses. Nous allons indiquer les causes de cette confusion. Plusieurs combattans, soit par ignorance, soit avec intention, ont transplanté la lutte sur un terrain qui lui était étranger. On a oublié la chose pour ne s'occuper que des formes ou des personnes: on a disputé sur la lettre morte de certains statuts: on s'est divisé sur la question des moyens à employer pour parvenir au but, avant d'avoir formulé une opinion sur ce but; enfin la plupart de ceux qui ont pris la parole ou qui ont écrit sur cette question, méconnaissant l'importance de la mission qu'ils pouvaient accomplir, ont sacrifié l'intérêt général à leur amour propre, à de misérables questions secondaires, et sont descendus jusqu'au

point de s'entre déchirer lorsqu'ils devaient réunir leurs efforts pour combattre les préjugés, le mensonge, la tyrannie de la pensée et de l'action.

Nous croyons, nous, qu'il est temps d'envisager les points principaux de la question en litige, et de ramener la lutte qui, elle aussi, doit répandre la lumière, si elle est soutenue avec franchise, sur le seul terrain où elle puisse être débattue avec quelques chances d'utilité pour la patrie. Si, dans le cours de nos recherches, des noms propres sont prononcés, nous déclarons d'avance que nous ne voulons prodiguer ni l'encens ni l'injure. Nous supposons jusqu'à preuve du contraire que tous les partis ont de bonnes intentions, et nous ne citons des individus que parce que nous les considérons comme les représentans d'une opinion, comme les chefs d'un parti dont les intérêts se résument dans leur personne.

De tous les cantons de la Suisse, le canton de Berne est peut-être celui où la lutte entre les nationaux et les anti-nationaux s'est engagée avec le plus d'acharnement et de passion. Il est donc naturel que nous fixions particulièrement notre attention sur la république de Berne. Cet acharnement s'explique, si on réfléchit qu'il n'est peut-être pas de canton où ces questions spéciales, profondément inhérentes à la vie cantonale, se rattachent plus intimement au pacte existant, à son changement. Déjà, en 1830 et 1831, les patriotes bernois étaient loin d'être d'accord sur ces questions spéciales relatives

au canton, mais ils restèrent unis aussi longtemps qu'ils virent dans l'ancienne aristocratie un adversaire redoutable. Les dernières élections ont prouvé qu'ils étaient toujours étroitement liés lorsqu'il s'agissait de combattre cet adversaire. Mais, depuis que des tentatives de réaction avortées, et des défaites réitérées ont démontré l'impuissance de l'aristocratie, depuis qu'on n'a plus eu à craindre pour les droits conquis, une division prévue par les observateurs attentifs s'est manifestée parmi les patriotes bernois. Dès ce moment le but principal des sociétés de sûreté fédérale est devenu secondaire; subordonné au progrès, subordonné au désir d'introduire dans le pacte fédéral les améliorations introduites dans les constitutions cantonales.

---

Abordons maintenant la question et citons d'abord l'opinion de l'organe le plus prononcé du parti antinational (*Ami du peuple*, n.° 92).

« Depuis l'apparition du parti radical qui se donne le beau titre de parti national, et travaille de son mieux à ramener le gouvernement central, de fâcheuse mémoire, je me suis rangé parmi les adversaires des hommes de ce parti, que je considère comme les véritables ennemis de la tranquillité de la Suisse, parce que leur système tend au renversement de nos constitutions, qu'ils voudraient remplacer par une domination qui plongerait nécessairement notre patrie dans les horreurs de la guerre civile, et dont le résultat serait de satisfaire l'ambition de quelques hommes, qui ne voient dans un changement que des

préfectures, des places de ministres ou des fauteuils de directeurs helvétiques. »

Ces lignes tracées par un membre actuel du conseil exécutif, résument toutes les accusations portées par les anti-nationaux contre les nationaux. Voila donc les nationaux accusés par leurs adversaires de vouloir établir un gouvernement unitaire semblable au gouvernement helvétique. C'est donc sur ce point que la discussion doit rouler avant tout. Il s'agit d'examiner si les nationaux désirent un gouvernement unitaire, et si ce mode de gouvernement leur paraît en harmonie avec les besoins de la Suisse, avec le temps et les circonstances. Après avoir envisagé avec impartialité cette question sous toutes ses faces, nous devons répondre *négativement*. Cette réponse négative, nous l'appuyons sur des faits, sur l'examen consciencieux de ce que nous avons vu, lu et entendu; nous en appelons aux hommes qui jouissent de la plus grande considération dans toute la Suisse, aux hommes qui, sans arrière-pensée, ont embrassé la cause de la nationalité. Ainsi nous n'avons pu trouver aucune trace de l'établissement d'un système unitaire ni dans les discours prononcés par M.r Baumgartner, à la dernière session de la diète, discours imprimés ainsi que tous ceux que nous allons citer, ni dans celui de M.r le conseiller d'État Druey, prononcé au grand-conseil du canton de Vaud, ni dans l'appel fait par M.r Casimir Pfyffer, à l'État de Lucerne, ni dans le *Schweizerbot* de M.r Bornhauser, ni dans le *Bundesbuechli* de M.r Kasthofer. Plusieurs de ces citoyens se sont au contraire formellement prononcés contre le système unitaire. M.r C. Pfyffer dans son discours imprimé, prononcé à la dernière session de la diète, Kasthofer, Guillaume Snell, Trox-

ler, et plusieurs autres à Zoffingue. Et pourtant ce sont ces hommes placés au dessus de tout soupçon qui, comme chefs des nationaux, se voient accusés, persécutés par les anti-nationaux. Ce reproche d'ambition, de trahison, de provocation à la guerre civile ne leur est pas seulement adressé par un conseiller d'État qui, dans ces derniers temps, a joué un rôle équivoque: ils sont accusés par tous les anti-nationaux. Nous avons parcouru avec soin les débats des grands conseils de plusieurs cantons régénérés, nous avons entendu à Zurich, à Zoffingue, à Schinznach les défenseurs de la cause nationale, et partout où il a été question d'un système unitaire, ce mode de gouvernement a été rejeté comme n'étant pas en harmonie avec les besoins de la Suisse. Nous avons causé avec plusieurs de ces citoyens que nous venons de nommer, tous se sont formellement prononcés contre tel système unitaire. Nous avons lu les statuts de l'association nationale et nous l'avouons, nous ne nous livrions pas à cette lecture sans quelque méfiance, nous avons plus tard parlé de ce projet d'association avec ceux qui l'ont rédigé et nous nous sommes convaincus de l'injustice d'une telle accusation. Qu'il nous soit enfin permis de demander quel est le journal qui a parlé en faveur du gouvernement helvétique, comme d'une forme de gouvernement convenable à la Suisse. Il n'en est pas un seul (quant à *La Jeune Suisse*, nous renvoyons nos lecteurs aux articles *Unitaires et Fédéralistes*).

---

Les anti-nationaux se trompent donc s'ils croient que les nationaux veulent établir un système uni-

taire. Les uns et les autres sont d'accord sur ce point, *pas de système unitaire!* — Cette question ne peut donc plus être la source d'une division déplorable.

---

Que veulent les nationaux? Pourquoi le veulent-ils? La réponse à ces questions se trouve dans les discours prononcés à la diète par M.M.rs Baumgartner et Casimir Pfyffer. M.r Bornhauser dans son *Schweizerbot* a formulé en style populaire la réponse à cette question. M.r Kasthofer, dans le *Bundesbuechli*, l'a dit positivement: ce que veulent les nationaux, c'est un pacte fédéral d'après les principes qui servent de base à l'union des États de l'Amérique du Nord.

Toutes les accusations, tous les reproches adressés aux nationaux, relativement au système unitaire, sont donc sans fondement. Les anti-nationaux seraient ils les adversaires de toute réforme fédérale? Beaucoup de nationaux le pensent, mais nous croyons qu'ils sont dans l'erreur; car, dans ce cas, ce ne serait pas aux nationaux seuls qu'on dirait: Vous êtes les ennemis de la tranquillité publique, vous voulez détruire les constitutions établies, vous voulez sacrifier la patrie à votre ambition: ces accusations retomberaient sur tous les grands conseils de la Suisse qui ont donnée à leurs députés des instructions en faveur d'une réforme du pacte.

Les organes des anti-nationaux, et particulièrement *L'ami du peuple*, se sont prononcés en faveur d'une réforme; il est vrai que cette feuille, dominée sans

doute par une crainte mal fondée, nous conseille pour le moment de prendre patience. Le conseiller d'État dont nous avons parlé croit, lui aussi, à la nécessité d'une réforme. Parmi les adversaires des nationaux, il en est beaucoup qui ont hautement proclamé leurs sympathies pour les principes démocratiques, et qui par conséquent ne sauraient s'accomoder d'un pacte basé sur des principes aristocratiques.

---

Ainsi les deux partis, les nationaux, représentés par les associations nationales, et les anti-nationaux dont les sociétés de sûreté sont les organes, pensent qu'une réforme du pacte est nécessaire. Quant à un système unitaire ils sont entièrement d'accord.

## II.

Nous allons maintenant aborder une autre question qui n'a été formulée que rarement en public, quoiqu'elle touche à un point caractéristique. Il est temps de discuter au grand jour cette question sur laquelle les deux partis sont divisés en secret.

L'un des deux partis désire, à l'expiration du terme fixé par la constitution, une réforme de cette constitution; il repousse, sans avoir égard au bien qu'elles ont produit, un grand nombre de ses dispositions. L'autre parti pense que la constitution, malgré ses imperfections, peut faire encore longtemps le bonheur du pays, sans qu'il soit nécessaire

d'y apporter des modifications. — Mais lorsque les nationaux reprochent aux anti-nationaux d'être les ennemis du progrès, et que les anti-nationaux disent à leurs adversaires: vous voulez détruire notre constitution cantonale, — les deux partis vont beaucoup trop loin.

Il n'y a que deux moyens d'obtenir une réforme de la constitution cantonale. L'un est indiqué par la constitution elle-même, l'autre moyen devrait être employé si une réforme du pacte fédéral rendait nécessaire une réforme de notre constitution. Dans ce dernier cas, il faudrait harmoniser cette constitution avec les principes proclamés par la nouvelle constitution fédérale.

Or, les nationaux ayant, comme nous l'avons vu, des motifs puissans pour désirer une réforme du pacte, ils doivent aussi, le cas échéant, se soumettre à une modification de la constitution cantonale, dans le sens que nous venons de signaler. Les nationaux se trompent donc lorsqu'ils pensent que leurs adversaires sacrifieraient la réforme du pacte fédérale au maintien de la constitution cantonale. De deux choses, l'une: ou les anti-nationaux, fidèles à leurs antécédens, à leurs principes démocratiques, doivent vouloir une réforme du pacte fédéral en harmonie avec leurs principes, et alors ils sont forcés de consentir à une modification da la constitution cantonale — ou ils renient leurs antécédens et leurs principes à la face du monde et de l'histoire qui les jugera. Des hommes qui ont travaillé avec tant d'ardeur à la réforme des constitutions cantonales sont incapables d'une telle apostasie.

Les opinions sur ce point ne sont donc pas aussi divergentes qu'elles le paraissent au premier aspect.

Que les deux partis fassent un appel à la franchise au lieu de prêter à leurs adversaires des intentions insidieuses et perfides, et on sera étonné de voir qu'on s'est persécuté pour des riens.

Il n'en est peut-être pas de même relativement aux vues des deux partis sur une réforme périodique de la constitution cantonale. Ici, les nationaux et les anti-nationaux paraissent avoir des vues diamétralement opposées, s'il nous est permis de croire que les déclarations de quelques anti-nationaux ont été sérieuses. Mais, sous ce rapport, nous devons reconnaître que les sarcasmes et les injures nous paraissent peu propres à établir l'harmonie et qu'on ne parviendra jamais à s'entendre tant qu'on aura recours à de pareils moyens.

Nous avons déjà dit que les anti-nationaux vont trop loin en accusant les nationaux de vouloir renverser la constitution cantonale. Nous croyons être placés dans une position qui nous permet de connaître les intentions des deux partis, et nous devons déclarer que jamais l'intention qu'on prête aux nationaux ne leur est venue à la pensée. Ainsi, l'opinion d'un conseiller d'État ne pourra nous empêcher d'exprimer notre conviction basée sur des faits, et de déclarer que cette accusation est une chimère ou un mensonge. — Notre langage serait bien différent si les anti-nationaux appelaient renversement de la constitution, une réforme légale, basée sur les dispositions de la constitution elle-même. C'est cette réforme légale que les nationaux réclament pour le bonheur de la patrie. *Tout ce qui depasse ce but leur paraît dangereux.* Réclamer la révision d'un pacte, ce n'est pas commettre un crime. Voilà une vérité qui n'a pas besoin d'être démontrée. Nous savons

qu'il y a des hommes qui appellent renversement toute réforme lors-même qu'elle est opérée par des moyens constitutionnels, et qui déclarent coupables de haute trahison tous ceux qui la réclament. Il y a sans doute des hommes, même parmi ceux qui se vantent d'avoir travaillé avec énergie au renversement de l'ancienne constitution, qui veulent persuader au peuple qu'on est arrivé au dernier terme du progrès: que la constitution n'est plus susceptible de perfectionnement et que par conséquent il ne doit plus y être apporté le moindre changement. Ces hommes n'ont à opposer aux argumens des patriotes qui invoquent le progrès que ce cri: *A nous le présent, nous avons aidé à fonder la constitution.* Heureusement ces individus sont en petit nombre dans le canton de Berne, nous ne les comprenons même pas parmi les anti-nationaux, car leurs pensées et leurs actions prouvent qu'ils sont de véritables aristocrates; nous ne les cherchons pas non plus dans les sociétés de sûretés fédérale. Nous les trouvons dispersés dans certains salons ou placés à la tête de sociétés composées de prêtres partisans de l'obscurantisme. A ceux-là nous n'avons rien à dire. Ils disparaitront lorsqu'il sera évident pour le peuple qu'une réforme est nécessaire. Alors leurs propos insultants rappelleront à ce peuple des droits qu'il ne laissera plus sacrifier à des chimères ou à la reconnaissance pour des services rendus à une autre époque. On ne verra pas se retrancher dans ce camp les anti-nationaux qui, naguère encore, marchaient de front avec les nationaux: il y aurait injustice de la part de ces derniers s'ils pensaient les trouver dans ce camp. Des mérites personnels et l'autorité d'un nom ne doivent jamais entrer en compte lorsqu'il s'agit

d'exercer ou de suspendre les droits constitutionnels du peuple. Dans la lutte entre les nationaux et leurs adversaires, il ne s'agit de résoudre cette question: Est-il *utile* d'opérer une réforme de la constitution cantonale par les moyens constitutionnels? Cette réforme est-elle *nécessaire*, est-elle en harmonie avec les circonstances? Les nationaux répondent affirmativement, les anti-nationaux négativement. Il est possible que des hommes animés des mêmes sentiments patriotiques, du même amour pour la prospérité et le bonheur de la patrie, diffèrent sur les moyens d'exécution; mais cette différence d'opinion ne donne à aucun parti le droit d'insulter ses adversaires et de les attaquer avec un rage qu'on ne devrait retrouver que chez les maniaques. Une telle virulence ne saurait porter de bons fruits, la postérité n'en saura pas gré aux partis. Ces différences d'opinion peuvent au contraire devenir utiles et salutaires si les partis développent leurs argumens sans passion et avec ce langage calme, franc et loyal, inspiré par la conviction. Le peuple et les partis eux-mêmes apprécieront ces argumens. Les vœux dignement exprimés seront soumis au grand-conseil qui prononcera en dernière instance. Alors la minorité cèdera à la majorité.

Voilà le seul mode que les partis doivent employer pour arriver à la vérité. Ce n'est pas ici le moment d'exposer les motifs qui combattent pour ou contre une modification de la constitution, tel n'est pas le but que nous nous proposons aujourd'hui; nous ne pouvons pourtant résister au désir de déclarer ici qu'à l'expiration des six ans fixés par la constitution, une réforme légale de cette constitution nous paraît *utile* et par conséquent *nécessaire*. Il est

incontestable qu'à côté des immenses avantages qui en résultent, elle est encore défigurée par des restes de l'ignorance et de l'injustice du passé. Il appartient à la civilisation progressive de faire disparaître cette flétrissure. Cette expression de notre pensée ne renferme aucun reproche adressé à la constituante, quoique plusieurs personnes aient cru y trouver ce reproche. Si la constituante eut pensé, à l'exemple de Lycurgue, qu'elle avait fait une œuvre parfaite pour tous les temps, elle n'eut pas inséré la disposition d'après laquelle une révision peut être faite, après un terme de six ans. Non, la constituante a senti qu'il serait injuste d'imposer l'immobilité, d'attacher à une loi éternelle un peuple progressif et chez lequel le besoin d'un développement général se manifeste chaque jour. Une telle prétention de la part de la constituante eut été, pour nous servir d'une expression de Schiller, un attentat, un crime de haute trahison commis sur la plus sainte des propriétés, sur le but le plus sublime de la société. Il ne faut pas oublier que l'État lui-même n'est jamais le but mais la condition et le moyen par lesquels la mission de l'humanité doit être accomplie. Le but de l'humanité, c'est le progrès, le développement de toutes les facultés humaines dont les limites jusqu'à ce jour ne sont pas encore tracées.

A la réforme de la constitution cantonale se rattache d'abord la question de la réforme financière; car, suivant le paragraphe 22 de la constitution, aucune modification importante ne pourra être introduite dans le système des finances avant la réforme préalable de la constitution elle-même. Il est à remarquer que toutes les sociétés patriotiques qu'ont adhéré à l'association nationale se sont prononcées

pour une réforme du système financier actuel, tandis que les sociétés de sûreté, à quelques exceptions près, ont montré de l'éloignement ou tout au moins de l'indifférence pour cette question. Les deux partis s'accusent d'égoïsme et ne peuvent pas croire que des opinions différentes puissent se concilier avec le patriotisme le plus pur. Nous connaissons pourtant dans les rangs des adversaires de la réforme, des hommes qui n'y ont été poussés que par la crainte qu'ils éprouvaient de voir une réforme financière entraîner après elle des troubles dont le résultat serait la perte des avantages conquis. D'un autre côté, les partisans les plus zélés de la réforme pensent qu'il est dangereux de l'ajourner et pourtant la plupart d'entre eux agissent avec désintéressement, puisque maintenant ils ne payent pas un centime à l'État, tandis qu'une réforme financière aura pour résultat immédiat de les rendre contribuables. On va certainement trop loin en prétendant que les nationaux, particulièrement ceux du Seeland, demandent l'abolition complète des obligations qu'ils ont contractées vis-à-vis de l'État; nous n'avons trouvé aucune trace de cette prétention, ni dans leurs pétitions, ni dans le procès-verbal de la réunion d'Aarberg. Au contraire, une société du Seeland a formellement protesté contre cette supposition (*Beobachter*, n° II, 1835). Elle a prouvé par la distribution des prix qu'elle vient d'annoncer qu'elle a la conscience de la justice de ses intentions. Elle a fait choix d'un moyen certain pour attirer à elle les hommes dont les convictions ne lui sont pas encore acquises. Elle s'est tracée une ligne de conduite bienveillante et fraternelle; elle veut instruire sans passion et convaincre sans injures.

Il est une opinion partiale dont nous devons démontrer l'exagération. Quelques citoyens prétendent que la réforme financière aurait eu lieu depuis longtemps, si certaine ville n'était pas propriétaire de dîmes, de cens et d'autres droits féodaux. C'est bien à tort que l'on rattache à ce fait insignifiant l'ajournement de la réforme du pacte fédéral et l'aversion pour la réforme de la constitution cantonale. Nous avons trop de confiance dans le patriotisme de cette ville, pour ne pas être certains qu'elle est prête à faire des sacrifices matériels au bien-être du pays. Ces accusations ne font qu'exaspérer les partis les uns contre les autres. Nous n'avons en vue que la solution d'une question bien simple: le système financier actuel est-il en harmonie avec le principe d'une véritable liberté, avec les principes de notre constitution (§ 7), oui ou non? une réforme peut-elle contribuer à consolider pour l'avenir le bien-être du pays? les dangers qu'elle pourrait entraîner, les sacrifices qu'elle imposerait surpassent-ils les avantages qu'on en peut attendre? Voilà les points sur lesquels il faut d'abord s'expliquer et s'entendre. La solution de cette question, si elle est discutée sans aigreur, deviendra instructive pour tout le monde. Nous croyons donc que la voie dans laquelle est entrée l'association nationale de Nidau est la seule qui mène au but. Nous sommes même persuadés que bien des gens, pour assurer le succès de cette entreprise, s'empresseront de seconder les efforts de ceux qui l'ont conçue; nous ne serions même pas étonnés si, dans la session d'hiver du grand conseil, un projet de réforme financière aurait autant de prudence dans une telle prévenance qu'il y en eut dans le rapport anticipé du 2 mars dernier, quoique de telles mesu-

res n'inspirent jamais aux personnes éclairées la confiance qu'elles méritent, lorsqu'elles sont prises spontanément.

III.

Quelques questions secondaires et moins importantes se rattachent aux trois grandes questions de réforme que nous avons successivement examinées, et qui, une fois résolues, rendent la solution des autres plus prompte et plus facile. Les différentes opinions sur la politique extérieure marchant de front avec les opinions sur les questions de réforme, nous en parlerons dans un article séparé où nous tâcherons, s'il est possible, de relever particulièrement les points principaux de la lutte, de séparer l'essentiel de l'accessoire, la chose des personnes.

Il nous reste à examiner une question importante à laquelle nous devons une attention particulière, puisqu'un grand nombre de personnes croient que c'est elle qui a contribué, plus que tout autre chose, à opérer la division qui existe entre les patriotes, surtout dans le canton de Berne. C'est la question des *moyens* à employer pour arriver au but, c'est-à-dire à un nouveau pacte fédéral. Bien des patriotes nous ont dit, qu'ils pourraient s'entendre avec les nationaux quant au *but*, mais qu'ils n'approuveraient jamais les *moyens* dont ces derniers voulaient se servir. D'abord, il ne faut pas s'étonner d'un tel langage; il est profondément gravé dans le cœur humain. Il n'y a que peu de personnes, qui aient le courage de témoigner de leur croyance et de leur conviction par l'action. Ensuite, toute tran-

sition d'un ordre de choses dans un autre, est accompagnée de douleurs d'enfantement inévitables; l'homme paresseux et aimant le repos, ne s'expose à les souffrir, que lorsqu'il y est forcé. Dans chaque période de transition, le présent (pour nous servir des paroles de feu l'avocat Bay) doit en même temps expier les fautes du passé et faire des sacrifices pour l'avenir. Mais la force de devenir martyr n'est pas donnée à tout le monde, et lors-même que la majorité du peuple Suisse serait convaincue de la nécessité d'une réforme du pacte, cette majorité s'élèverait assurément contre l'exécution, dès qu'on voudrait employer les moyens propres à assurer un succès complet, parce que *chacun est plus effrayé des sacrifices à faire qu'il n'est rassuré par les avantages à venir.*

Mais lorsque des insinuations malveillantes se joignent à cette vérité générale, l'aversion pour les nationaux s'explique facilement. Nous avons déjà vu qu'on les accusait de vouloir la guerre civile qu'ils espéraient exploiter à leur profit, et nous avons prouvé l'absurdité de cette accusation que bien des gens répètent pourtant encore. On accuse les nationaux d'être les ennemis déclarés des gouvernemens existants, parce qu'ils ont osé croire que les hommes qui les composent sont sujets à l'erreur et qu'on ne pouvait approuver toutes leurs actions. On a oublié avec quel enthousiasme les nationaux se rallièrent, il y a dix-huit mois, autour des hommes qui nous gouvernent, lorsque ces hommes se placèrent à la tête du mouvement national; il dépend du gouvernement seul de s'assurer de nouveau de la sympathie des nationaux qui, même à l'heure qu'il est, sont prêts à la protéger, au péril de leur vie et de leur

fortune, contre les tentatives des réactionnaires. On a été bien plus loin, mais alors on est tombé dans le ridicule. N'a-t-on pas poussé l'absurdité jusqu'au point d'accuser les nationaux de *Saint-Simonisme*: c'est-à-dire de prêcher la doctrine de la communauté des biens? Cette insinuation perfide a cependant atteint le but qu'on s'était proposée en la répandant: quelques hommes riches, tremblant pour leur fortune, croient maintenant devoir lutter avec force contre les nationaux qui leur apparaissent comme des misérables avides de pillage. Ceux qui ont formulé cette accusation ont voulu singer le torysme anglais et s'ériger en protecteurs de la propriété là où la propriété ne court aucun danger.

Si nous répétons ces accusations, ce n'est pas que nous prétendions que les anti-nationaux les ont répandues, c'est parce que nous savons qu'il s'est trouvé dans leurs rangs quelques hommes crédules que y ont ajouté foi.

D'un autre côté, nous protestons également contre un reproche adressé aux anti-nationaux par des *juste-milieux* d'autres cantons. Les anti-nationaux du canton de Berne, a-t-on dit, n'ont jamais été sincères, lorsqu'ils se sont prononcés pour une constituante fédérale; leur seul but était de rendre toute *révision* impossible par le vote de Berne, la question de la constituante fédérale leur paraissant une chimère.

Nous déclarons mensongère cette opinion accréditée particulièrement dans d'autres cantons. Nous savons qu'un tel reproche peut s'adresser avec raison à quelques individus assez méprisables pour tromper leurs concitoyens et abuser de la bonne foi des nationaux; il n'est pas de troupeau dans lequel

on ne puisse trouver quelques brébis galeuses. Mais, lorsqu'il s'agit des anti-nationaux, des sociétés de sûreté, des hommes qui sont à leur tête, nous devons, d'après notre conviction, notre expérience et nos investigations, repousser une telle accusation comme une misérable calomnie. Nous sommes certains au contraire, que les anti-nationaux désirent aussi sincèrement que les nationaux l'établissement d'un pacte fédéral par le moyen d'une constituante suisse, composée d'après le principe qui doit présider à toute représentation véritable du peuple. Nous sommes convaincus que les deux partis sont d'accord sur ce point que ce principe emprunté à la vie cantonale et appliqué à la confédération, lui donnerait une vie nouvelle et énergique et produirait les mêmes résultats qu'il a produit dans les cantons régénérés. Les États-Unis de l'Amérique du Nord sont une preuve évidente de cette vérité.

Si notre assertion est exacte, nous ne devons pas oublier, qu'en accusant les nationaux de vouloir employer des moyens illégaux, les anti-nationaux doivent s'adresser le même reproche: car une constituante fédérale étant, d'après les dispositions du pacte fédéral existant, une illégalité, l'établissement de cette constituante serait illégale. Quant à nous, nous sommes loin d'adresser ce reproche à l'un des deux partis.

Nous voulons seulement constater une vérité, c'est que de part et d'autre, on n'a rien à se reprocher relativement à l'illégalité des moyens à employer et qu'il ne s'agit dans tous les cas que du *plus* ou du *moins*. Une constituante serait une illégalité d'après le pacte fédéral, mais il y a au-dessus des dispositions légales, le droit imprescriptible et éter-

nel qu'ont les peuples de se donner les lois auxquelles ils veulent obéir; les deux partis, en demandant une constituante, ne font donc que réclamer pour le peuple la jouissance de ce droit dont il a été pendant si longtemps illégalement dépouillé par des usurpateurs.

Suivant notre opinion, il ne peut donc plus être question d'établir une constituante par des moyens soi-disant légaux, encore moins des règlemens préparatoires proposés par l'État de St.-Gall, car il n'est pas probable que cette proposition réunisse jamais la majorité des États souverains. Voilà donc la maison sans portes ni fenêtres, c'est-à-dire sans entrée et sans sortie, voilà le logement qu'on a préparé pour la constituante. C'est au peuple qu'il appartient de poser les portes et les fenêtres.

Si les patriotes veulent être conséquens avec les doctrines républicaines qu'ils professent, ils ne peuvent pas désirer une constituante, un pacte nouveau, en opposition avec le vœu de la majorité. Il y aurait même imprudence à la tenter, si on veut faire quelque chose de durable, parce que tout ce qui est imposé par la force ne saurait être que précaire et soumis aux chances d'une réaction.

Si on ne veut pas des concordats isolés faits entre quelques cantons, concordats contre lesquels on ne saurait s'élever dès qu'ils n'émanent pas des gouvernemens mais des populations; — si on veut un nouveau pacte s'harmonisant avec les besoins du temps, et embrassant la Suisse entière, il ne reste aux patriotes d'autre moyen que celui de l'instruction. Ce moyen est aussi celui auquel les anti-nationaux veulent avoir recours. Mais quand ils disent: l'auteur du *Bundesbuechli* est un visionnaire, quand

ils lancent des sarcasmes à M. M. Baumgartner et C. Pfyffer, parce qu'ils ont fait imprimer leurs discours (nous avons nous-mêmes entendu ces sarcasmes), quand ils ne font que peu de choses ou rien de tout pour répandre le *Schweizerbot* de Bornhauser, quand ils reculent épouvantés devant ces mots: *association nationale* qui, par tous les *moyens légitimes*, doit et veut réaliser l'idée d'une nation suisse: ils doivent alors n'accuser qu'eux-mêmes, lorsqu'ils entendent élever des doutes sur la sincérité du désir qu'ils éprouvent d'instruire le peuple.

Les anti-nationaux ne sont pourtant pas les seuls auxquels ce reproche doit être adressé: nous connaissons plusieurs associations nationales qui, jusqu'à ce jour, n'ont répandu que très-peu d'écrits instructifs parmi le peuple: les nationaux de tous les cantons ne veulent cependant autre chose que répandre l'instruction par *le moyen des publications populaires*. Propager la lumière par la parole, dans les réunions populaires, voilà la pensée qui a présidé à la fondation de la société nationale, société à laquelle se sont rattachés les patriotes de plusieurs cantons. Il est absurde d'accuser cette association nationale de vouloir arriver au progrès par des moyens qui ne seraient pas légitimes et moraux. Cette accusation, à laquelle plusieurs patriotes ont malheureusement accordé quelque créance, est dénué de tout fondement: nous l'avons prouvé: c'est un conte fait à plaisir, débité par quelque ennemi du progrès et auquel plusieurs patriotes du canton de Berne ont malheureusement ajouté foi.

On veut bien, à la vérité, faire aux nationaux cette concession qu'ils ne songent pas pour l'établissement d'une constituante à l'intervention directe

de la force armée; mais, ajoute-t-on, les associations populaires ne sont-elles pas elles-mêmes cette force sur laquelle on compte pour imposer la réforme? Nous admettons la possibilité da cette intervention, mais seulement aux conditions suivantes: il faudrait d'abord que les assemblées populaires fussent hostiles à la constitution établie: il faudrait ensuite qu'elles n'eussent à faire qu'à un seul gouvernement, que ce gouvernement eut perdu la confiance de la majorité du peuple et qu'il n'eut pas d'autre appui. — Mais les associations se trouvent en présence de 22 gouvernemens: le pouvoir fédéral peut franchir les distances et se porter partout où il espère trouver des défenseurs, et dans ce cas les assemblées populaires feraient vainement un appel à la force ouverte. Les assemblées de Rheinfeld, d'Uster et de Munsingen ont décidé du sort des gouvernemens isolés qui, depuis longtemps, ne pouvaient plus compter sur la majorité; mais quel a été le résultat des réunions fédérales de Zurich, de Zoffingue, de Schinznach? Qu'a produit en Allemagne la fête de Hambach dirigée contre la Diète germanique et contre tous les princes allemands et à laquelle assistaient plus de 30,000 patriotes?

Admettons que les assemblées populaires puissent attaquer le pacte existant autrement que par la voie de l'instruction; nous serons forcés de convenir dans ce cas que la grande majorité du peuple ne veut plus de ce pacte. Dès que nous serons parvenus à ce point, le pacte tombera de lui-même, l'intervention des assemblées populaires sera inutile. Disons donc que les associations peuvent travailler activement à la propagation des principes sur lesquels repose la réforme, si on ne veut pas qu'il

s'écoule encore un siècle avant que l'œuvre régénératrice puisse être accomplie. L'exemple de l'Angleterre est là pour nous faire apprécier l'influence des associations sur les réformes politiques et sociales. Ce n'est qu'au sein des assemblées nombreuses que le peuple puise la conscience de son existence, comme société organique, et qu'il acquiert l'instruction qui lui est si nécessaire. Envisagées sous ce point de vue, les assemblées populaires périodiques préviennent les révolutions sanglantes et contribuent puissamment aux progrès intellectuels. Si le peuple anglais n'eut pas conquis son émancipation politique par les assemblées populaires, l'Angleterre eut probablement été le théâtre des plus terribles révolutions. Ces révolutions éclateront peut-être dans notre patrie, si on veut retenir le peuple sous une condition de minorité politique, et si on met à exécution le projet qu'ont déjà formé quelques sommités d'interdire les assemblées populaires.

N'oublions pas qu'un gouvernement fondé sur des principes démocratiques ne pourra se soutenir au milieu des tourmentes intérieures et extérieures que lorsque le peuple sera politiquement émancipé et que le citoyen ne vivant, ne travaillant plus désormais pour lui seul, pour sa famille, pour la ville qui l'a vu naître, se dévouera spontanément à la patrie menacée et sera prêt à verser son sang pour la liberté. Qu'on ne refuse donc pas au peuple le seul moyen à l'aide duquel il peut arriver à ce degré de dévouement. Faudrait-il renoncer à ce puissant levier de civilisation, à ces assemblées populaires dont l'existence peut seule assurer l'indépendance nationale? — Serait-on assez aveuglé pour ne pas voir qu'en supprimant les associations patriotiques,

on condamne la Suisse à être déchirée par les factions, et menacée d'une ruine qui chaque jour deviendrait plus imminente? Non, il est temps que l'indifférence, l'indécision, l'égoïsme cèdent la place aux sentimens patriotiques, et aux efforts fait en commun pour obtenir une véritable nationalité. Il est temps de resserrer les liens fraternels qui doivent faire de la Suisse une nation inspirant la crainte à nos ennemis intérieurs et le respect aux souverains qui nous entourent.

Nous terminons en priant instamment tous les hommes de bonne foi de se réunir au plutôt pour marcher ensemble vers le même but. Que les sociétés de sûreté cessent de ne représenter que des intérêts de localité, qu'elles se réunissent à leurs frères des autres cantons, dont la majorité s'est déjà ralliée à une association qu'a adopté des statuts libéraux et éminemment suisses. L'union des forces aura la victoire pour conséquence, et la Suisse réunie sous un gouvernement fédéral, démocratique et représentatif, déchirera le misérable pacte qui la régit. Alors les cœurs de tous les enfans de l'Helvétie battront pour la patrie, cette mère commune.

---

## VIII.

Il résulte de la circulaire de l'aristocratie, publiée, dans le temps, par *La Jeune Suisse*, qu'une fraction des patriciens bernois espère reprendre un jour les rênes du gouvernement. Elle mettra en usage, pour parvenir à ce but, les moyens indiqués dans cette circulaire et peut-être d'autres moyens qu'on n'a pas cru devoir indiquer. Bien des gens ont pu croire que le résultat des dernières élections avait détruit toutes leurs espérances; il paraîtrait pourtant que les patriciens n'ont fait qu'essayer leurs forces, et qu'ils se trouvent plus puissans qu'ils ne l'avaient cru; aussi n'attribuent-ils leur défaite qu'à la faute qu'ils ont commise de compter sur les bourgeois de la ville qui les ont plantés là, au moment décisif. Il est donc probable qu'aux prochaines élections, ils descendront dans l'arène, plus unis et plus nombreux, et que cette fois ils ne compteront plus sur la bourgeoisie.

Ceci n'est pas une simple conjecture. Les espérances des patriciens percent à travers des déclamations de la *Gazette Universelle* contre les nationaux, elles expliquent l'aversion de ce journal pour toute réforme financière.

Les patriciens ne veulent pas un système financier basé sur l'égalité parce que, dans ce cas, la capitale devrait contribuer aux charges publiques. Ils protestent contre toute réforme, non parce que la ville de Berne possède des cens et des dîmes

qu'elle pourrait perdre; oh! ces Messieurs ont des motifs *plus élevés*: ils sont les partisans du système financier actuel parce qu'il est embrouillé et qu'ils aiment à pêcher en eau trouble, parce que, avec un tel état de choses, on peut mieux *gouverner*, et parce qu'enfin, ils espèrent pouvoir un jour *gouverner* encore. Voilà pourquoi ils disent, dans leur circulaire, après avoir démontré la possibilité d'une crise financière: Dans quelle situation précaire se trouverait alors une administration *future*? — Voilà pourquoi ils sont les adversaires d'une tenue de livre en parties doubles, qui permettrait de contrôler facilement l'état des finances. Voilà pourquoi ils accordent leur protection toute puissante au président actuel du département des finances, car, lorsqu'ils louent sa sage économie, ils ne disent autre chose que ceci: « Monsieur Jenner, continuez à être économe, à conserver les dimes, les cens, le système financier actuel, afin que plus tard, lorque nous ressaisirons les rênes de l'administration, nous trouvions les choses dans l'état où nous les avons laissées, car nous ne saurions gouverner si des taxes réparties d'après le principe de légalité étaient le source unique de nos finances, car, pendant cette série d'*années d'oisiveté*, nous n'avons rien oublié, mais aussi nous n'avons rien appris.

Les patriciens ont peut-être raison de compter sur le président du département des finances; mais ils pourraient bien se tromper lorsqu'ils comptent sur les hommes de Berthoud, car ces hommes sont convaincus, comme nous, de la nécessité d'une réforme financière, ils pensent seulement que le moment n'est pas favorable pour opérer cette réforme. Ils craignent le résultat des intrigues des patriciens, tandis que

nous pensons que ces intrigues sont moins à craindre pour le présent que pour l'avenir.

L'article de la *Gazette Universelle* nous apprend aussi ce que la peuple Bernois doit attendre de ces hommes qui se disent innocens et inoffensifs, si jamais les circostances les ramenaient au pouvoir. Écrire sur l'abolition des dîmes, sur la solution de la question des fiefs des bois, sur une manière plus convenable de rétribuer le clergé, ce serait, à leurs avis, se rendre coupable de délits de presse qui devraient être envisagés et punis comme provocation à la révolte. Nous serions bien avancés. Nous faisons un appel au bon sens du peuple et nous lui demandons s'il peut regretter de pareils despotes.

En attendant que les patriciens remontent au pouvoir, usons de notre droit, écrivons toute notre pensée sur des sujets aussi importans, et ne cessons d'écrire que lorsque l'aristocratie aura établi un gouvernement des *capacités*, et donné aux villes un droit électoral plus large et aux villages un système d'élections directes.

A tous les radotages de la *Gazette* sur les projets révolutionnaires du parti national, sur l'abolition des lettres de rente, etc....., niaiseries par lesquelles elle espère ameuter contre nous le gouvernement et les propriétaires, nous n'opposerons que le silence du mépris. En traçant les lignes qu'on vient de lire nous avons voulu seulement prouver à la *Gazette* et au parti qu'elle représente, que nous connaissons les projets de l'aristocratie.

## IX.

## UN RAPPROCHEMENT.

Quelques paroles sérieuses à vous, confédérés!

De tout temps la diplomatie a été un malheur pour la Confédération, partout où l'aristocratie ou le clergé ont été aux prises avec le peuple, partout où il s'est agi d'opposer la force ou l'intrigue au progrès de la liberté, à la diffusion des lumières, ces deux castes, ennemies jurées des peuples, ont pu compter sur l'appui de la diplomatie, qui semble n'avoir en Suisse d'autre mission que d'espionner, d'embrouiller les questions et de poser des barrières au progrès. Là, où les intrigues du clergé et les menées de l'aristocratie sont impuissantes, la diplomatie intervient avec son cortège de roueries, et cette triple alliance trame les fils dont elle enlace la Confédération. Le clergé et l'aristocratie ne veulent, pas plus que la diplomatie, que la Suisse devienne une nation forte et unie, ralliée sous le drapeau de la liberté et du progrès. Voilà le mot de ce pacte impie signé par la trinité absolutiste; voilà la route par laquelle cette trinité veut parvenir à son but; en présence de cet ennemi, que devons-nous faire, nous confédérés?

N'abordons pas les généralités et ne nous occupons que d'un fait, la question de la conférence de Baden.

Eh bien! nous n'hésitons pas à dire que tout ce qui s'est fait dans l'Évêché, ce qui s'y passe aujourd'hui, ce qui s'y passera encore est l'œuvre de cette triple alliance, du clergé, de l'aristocratie et de la diplomatie. S'il n'eut pas été certain d'être secouru pas ses alliés naturels, le clergé n'eut pas prodigué les menaces, les provocations.

Les bruits concernant les insinuations que la diplomatie s'est, dit-on, permise, subsistent toujours, et si la nouvelle des notes formelles et écrites a été démentie, nous savons que les diplomates, lorsqu'ils ne croient pas devoir écrire, savent parler.

Dans son numéro encadré de noir (27 février 1836), l'*Ami de la Justice* a dit qu'il en appellerait à la diète et ensuite ailleurs, car la diète n'est pour le clergé qu'un tribunal de première instance, après lequel il reste plusieurs juridictions à parcourir. Or, la diète est la suprême autorité fédérale, l'*Ami de la Justice* en invoque d'autres, où sont-elles? On ne peut les chercher dans la Confédération, il faut les trouver au dehors. L'*Ami de la Justice* déclare positivement qu'il provoquera l'intervention des puissances étrangères. Le clergé est donc le premier membre de cette triple alliance. Où trouverons-nous le second membre? Lisons la *Gazette Universelle Suisse*, qui fraternise avec l'*Ami de la Justice*, et parle à peu près sur le même ton, et nous trouverons dans cet organe de l'aristocratie le second membre de cette alliance. Lisez ensuite l'article *Zurich*, dans le n.° 69 de la *Gazette d'Augsbourg* (9 mars 1836) et vous y trouverez la pensée du troisième membre de cette triple alliance, de la diplomatie. Cet article, écrit avec une perfidie remarquable, tronquant et dénaturant les faits, parle de *conséquences imprévues*,

qui pourraient se rattacher à l'adoption des articles de Baden par le grand-conseil de Berne. Cette feuille ajoute: « que de nouvelles difficultés diplomatiques ne manqueraient pas de s'élever, si la partie catholique de l'Évéché insistait auprès de la diète sur le maintien des conditions qui ont été faites pour son incorporation au canton de Berne, et que la diète devrait obéir aux puissances signataires du traité de Vienne. Parmi ces conditions l'auteur comprend le maintien de la religion catholique dans son *statu quo*, mais, d'accord avec l'*Ami de la Justice*, il prétend faussement que ce *statu quo* est déterminé par le concile de Trente, tandis qu'il doit avoir pour base la législation française, qui est en harmonie avec les articles de Baden. L'auteur de l'article va même jusqu'à dire que les gouvernemens de France, d'Autriche et de Sardaigne ont promis au pape d'intercéder en faveur du maintien de cette condition.

Nous avons intitulé cet article: *Un rapprochement*; vous comprendrez, confédérés, quelle est notre pensée, et vous partagerez l'opinion que nous venons d'exprimer relativement à l'adoption des articles de Baden.

Nous aimons à reconnaître les devoirs que le droit public nous impose envers l'étranger, nous ne voulons pas que la Suisse devienne le foyer d'hostilités dirigées contre nos voisins; mais aussi nous ne devons pas souffrir que la diplomatie, qui nous a inondés de notes, parce que quelques ouvriers allemands avaient exprimé des sentimens républicains, et qui a profité de cette occasion pour prendre contre la république les mesures les plus offensantes, nous ne devons pas souffrir que cette diplomatie, complice des intrigues qui troublent notre

repos, intervienne dans nos affaires intérieures. Nous voulons être et rester maîtres chez nous. Nous demandons que, surtout en ce moment, on surveille les menées de la diplomatie, et qu'à la première occasion, on lui parle avec cette énergie qui doit distinguer un peuple libre.

Quant aux menaces que nous jette la *Gazette d'Augsbourg*, nous les repoussons avec indignation et nous croyons que les gouvernemens de France, d'Autriche et de Sardaigne y regarderont à deux fois avant de se mêler d'une affaire sur laquelle, s'ils ont égard au droit et à l'impartialité, ils doivent porter un jugement semblable à celui qui a été porté par le grand-conseil de Berne.

Rappelons-nous pourtant l'occupation de Cracovie par des troupes autrichiennes, prussiennes et russes. Cette occupation n'a-t-elle pas eu lieu au mépris des traités de Vienne, dans lesquels il est dit formellement: « Les cours de Russie, d'Autriche et de Prusse s'engagent à respecter et à défendre, dans tous les temps, la neutralité de la ville libre de Cracovie et de son territoire. *Aucune force armée n'y pourra entrer sous quelque prétexte que ce soit ?* »

La sainteté des traités a été violée, le pacte qui assurait l'indépendance de Cracovie a été lacéré: la diplomatie qui vient de se parjurer n'hésitera pas, lorsqu'elle croira le moment favorable, à violer le pacte fédéral qu'elle nous a octroyé.

Confédérés, pensons à Cracovie et tenons-nous sur nos gardes. Armons-nous de prudence, de courage et de persévérance et nous trouverons notre force dans notre bon droit.

---

## X.

## LES AMBASSADEURS A BERNE.

Ils se sont de nouveau abattus sur notre Suisse, après avoir concerté et réuni leur vol, comme ces voyageurs ailés dont l'apparition dans nos contrées est toujours le signal d'un grand changement de température. — Des querelles de cour les avaient divisés, ils avaient essayé de jouer au plus fin, mais ils se sont aperçus, que c'était jouer à qui gagne perd: ils ont réuni leur enjeu et ils se sont associés pour gagner autant de points contre notre liberté que la lâcheté de nos gouvernans et la coupable indifférence du peuple auront la sottise d'en perdre. — Toutefois, ne croyez pas qu'ils jouent franc jeu; ils se serviront d'abord de cartes préparées, ils vous jetteront de la poudre aux yeux et leur escamotage gardera quelque temps le masque de la loyauté et du désintéressement; mais, lorsqu'ils vous auront vus dupes, soumises et confiantes, leur orgueil s'en prévaudra et ils ne s'amuseront plus à vous tricher: ils exigeront que vous vous laissiez perdre, et ils vous prouveront que cette obséquiosité est dans l'intérêt de votre indépendance, que ce que vous perdrez en dignité et en honneur vous fructifiera en avantages matériels; ils iront jusqu'à vous dire que

votre soumission sera comme le grain semé par le bon serviteur de l'Évangile. — Ainsi ils achèveront l'ouvrage de l'astuce avec l'insolente dérision !

O patriotes ! ayez donc courage dans les principes qui sont votre véritable force ; — notre époque est celle du doute et de l'hésitation ; soyez meilleurs que votre temps ; donnez une fois raison aux grandes leçons de votre histoire. — Il vous faut une attitude franche et décidée, car du doute à la négation de votre rôle il n'y a point de distance. Si vous vous laissez prendre à des grossières amorces, si vous ne surveillez pas attentivement la marche pusillanime de vos pouvoirs cantonaux, si vous n'insufflez pas un peu de vie dans l'âme quasi éteinte du Vorort, si la solennité patriotique du prochain tir fédéral n'éveille pas d'autres sentimens que ceux d'une impuissante fraternité, si le mot sacré d'indépendance n'a d'autre écho que celui de la salle des festins, et si la voix de la liberté ne retentit pas au delà de la tribune aux harangues, si vous tous, citoyens devoués aux saintes idées de liberté et d'égalité, vous qui avez fait vos preuves, vous vous endormez aussi du sommeil de l'indifférence publique : si pour redresser tous ces conseillers qui se courbent vous ne prenez pas des résolutions aussi sages qu'énergiques, nous vous le prédisons avec douleur, les exorbitantes prétentions des puissances n'auront plus de bornes. Nous sommes au milieu de l'Europe une dangereuse anomalie politique. Nos libertés sont un autel dont l'encens suffoque les rois — leurs ambassadeurs feront en sorte, qu'elles ne soient plus qu'un vain simulacre. La conformité de leurs haines et de leurs craintes a fait leur union : conformité admirable entre les gens de bien, affreuse

entre les oppresseurs de l'humanité. Voyez-les à l'œuvre tous ces gouvernemens d'exception! leur grande affaire n'est-elle pas de former une assurance mutuelle contre l'esprit du siècle? Et ne dirait-on pas qu'ils ont obtenu de Dieu de régler la marche du monde moral et de lui commander le pas? Quand un événement quelconque amène un progrès, et que ce progrès est le principe d'améliorations nouvelles, ils s'écrient: *on n'ira pas plus loin,* et lorsqu'ils n'osent pas employer la force, dernière raison des monarques, ils confient à la ruse l'accomplissement de ce que la violence compromettrait. De ces vérités là l'histoire de tous temps en dépose, et nos événemens depuis 1830 en sont la déplorable confirmation. Rappelons-nous 1833, l'audacieuse révolte de l'incorrigible faction de 1814 et l'admirable élan du peuple suisse. Il était glorieux et resplendissant le soleil d'août! Qui s'est montré jaloux de son éclat? la diplomatie, toujours la diplomatie! N'est-ce pas son mauvais génie, qui nous a nié les conséquences de la victoire? n'a-t-elle pas tendu une main secourable aux vaincus? et n'est-ce pas à l'ambassadeur de France que la diète de Zurich doit le scandale de ce baiser de paix offert aux députés de Sarnen! hypocrite parodie de la vertu! Rappelons-nous la dernière échauffourée de Porrentruy, où l'œil le moins exercé n'a pas de peine à découvrir le fil diplomatique. Ne perdons pas de vue la malheureuse affaire Wahl, la manière dont elle a été engagée et traitée par le cabinet français, et la conduite faible et incertaine du Vorort. — Il serait bien temps que toutes ces leçons nous servissent à quelque chose.

Patriotes! serrez vos rangs, et marchez au grand jour! Pour être réveillés de leur profonde indiffé-

rence, les esprits ont besoin d'une grande manifestation populaire qui en impose aux gouvernemens cantonaux hostiles, et fortifie ceux qui ne sont que faibles. Les magistrats de nos petites républiques ont besoin de prendre confiance dans la confiance des bons citoyens. C'est donc à tous les sincères amis de la patrie à profiter des grandes réunions fédérales pour se retremper dans une ardente et commune foi aux destinées du seul peuple libre qui soit debout en Europe, car c'est par l'énergie de leurs résolutions, par la puissance de leurs volontés réunies que le peuple suisse sortira de sa léthargie pour défendre de pied ferme, avec calme et sans jactance, le champ fertile où fructifient ses jeunes libertés.

Il faut que tous les citoyens demeurent bien convaincus que les transactions des peuples avec les rois tournent toujours contre leur indépendance: que pour être durable, la liberté doit être soigneusement préservée de tout alliage impur. Oui, pour être respectés, les peuples doivent vouloir tout ce qui leur est dû, le vouloir fermement et toujours, et ne jamais abandonner, à quelque prix que ce soit, une ligne du précieux terrain qu'ils ont conquis à l'égalité. Car, les nations qui jouissent de leur souveraineté, doivent autant dans leur intérêt que pour obéir à la loi de la fraternité humaine, veiller à un patrimoine qui appartient à tous les membres de la grande famille. Oui, les institutions démocratiques sont un exemple fécond qui profite à ceux qui le donnent comme à ceux que le reçoivent. — Oui, la liberté est une phrase sacrée dont le feu doit être religieusement entretenu par ceux qui l'ont une fois allumé.

Nous nous résumerons en propositions claires et nettes. L'intervention de la diplomatie dans nos affaires les a toujours compromises. — Cette vérité est populaire; — à quoi a-t-elle servi? — La réunion des ambassadeurs à Berne et l'harmonie qui règne entre eux nous paraissent de fâcheux augure. Les scènes de brutale proscription recommencent. La police de Soleure vient de faire une campagne sous les ordres de la diplomatie, et d'accomplir contre d'illustres proscrits un acte de violence que, ni le devoir ni le danger ne commandaient; notre indépendance est de nouveau entamée, — on renoue la chaîne des faiblesses gouvernementales aux honteux mémorandum des années précédentes, et le moment n'est peut-être pas éloigné où on la reliera aux exécrables *conclusa* de 1823. — L'ambassadeur français sert d'intermédiaire au touchant accord qui s'établit entre les diplomates, — et il faudrait être pas trop naïf pour croire à cette sympathie de la royauté de Juillet, dont nos politiques à microscope se sont si longtemps leurrés, alors qu'elle entre chaque jour d'une manière plus intime dans la vieille association des rois, et qu'elle fait promener ses jeunes princes autour des trônes absolus. — Tout fait présager de la part des rois une tentative hostile contre nos libertés; nos cantons sont parcourus dans tous les sens par certains personnages à figures sinistres, que nous voyons régulièrement apparaître à la veille de quelque coupable machination. — Nous croyons la situation grave, mais nous pensons que l'orage peut être écarté; — nous avons indiqué le mal et le remède; nous avons écrit suivant notre conscience; c'est aux patriotes à juger de leur côté ce qui n'est que le résultat de notre plus intime conviction.

## XI.

# QUE NOUS VEUT-ON ?

## OU LA GRANDE RESTAURATION EUROPÉENNE.

### I.

Que nous veut-on ? entendons-nous dire à chaque jour et à chaque heure avec une sorte d'anxiété et de peur : comme si la réponse n'était pas claire comme le jour. Un seul regard jeté sur la Pologne anéantie, sur les événemens de l'Allemagne et de l'Italie, sur l'occupation armée de la république de Cracovie, sur ce qui s'est passé chez nous, sur ce qui s'y passe maintenant, et la question est résolue dans toute son étendue, dans tout son contenu.

Lorsque la plus grande partie des cantons s'occupait encore de réformes cantonales, et qu'en s'en occupant elle oubliait la réforme du pacte, la diplomatie nous laissait en repos achever notre œuvre, quelqu'ombrage que lui portât la vue de nos efforts, car alors les princes n'étaient point encore revenus de leur frayeur que le ronflement des canons de Juillet leur avait causée, ils tremblaient sur leurs trônes devant leurs propres peuples, et la France réveillée avait pris une attitude, sinon menaçante, au moins

douteuse. Mais dès que le boulevard de la liberté européenne eût été détruit, après plusieurs batailles sanglantes, et non sans la trahison d'un Ramorino, que la Pologne eût été dépouillée de son reste de liberté, — de sa constitution garantie par la Sainte-Alliance (?!); lorsque la question hollando-belge eût été résolue dans ses principaux points, et qu'une Diète germanique eût étouffé en Allemagne l'esprit naissant de liberté, — écrasé la constitution de la Confédération constitutionnelle; qu'en Italie et en Allemagne les prisons se furent remplies de malheureuses victimes; alors la grande bête de la restauration européenne parut aux frontières de notre belle patrie, sema des fermens de discorde parmi nous, institua une conférence de Sarnen, dirigea une expédition de Savoie, en remit la conduite à un Ramorino et exigea de la Suisse satisfaction et des garanties pour l'avenir!

On céda et l'on engagea l'honneur national; on satisfit pour le moment les exigences de l'étranger par le système de concessions de Hirzel, par le mémorandum connu, et, ô fatale cécité, on se crut en sûreté pour toujours et l'on s'applaudit hautement de sa sagesse. Mais le trône civique n'était point encore affermi, un Rumigny demeurait encore au *Stift*, à Berne. On se fiait à lui, parce qu'il devait avoir rendu des services aux réformes cantonales; on croyait que c'était par amour pour nous qu'il avait agi, tandis que ce procédé masquait le plus honteux propre-intérêt. On se servit de la Pologne, de l'Allemagne, de la Belgique et de la Suisse comme de paratonnerres pour affermir, à leur abri et en toute sécurité, un trône civique. Mais quand cette fine trame d'un diplomate astucieux eût réussi, les for-

mes républicaines de la Suisse durent paraître à un trone civique d'autant plus dangereuses qu'une tendance de républicanisme se manifestait en France, et se manifestait si fort, qu'il fallut faire couler le sang pour l'arrêter. Alors le rôle de Rumigny était glorieusement terminé; il fallut qu'il partît pour ne point se compromettre, et l'avenu d'un Montebello amena un nouveau système. La politique française jeta le masque, et se montra dès-lors, envers la Suisse, toujours plus dans toute sa nudité. Bombelles fit sa paix avec Montebello, la grêle de notes discontinua, car ce dernier donna des ordres de vive voix, comme un seigneur commande à son serviteur. Puis vint le malheureux tripôt juif des frères Wahl, la proscription des citoyens de Bâle-Campagne de la France, et l'interdiction contre ce canton qui, abandonné de ses co-états, céda dans une séance secrète, renonça au plus sacré des droits d'une nation, au droit d'asile, pour pouvoir, au moins comme il l'espérait, nouer des négociations avantageuses sous le rapport *matériel*.

Et qui n'apercevrait pas sans peine le fil diplomatique dans les troubles de l'Argovie et dans les événemens de Porrentruy? Ne s'agissait-il pas de former du Jura catholique, sous l'égide de la diplomatie, un canton qui lui fût entièrement dévoué? Les papiers qu'on a trouvés sur Bellet ne parlent-ils pas assez éloquemment? Non, il fallait que le grand-conseil de la république de Berne, sur le commandement d'un Montebello, révoquât sa décision concernant les articles de Baden, si ce n'est tout-à-fait quant aux formes, au moins pour ce qui regarde le fond de la chose et le résultat. Et cela s'accomplissait pendant qu'à Lausanne, ô anomalité! on

s'applaudissait de la liberté et de l'indepéndance de la Suisse, dans de beaux discours et toasts! —

Et cela ne serait pas une atteinte portée à notre liberté et à notre indépendance? Il faut encore que nous rendions grâce, à genoux, au diplomate qui a su conduire les choses à ce point? On veut nous persuader qu'on a de bonnes intentions envers nous? — Nous ne demeurons point à Berne, l'atmosphère qui y règne ne nous a point empoisonnés: nous sommes même trop éloignés du tas de sable pour qu'on nous en puisse jeter la poudre aux yeux.

Ferons-nous encore mention de la malheureuse affaire des réfugiés, dans laquelle figure également un juif qui s'appropriait le nom de baron de Eib, qui quitta sa patrie pour cause de dettes, et qui se plaça, en Suisse, à la tête d'une société, et qui répandit l'or à pleines mains, pour faire quantité de malheureux. Peut-on y méconnaître la main de la diplomatie? — Non jamais! — Néanmoins on traite ces hommes séduits avec une dureté qui confine à la barbarie, pour satisfaire à la diplomatie. Non content de ne pas excepter de la persécution ceux des réfugiés qui sont restés étrangers à la politique, on a fait de cette chose une affaire fédérale, on l'a centralisée, privant ainsi chaque canton du droit d'examiner lui-même si un réfugié s'est rendu ou non indigne du droit d'asile; et le conseil exécutif de la république de Berne s'est soumis à cette centralisation, tandis qu'antérieurement le grand-conseil avait solennellement refusé acquiescer à un semblable decret de la Diète du 22 juillet 1834.

D'après quels ordres, enfin, des espions allemands et des gendarmes français traversent le pays dans tous les sens, pour sonder les intentions de la Suisse

et sous prétexte qu'ils vont à la découverte des proscrits, y jouent le rôle le plus infâme; c'est ce qu'il n'est pas difficile de deviner. Ne sont-ils pas accrédités auprès de leurs ambassadeurs, et n'ont ils pas deux ou trois jolies instructions par écrit? Qu'on le nie si on le peut et si on l'ose!

Bien plus, on place des Suisses, des citoyens du canton sous la surveillance de la police, on fait garder leur habitation par des gendarmes, qui poussent si loin leur obséquiosité, que les garçons les persiflent dans les rues. On ordonne à ces gendarmes de faire attention à chaque parole libérale, et pourquoi cela? Tout dans le but d'achever la grande œuvre de la *restauration européenne* en Suisse, comme cela s'est fait en Pologne, en Allemagne, à Cracovie: pour donner une couronne meurtrière à notre liberté. — Voilà précisément et rien autre, ni plus ni moins, *ce qu'on nous veut.*

II.

Ce qui est arrivé à l'Allemagne, à la Pologne, à la république de Cracovie, nous est aussi réservé. En effet, devrions-nous nous attendre à être traités par la justice des cabinets européens avec plus de ménagement que leurs propres peuples? A leurs yeux, n'avons-nous pas, à bien plus forte raison, mérité la verge de correction; nous qui sommes allés si loin avec notre petite révolution? Non, nous avons dû commencer par renoncer à nos droits de peuple indépendant, ainsi qu'au droit sacré d'asile; et à peine eûmes-nous souscrits à ces conditions que nous eûmes l'intervention directe dans nos affaires inté-

rieures, parce que, par là, nous avons ouvert la porte et applani la route à la restauration, pour venir anéantir l'œuvre de réforme de nos constitutions cantonales que nous avons lâchement abandonnée avant que le travail fût complet. — Voilà ce qu'on nous veut, une bagatelle! Et nous devrions-nous taire, nous reposer sur un oreiller de sécurité, et attendre impassiblement les choses qui doivent s'accomplir? Nous devrions, comme certains magistrats haut placés, cacher au peuple le danger qui le menace? à ce bon peuple qui fut toujours prêt, et qui est prêt à chaque heure à le repousser à coups de carabine? Nous devrions-nous faire un crime de parler de dangers, quand les preuves sont si évidentes? Qu'on ne se fasse pas illusion! le premier et le second pas rétrogrades sont faits; ils nous en ferons faire successivement un troisième, un quatrième, une longue série, jusqu'à ce qu'il n'y en ait plus à faire. On épargnera aussi peu nos libertés et nos droits, nos constitutions, qu'on a épargné ceux des autres pays et peuples européens. Car les gens avec lesquelles nous avons affaire ne se contentent pas du petit doigt; ils s'emparent sur le champ de toute la main. Nous n'avons rien de bon à attendre de la justice actuelle des cabinets et de la diplomatie européenne qui, s'appuyant sur le droit des baïonnettes, s'arrogent indiscrètement le droit de disposer du sort des peuples d'après le bon plaisir et les intérêts de chaque souverain en particulier: il résulte même évidemment de ce que nous avons sous le yeux que les armes seules des citoyens peuvent garantir le patrie de maux qui l'obsèdent, et qu'à la fin il n'y aura de juge compétent dans les événemens qui regardent nos droits que la Suisse armée.

Plusieurs, il est vrai, disent que l'expulsion des proscrits et des ouvriers n'est point l'œuvre de la diplomatie, mais uniquement celle des gouvernemens, qui veulent maintenir la tranquillité et l'ordre. On dit également que l'exigence du roi des Français, concernant les articles de la conférence de Baden, est en elle-même innocente, et que le moyen que nous avons adopté, à cet égard, nous a épargné une grele de notes. Mais nous demandons à ceux qui tiennent ce langage: Qui donc était à la tête des proscrits et des ouvriers? N'était-ce pas la diplomatie, au moyen d'un coquin qui se nommait *baron de Eib*? N'est-il pas prouvé par les actes du procès que, sous ce nom, il avait un passe-port du ministère autrichien? N'est-il pas prouvé, par les actes, que *lui-même* proposa aux proscrits et aux ouvriers de faire une invasion en Allemagne, proposition qu'ils envisagèrent comme une absurdité et qu'ils rejetèrent? Cette *canaille* n'a-t-elle pas promis de fournir l'argent nécessaire à une telle expédition? Bien certainement, et nous l'avons appris ces jours d'une source indubitable. — Il y a plus, ce juif, porteur d'un passe-port autrichien sous un faux nom, sut tellement abuser M.r Schüler, qu'il était sur le point d'acheter l'imprimerie de Bienne pour le compte de cet espion autrichien. Ce fut l'influence d'une heureuse étoile qui inspira aux propriétaires la bonne idée de la lui refuser. Et sait-on ce qu'il en voulait faire? N'était-ce pas pour avoir d'abord un prétexte d'anéantir en Suisse la liberté de la presse? Une certaine personne haut placée, qui est du nombre de nos abonnés, pourrait nous donner des détails encore plus circonstanciés, et nous lui en serions obligés; car, comme elle le voit, nous tenons à rendre cette affaire publique.

Mais après que, par un heureux hasard, peut-être aussi par l'espèce de présentiment qu'en eurent quelques braves citoyens, le coup de mort qu'on voulait si perfidement porter à la liberté de la presse suisse a été déjoué, on a recours à d'autres moyens infâmes, pour engager le gouvernement, par le moyen d'une pernicieuse logique basée sur le mensonge, à anéantir notre feuille. On veut le forcer de donner à la presse le premier coup, persuadé qu'on est, que le premier coup d'état entraînera un second et un troisième à sa suite, et quelques fonctionnaires subalternes à courte vue, quelques feuilles qui haïssent la concurrence, déploient toutes leurs forces pour pousser le gouvernement dans ce piège.

Quant à l'exigence de l'ambassadeur français, pour savoir jusqu'à quel point elle était de nature pacifique, il ne s'agit que de réfléchir que, d'après sa propre déclaration, il parlait au nom de l'Europe, et qu'il appuyait sa prétention de la menace de faire occuper l'Évêché par des troupes françaises, dans l'espace de 15 jours. On s'en pourra convaincre encore par les écrits qu'on a trouvé sur Bellet, et par la circonstance que, dans ces derniers temps, plusieurs Français se sont informés, dans l'Évêché et à Bienne, de ce qu'on dirait d'une réunion à la France. Et néanmoins il y a encore des magistrats qui osent nous soutenir que Montebello agit sincèrement à notre égard.

A quoi en attribuer la cause? Pourquoi ose-t-on élever des prétentions qui menacent et lèsent également notre honneur national et l'indépendance de notre état souverain? Cette cause a sa source premièrement, comme nous l'avons déjà dit, dans une confiance aveugle et imprudente dans le gouverne-

ment français qui, indépendamment des marques d'amitiés qu'il nous donne, remplit notre pays d'espions, se met sur un véritable pied de guerre avec Bâle-Campagne et qui nous menace d'une occupation militaire, etc. Comment, nous républicains, nous aurions la simplicité de croire qu'un gouvernement qui a limité, dans son propre pays, le droit d'association et la liberté de la presse, nous aidera à protéger nos constitutions républicaines, lui qui accueille tous les moyens de réduire la presse au silence que Metternich lui suggère; lui, qui fait mitrailler dans les rues ses propres républicains; lui, qui les fait poursuivre jusque sur notre territoire, et qui, lors qu'il parvient à les faire arrêter, les fait déporter? Certes, se jeter entre les bras d'un tel gouvernement, c'est renoncer à tous les principes républicains. Il n'y a d'ailleurs rien de plus pernicieux que de faire espérer à un peuple obsédé de toutes parts des secours étrangers, espérance qui paralyse l'énergie, qui empêche de ne chercher des ressources que dans son propre courage et sa propre force, et qui a déjà été la cause de la ruine de plus d'un état libre. Il y a une vérité historique que nous autres Suisses ne devrions jamais oublier, savoir: « *que chaque peuple faible qui se met sous la protection d'un plus fort, en devient un peu plus tôt ou un peu plus tard l'esclave.* » Nous sommes au bord de ce précipice.

Les prétentions insolentes de l'étranger reposent, secondement, su ce système de *mystères* qui, malheureusement, s'accrédite de plus en plus chez nous, et qui va si loin qu'apparemment nous n'apprendrons que par la *Gazette universelle d'Augsbourg*, les détails de la décision du grand-conseil, du 2 juillet. A l'égard de ce que le grand-conseil de Bâle-Cam-

pagne a gagné par sa séance secrète, les journaux nous en donnent les nouvelles les plus révoltantes. Ce que celui de Berne y gagnera, le temps nous l'apprendra. De deux choses l'une: ou le peuple apprend néanmoins ces mystères plus tard; et, dans ce cas, il ne voit que l'intention de l'avoir voulu tromper, supposition funeste, qui, comme l'histoire le prouve, peut souvent porter l'exaspération au plus haut point et la rendre inexorable. De là vient que ces mystères ont souvent fait suspecter les gouvernans et leurs mesures, mais qu'ils ne leur ont jamais valu la faveur de l'opinion publique, et qu'ils ne la leur vaudront pas non plus chez nous. Ou ces mystères deviennent dangereux, surtout dans une république, par la raison qu'ils dérobent les affaires publiques à la connaissance des citoyens, et qu'ils les plongent dans cet indifférentisme et cette léthargie qui ont déjà causé la ruine de tant d'États, et qui nous ont maintes fois ravi la gloire et l'honneur de nos ancêtres. Il n'est pas rare d'entendre des hommes versés dans la politique tenir ce propos: « *si seulement les gens ne s'inquiétaient pas des choses qui ne les regardent pas.* » Et ces hommes ont prêté serment à la constitution, à la souveraineté du peuple! Qu'y a-t-il donc dans la société humaine, qu'y a-t-il dans une république qui ne soit de l'intérêt de tous? — Quand des intérêts communs doivent être discutés, ils ne doivent être que *publiquement*. Là seulement où les intérêts se croisent, où les premiers magistrats de l'État ont d'autres intérêts que le peuple, là seulement, disons-nous, chacun demandera et pourra demander des discussions secrètes. Si cela était le cas à l'égard des articles de la conférence de Baden, alors il serait bien temps de placer des hommes à la tête des af-

faires qui n'eussent pas des intérêts séparés de ceux du peuple, mais des intérêts communs avec lui. Ne nous le dissimulons pas, nous sommes à la veille d'événemens importans pour la Suisse: le combat peut devenir inévitable, et il le deviendra. C'est pourquoi point de mystères, afin que chacun sache, quand l'heure sonnera, pourquoi il doit combattre: et alors, nous aurons la certitude de la victoire.

L'arrogance de l'étranger se fonde troisièmement sur notre défiance en nos propres forces, en la force du peuple suisse. — « *Que faire, nous sommes les plus faibles, il faut que nous cédions.* » tel est le proverbe désolant que profèrent les mêmes hommes versés dans la politique, que nous avons déjà indiqués. Ne se sentant point de force, ils n'en supposent point aux autres; ils ont appris dans l'histoire, il est vrai, que le succès des combats dépend moins du nombre que de l'esprit qui anime les masses, mais n'importe: ils croient que le droit n'a par lui-même aucune force, et ils rejettent le précepte du Christ: « la vérité affranchit. » — Le plus grand malheur qui puisse arriver à un État en danger, c'est de placer des hommes qui professent de tels principes à la tête des affaires: toute garantie des libertés, des droits et de la constitution du peuple s'évanouit alors, parce qu'ils dépendent des caprices de la diplomatie, des intérêts du plus grand voisin; parce que le peuple, démoralisé du haut en bas, ne se fie plus à ses forces. Mais heureusement nous n'en sommes point encore venus à cette extrémité: l'excellente race des Tell vit encore dans la majorité du peuple suisse: elle préfère exposer sa poitrine à tous les orages de la vie, à courber la tête sous les prétentions arrogantes et injustes de la diplomatie.

Plutarque dit : « Les peuple seraient libres, s'ils savaient prononcer à temps opportun ce petit mot, *non*. » Le grand-conseil s'assemblera extraordinairement : il n'est pas encore trop tard, puisse-t-il dire : Non !....

# APPENDICE.

# APPENDICE.

*a*)

## Un mot de la Commission de « la Jeune Suisse. »

Nous avons dit dans notre prospectus que nous serions au-dessus des personnes de toute la hauteur des principes : fidèles à cette promesse nous ne croyons pas devoir répondre aux perfides insinuations, aux mensonges grossiers, aux misérables accusations qu'un journal a jeté à pleines mains dans ses deux derniers numéros. Nous croirions nous abaisser en répondant ; notre tâche serait pourtant bien facile.

Nous ne reconnaissons à personne, et au journal qui nous attaque moins qu'à tout autre, le droit de nous demander : *quels sont vos rédacteurs?* Connaissons-nous les hommes qui rédigent ce journal, nous en sommes-nous jamais mis en peine?

Les membres de la commission de *La Jeune Suisse* ont décliné leurs noms : à eux la responsabilité morale des articles ; un suisse, un citoyen bernois, signe notre feuille : à lui la responsabilité légale. Nos principes sont connus, nous les développons sans haine et sans crainte ; s'ils sont en harmonie avec les vœux du peuple, le peuple nous écoutera ; forts de son approbation, nous poursuivrons avec persévérance l'accomplissement de notre œuvre *nationale*, et nous n'opposerons désormais aux mensonges et aux calomnies que le silence du plus profond mépris. (Da *La Jeune Suisse*, n. 12 dell' 8 agosto 1835).

*b*)

## Avis.

Le journal *La Jeune Suisse* continuera de paraître dans le prochain semestre. Aucune modification n'y sera apportée, ni

dans la forme, ni dans le fond. Pendant la première année de son existence, ce journal a travaillé de toutes ses forces à répandre les sentimens nationaux et les véritables principes de la liberté, de l'égalité et de l'humanité. La coopération de plusieurs patriotes distingués, ainsi que la sympathie d'un nombre considérable de lecteurs, a soutenue nos efforts, et nous encourage à persévérer dans la voie où nous sommes entrés.

Ces lecteurs qui ont l'intention de continuer à recevoir le journal, sont priés de renouveler leur abonnement à temps, aux bureaux des postes de leur localité. Ceux qui sont encore en retard pour le paiement de l'abonnement du dernier et de l'avant-dernier semestre, sont invités à nous en adresser le montant.

Dans l'avis qui précède ces lignes, nos lecteurs auront vu que les bruits répandus par des gens mal intentionnés à notre égard, que notre journal finirait sa carrière au bout de sa première année, sont dénués de fondement.

Non! jamais n'a été plus nécessaire que dans le moment actuel, de lutter en faveur de la *nationalité suisse*. Jamais les fondateurs du journal n'ont été plus fermement décidés de persévérer dans leurs efforts pour faire triompher les principes de la liberté, de l'égalité et de l'humanité.

Aujourd'hui, où les sentimens nationaux prennent racine dans les masses et commencent à se répandre de plus en plus; aujourd'hui, où de nouveaux obstacles et de nouveaux dangers surgissent à chaque pas; aujourd'hui, où les amis et les ennemis redoublent d'efforts, nous croirions manquer à notre devoir de patriotes, si nous voulions nous retirer de l'arène, avant que le combat fut décidé.

Non, *La Jeune Suisse* ne terminera pas sa carrière, si Dieu le veut, avant que son but ne soit atteint; son but, — *c'est un nouveau pacte fédéral*, créé par une *constituante fédérale nommée dans la proportion de la population*. Alors *La Jeune Suisse* trouvera sur un sol plus fécond une sphère d'activité plus conforme à ses désirs.

Les fondateurs de ce journal n'ont répondu aux attaques de leurs adversaires que lorsqu'il s'agissait de défendre un

*principe*. Ils ont, dans ce cas, observé les règles de la bienséance que l'écrivain doit au public, et que l'homme qui veut être respecté se doit à lui-même. Ils se sont toujours gardés de dégoûter leurs lecteurs par cette polémique triviale dont bon nombre de journaux regorgent, et ils s'en garderont à l'avenir.

Mais au public, et surtout à nos amis, nous devons rendre compte de tout ce que nous faisons dans l'intérêt de la patrie. Nous sommes prêts à le faire à chaque occasion, et nous nous y croirons principalement obligés, quand nous verrons que notre silence est interprété comme un aveu tacite de la véracité de faux bruits répandus et d'attaques injustes.

Dans ce moment nos ennemis réchauffent le vieux mensonge, que notre journal a une origine étrangère, qu'il est dirigé par une influence étrangère et qu'il travaille pour un but étranger.

Or, il n'en est rien. Les fondateurs et les seuls propriétaires de *La Jeune Suisse* sont des citoyens suisses, professant les principes de l'association nationale, dont ils sont membres. Cette association ne s'est pas encore créée un organe à elle; mais eux ils en ont fondé un pour la *nationalité*, ils l'ont fondé à leurs propres frais, et ils l'ont offert comme tribune à tous patriotes qui veulent travailler pour l'idée nationale.

La grande majorité de nos collaborateurs et de nos correspondans sont Suisses, mais si un étranger veut nous confier la publication d'une idée vraie et juste, nos colonnes ne sont pas fermées pour lui. Le *mensonge* seul nous est étranger; la *vérité* est pour nous du pays. Elle devrait être la nourriture intellectuelle de notre peuple.

On a dit que M.r Mazzini était rédacteur de *La Jeune Suisse*. Ce n'est pas vrai. M.r Mazzini n'a été à Bienne, jamais il n'a rédigé *La Jeune Suisse*. Quant à sa *collaboration*, nous nous en faisons honneur. Les principes de Mazzini n'appartiennent ni à un seul peuple, ni à un seul temps. Ils appartiennent à l'humanité et à l'histoire. Un grand nombre de braves Suisses partagent cette opinion. Et c'est précisément pour cela que M.r Mazzini se voit en butte aux persécutions les plus acharnées des ennemis éternels de la vérité et du droit; il y a même des gouvernemens suisses qui n'ont pas honte d'y prêter la main, sous prétexte que Mazzini cherche à troubler le repos de la Suisse, lui, dont l'esprit créateur travaille dans le vaste domaine de la pensée, et qui regarde avec un sourire de pitié

ses *petits* persécuteurs. Que le Seigneur leur pardonne, car ils ne savent ce qu'ils font! Le monde les jugera, comme il a jugé les persecuteurs de l'homme qui, dans le temps, a trouvé un asile sur l'île charmante de notre lac.

M.r Harro Harring, dit-on, lui aussi, redige *La Jeune Suisse*. La vérité est qu'il n'a jamais écrit une ligne pour notre journal. S'il l'eût fait, nous nous serions empressés d'accueillir ses articles, car nous l'avons dit, il n'y a que le mensonge qui nous soit étranger; la vérité, pour nous, est *suisse*.

C'est ainsi que tous les bruits, *qu'une influence étrangère* dirigeait notre journal, tombent dans le néant; ces bruits répandus avec une persevérance infatigable et débités dans le but de faire croire au monde que Bienne était remplie de réfugiés, travaillant tous à *La Jeune Suisse*.

Il n'y a pas plus de véracité dans ce qu'on a dit d'un interrogatoire qu'auraient subi plusieurs personnes attachées à la rédaction, à cause d'une réunion qui aurait eu lieu à Brugg. Cette réunion n'a existé que dans quelques têtes *noires*. Il n'y a qu'un tres-petit nombre de personnes attachées à la rédaction, et parmi eux se trouve un citoyen suisse généralement respecté, qui, à l'avenir, prendra aussi la responsabilité légale du journal. Mais aucun d'eux n'a pu être interrogé à cause d'une réunion à laquelle aucun d'eux n'a assisté.

Ceci soit dit à nos amis et à nos ennemis.

Fidèles aux principes qui nous ont guidés jusqu'ici, nous continuerons nos travaux pour la cause de la nationalité suisse, et pour le principe populaire et républicain. Nous marcherons toujours dans la voie de la vérité, et nous invitons tous les patriotes et particulièrement ceux d'entre eux qui, jusqu'ici, nous ont prêté de leurs talens, à travailler avec nous dans l'intérêt de la *nation suisse*. (Da *La Jeune Suisse*, n. 101 del 15 giugno 1836).

c)

*Bienne, 28 juin.* — Depuis 10 jours, M.r Schüler, professeur au collège de cette ville, est au secret. La permission de prendre de temps en temps l'air, indispensable à sa santé dans le jardin attenant à la maison de ville, et de recevoir, sous la surveil-

lance de la police, la visite de ses parens, lui a été retirée ces derniers jours, par suite d'un ordre arrivé de Berne. Les préventions dont il est l'objet sont : sa prétendue participation à une association secrète d'ouvriers et de réfugiés allemands en Suisse, ainsi qu'à un plan diplomatique d'une invasion en Allemagne ; enfin un projet de proclamation, trouvé sur lui, que nous avons lu d'abord dans l'*Helvétie*, beaucoup mieux instruite de cette affaire que nous, et ensuite dans d'autres journaux, après que le Vorort l'eût communiqué aux États, par une circulaire.

Dans notre article d'aujourd'hui, nous formulons notre opinion sur les poursuites dirigées contre des ouvriers et réfugiés allemands, et sur le bruit absurde d'une expédition en Allemagne ; nous l'émettons sur ce bruit, dont l'origine remonte à la source de tous les troubles de la Suisse, savoir la *diplomatie*, ce qu'on peut voir dans les journaux les mieux instruits. Si les associations secrètes, *comme telles*, étaient défendues, on trouverait un grand nombre d'infracteurs de la loi, parmi les personnes mêmes qui en doivent être les gardiens, et qui sont membres de la société des francs-maçons, etc. Il ne nous serait pas difficile de donner, à ce sujet, des détails très circonstanciés.

Reste encore le projet de proclamation (voir plus bas) qui, si nous osons nous en fier à nos oreilles, a été taxé d'acte de haute trahision par quelques soi-disant républicains. Qu'est-ce qu'il y a donc, dans ce projet, qu'on n'ait pas déjà dit cent fois au sein de la Diète, dans les salles des grands-conseils, dans des réunions populaires, dans les journaux, enfin par toutes les voies de publicité, et en termes encore plus énergiques? Qu'y a-t-il, si non la vérité qui tout le monde connaît ? — Mais s'il y a quelque chose de plus ce projet fixe le jour de la proclamation d'une constituante, il fixe le jour de l'*exécution*.

Voilà le crime, voilà la haute trahison flagrante ! Grand Dieu ! qui oserait penser à l'exécution, avant d'avoir parcouru la voie de l'instruction jusqu'au bout? Il est vrai que la majorité du peuple suisse s'est prononcée pour une constituante ; mais il faut bien convertir la Diète, il faut convertir les Sarniens et l'aristocratie avant de songer à mettre la main à l'œuvre. Quant à notre opinion sur ce point, nous l'avons formulée à Aarberg, et nous la développerons dans un de nos prochains numéros. Pour le moment, nous nous bornerons à faire l'observation que, si l'invitation à proclamer une consti-

tuante est un crime, cela ne peut être vrai qu'a condition qu'elle ait été répandue d'une maniere quelconque. Il faut que ce point soit éclairci ; et dans l'intérêt de M.r Schüler nous desirons autant que le gouvernement peut le desirer dans un autre intéret : nous sommes meme prets a seconder le gouvernement *en invitant toutes les personnes qui auraient la connaissance de cette proclamation, avant l'arrestation de M.r Schüler*, a en prévenir le gouvernement ou le public, par telle voie qu'elles le jugeront convenable. On verra si le mérite d'avoir répandu cette proclamation, ne reste pas au haut *Vorort* tout seul.

Dans l'intérêt de M.r Schüler, nous ne pouvons former de vœu plus ardent que celui de voir cette affaire soumise aux tribunaux. Alors le temps viendra où nous pourrons faire part à nos lecteurs de tous les détails de cette affaire ; alors aussi, nous examinerons les procédés employés envers M.r Schüler, du point de vue constitutionnel et legal. Alors nous serons a même de juger jusqu'à quel point les preventions et les pieces qui ont servi de base à son arrestation, avaient de force et de validité pour qu'on se crût autorisé à priver un citoyen de sa liberté, tandis qu'un Abyber, qui a troublé le repos du pays, les armes à la main, se promène libre et impuni, tandis que les Sarniens occupent sans gêne leurs sièges à la Diete, tandis que les prêtres prêchent librement, du haut de la chaire, le renversement du nouvel ordre des choses, tandis qu'une proclamation *répandue* il y a deux ans, et qui n'etait pas suisse, n'a pas donné lieu à une arrestation, mais seulement à l'expulsion de ses auteurs, preuve qu'elle n'a pas été regardée comme un *crime*.

Nous abandonnons ces réflexions, auxquelles nous devons nous borner dans la situation actuelle de choses, pour nous occuper de la connexion qu'on s'efforce d'établir entre ces événemens et le journal *La Jeune Suisse*.

Quelques personnes ayant été interrogées au sujet de la réunion problématique de Brugg on a dit que c'étaient les rédacteurs de *La Jeune Suisse*.

M.r Mazzini a été arrêté, et on a dit : c'est le rédacteur en chef de *La Jeune Suisse*.

M.r Harro a été arrêté, et sur-le-champ, on l'a fait rédacteur en chef de *La Jeune Suisse*.

M.r Schüler éprouve le même sort, et cela suffit pour qu'on le nomme rédacteur en chef de *La Jeune Suisse*.

Qu'on arrête cent autres personnes, et le public pourra lire dans les journaux les noms de cent autres rédacteurs en chef de *La Jeune Suisse*.

Nous avons déclaré, à plusieurs réprises, que toutes ces assertions étaient contraires à la vérité; mais ceux qui les ont répandues n'y ont eu aucun égard; et par cela même ils se sont imprimé au front le sceau du mensonge.

Que les ennemis de la nationalité se conduisent ainsi à notre égard, cela ne nous étonne pas: ils combattent avec leurs armes accoutumées.

Que le juste-milieu, tourmenté par la peur, fasse preuve de mauvaise foi dans la petite guerre qu'ils nous fait, nous ne lui faisons pas même l'honneur de lui répondre: ses menaces d'écraser notre journal, quand même il faudrait sauter à pieds-joints sur la constitution (*ipsissima verba* d'un homme d'État *libéral*) — nous les comptons tout juste pour ce qu'elles valent. Le juste-milieu n'a pas encore les ailes assez fortes, et nous attendons tranquillement ses attaques contre notre propriété, la constitution à la main et le droit pour nous. Le juste-milieu a, du reste, fait tout son possible, et il s'est convaincu, par la voie la plus courte, que chez nous il n'y a ni crimes, ni criminels, pas même des prétextes pour exhumer le soupçon d'un soupçon d'une tentative en troisième ordre de haute trahison contre la majorité du juste-milieu. — Arrière donc, caméléons politiques, courbez-vous dans les anti-chambres des ambassadeurs, et soyez les dupes des diplomates, tant qu'il vous plaira; le peuple ne veut pas de vous.

Mais que devons-nous dire, en voyant les organes de la presse patriotique chanter sur le même ton, débiter les mêmes mensonges, et les répéter encore, quand nous les avons qualifiés comme ils le méritent et en face du public? Est-ce que, par hasard, ils n'ajouteraient pas foi à ce que nous disons? Mais il y a assez de gens qui s'empresseraient de nous refuter, s'ils pouvaient. Non, il y a autre chose là-dessous. Le désir de se voir débarrassé d'une concurrence désagréable, vit dans la cœur de plus d'un journaliste *patriotique*. On dévance le juge, on condamne M.r Schüler, et alors on le nomme rédacteur de *La Jeune Suisse*. Il ne l'est pas, il ne l'a jamais été, mais cela ne fait rien. « C'est à regret » qu'un tel journal répète sa déclaration, que *La Jeune Suisse* n'est pas l'organe de l'association nationale, comme si jamais nous nous étions donnés pour cela!

Nous, nous ne sommes pas l'organe de l'association nationale : *La Jeune Suisse* est un *journal de nationalité* créé par quelques *membres* de l'association nationale, pour tous les patriotes qui voudront s'en servir en faveur de la cause nationale. L'association, comme on sait, n'a pas encore réussi à se créer un organe ; elle n'a pas encore satisfait à ce besoin urgent : nous souhaitons, avec plus de sincérité qu'un grand nombre de journaux soi-disant patriotiques, que la prochaine tentative de fonder un journal organe de l'association réussisse mieux que les précédentes. Mais pour cela, il faut laisser chez soi les rivalités locales, les intérêts mesquins et il faut que la cause populaire ne soit pas seulement sur les lèvres, mais qu'elle soit gravée dans le cœur ; autrement on n'arrivera encore à rien.

La conduite des journaux patriotiques à notre égard, et nous ne comptons qu'un très-petit nombre d'exceptions honorables, est un signe affligeant du temps.

C'est un signe affligeant moins pour nous que pour la cause que nous défendons, car tout ce que nous désirons, c'est que les faux amis jettent le masque et se déclarent nos ennemis, afin que nous sachions où nous en sommes.

La cause du peuple n'est pas plaidée avec cette dignité qui lui convient, elle ne l'est pas avec cette union qui, seule, peut en hâter le triomphe. C'est ce que nous avons plusieurs fois eu l'occasion de dire, c'est ce que nous sentons aujourd'hui avec une profonde douleur.

L'intérêt personnel et l'égoïsme, voilà les forces motrices de plus d'un représentant du parti populaire. Le peuple sait cela, et il verra de jour en jour plus clairement qu'il faut qu'il s'aide lui-même s'il veut que Dieu lui aide.

Voici le projet de proclamation trouvée dans la poche de M.r Schüler, et dont nous avons parlé plus haut :

Confédérés !

« On a assez longtemps parlé et écrit sur le but suprême de la patrie, sans que jusqu'à ce moment nous ayons avancé d'un pas. Le spectacle pitoyable qu'offre la diète, l'attitude du pays, les humiliations dont nous abreuvent les princes étrangers, la lâcheté et la faiblesse toujours croissantes des gouvernemens, l'oubli des intérêts nationaux, toutes ces causes réu-

nies ont révolté le cœur de plus d'un patriote, et nous appellent depuis longtemps à mettre la main à l'œuvre. Il n'y a que l'énergie de l'action qui puisse donner l'unité à notre chère patrie, et mettre le peuple en possession de ses droits les plus importans et de l'avenir qui lui appartient. Une de ces occasions que nous avons si souvent négligées se présente de nouveau : le grand tir fédéral de Lausanne doit réunir un grand nombre de loyaux amis de la patrie. On y proclamera la constituante fédérale. Telle est la résolution d'un grand nombre de patriotes. C'est au 5 juillet qu'est fixé l'exécution de ce projet. »

— On nous adresse la lettre suivante, avec prière de l'insérer :

*Bienne, le 28 juin 1836.* Monsieur le rédacteur ! Je suis parent et ami de M.r Ernest Schüler, citoyen suisse et professeur au collége de Bienne. Je sais que samedi 19 courant, lors de son arrestation, M.r Schwab, préfet, dans sa perquisition faite au domicile de M.r Schüler, a saisi et mis sous scellé *sans que le prévenu y fut présent*, des papiers parmi lesquels se trouvent plusieurs lettres de famille tout-à-fait étrangères à la politique. Comme je ne connais point le code d'instruction civile ou criminelle de votre canton, je vous serais obligé, M.r le rédacteur, de vouloir bien me dire par la voie de votre estimable journal, si un pareil séquestre de lettres domestiques et privées est autorisé par les lois.

J'ai l'honneur de vous saluer avec une parfaite considération.

B. A.

Voici notre réponse :

L'État et ses fonctionnaires n'ont aucun droit sur des pièces étrangères à l'objet d'une enquête judiciaire, quand il n'y a aucune connexité. Ceci s'applique particulièrement aux lettres de famille.

Les personnes intéressées sont, par conséquent, pleinement fondées en droit de réclamer auprès des fonctionnaires les papiers de cette nature, et de porter plainte au gouvernement, en cas de refus. Toutefois il est nécessaire que le fait soit bien établi.

*Bienne, 28 juin.* — Le gouvernement, non encore satisfait de ce que M.r le préfet d'ici a dû exécuter (voir l'art. de Bienne), en se conformant aux ordres qu'il a reçus, et ne paraissant pas vouloir s'en rapporter à cet employé seul, a envoyé M.r Roschi, préfet de Berne, avec un secrétaire, pour faire de nouvelles enquêtes sur la réunion de quelques ouvriers Allemands, à Brugg. Aujourd'hui de nouvelles perquisitions ont été faites au domicile où deux ouvriers imprimeurs prennent pension. Ensuite d'un interrogatoire qu'ils ont dû subir, ils ont été l'un et l'autre incarcérés, l'un à Nidau, l'autre à Bienne. On a de plus conduit en prison un ouvrier brossier.

Nous aurons soin de tenir nos lecteurs au courant de tout ce qui se passera. (Da *La Jeune Suisse*, n. 105 del 29 giugno 1836).

*b)*

VOIX DE LA PRESSE POPULAIRE FRANÇAISE SUR LES MESURES DU VOROrt CONTRE LES RÉFUGIÉS EN SUISSE.

Nos lecteurs verront par les deux articles suivans, quelle est l'opinion de cette partie de la presse française, qui représente le *peuple*, sur les nouvelles complaisances du Vorort pour les rois. Nous citons ces articles sans y ajouter aucune réflexion.

*National.* — « Les journaux suisses s'occupent toujours de l'affaire des réfugiés français, italiens et allemands, qui a été remise en discussion à l'occasion de l'arrestation de M. M. Mazzini et Harro Harring. L'*Helvétie* annonce aujourd'hui que le directoire fédéral prépare dans le plus grand secret les mesures qui doivent terminer cette affaire, c'est-à-dire amener l'expulsion des réfugiés.

Nous n'examinerons pas quels sont maintenant les principes qui dominent le gouvernement fédéral de la Suisse; il suffit de dire, ce qui est prouvé par les faits, que sa tendance ou sa faiblesse le porte à accorder toutes les mesures intérieures que réclame la Sainte-Alliance. On a vu, il y a trois ans, commencer par l'expulsion des Polonais ce système d'exigences, d'un côté; de concessions, de l'autre. L'expulsion des Polonais ne fut pas consommée sans une violation évidente de l'indé-

pendance du canton de Berne, et déjà nous entendons parler de la nécessité où se voit la Sainte-Alliance d'exiger qu'on mette des bornes au débordement de la presse suisse. La Suisse aura mérité l'asservissement qu'on lui prépare ainsi peu à peu pour n'avoir pas su défendre l'honneur de sa neutralité et de son hospitalité antique, pour avoir laissé souiller son territoire par la police des rois; pour s'être prêtée, par des capitulations honteuses et d'indignes détours, aux passions illibérales qui l'ont fait intervenir dans leurs spéculations.

Jusqu'ici on n'a pas dit un mot, on n'a pas produit une pièce qui établisse les prétendus projets imputés aux réfugiés. Cette allégation est à nos yeux mensonge grossier, pareil à tous ceux qu'on a mis en avant pour éloigner en 1834 des cantons français les malheureux fugitifs de Lyon, auxquels on prêtait chaque jour un nouveau plan d'invasion, soit contre la Savoie, soit contre la France. C'est une double indignité que de faire naître ces mensonges par des moyens de basse police et de les exploiter ensuite pour complaire aux rois de la Sainte-Alliance. Nous ne doutons aucunement que des manœuvres de ce genre ne soient la cause véritable de tout ce qui se prépare en Suisse contre les réfugiés.

La Sainte-Alliance n'oserait tenter contre la Suisse ce qu'elle vient de faire contre Varsovie, ou plutôt elle ne sent pas la nécessité de l'essayer, car la Suisse se soumet à toutes ses volontés. Le but est le même: il s'agit d'éloigner de l'Europe des hommes qui ont acquis, chacun dans sa patrie, l'influence populaire que donnent un dévouement sans condition et un indomptable courage. Quand un homme comme M.r Mazzini, dont le talent et les mœurs honoreraient toute société, se condamne à la proscription, à cette vie cachée, pénible, persécutée, qu'il mène depuis cinq ans, on a raison de croire que son nom n'est pas oublié parmi la jeunesse de son pays, et de vouloir l'en éloigner à jamais.

Le système de compression qu'on est parvenu à imposer avec tant de peine à l'Europe n'est pas si sûr de lui qu'il ne craigne les accidens. Plus son organisation est savamment combinée, plus les hasards qui le menacent sont nombreux et périlleux. Il est donc naturel qu'on veuille débarrasser le continent européen de toutes les têtes élevées par l'intelligence, de tous les cœurs généreux auxquels l'obstination du sort ne peut arracher une lâcheté.

Il vaudrait mieux avouer hautement ce secret motif des intrigues diplomatiques dont la Suisse est le théâtre depuis cinq ans; il vaudrait mieux que la Suisse elle-même déclarât sans pudeur qu'elle adère aux vues, aux haines des rois, que de calomnier, en les persécutant, les hôtes malheureux qu'elle ne se sent pas la force de protéger.

Ce n'est pas, certes, le peuple suisse que nous accusons de ces honteuses complaisances pour les rois: le peuple s'est empressé de répudier toute solidarité avec la police aristocratique, en admettant dans son sein les proscrits qu'on voulait lui arracher.

C'est un procédé noble, tel que la nature généreuse du peuple peut seule l'inspirer. Mais, en Suisse comme ailleurs, la représentation populaire est presque partout un mensonge, et la volonté nationale a besoin, pour s'exprimer et pour régner, d'une rénovation des institutions, à laquelle la raison publique se prépare.»

*Bon-Sens.* — « *Le juste-milieu persécute les patriotes réfugiés en Suisse.* — La diplomatie des Tuileries paie dignement la bienvenue des princes d'Orléans dans les cours de Berlin et de Vienne. Elle s'acharne avec une implacable rigueur contre quelques malheureux proscrits qui croyaient trouver un asile inviolable au sein de la confédération helvétique. Ne pouvant rien directement contre leurs personnes, elle les attaque, par les plus effrontées calomnies, dans leur honneur, le seul bien de l'exilé. Ce nouveau genre de persécution est dirigé principalement contre M.r Mazzini, jeune homme d'un beau talent et d'un noble caractère. On se rappelle le procès du réfugié Gavioli, condamné en 1833 par la Cour d'Assises de l'Aveyron pour un meurtre accompli sur les personnes de deux autres réfugiés que leurs compatriotes soupçonnaient d'espionnage. Des lettres de Berne nous apprennent que l'ambassade française n'a pas honte de s'appuyer sur une prétendue complicité de M.r Mazzini dans cette déplorable affaire pour obtenir son extradition du Vorort. Au dire de l'ambassade, M.r Mazzini est toujours accusé d'avoir signé avec M.r La Cecilia, comme membres principaux d'une nouvelle cour vehmique, l'arrêt de mort dont Gavioli n'aurait été que le docile exécuteur. Or, il suffit de s'en rapporter aux faits judiciaires pour se convaincre de l'infâme fausseté de cette inculpation. Nous lisons dans la *Gazette des Tribunaux* du 8 décembre 1833, à l'ar-

ticle *Cour d'Assises de l'Aveyron* (*Rhodez*), audience du 28 novembre, affaire Gavioli :

Après deux heures de délibération, les jurés ont déclaré Gavioli coupable de meurtre sur la personne d'Emiliani, *sans préméditation*, coupable de meurtre sur la personne de Lazzareschi, aussi *sans préméditation*.... En conséquence, Gavioli a été condamné aux travaux forcés à perpétuité, avec exposition publique.

Voilà donc le tribunal secret mis hors de cause par décision juridique. L'instruction du proces n'ayant fourni aucun indice d'instigation extérieure, le parquet avait renoncé, de lui-même, à cette partie de l'accusation. Et d'ailleurs M.r La Cecilia, l'autre prétendu signataire de la sentence vehmique, vit tranquillement à Tours dans la sécurité d'une innocence que personne ne songe plus à attaquer.

Pourquoi donc le Vorort de Berne se laisse-t-il influencer par ces misérables mensonges de la diplomatie du 7 août? Pourquoi, sourd aux vœux de plusieurs cantons, ne suit-il pas le noble exemple de la commune de Granges qui, à la majorité de 122 voix contre 22, accorde le droit de cité aux précurseurs bannis de la *Jeune Italie*? Comment les Stockmar, les Neuhaus, et d'autres membres respectable du gouvernement, n'osent-ils pas s'élever contre une violation si indigne du droit des gens et de l'indépendance helvétique?

M.r de Montebello, chétif héritier d'une des plus belles illustrations militaires de la république et de l'ème pire, trouvera-t-il les représentans du peuple suisse aussi dociles que la cour des pairs aux suggestions d'une mesquine rancune? Il y a un an à peine, ce grand seigneur de fraîche date traduisait les défenseurs des accusés d'avril à la barre du Luxembourg. La presse populaire, se jouant à regret d'un beau nom, déclara que c'était le coup de pied de l'*âne*.

Aujourd'hui M.r Lannes, qui doit sont titre et sa fortune aux triomphes de la révolution, la persécute lâchement et descend aux plus ignobles mensonges pour chasser de leur dernier asile les généreuses victimes du tyranneau de Modène et du renégat de Turin.

Que le Vorort de Berne cède à ces insolentes exigences, et c'en est fait de l'honneur du peuple suisse, c'en est fait de sa vieille réputation d'hospitalité, et peut-être de son indépendance. Les prétentions de l'étranger deviendront chaque jour

plus tracassiètes, plus impérieuses; les cantons suisses ne seront plus réellement que des communes s'administrant sous le bon plaisir des hautes puissances, mais incapables de se gouverner.

Le condescendance à des volontés oppressives est un mauvais calcul. Que le Vorort y prenne garde: celui qui trahit son hôte n'a bientôt plus de maison à lui. » (Da *La Jeune Suisse*, n. 106 del 2 luglio 1836).

(c)

## Quelques mots en faveur des proscrits.

La réaction qui s'agite autour de nous nous effraie: la peur qu'elle inspire fascine notre intelligence, obscurcit notre raison, émousse ou détruit même les sentimens d'humanité profondément gravés dans nos cœurs. Les délibérations qui se prennent, les opinions qui se manifestent sont toutes empreintes de terreur, et, au milieu de cette perturbation inexplicable, un cri sort de toutes les bouches: sacrifions les proscrits et la patrie est sauvée!

J'ai connu les proscrits, j'ai étudié leurs principes et je les partage: j'ai la conviction que la persécution qu'on organise contre eux est une immense injustice, que loin d'être utile à la patrie suisse, elle en compromet la dignité, et par conséquent il est de mon devoir de supplier les Suisses de ne prononcer qu'après examen, qu'avec connaissance de cause.

Je sais que l'accomplissement de ce devoir présente bien des difficultés: que, pour effacer les préventions déjà nées et malheureusement trop développées, il faudrait pouvoir mériter l'attention du public: que pour relever toutes les erreurs répandues par quelques journaux, accueillies comme des vérités incontestables dans les rapports officiels de quelques-uns de nos premiers magistrats, il faudrait des détails considérables qui seraient fastidieux; mais, si je ne puis surmonter ces difficultés, il est possible, qu'après moi, d'autres soient plus heureux, et qu'un travail plus complet, en démasquant les menées de la diplomatie, vienne porter la conviction là où je n'avais fait naître que le doute: dans tous les cas la voix

amie d'un patriote suisse apprendra à ces hommes infortunés et honorables que la flétrissure qu'on veut leur imprimer a été repoussée.

Le petit nombre des proscrits qui profitaient encore de l'hospitalité suisse appartiennent à des nations diverses. Si pour tous la politique est la cause de l'expatriation, si tous sont des hommes de mérite doués d'une haute instruction, on ne saurait placer sur la même ligne les faits qui les ont jetés sur un sol étranger. Les Polonais et les Italiens ont été vaincus en combattant l'usurpateur étranger; les Français et les Allemands ont été les plus faibles dans les luttes de partis. Pour les Polonais et les Italiens l'espoir d'un meilleur avenir n'est plus que dans une perspective lointaine; chaque jour peut produire un événement heureux pour les Français ou pour les Allemands; pour les uns la patrie est pour ainsi dire perdue, pour les autres il n'y a qu'une séparation momentanée.

L'intérêt qu'inspire le malheur se proportionne à son étendue, à la grandeur de sa cause. Les proscrits polonais et italiens le savaient. Ils ne se sont attribué aucune supériorité sur leurs frères d'infortune par ce que peut-être plus d'affection les accueillait; mais cette différence dans la position devait élever une ligne séparative qui chaque jour est devenue plus marquée. — Une autre cause agissait d'ailleurs dans le même sens. L'espérance presqu'éteinte ne procède pas comme l'espérance pleine de vie; l'une produit la résignation, l'autre jette dans l'action et les entreprises hasardeuses. Les proscrits de quatre nations étaient réunis par l'identité des convictions politiques, par le malheur présent; ils étaient séparés par tout le reste. Tous sont des proscrits; cependant, il est impossible que les faits des uns puissent être imputés aux autres; et, si la pensée de justification par incrimination est bien éloignée de mon esprit, je ne puis taire, qu'à mes yeux, généraliser les faits est une erreur qui conduit à une monstrueuse injustice.

Ces hommes, presque tous estimables, jetés par les événemens sur une terre étrangère, devaient naturellement chercher à se reconnaître. Sans violer les devoirs de l'hospitalité, ils crurent pouvoir former une association commune ayant ses formules. Un Acte de fraternité et la *Jeune Europe* divinrent le lien commun qui ne dissolvait pas le lien particulier à chaque nation. L'Acte de fraternité et les réglemens de la *Jeune Europe* sont joints à cette brochure. Chacun pourra, en lisant

ces documens, s'assurer par lui-même si les auteurs de ces actes, si ceux qui ont donné leur adhésion aux principes qu'ils renferment, méritent les qualifications qu'on leur prodigue.

Quoi qu'il en soit, les quelques proscrits polonais et italiens qui pouvaient vivre en Suisse, y existaient inaperçus; aucune trame politique ne les occupaient; ils ne se mêlaient ni de nos affaires, ni de celles de nos puissans voisins; ils ne jouissaient de la part des autorités suisses que de ce qu'elles ne pouvaient pas leur enlever, l'air et leur asile; ils partageaient le bonheur et la tranquillité acquis à tous les habitans de la Suisse, lorsque le complot ou prétendu complot de quelques réfugiés allemands, pour l'envahissement à main armée du territoire badois, fut découvert. La diplomatie s'empara de ce fait que peut-être elle avait préparé, et alors un anathème général fut lancé contre tous les proscrits indistinctement.

Si un instant de réflexion avait été donné au peuple suisse, son sens droit lui aurait fait comprendre l'absurdité de l'accusation et de l'anathème. Quoi! quelques Allemands, dont le plus grand nombre ne sont pas proscrits, dénués de toutes ressources, rêvent la conquête d'un des États de la puissante confédération d'Allemagne, et cette entreprise sera sérieusement imputée aux proscrits en masse. . . . Si cela est, ô mes compatriotes! revenez du jugement porté contre les proscrits, ne dites pas qu'ils sont des agitateurs, des perturbateurs, qu'ils ont violé l'hospitalité; ne les condamnez pas à aller porter dans d'autres pays une existence que vous aurez honteusement flétrie, car devant Dieu et devant les générations futures ce jugement est inique; mais dites que ces infortunés sont atteints d'aliénation mentale, que le malheur a détruit leur raison, et alors remplissez les nouveaux devoirs qui naissent pour la nation suisse de ce nouvel état de choses. Ce ne sont pas des coupables qu'il faut punir, ce sont des insensés auxquels vous devez protection. Mais je rejette cette hypothèse. Les proscrits ont toute leur raison, jouissent de toutes les facultés que l'intelligence développée par l'éducation procure, et j'en tire la conséquence que, si l'entreprise a été réellement méditée, elle l'a été par leurs ennemis; que c'est une odieuse machination destinée à procurer une prétexte pour travailler la Suisse, pour remettre les partis en présence, pour faire commettre la faute énorme de faiblir devant un danger imaginaire. Que l'on ne s'y trompe pas; en effet, pour flétrir les proscrits, pour sévir

contr'eux, il faut croire à leur participation à l'extravagante entreprise, et une telle croyance ne peut être inspirée que par la terreur.

Le temps de réfléchir n'a pas été donné au peuple suisse et à ses magistrats; l'arbitraire a remplacé les formes ordinaires; un mouvement prodigieux s'est manifesté dans les hauts lieux; les journaux vendus à la réaction ont prodigué le mensonge, tronqué et mutilé les actes; un système de diffamation tel qu'on n'en a eu jamais d'exemple, ni en Suisse, ni dans aucun autre pays, a été organisé; c'est au milieu de cette factice, mais fougueuse irritation, que les griefs contre tous les proscrits ont été formulés, et qu'on a imposé à la nation suisse l'affreux arrêt qui repousse loin d'elle tous les proscrits comme de vils assassins, d'infâmes brigands. . . . Grand Dieu! a-t-on donc réfléchi au sort qu'on préparait à ces hommes dans le pays où nous les rejetons, à l'accueil qu'ils doivent y recevoir. . . . A un tel mal, il n'y a plus pour la Suisse, si elle veut conserver sa dignité compromise, qu'un seul remède, celui d'un jugement public et spécial pour chaque proscrit. Le proscrit perturbateur, assassin, brigand, violateur des devoirs de l'hospitalité, sera honteusement chassé; le proscrit honnête sera réhabilité, et, alors, si son existence peut compromettre la terre sur laquelle il a reçu asile et protection, il lui sera possible de la quitter; il pourra sans flétrissure se présenter ailleurs. C'est ce jugement que chaque proscrit demande comme dernière faveur; le leur refuserez-vous?

L'acte d'accusation, qui est en même temps la condamnation des proscrits, les déclare indignes de l'hospitalité qui leur a été généreusement accordée, parce que:

1° Ils ont maintenu une fâcheuse agitation parmi les populations de la Suisse;

2° Ils professent des principes subversifs de tout ordre;

3° Ils ont institué des tribunaux qui empiètent sur la souveraineté suisse et qui font exécuter des sentences de mort;

4° Ils ont tramé des complots pour fomenter des révolutions dans les pays alliés.

Aucun de ces chefs d'accusation n'est fondé contre les proscrits, et surtout pas contre les proscrits en masse. Ici les personnifications deviennent indispensables; je ne craindrai pas de les aborder en m'attachant, comme d'avance je l'ai énoncé, aux proscrits polonais et italiens, parce que leur in-

tortune est plus intense, parce que des circonstances inutiles à expliquer m'ont mis plus particulièrement en rapport avec eux.

L'homme qui est obligé de quitter sa patrie, qui devient un proscrit, ne sort pas pour cela de l'humanité : il conserve tous les droits que la nature lui assure.

Le premier de ces droits est celui de vivre partout ailleurs que dans le pays qui le repousse, et ici il profite de la séparation établie de fait entre les nations. Le proscrit italien peut vivre en Suisse, comme le proscrit suisse peut vivre en Italie.

La civilisation a adopté des formes auxquelles il y a dérogation nécessaire pour les proscrits. L'étranger ordinaire est protégé par les papiers qui établissent sa nationalités, son individualité ; le proscrit est protégé par sa simple qualité de proscrit ; la preuve de la proscription qui pèse sur lui lui tient lieu de passeport, d'acte d'origine, etc. C'est là une nécessité absolue ; car sans cela la proscription le ferait sortir de l'humanité ; il ne pourrait vivre nulle part ; pour lui il n'y aurait ni réfuge, ni asile ; les proscripteurs ne fournissent pas des papiers à ceux qu'ils poursuivent.

L'hospitalité est un droit pour celui qui la réclame, elle est un devoir pour la nation qui l'exerce. Soutenir le contraire, c'est se jouer des mots, c'est méconnaître l'humanité ; car, si exercer l'hospitalité est un droit, refuser l'hospitalité ne serait pas manquer à un devoir. Ce qu'on peut seulement dire, c'est que l'hospitalité est un droit de la nation qui l'exerce vis-à-vis de la nation qui proscrit ; le droit des gens a consacré le principe que chaque nation avait le droit d'asile, c'est-à-dire, qu'accorder asile n'est pas un acte d'hostilité entre les deux nations.

Le proscrit qui use du droit que l'humanité lui conserve ne compromet pas le repos de la nation chez laquelle il se réfugie ; mais pour lui des obligations plus strictes se forment. Il peut vivre et par conséquent exercer tous les actes de la vie ; il est soumis à toutes les lois du peuple chez lequel il se rend ; il reçoit de ces lois toutes les garanties qu'elles fournissent aux nationaux. Il n'y a pas deux poids et deux mesures ; pour les citoyens du pays, pour les proscrits, il y a la même loi civile, la même loi criminelle. La raison ne peut sanctionner que cela ; et, si dans l'application on trouve quelque déviation, il ne faut pas l'attribuer aux principes eux-mêmes

qui sont absolus; il faut n'y voir que ce qui est inévitable en matière pareille, l'effet des préventions.

La nation suisse, parvenue à un haut degré de civilisation, se glorifiant, avec raison, de l'accomplissement scrupuleux et fidèle de tous ses devoirs, soit envers l'humanité, soit vis-à-vis des États qui forment avec elle la famille européenne, ne saurait certainement pas proclamer d'autres principes. Elle accorde asile, elle l'accorde complet, sans restriction : le proscrit ne devient pas Suisse, mais il participe au bonheur des Suisses, à la condition absolue d'obéir à toutes les lois, et par conséquent, en cas d'infraction, à subir les peines qu'elles prononcent.

Le contract invoqué dans le rapport fait à la Diète est donc certain. Le proscrit n'entre pas sur notre sol avec faculté de violer les lois qui nous régissent, et, comme ces lois sont celles d'un peuple civilisé, comme elles procurent aux nations voisines et alliées toute la sécurité à laquelle elles ont droit de prétendre, il est manifeste que leur observation, imposée aux proscrits, enlève tout prétexte aux gouvernemens étrangers de se plaindre de l'hospitalité que nous accordons. En d'autres termes la pénalité prononcée par nos lois est une garantie suffisante pour les États voisins.

Le proscrit qui enfreint nos lois est puni; mais pour le punir il faut la preuve de cette infraction, et cette preuve ne peut pas résulter de la simple accusation, d'une dénonciation de police et, surtout pas, de la dénonciation de la police du pays duquel il est chassé.

C'est ici que tous les sophismes prennent leur naissance. Les diplomates, qui veulent régner en Suisse par les menaces qu'ils multiplient et par la terreur qu'ils cherchent à inspirer, ne daignent pas contester le droit d'asile. Par un abus humiliant de l'influence qu'ils sont parvenus à acquérir, ils se jouent à la fois de notre raison et de notre indépendance. Comme nation, nous disent-ils : vous avez le droit d'asile, mais vos devoirs internationaux vous prescrivent de priver de l'asile les proscrits qui en abusent; vous devez donc chasser ceux que nous vous dénoncerons comme coupables, et comme vos autorités constituées ne peuvent pas s'entendre à cet égard avec nous, il faut créer un pouvoir nouveau, etc. ; sinon, blocus.

Notre chute est déjà incommensurable. L'effet de ce langage à été de nous irriter contre les malheureux proscrits, et

parce que la diplomatie les déclare indignes de l'hospitalité, nous nous sommes moins occupés de peser les preuves de culpabilité que de colorer notre pusillanimité envers l'étranger; craignant de nous dresser contre le fort qui nous offensait par des exigences injustifiables, nous nous sommes rués avec fureur sur les faibles.

Cette absence momentanée de toute générosité n'a pas détruit la confiance des proscrits dans l'antique loyauté suisse, et sans détour ils répondent aux accusations accumulées contre eux.

La préférence qu'ils donnent à la Suisse s'explique naturellement. Le peuple y est bon, les passions n'y sont pas exaltées, on y respire l'air de la liberté pour la conquête de laquelle les proscrits ont exposé tous les autres biens dont ils pouvaient être comblés; aisance, fonctions publiques, liens de famille, tels sont les gages qu'ils ont fourni dans la lutte qu'à l'instar de nos pères, qu'avec droit et raison, ils ont engagée contre un pouvoir oppresseur. Cette noble entreprise, fatale pour eux, fut heureuse pour nous, et n'ayant pu acquérir la liberté pour leur patrie, ils viennent en savourer les douceurs chez nous. Leur ferions-nous un crime de cette préférence?

La Suisse leur offre encore d'autres avantages; leurs parens, leurs amis peuvent les visiter. Cette consolation, d'un prix inestimable pour eux et les auteurs de leurs jours, leur serait-elle enlevée?

Il n'y a donc pas intention hostile dans le désir des proscrits de séjourner en Suisse; les envoyer en Angleterre ou en Amérique, c'est décupler leur infortune.

Où donc les proscrits ont-ils entretenu de l'agitation? Dans quelle assemblée publique ou secrète a-t-on vu figurer un Polonais ou un Italien? Les enquêtes sont là; qu'on les dépouille, et la négation formelle contre cette assertion sera justifiée. Si quelques réfugiés allemands et les non-réfugiés de cette nation ont eu des assemblées, c'est un fait qui n'est pas imputable à ceux qui n'y ont pas participé. On doit même exclure du fait des assemblées et de l'absence de tout Polonais et Italien, qu'ils ne donnèrent pas leur approbation à de telles réunions ou qu'ils les ignoraient; et cette conséquence alternative est également justificative.

Il est vrai qu'il y a eu un Acte de fraternité signé par les proscrits, qu'ils ont fait partie d'associations secrètes, que

les règlemens de l'une de ces associations permet au Comité de prononcer la peine de mort et oblige à l'exécution : mais abstraction de ce reglement sur lequel il sera important de revenir, l'Acte de fraternité, le fait de l'association peuvent-ils justifier l'expulsion des proscrits ?

Quant à moi, je le déclare et je l'avoue, je n'appartiens ni à la *Jeune Suisse*, ni à la *Jeune Europe*, ni à aucune association secrète quelconque ; je suis Suisse, uniquement Suisse, et je donne mon adhésion tout entière aux principes de l'Acte de fraternité et de la *Jeune Europe*. Oui, tous les peuples, enfans d'un même Dieu, sont freres ; la liberté, l'égalité peuvent seules procurer la plus grande masse de bonheur ; c'est vers la liberté, l'égalité, que tous les peuples doivent tendre : pour atteindre ce but commun de leur destinée auquel ils ne peuvent parvenir que par les progrès de l'éducation, ils doivent s'aider, s'associer, réunir leurs forces, etc. et les Suisses qui sont libres, qui sont égaux, condamneraient les hommes qui, vaincus dans le combat, conservent leur foi, font une manifestation noble et touchant de leur croyance ; les hommes qui, plongés dans l'infortune, exposés à des persécutions incessantes, s'assurent que partout où ils se rencontreront ils se reconnaîtront comme frères ? Non, l'Acte de fraternité, les principes de la *Jeune Europe* ne constituent pas des crimes, et les crimes seuls peuvent être punis.

Le secret serait-il coupable ? En Suisse une société secrète est un contre-sens, une absurdité ; dans les pays soumis à un pouvoir absolu, c'est pour les hommes de progrès une nécessité. La *Jeune Suisse* a été secrète ; mais est-ce la faute des proscrits ? Membres de la *Jeune Suisse*, hommes de conscience, parlez ! Les réfugiés vous l'ont dit, le secret pour vous est une faute ; réparez-la par la publicité. Ce fait est consigné dans des lettres saisies par l'autorité.

Mais si le secret, pour la *Jeune Suisse*, était une faute, pourquoi n'en serait-il pas une pour les autres associations ? Les associations dont on parle n'agissaient pas en Suisse, elles n'y avaient aucune sphère d'activité. Le Polonais membre de la *Jeune Pologne*, l'Italien membre de la *Jeune Italie*, conservaient sans doute, en entrant en Suisse, leur qualité ; mais leur agrégation était antérieure, et un fait antérieur ne peut leur être reproché. Sans doute, encore, que lorsque le hasard réunissait deux ou plusieurs Polonais, deux ou plusieurs Ita-

liens, ils conféraient en particulier de leurs intérêts communs : mais serait-il possible de leur en faire sérieusement un grief ? l'ouvaient-ils parler en public en Suisse des affaires de leur patrie, des faits qui s'y passaient ? Leurs conférences, leurs entretiens occasionaient-ils quelque trouble, quelque désordre ? Évidemment, non.

Un ou quelques-uns des proscrits ont fait paraître des ouvrages traitant de politique. Cela est vrai. Mais ouvrez ces ouvrages, lisez *Foi et avenir*. Vous y trouverez le développement de principes vrais et utiles ; la démonstration complète que la théorie de la société humaine, uniquement fondée sur le *droit*, conduit à l'abdication du principe religieux, qu'elle a force pour détruire et non pour organiser ; tandis que la théorie du *devoir* réunie l'individualisme, corrobore le principe religieux et tend à effacer l'esprit de haine, de vengeance et de réaction, cause de tant de maux. Ces maximes, développées dans *Foi et avenir*, adoptées par la *Jeune Europe*, nous autorisent à dire que ceux qui cherchent à les répandre et à les faire accueillir ne sont pas des perturbateurs dangereux.

Ainsi les proscrits polonais et italiens n'ont occasionné nulle part en Suisse de l'agitation ; ils ne sont la cause d'aucun trouble, d'aucun désordre ; leur existence tranquille au milieu de nous peut être un bonheur pour eux, peut diminuer l'amertume de leurs regrets, mais ce bonheur n'est pas acquis au détriment de la sécurité intérieure et extérieure de notre patrie. C'est le droit d'asile prescrit par l'humanité, garanti par le droit des gens, exercé de la manière la plus satisfaisante.

Mais, s'écrient les partisans masqués de la diplomatie étrangère, la *Jeune Allemagne* a un réglement affreux, dont la mort tragique de Lessing n'a été que l'application.

Personne moins que les proscrits italiens et polonais ne peut être solidaire de ce règlement : ils le repoussent aujourd'hui comme toujours de toute leur puissance ; les associations auxquelles ils sont liés en sont absolument pures ; et il est fort à remarquer que plusieurs des hommes qu'on veut compromettre à raison de ce règlement sont pénétrés de la conviction que la société n'a pas le droit de priver un de ses membres de la vie ; ils ne peuvent donc pas l'attribuer à une simple association.... Ce réglement est une puérilité qui a

passé de siècle en siècle dans les associations ; les Francs-maçons, les Frères noirs, les Constantistes, les Charbonniers l'adoptaient ; la *Jeune Pologne*, la *Jeune Italie*, la *Jeune France*, la *Jeune Suisse* l'ont repoussé.

La calomnie s'empare de ce reglement pour jeter l'effroi dans les imaginations, et alors tout est permis contre ceux qui sont accusés. Aujourd'hui c'est la mort de Lessing attribuée à la *Jeune Allemagne*, comme il y a quelques années le triple meurtre commis à Rhodez fut imputé à une sentence prononcée par M.M. Mazzini et La Cecilia. Les documens qui sont dans les mains des autorités suisses démontreront, je l'espère, que les hommes honorables qui sont à la tête de la *Jeune Allemagne* sont aussi innocens du crime qui a privé Lessing de la vie, que Mazzini, que La Cecilia l'étaient de celui de Rhodez.

Pourquoi l'affaire de Rhodez a-t-elle reparu sur le tapis ? Les agens de la police française, qui jouent un si étrange rôle dans notre pays, peuvent seuls l'expliquer. Mazzini, dont l'existence est dévouée à la cause de l'humanité, Mazzini, qui, avec un si grand nombre de ses compagnons d'infortune a fait le sacrifice des biens les plus précieux pour affranchir sa patrie d'un joug insupportable, Mazzini est, au dire des polices, toujours en Suisse. La chose est sans importance réelle, puisqu'il n'est pas agitateur ; puisqu'il ne prêche pas des doctrines sanguinaires ; puisque, selon lui, le triomphe de la cause de l'humanité ne peut être assuré que par l'éducation, la morale, la pratique de toutes les vertus ; puisque, surtout, il vit tellement inaperçu que, si l'assertion des police est exacte, il est introuvable. Néanmoins on prend ce prétexte pour nous inquiéter, et pour colorer ce prétexte, on insinue que Mazzini est capable de faire assassiner par des sicaires ses subordonnés .... Ce moyen est affreux, mais il est absurde.

Le 31 mai 1833, à 1 heure après-midi, dans un café de Rhodez, deux réfugiés italiens et la femme de l'un d'eux tombèrent frappés de coups de poignards ; la femme seule survécut à cet attentat.

Avant ce triste événement, la police avait été nantie d'un prétendu jugement, signé Mazzini et La Cecilia, portant condamnation à mort contre l'une des victimes et fustigation contre l'autre. Après l'événement on voulut attribuer le crime aux prétendus signataires du prétendu jugement.

Il fut constaté, juridiquement constaté, qu'il y avait simple meurtre, c'est-à-dire homicide sans préméditation, et en effet ce triple crime était le résultat d'une rixe instantanée. Cette décision de la Cour d'Assises de l'Aveyron, rapportée dans la *Gazette des Tribunaux* du 8 décembre 1833, détruit toute idée de préméditation, et il y aurait eu préméditation si le meurtrier eût été l'exécuteur d'un jugement d'une société secrète. Les signataires de ce jugement auraient été mis en accusation, et l'ordre public, attaqué dans sa base, aurait obtenu bonne justice d'un crime exécrable. Le prétendu jugement était l'œuvre de la police occulte qui poursuivait alors comme aujourd'hui par des machinations infernales le défenseur des droits des peuples. Lors de l'instruction, Mazzini, et La Cecilia prouvèrent leur innocence; aujourd'hui ils s'abritent des preuves qui intervinrent et de l'autorité de la chose jugée. L'honneur de ces hommes estimables est suffisamment garanti. Les gazettes suisses qui ont reproduit cette affaire à l'occasion de la mort de Lessing, à l'occasion des démarches faites pour découvrir le séjour de Mazzini, voulaient évidemment arriver à la conséquence que les associations secrètes fomentent le crime, que les membres de ces associations sont des infâmes, sont indignes de l'hospitalité et de toute sympathie. Les faits sont faux; les associations veulent le respect des lois de la morale; et, s'il était vrai que comme individu un membre de l'association fût coupable, sa culpabilité ne rejaillirait pas sur l'association qui lui défendait le crime qu'il a commis. Emiliani et Lazzareschi ne sont pas tombés à Rhodez victimes d'un assassinat masqué sous une forme juridique; Lessing n'est pas tombé à Zurich percé des coups de ses frères de la *Jeune Allemagne* qu'il aurait trahi. On affirme même que Lessing ne faisait pas partie de la *Jeune Allemagne*, et par conséquent il ne pouvait pas être atteint par un règlement qu'il ne s'était pas imposé.

Toutes ces histoires ont encore un autre but. La police occulte, cette infâme police dont quelques gouvernemens se servent sans oser l'avouer, travaille la Suisse dans tous les sens; les machinations auxquelles elle se livre exciteraient indubitablement l'indignation publique, si on ne distraisait pas l'attention par des allégations de fait qui rendent odieux à la nation les hommes qu'on veut sacrifier aux exigences de l'étranger. C'est ainsi que l'on raconte avec un sérieux imperturbable, qu'à Zurich, une jeune fille, écoutant au travers des

portes, a entendu prononcer des sentences de mort. . . . Il est seulement malheureux que cette jeune fille n'ait pas pu indiquer quels princes, quels rois devaient être sacrifiés aux vengeances des associés du baron Eib. . . . C'est ainsi qu'à Berne on entend un ouvrier allemand, nommé Baumann ; et, parce qu'il déclare au juge instructeur qu'il ne peut pas parler sans s'exposer à de nombreux poignards, on ne déduit sérieusement que les règlemens des sociétés secrètes sont plus puissans que les lois de la société, et l'on fortifie cet argument de l'observation que les hommes de police lancés comme faux frères dans les associations en ressortent muets, tant est grande la terreur, qui leur a été inspirée, tant est profonde leur conviction que la police est une protection insuffisante pour les mettre à l'abri des vengeances qu'ils provoqueraient en parlant.

L'aveuglement est-il donc assez complet ! Quoi ! nous, Suisses, nous devons croire que les proscrits sont des monstres, des scélérats, que nous devons les chasser, chargés de notre mépris comme des êtres abominables, parce qu'une jeune fille débite ce qu'elle a rêvé, parce qu'un ouvrier allemand perd la tête, parce que des agens de police qui n'ont rien vu ne peuvent rien rapporter, et parce que la police attribue leur silence à la terreur ? Ne devons-nous pas, au contraire, nous mettre en garde contre des préventions nées d'aussi pitoyables moyens ? Ne devons-nous pas nous demander : les proscrits étaient-ils des gens estimables dans leur patrie ? La cause de leur expatriation est-elle honteuse ? Depuis qu'ils sont au milieu de nous, les avons-nous vus se mêler de nos affaires ? Les avons-nous aperçus dans nos assemblées vouloir y dominer, y porter le trouble et le désordre ? Les décisions de nos tribunaux nous ont-elles appris que les crimes qui se sont commis sont imputables aux proscrits, ont été causés par leurs doctrines ? Si, répondant consciencieusement à ces questions, nous devons dire que les proscrits étaient chez eux des militaires distingués, des hommes d'une vaste instruction, que leur infortune provient de leur amour peut-être trop exalté de la liberté, que nulle part ils ne se mettent en évidence, qu'une ombre légère est le seul signe extérieur que nous puissions saisir de leur existence, si, en toute vérité, ce sont là les seules réponses que nous puissions faire, ne devons-nous pas d'une voix unanime nous écrier : il y a persécution, il y a injustice, et l'honneur

de notre patrie ne nous permet pas d'y participer: l'hospitalité est un devoir que nous saurons remplir?

Est-il nécessaire de scruter plus profondément les moyens qu'on emploie contre des hommes malheureux, mais innocens? Suisses de tous les cantons, écoutez donc les faits: recherchez-en les causes; déduisez-en les consequences.

La France, cette puissance amie, s'est tout-à-coup placée en dehors de la ligne politique qu'elle suivait dans son intérêt est dans le nôtre depuis des siecles. Au lieu de nous traiter comme une nation indépendante, elle s'est permise de nous considérer comme une de ses préfectures; et au moment ou ses procédés tendaient à compromettre la dignité de nos gouvernemens, ceux-ci lui fournissaient la preuve la plus irrécusable du sentiment vrai qu'ils éprouvent pour leur alliance avec elle.

Le crime de Fieschi, d'autant plus abominable qu'il avait été commis sans but, sans conviction, était en horreur auprès de nos gouvernemens. La France écrit à la Suisse qu'un complice de Fieschi, nommé Conseil, s'est réfugié en Suisse, qu'il faut le découvrir et le chasser. Les gouvernemens de la Suisse croient à cette assertion de la France, et avec une activité qui prouve leur bon vouloir, ils signalent l'existence de cet homme en Suisse et donnent les ordres les plus précis pour son arrestation. Jamais autant de célérité ne fut déployée.

C'était cependant un jeu de la France. Le nommé Conseil n'était pas un complice de Fieschi, c'était un agent de police que la France voulait accréditer auprès des habitans de la Suisse, afin de connaître ce qui lui couvenait de savoir. Si les Suisses, si les proscrits en Suisse sont des partisans de l'assassinat, Conseil, complice de Fieschi, sera accueilli, tous les secrets lui seront confiés. Il y avait une logique affreuse dans ce raisonnement de la France.

Conseil s'est mystérieusement présenté comme un brigand ayant attenté aux jours du roi des Français. La providence qui a detourné le plomb de la tête de Louis-Philippe a voulu que Conseil fût démasqué. . . . Il est arrêté: qu'on l'interroge, et il fera connaître à la gloire du peuple suisse, à la gloire des réfugiés, que nulle part il n'a trouvé des approbateurs de sa participation au crime, que pour meriter faveur il s'attribuait, que partout il a vu naître le degoût. . . . Je

pourrais citer des proscrits qui l'ont repoussé avec indignation; et cependant on les accuse de professer la doctrine de l'assassinat.

La France nous avait délégué Conseil. Les gouvernemens de la Suisse ont montré une déférence excessive pour l'arrestation de ce misérable. Conseil voulait abuser des proscrits, il voulait pouvoir annoncer qu'ils applaudissaient à l'assassinat, et au régicide. Les proscrits ont fait connaître qu'ils ne veulent pas le désordre à l'intérieur, qu'il ne veulent pas le crime contre les rois qui les poursuivent sans relâche.

La France avait pris l'initiative pour menacer la Suisse; son ambassadeur avait pris le pas sur ceux des autres puissances pour reprocher à la Suisse ses prétendues infractions au droit des gens; d'un ton et dans une forme inqualifiables on prescrivait à la Suisse d'obéir, ou sinon. . . . Le premier signe de son obéissance était la diffamation des proscrits, la privation de l'hospitalité, leur expulsion. Les hommes d'État auxquels la Suisse a confié ses destinées, n'ont pas hésité à proposer une aveugle soumission. La nation, induite en erreur, a été sur le point de jeter sa dignité dans le gouffre de la diplomatie. Aujourd'hui la vérité est mieux connue; le masque de l'amitié que prenait la France est tombé. L'évidence nous crie de toutes ses puissances que les proscrits sont dignes de l'hospitalité d'un peuple républicain, que les sacrifier n'est pas se placer sur le terrain du droit international, mais une insigne lâcheté; que la justice veut que leur culpabilité soit constatée dans les formes et par les tribunaux ordinaires de la nation.

MANDROT.

## INDICE DEL VOLUME XIII.


INTRODUZIONE . . . . . *pag.* VII

I. Sui pericoli che minacciano la Svizzera . » 3

II. Sulla discussione della mozione Stockmar. » 15

III. [Corrispondenze da Bienne] . . . . . » 29

IV. [La questione dei proscritti]. . . . . » 105

V. [Lettere d'un Proscritto]. . . . . » 113

VI. L'opinione pubblica e la Dieta rispetto alla revisione del patto federale da farsi da una costituente . . . . . » 131

VII. Il tiro federale. . . . . » 143

VIII. Le diverse vie per giungere alla revisione del patto . . . . . » 159

IX. Perché si assale *La Jeune Suisse* . . . . . » 187

X. [Osservazioni sulla Relazione Roschi]. . . » 202

Scritti di dubbia attribuzione . . . . . » 237

Appendice . . . . . » 315


## INDICE DELLE ILLUSTRAZIONI.


Ritratto di G. Mazzini.

Fac-simile di una pagina autografa delle *Osservazioni alla Relazione Roschi*.

Il presente volume, finito di stampare il 7 agosto 1912, fu riveduto e approvato dalla R.ª Commissione per l'edizione nazionale degli *Scritti* di Giuseppe Mazzini.

L. Credaro - *Presidente*
A. Vicini
G. Finali
P. Boselli
V. E. Orlando
E. Pinchia
L. Rossi
S. Barzilai
E. Nathan
C. Pascarella
V. Fiorini
M. Menghini.

DG
552
.8
M27
v.13

Mazzini, Giuseppe
Scritti editi ed inediti

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY